

# Compte Administratif de l'exercice 2012

Rapport de présentation

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## COMPTE ADMINISTRATIF 2012

### SOMMAIRE

	Pages
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1 – Les résultats 2012 .....	2
2 – Evolution des principales recettes de fonctionnement .....	4
3 – L'exécution des dépenses de fonctionnement .....	5
4 – L'exécution des dépenses d'investissement .....	7
5 – La dette communautaire.....	9
6 – Les ratios de gestion .....	9
<b>I – <u>Rappel des principales caractéristiques des documents prévisionnels votés en 2012</u>.....</b>	<b>14</b>
1.1 – Le budget primitif.....	14
1.2 – Les décisions modificatives.....	16
1.3 – Le budget supplémentaire.....	16
1.4 – Exécution 2012.....	19
<b>II – <u>Les grandes masses du compte administratif en mouvements budgétaires</u> .....</b>	<b>20</b>
<b>III – <u>Les grandes masses du compte administratif en mouvements réels</u> .....</b>	<b>26</b>
3.1 – La structure des dépenses et des recettes de la section d'investissement .....	26
3.1.1- Les dépenses d'investissement .....	26
3.1.1.1 – Les réalisations en volume.....	26
3.1.1.2 – Les réalisations en pourcentage des crédits prévus .....	30
3.1.2 – Les recettes d'investissement .....	34
3.2 – La structure des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement.....	35
3.2.1 – Les dépenses de fonctionnement .....	35
3.2.2 – Les recettes de fonctionnement .....	37
3.3 – La répartition de l'ensemble des dépenses et des recettes dans le budget général .....	37
3.3.1 – Les dépenses .....	37
3.3.2 – Les recettes.....	39
3.3.3 – Etat comparatif de l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement, en budgets agrégés, entre 2012 et 2011 .....	40
3.3.3.1 – Les dépenses de fonctionnement .....	40
3.3.3.2 – Les recettes de fonctionnement .....	58

<b>IV – <u>Les résultats de clôture</u></b> .....	<b>71</b>
4.1 – Le résultat global de clôture .....	71
4.2 – Le résultat de clôture de la section d'investissement.....	75
4.3 – Le résultat de clôture de la section de fonctionnement.....	79
<b>V – <u>Analyse des résultats d'exploitation</u></b> .....	<b>86</b>
5.1 – L'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette .....	86
5.1.1 – L'épargne de gestion.....	86
5.1.2 – L'épargne brute .....	87
5.1.3 – L'épargne nette .....	87
<b>VI – <u>Le service de la dette du budget général et autres indicateurs</u></b> .....	<b>88</b>
6.1 – Le service de la dette .....	88
6.2 – Le ratio de capacité dynamique de désendettement.....	89
6.3 – Le ratio encours de la dette/recettes fiscales.....	89
6.4 – Le ratio : emprunts de l'exercice/dépenses d'équipement .....	89
6.5 – Le ratio de capacité d'épargne .....	90
6.6 – Le ratio : fonds de roulement final/(charges concourantes de fonctionnement + annuité de la dette)/360 jours .....	90
<b>VII – <u>Les reports et restes à réaliser</u></b> .....	<b>90</b>
7.1 – Dépenses de fonctionnement.....	90
7.2 – Dépenses d'investissement.....	95
7.3 – Recettes d'investissement.....	95

# INTRODUCTION

-----

Ce rapport présente le compte administratif afférent au dernier exercice. Il traduit l'exécution du budget communautaire (budget principal et budgets annexes) en recettes et en dépenses de l'année budgétaire 2012.

2012 correspond à la deuxième année pleine d'application de la réforme de la fiscalité directe locale qui a substitué à la Taxe Professionnelle un nouvel impôt économique local : *la Contribution Économique Territoriale (C.E.T)*, elle-même composée de deux parts distinctes :

- la *Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E)*, ancienne part foncière de la Taxe Professionnelle ;
- la *Cotisation Assise sur la Valeur Ajoutée (C.V.A.E)* correspondant à l'ancienne cotisation minimale de taxe professionnelle (C.M.T.P).

A cette C.E.T sont venues s'ajouter, à partir de 2011, d'autres ressources comme :

- Les Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseau (I.F.E.R),
- La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM),
- Les réaffectations d'impôts entre niveaux de collectivités (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties), elles-mêmes complétées par une dotation budgétaire (D.C.R.T.P), ces ressources étant ajustées, en plus ou en moins, par une Dotation du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (F.N.G.I.R) selon que la collectivité ou l'EPCI figurera au rang des « gagnants » ou « des perdants » de la réforme.
- La réintégration de 5 % de frais de gestion prélevés par l'État sur les cotisations de taxe d'habitation et de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties, de même que sur la fraction de taxe professionnelle conservée : la C.F.E.

La réforme est entrée en vigueur pour les entreprises en 2010, imposées, dès cette année-là, à la C.E.T et aux I.F.E.R tandis que les collectivités territoriales et leurs groupements ne se sont vus appliquer le nouveau régime de fiscalité locale qu'à compter de 2011.

2012 a donc été le second exercice de pleine application du nouveau régime de la Cotisation Économique Territoriale (C.E.T) se substituant à la Taxe Professionnelle.

En 2012, la CUB a perçu au titre de ces compensations directes et contributions 372.787.396 € soit 14,4 M€ de plus qu'en 2011.

2012 a également été marqué par l'association des collectivités territoriales au redressement des finances publiques qui s'est traduit, pour notre Établissement, par des baisses de dotations de compensation (- 1.995.181 € pour la dotation de compensation de la part salaire) et qui vont se poursuivre sur les années à venir avec l'effort supplémentaire de 1,5 milliard d'euros demandé sur les années 2014 et 2015 dans le cadre de la mise en œuvre du pacte de compétitivité, dans un contexte où le budget communautaire est davantage dépendant des concours financiers de l'État qu'avant la réforme de la fiscalité locale.

Dans le même temps, notre Établissement a vu se mettre en place, en 2012, en application des articles 125 de la loi de finances pour 2011 et 58 de la loi de finances pour 2012, le dispositif du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (F.P.I.C) qui vise à élargir, par le biais d'un prélèvement sur les recettes fiscales du secteur communal (communes et intercommunalités), les moyens consacrés à la réduction des inégalités entre les territoires via un dispositif national dit de péréquation horizontale.

Le FPIC a été institué dès 2012 et doit monter globalement en puissance jusqu'en 2015 pour atteindre en 2016, 2 % des recettes fiscales du secteur communal de N-1. Au vu des critères pris en compte, la CUB et ses communes sont contributrices et non bénéficiaires du Fonds et notre Institution a contribué à alimenter ce Fonds à hauteur de 667.038 € pour notre Établissement et de 611.236 € pour les communes membres.

### 1) Les résultats 2012

Depuis l'application du régime de la Taxe Professionnelle Unique (2001), figurent, tant dans les comptes de la Communauté Urbaine que dans ceux des communes, des flux financiers maintenus avec le nouveau régime fiscal de la C.E.T qu'il convient d'identifier pour bien apprécier les masses budgétaires affectées aux compétences exercées.

Il importe donc de continuer à faire une distinction entre « les dépenses brutes et les dépenses nettes » et entre « les recettes brutes et les recettes nettes » en déduisant des masses les flux entre le budget de la Communauté Urbaine et les budgets des communes mais en y ajoutant le prélèvement au titre du F.P.I.C.

Dans ce contexte les principales masses du compte administratif 2012 se présentent avec :

- **Des dépenses dites de « redistribution directe » d'un montant de 88.738.893,64 €** constituées de versements au titre de :
  - l'attribution de compensation versée (A.C) : 53.887.465,01 €
  - la dotation de croissance et de solidarité (DSC) : 34.184.390,63 €
  - du prélèvement en faveur du F.P.I.C : 667.038,00 €

certaines communes ne recevant pas d'attribution de compensation de la Communauté mais lui versant une attribution de compensation.

Le montant reçu à ce titre, en 2012, par notre Établissement s'élève à 14.478.966 €, d'où une **attribution de compensation nette versée par la Communauté, de 39.408.499,01 €** (53.887.465,01 € - 14.478.966,00 €) **et un total net de reversements avec la DSC de 73.592.889,64 €** (hors F.P.I.C)<sup>1</sup>.

- En parallèle, les **recettes totales s'élèvent à 2.159.625.523,54 € en mouvements budgétaires et à 1.631.860.955,23 € en mouvements réels.**

Hors résultats antérieurs (-228.137.146,12 €), mouvements d'ordre (527.764.568,31 €) et hors recettes affectées aux dépenses de redistribution (88.738.893,64 €), les « **recettes totales nettes** » s'élèvent à **1.314.984.915,47 € Elles sont en augmentation de 4,94 % par rapport à celles de 2011** (1.253.075.177,78 €).

- Hors reprise des résultats de l'exercice précédent (77.587.197,32 €), **les recettes réelles globales de fonctionnement (994.733.924,21 €)** (intégrant les produits de cession) progressent, en première lecture, de 2,60 % contre une baisse de 0,23 % qui avait été observé en 2011 (969.517.195,77 €) et après déduction de la part de recettes nécessaires à la couverture des dépenses de redistribution (88.738.893,64 €), elles **évoluent de 2,84 % (905.995.030,57 €)** contre +0,39 % en 2011 (880.967.766,95 €).

**Hors produits de cession et reprises sur provisions** constituées tant sur 2012 que sur 2011, **la progression des recettes réelles globales de fonctionnement (972.856.317,68 € en 2012 pour 955.933.501,08 € en 2011) ressort à +1,77 % pour +4,66 % en 2011.**

<sup>1</sup> S'agissant de la seule DSC 2012 dont le montant 2011 a été reconduit à hauteur de 34.184.390,63 €, elle représente 47,53 €/habitant faisant de notre EPCI le plus redistributeur au sein des ensembles de plus de 200.000 habitants selon les données de l'ACUF.

- **Les dépenses totales s'élèvent pour leur part à 1.774.843.791,74 €, en mouvements budgétaires et à 1.247.079.223,43 € en mouvements réels.**
- Hors résultats antérieurs (-97.566.513,09 €), mouvements d'ordre (527.764.568,31 €) et hors dépenses de redistribution (88.738.893,64 €), **les « dépenses nettes » s'élèvent à 1.060.773.816,70 € Elles sont en augmentation de 12,52 % par rapport à celles de 2011 (942.712.037,55 €), alors que le dynamisme des « recettes nettes » n'est que de 4,94 %.**
- **Les dépenses réelles de fonctionnement (652.022.824,85 €), hors résultats antérieurs et en première lecture, progressent de 7,45 % en 2012 pour 2,29 % en 2011 (606.805.022,25 €).**
- **A noter que ces mêmes dépenses réelles globales de fonctionnement (avec neutralisation, sur les exercices 2012 et 2011, des déficits antérieurs reportés, des dépenses de redistribution, des dépenses exceptionnelles de gestion, des dépenses à comptabilité des stocks des lotissements et ZAC, des provisions semi budgétaires constituées) (524.820.015,37 €) progressent de 6,24 % pour 1,35 % en 2011 (494.016.776,57 €).**
- **Un résultat global de clôture qui s'établit à 384.781.731,80 € découlant de la reprise en balance d'entrée des résultats de l'exercice 2011 et de la somme des titres et mandats émis au cours de l'exercice 2012, résultat composé d'un excédent de 69.369.662,88 € en section d'investissement et d'un excédent de 315.412.068,92 € en section de fonctionnement comprenant un prélèvement à affecter en section d'investissement de 237.784.366,15 €.**

**Ce résultat de clôture est en diminution de 9.157.535,13 € par rapport à celui constaté au terme de l'exercice 2011 (393.929.266,93 €). Cette baisse nette provient, pour l'essentiel, du Budget annexe Transports où le résultat diminue de 32.507.417,52 €, diminution atténuée par une hausse du résultat sur le Budget Principal (+23.458.338,97 €), d'autres variations plus minimes intervenant sur les autres budgets soit à la hausse, soit à la baisse, pour donner, au final, un résultat de clôture en retrait de 9.157.535,13 €.**

- **Le résultat net de l'exercice 2012 est arrêté à 216.058.929,19 € (pour 267.966.282,00 € en 2011, 234.269.666,53 € en 2010 et 150.439.729,30 € en 2009) après prise en compte des restes à réaliser de recettes et de dépenses.**

Cependant, un résultat net comprenant, lui-même, diverses sommes déjà « fléchées » ou mises en réserves par le Conseil de Communauté (130.352.103,88 €) pour être affectées à des dépenses identifiées, la défense contre les eaux, les transports, diverses actions en matière économique ainsi que des financements relevant de budgets annexes et donc non disponibles pour d'autres dépenses.

Pour aboutir à un total de **135.157.725,21 €** s'ajoute à ces sommes « fléchées », en section de fonctionnement, **une mise en réserve du reliquat non consommé en 2012 (4.805.621,33 €) de la subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe Transports qu'il sera proposé, au Budget Supplémentaire 2013, conformément au principe arrêté lors du Séminaire Finances de juillet 2008, de reverser à ce même budget annexe, sous forme de subvention d'équipement ou de fonctionnement.**

**Au final, toutes sections confondues, l'excédent global net disponible s'établit à 80.901.203,98 € (pour 92.505.672,65 € en 2011 et 122.682.101,51 € en 2010), dont 23.230.837,48 € sur la section d'investissement concentrés à 100 % sur les Budgets Annexes (à 84 % sur les Budgets Annexes Parcs de Stationnement et Abattoir en cours de clôture) et 57.670.366,50 € sur la section de fonctionnement concentrés pour l'essentiel, au Budget Principal (90 % : 52.071.090,89 €).**

Sur le seul Budget Principal, l'excédent de 52.071.090,89 €, qui diminue de 6,29 % (-3.492.894,44 €) par rapport à celui dégagé au 31 décembre 2011 (55.563.985,33 €), représente l'équivalent de 27 jours de fonds de roulement et 5,3 % des recettes réelles de fonctionnement du compte consolidé hors produits de cession.

## 2) Evolution des principales recettes de fonctionnement

- **Le produit issu de la fiscalité (CFE+CVAE+TH+TFPNB+IFER+TASCOM) s'est élevé à 259.243.888 € et à 264.299.473 € avec les rôles supplémentaires perçus en 2012 (5.055.585 €), représentant 27,17 % (pour 26,88 % en 2011) des recettes réelles consolidées de fonctionnement, hors produits de cession et reprise de provisions (972.856.317,68 €) alors que, par exemple, le produit de la Taxe Professionnelle représentait 40,06 % de ces mêmes recettes au CA 2009.**
- **Les contributions directes** (hors rôles supplémentaires et hors TEOM affectée au Budget annexe « Déchets Ménagers et assimilés ») et les compensations fiscales s'élèvent à **367.731.811 €** (pour 358.376.840 € en 2011), représentant **37,49 % des recettes réelles consolidées de fonctionnement**, hors produits de cession pour 37,41 % en 2011.
- Enfin, un compte administratif 2012 qui confirme qu'à la suite de la réforme de la Taxe Professionnelle, la CUB, se retrouve plus dépendante des dotations de compensation de l'État qu'auparavant. Il ressort, en effet, que **dans l'ensemble Fiscalité/Dotations (574.737.950 €)** [hors fiscalité et dotation affectées (TEOM et DGD Transports scolaires)], **les dotations (310.438.477 €/574.737.950 €) pèsent 54,01 % (pour 55,51 % en 2011) du global, pour 37 % en moyenne sur la période 2007/2010.** S'il y a, par ailleurs, baisse de la proportion, c'est en partie en raison de la diminution des dotations de l'État.

Libellés	Montant	% dans Total
Total Part Fiscalité	264 299 473	45,99 %
Total Part Dotations de Compensation	310 438 477	54,01 %
Ensemble Fiscalité + Dotations (hors fiscalité et dotation affectées (TEOM et DGD))	574 737 950	100 %

- Un produit de la **T.E.O.M de 76.339.730 €** (pour 73.711.140 € en 2011), dont la progression à **taux constants** découle de l'effet cumulé de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales et de la variation physique des bases servant d'assiette à cette taxe. Cette taxe représente **75,72 %** (pour 72,11 % en 2011) **des recettes réelles du budget annexe « Déchets Ménagers et assimilés »** et **7,78 %** (pour 7,69 % en 2011) **des recettes réelles globales de fonctionnement consolidées (hors produits de cession).**
- Un produit du **Versement Transports (154.740.611,73 €** pour 150.661.535,15 € en 2011 au taux de droit commun de 2 % sur ces deux exercices). En première approche, le produit évolue de **2,71 %**. Toutefois, après retraitement et rattachement aux exercices concernés des surplus de produits encaissés par rapport aux produits à recevoir estimés, le produit du Versement Transports ainsi corrigé **(155.409.048,67 €) progresse en 2012 de 2,58 % pour 3,63 % en 2011 (151 505 287,31 €), 2,95 % en 2010 et 2,04 % en 2009.**

Le produit du Versement Transports représente, en 2012, **50,60 % des recettes en mouvements budgétaires de la section de fonctionnement du compte administratif 2012 du Budget annexe Transports**, pour 55,06 % en 2011.

Au niveau du compte agrégé de l'ensemble des budgets, le produit du VT représente, en outre, **15,78 %** des recettes de fonctionnement hors produits de cession 2012 pour 15,73 % en 2011.

Par ailleurs, on peut également rappeler que les recettes tarifaires du Réseau TBC telles qu'elles ressortent du compte administratif 2012 et avant les régularisations comptables à opérer sur 2013 dans le cadre des opérations de clôture des comptes 2012 du Réseau TBC, celles-ci s'élèvent à 56.158.836,23 € pour 52.319.261,32 € en 2011, soit 7,34 % et 10,44 % en 2011 (47.373.618,39 € en 2010).

### 3) L'exécution des dépenses de fonctionnement

- Des **dépenses de personnel** (119.678.166,70 € pour 114.429.243,36 € en 2011) qui, tous budgets confondus, (y compris ceux des régies du SPANC, de l'Abattoir, de l'Eau Industrielle et des Restaurants administratifs) et en tenant notamment compte de l'impact des textes réglementaires sur lesquels bien souvent les collectivités n'ont pas de prise, **ont évolué de 4,59 %**. Entre 2002 et 2012, les charges de personnel ont évolué de +44,7 %, (soit +3,76 % en moyenne annuelle), situant notre Établissement dans la moyenne des Administrations Publiques Locales (APUL) (+40 % entre 2002 et 2011)<sup>2</sup>. De plus, le montant des dépenses de personnel de la CUB est de 209,76 € par habitant contre 249,14 € en moyenne pour les autres Communautés Urbaines<sup>3</sup> en 2012.

D'ailleurs **les dépenses réalisées en 2012 se sont situées 3,16 M€ en dessous de la prévision budgétaire, soit une consommation inférieure de 2,5 %, aux dépenses prévues au budget.**

Enfin, les refacturations de charges de personnel aux Budgets annexes (Assainissement, Transports, Déchets ménagers et assimilés, Restaurants administratifs, SPANC compris, Réseau de Chaleur, Eau industrielle, etc) ont atteint, en 2012, 40.996.533,62 € pour 38.865.745,17 € en 2011.

- **Une contribution financière** au budget du **S.D.I.S.** (**56.270.266,16 €** pour 55.107.497,96 € en 2011), qui a évolué, en 2012, de **2,11 %** pour 1,27 % en 2011.
- **Une contribution forfaitaire d'exploitation comptabilisée au Compte administratif 2012 pour le Réseau des Transports qui s'élève à 176.762.875,33 € pour 163.248.274,90 € en 2011**, soit une évolution, en première lecture, de 13.514.600,43 €, (soit 8,28 %) par rapport à l'exercice 2011.

**Toutefois**, il s'avère qu'avec les régularisations de charges à payer opérées à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice N sur l'exercice N+1, **l'évolution de la contribution forfaitaire corrigée** ressort, en 2011 à 165.929.450,04 € (162.919.179,04 € mandatés sur 2011 et 3.010.271,00 € sur l'exercice 2012) alors que celle enregistrée en 2012 tenant compte d'un volume global de charges à payer évalué à 4.043.140 € **s'établit, en l'état actuel, à 174.296.411 €, soit une évolution entre les deux exercices de 5,04 %.**

La véritable évolution de la CFE au titre de l'exercice 2012 ne ressortira que de l'arrêté des comptes du Réseau TBC, qui donnera lieu à la présentation d'un rapport distinct puisque les recettes tarifaires du réseau doivent être prises en compte avec les régularisations à opérer sur 2013.

- **des dépenses courantes de fonctionnement (autres que celles déjà individualisées)**, qui regroupent toutes les autres dépenses courantes non déjà citées, hors les dépenses exceptionnelles, fonds de concours et subventions et frais financiers, s'élèvent à **160.625.741,99 €** (pour 146.901.014,19 € en 2011) et évoluent, **en première lecture, globalement de 9,34 %.**

2 Source : rapport sur la dépense publique et son évolution. Projet de loi de finances pour 2013 (page 47).

3 Source : base de données ACUF comptes consolidés 2012.

Cependant, en retirant les **dépenses à comptabilité de stock** enregistrées au **budget annexe Caveaux et aux budgets annexes ZAC et Lotissements** (9.315.645,12 € pour 5.610.440,86 € en 2011), dépenses qui fluctuent d'un exercice à l'autre en fonction des travaux d'aménagement décidés, **ce poste se trouve ramené, en 2012, à 151.310.096,87 €** pour 141.290.573,33 € en 2011, **soit une évolution de 7,09 %**.

**Les principales évolutions se situent en 2012 sur le Budget Principal et les Budgets Annexes Déchets Ménagers et Transports**, budgets qui ont enregistré sur cet exercice des dépenses qui peuvent être considérées comme ayant un caractère exceptionnel même si pour des raisons de respect d'imputation budgétaire, elles sont enregistrées dans les dépenses courantes :

Ainsi, au **Budget Principal**, les dépenses de fonctionnement non individualisées s'élèvent à **82.491.182,97 €** pour 77.383.703,54 € en 2011, **soit une augmentation de 6,60 %** (+5.047.679,43 €).

Cette augmentation provient pour l'essentiel de :

- la prime d'assurance du Pont Jacques Chaban-Delmas (2.211.026,75 €) (représentant pratiquement 44 % de l'augmentation observée) ;
- la hausse de la contribution versée au fermier, pour l'évacuation des eaux pluviales, qui passe de 18.633.256,41 € en 2011 à 19.621.898,33 € en 2012 ;
- les honoraires versés dans le domaine de l'eau potable, à hauteur de 787.733,54 €.

**Après neutralisation de ces trois postes de dépenses, l'augmentation des autres charges de fonctionnement du budget Principal n'est plus que de 1.060.277,22 €, soit +1,37 %**. Elles concernent les hausses de contributions au SYSDAU, à Arc-en-Rêve, à l'A'Urba et aux associations intervenant dans le domaine du logement.

**Ainsi, en ne tenant pas compte ces dépenses, les autres charges de fonctionnement s'établissent à 77.207.327,33 €** en 2012 et **diminuent de - 0,23 %** (-176.376,21 €) **par rapport à 2011, témoignant d'une grande maîtrise de leurs moyens par les services communautaires.**

Au **Budget Annexe « Déchets Ménagers »**, les crédits (chapitres 011+65) s'élèvent à **45.990.289,06 €** pour 43.910.392,59 € en 2011, **soit une hausse de 4,74 %** (+2.079.896,47 €) résultant pour l'essentiel d'une hausse des charges facturées par le Budget Principal à ce Budget Annexe (+906.551,28 €) et de l'augmentation des contrats de prestation de services pour la valorisation des déchets (29.822.564,31 € en 2012, soit +781.510,88 €) en raison de la hausse de TVA (5,5 % à 7 %), de la révision de l'indice des prix et de la TGAP.

Au **Budget Annexe Transports**, les charges courantes de gestion, (hors la contribution forfaitaire d'exploitation) s'élèvent 14.224.712,19 € pour 10.856.001,36 € en 2011, soit une majoration de 3.368.710,83 € (+31,03 %). Cette majoration provient pour l'essentiel :

- de l'augmentation des charges facturées par le Budget Principal à ce Budget Annexe (+906.551,28 €) ;
- de la comptabilisation des variations de stocks de pièces de rechange dans le cadre du contrat de DSP (+687.146,07 €), la dernière mise à jour étant intervenue en 2010 ;
- de l'augmentation des honoraires versés (426.594,37 € pour 29.669,24 € en 2011, soit +396.925,13 €) ;
- de l'augmentation des restitutions de versement Transports (622.568,84 € pour 403.924,40 € en 2011, soit +218.644,44 €) ;
- des dépenses de maintenance du système d'alimentation par le sol (APS) qui s'élèvent en 2012 à 1.011.506,23 € pour 868.232,49 € en 2011, soit +143.273,74 € ;
- de la régularisation de sommes dues au précédent délégataire VEOLIA (463.252,48 €) ;
- d'une évolution des dépenses de transports scolaires de +109.988,41 €.

#### 4) L'exécution des dépenses d'investissement

- Les dépenses d'équipement, en tenant compte des fonds de concours et subventions d'équipement versés se sont élevées, en 2012, à **435.740.714,67 €** pour 371.054.583,99 € en 2011, soit **1.784.807.372,84 € au global depuis 2008**.
- **Hors les dépenses mandatées pour la réalisation du Tramway** sur le budget annexe Transports, soit 90.462.343,76 €, **les investissements ont atteint, en 2012, 345.278.370,91 €** (pour 341.988.571,33 € en 2011), dont 271.013.817,63 € d'investissements directs et 74.264.553,28 € de subventions d'équipement et de fonds de concours.

**Hors les investissements Tramway au budget annexe Transports, 2012 constitue en volume de mandatement, le meilleur millésime atteint depuis 2008 et même depuis 2001.**

Année	Montant
<b>2012</b>	<b>345 278 370,91</b>
2011	341 988 571,33
2010	303 990 243,32
2009	277 417 450,80
2008	267 816 355,81

Au niveau du **Budget Général**, il est intéressant de noter que **hors Tramway**, les **crédits d'investissements directs mandatés** (c'est-à-dire hors fonds de concours) ont encore dépassé les 270 M€ avec **271.013.817,63 €** pour 293.449.398,43 € en 2011.

Sur le **seul Budget Principal**, les **crédits d'investissements directs et indirects** (Fonds de concours et subventions d'équipement compris) **mandatés, ont atteint 285.828.468,94 €** (pour 264.085.660,59 € en 2011), pour un montant inscrit au budget primitif 2012 de 301.189.997 €. Les seuls crédits d'investissement directs (reports compris) réalisés représentent pour leur part 211.563.915,69 € pour une inscription au budget primitif d'une valeur de 239.456.751 €.

**Les crédits mandatés dans les cinq principaux domaines d'intervention** : Transports, Voirie, Assainissement EU/EP/Préservation du milieu naturel, Urbanisme, Habitat et Politique de la Ville, Développement économique représentent en 2012, **398.287.742,77 €** dans le total des investissements réalisés (435.740.714,67 €), **soit 91,40 %**.

	2012	2011	2010	2009	2008	% variation 12/11	% variation 11/10	% dans total 2012
Transports	140 467 279,83	61 233 924,51	16 968 167,00	35 639 128,30	114 807 880,22	129,39%	260,88%	32,24%
Voirie	130 347 802,62	123 933 750,65	131 267 489,14	97 953 880,44	114 379 529,79	5,18%	-5,59%	29,91%
Asst EU/EP	57 715 971,35	73 966 785,93	64 067 487,30	30 990 374,81	28 583 588,81	-21,97%	15,45%	13,25%
Urb/Pol. Ville/habitat	62 463 317,52	67 760 706,57	49 127 665,27	56 822 695,49	54 365 265,93	-7,82%	37,93%	14,33%
Dévelop° économique	7 293 371,45	6 223 024,62	11 550 078,85	8 282 952,16	7 170 055,01	17,20%	-46,12%	1,67%
<b>Total 5 rubriques</b>	<b>398 287 742,77</b>	<b>333 118 192,28</b>	<b>272 980 887,56</b>	<b>229 689 031,20</b>	<b>319 306 319,76</b>	<b>19,56%</b>	<b>22,03%</b>	<b>91,40%</b>
<b>Total Général</b>	<b>435 740 714,67</b>	<b>371 054 583,99</b>	<b>315 268 649,31</b>	<b>302 640 471,45</b>	<b>360 102 953,42</b>	<b>17,43%</b>	<b>17,69%</b>	

Au vu du tableau de synthèse ci-dessus, il ressort que la comparaison s'avère difficile à faire, d'un exercice à l'autre, sur certaines rubriques, comme, par exemple, celle des Transports sensiblement impactée par la réalisation du Tramway où les paiements de la deuxième phase ont battu leur plein et atteint un très haut niveau sur les exercices 2006, 2007 et 2008, pour chuter en 2009 et 2010 dans l'attente du démarrage des travaux de la 3<sup>ème</sup> phase. En 2012, les paiements de la 3<sup>ème</sup> phase ont démarré avec, dans le même temps, la montée en puissance des versements de la CUB au titre de sa participation au financement de la LGV SEA (14.398.165,82 € en 2011 et 37.426.069,90 € en 2012), ce qui impacte, de nouveau, immédiatement, le domaine des Transports.

A ce titre, il convient de noter **la forte montée en puissance des fonds de concours et subventions d'équipement versées qui se sont élevés à 74.264.553,28 € pour 48.539.172,90 € en 2011**. Cette montée en puissance se traduit par une rigidification des dépenses d'investissement dans la mesure où ils donnent souvent lieu à des appels de fonds automatiques.

Les **dépenses d'Assainissement EU/EP** (57.715.971,35 € pour 73.966.785,93 € en 2011) sont en retrait par rapport à 2011 et 2010 en raison de l'achèvement de travaux très importants de mise aux normes de stations d'épuration avec essentiellement l'extension de la station Clos de Hilde à Bègles et surtout de la restructuration/extension (y compris le bassin tampon) de la station d'épuration Louis Fargues à Bordeaux.

Au niveau du domaine de la **Voirie** (130.347.802,62 € en 2012 pour 123.933.750,65 € en 2011), les dépenses sont notamment influencées par le chantier du Pont Chaban Delmas (48,6 M€ en 2012 pour 53,4 M€ en 2011) et les travaux préparatoires à la réalisation de la 3<sup>ème</sup> phase. Ce domaine qui était redevenu depuis 2009, le premier domaine d'intervention de la CUB, cède la place en 2012 au Domaine des Transports.

Avec 62.463.317,52 € de crédits consommés en 2012, les crédits mandatés en faveur du domaine **Aménagement Urbain / Habitat, Politique de la Ville et Réserves foncières** demeurent d'un bon niveau (67.760.706,57 € en 2011 et 49.127.665,27 € en 2010). Ce domaine conserve sa troisième place dans les investissements mandatés devant l'Assainissement EU/EP.

A noter que depuis 2008, la CUB a mandaté **290.539.650,78 €** dans le domaine Aménagement Urbain/Habitat, Politique de la Ville et Réserves foncières.

Ne sont pas comprises dans ces montants, par exemple, les dépenses d'acquisition et d'aménagement réalisées aux budgets annexes des ZAC (ZAC du Tasta et ZAC des Quais) imputées en section de fonctionnement sous forme d'achats stockés pour un total de 8.726.459,12 €, dépenses « assimilables » à des travaux d'investissement.

Les crédits consommés dans le domaine **du Développement Économique** (7.293.371,45 € pour 6.223.024,62 € en 2011) progressent en net de **1.070.346,83 € (+17,20 %)** du fait des dépenses de fonds de concours et subventions d'équipement réalisées dans l'exercice (+ 2.393.757,94 €).

**Enfin, sur les douze dernières années (2001 à 2012), notre Établissement a mandaté pour 4.330.849.435,77 € d'investissements tous budgets confondus, soit 360.904.119,65 € en moyenne sur la période avec notamment les deux premières phases de tramway.**

- **Si le taux de mandatement des crédits (60,93 %)** atteint en 2012 s'améliore par rapport à ceux obtenus les années précédentes, la CUB doit encore améliorer ses prévisions, notamment par la mise en place d'autorisations de programme.

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Investissements directs	60,89 %	56,37 %	52,36 %	50,44 %	56,99 %	68,34 %	59,71 %	45,89 %
Investissements indirects	61,12 %	38,99 %	35,86 %	32,19 %	42,18 %	24,76 %	33,59 %	44,07 %
<b>Total Investissements</b>	<b>60,93 %</b>	53,27 %	49,96 %	48,25 %	55,19 %	64,03 %	57,45 %	45,72 %
Total Investissements (hors BA Tramway)	57,51 %	54,67 %	52,65 %	48,55 %	50,75 %	53,65 %	47,28 %	43,64 %

Les crédits sont, par ailleurs, mandatés et engagés à hauteur de 88,82 % pour 85,23 % en 2011. Ainsi, **11,18 % des crédits n'ont pas été utilisés au cours de l'exercice 2012 par rapport aux prévisions.**

## 5) La dette communautaire

- Pour le financement des investissements, **la CUB a mobilisé, en 2012, 65.000.000 € d'emprunts affectés au Budget Principal contre 15.000.000 € en 2011**, traduisant un nouveau cycle d'endettement.
- **L'encours de dette (540.125.050,44 €)** au 31/12/2012, progresse de **10,59 %** par rapport à celui constaté au 31.12.2011 (488.409.740,33 €) avec la prise en compte des nouveaux emprunts mobilisés en 2012 et de la dette relative au **BEA de l'immeuble Laure Gatet**.
- **L'annuité de la dette (61.857.818,28 €)** évolue de **0,98 %** par rapport à celle acquittée en 2011 (**61.259.170,94 €**), mais elle se situe toujours en dessous de l'annuité prévisionnelle de référence de **66.634.772 € inscrite** à l'état de la dette 2012.
- Les **frais financiers** acquittés (13,31 M€) augmentent de 2,01 % par rapport à ceux mandatés en 2011 (13,0 M€).
- Le **ratio de capacité dynamique de désendettement**, après des corrections apportées à l'autofinancement brut, pour ne pas tenir compte des produits de cessions, **ressort globalement à 1,64 année au niveau du budget général (pour 1,39 année en 2011)**.

En simulant l'impact des **restes à réaliser d'emprunts** subsistant au compte administratif 2012, soit **39.362.610,32 €** (particulièrement faible par rapport aux années passées et plus particulièrement à 2011 : 106.565.941,09 €), représentant une annuité potentielle de 3,665 M€, sur la base d'une durée de remboursement de 15 ans au taux de 4,50 %<sup>4</sup> et en prenant en compte l'annuité prévisionnelle de référence qui aurait du normalement être acquittée sans économies d'intérêts en 2012, **le ratio global de capacité dynamique de désendettement simulé passerait, en 2012 de 1,64 année à 1,80 année.**

A titre indicatif, **sur le budget principal**, qui est le budget appelé à être soumis à des tensions financières dans les années à venir, ce ratio passe de **1,40 année à 1,55 année**, de 0,89 année à **1,21 année au budget Assainissement**, de 2,54 années à **2,62 années au Budget Annexe Transports** et de 1,80 année à **1,92 année au Budget Annexe Réseau de Chaleur**.

## 6) Les ratios de gestion

- A données comparables et hors produits de cession, le taux d'**épargne brute et nette 2012 reculent sensiblement par rapport aux exercices 2011 et 2010**. Il est de même en neutralisant, en sus, les produits et charges des budgets à comptabilité de stock qui peuvent varier sensiblement d'un exercice à l'autre tant au niveau des dépenses que des produits comptabilisés.

<b>En % des recettes de fonctionnement consolidée hors cpte 775*</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Epargne de gestion <b>hors</b> compte 775	<b>34,88 %</b>	38,02 %	36,77 %
Epargne de gestion <b>hors</b> compte 775 et dépenses et produits des BA à comptabilité de stock	<b>35,80 %</b>	37,82 %	36,45 %
Epargne brute <b>hors</b> compte 775	<b>33,52 %</b>	36,66 %	35,21 %
Epargne brute <b>hors</b> compte 775 et dépenses et produits des BA à comptabilité de stock	<b>34,44 %</b>	36,44 %	34,87 %
Epargne nette <b>hors</b> compte 775	<b>28,57 %</b>	31,63 %	29,84 %
Epargne nette <b>hors</b> compte 775 et dépenses et produits des BA à comptabilité de stock	<b>29,49 %</b>	31,35 %	29,46 %

\* Comptes 775 = Produits de cession

4 Taux moyen propose par les établissements bancaires en 2012.

- Un ratio fond de roulement final/sur charges courantes + annuité de la dette qui ressort, fin 2012, à 198 jours pour 217 jours fin 2011.
- des **restes à réaliser de dépenses d'investissement continuent de diminuer avec 208.857.980,43 €** en 2012 dont 162.546.977,79 € sur les comptes 20, 21 et 23 et 36.942.706,65 € sur le compte 204 « Subventions d'équipement versées » (pour 228.464.880,51 € fin 2011). Avec 199.489.684,44 € sur les comptes 20, 204, 21 et 23, **c'est le niveau le plus bas de reports d'investissement atteint depuis 2001.**

En parallèle, les **restes à réaliser de recettes sont également très faibles (65.397.978,87 € fin 2012** pour 117.685.794,00 € fin 2011). Ils sont composés à 60,19 % d'emprunts (39.362.610,32 € pour 106.565.941,09 € fin 2011), qui seront reportés au budget supplémentaire 2013.

\*  
\*   \*

Comme exposé dans cette synthèse introductive, l'analyse du Compte Administratif 2012 montre qu'à l'issue de la deuxième année de pleine application de la réforme de la fiscalité locale, notre Etablissement dispose d'**indicateurs financiers encore satisfaisants** après la réalisation, sur les douze dernières années (2001 à 2012), de **4.330.849.435,77 € d'investissements, soit 360.904.119,65 € en moyenne** sur la période avec notamment la réalisation des deux premières phases de tramway.

**Ces indicateurs sont, cependant encore loin de refléter la totalité des engagements souscrits par notre Établissement**, dans la mesure où il y a toujours un décalage entre les réalisations sur le terrain et leur traduction dans les comptes, comme le montre nos taux de consommation.

Il est évident que ce Compte Administratif enregistre à la fois des éléments positifs mais aussi d'autres qui le sont moins et qui confirment certaines tendances qui commençaient à se dessiner dans les comptes des années 2010 et 2011.

**Au rang des éléments positifs, on peut notamment relever :**

- Le niveau des **investissements** qui, avec **435,7 M€** mandatés, constituent **le niveau le plus élevé depuis 2001, juste derrière l'année 2007 (475 M€)**. Globalement, en cumulé, c'est un montant de **1.784.807.372,84 €** qui, **tous budgets confondus, a été mandaté depuis 2008 ;**
- **Hors investissements sur le Budget annexe Transports pour le Tramway**, c'est, avec **345,3 M€**, aussi le meilleur millésime atteint depuis 2001. **Meilleur résultat également enregistré sur le seul Budget Principal avec 285,9 M€ en 2012 ;**
- **Le pourcentage de réalisation des crédits d'investissement** est également, en nette progression en 2012 (**61 %**) en **gagnant plus de 7 points** par rapport au taux de réalisation 2011 (53,27 %) ;
- Dans le même temps, les **restes à réaliser de dépenses d'investissement continuent de se contracter** avec un **effet immédiat sur les restes à réaliser de recettes qui sont les plus faibles jamais enregistrés**. Ils se situent **en dessous de 60 M€** et sont composés de seulement **39,4 M€** de restes à réaliser d'emprunts ;
- **Au final, toutes sections confondues, l'excédent global net disponible s'établit à 80.901.203,98 €, en nette diminution par rapport aux deux derniers exercices** (92.505.672,65 € en 2011 et 122.682.101,51 € en 2010), dont **23.230.837,48 €** sur la section d'investissement (concentrés à 100 % sur les Budgets Annexes et **57.670.366,50 €** sur la section de fonctionnement concentrés pour l'essentiel, au **Budget Principal** (90 % : 52.071.090,89 €) ;

- **Un excédent net de 52.071.090,89 € au Budget Principal qui diminue de 6,29 % (-3.492.894,44 €) par rapport à celui dégagé au 31 décembre 2011 (55.563.985,33 €).** Cet excédent du Budget Principal pourra être utilisé au Budget Supplémentaire 2013 pour financer, le cas échéant, des dépenses nouvelles non prévues au Budget et surtout atténuer les prévisions d'emprunts à réaliser encore importantes pour préserver nos capacités futures d'investissement dans le cadre du nouveau PPI 2013-2018 adopté par le Conseil du 26 avril 2013.

**Au rang des éléments méritant attention figurent notamment :**

- La progression des dépenses de fonctionnement et notamment de celles afférentes aux Transports et au Personnel même si toutes les explications sont apportées dans le présent rapport sur les motifs de ces évolutions, qui sont davantage le fruit de charges subies.
- **Les charges de fonctionnement courantes** qui, en première lecture, apparaissent également dynamiques mais qui, en fait, enregistrent des dépenses nouvelles parfois importantes dont certaines seront, d'ailleurs, étalées sur 10 ans comme la prime d'assurance du pont Jacques Chaban-Delmas. **Une fois neutralisées les quelques dépenses concernées, l'évolution, par exemple, sur le Budget Principal, se trouve ramenée à -0,23 %, ce qui témoigne, comme les années précédentes, des efforts faits par les services pour contenir l'évolution des moyens dont ils ont la maîtrise.**
- **La progression (près de 11 %) de l'encours de la dette qui, après avoir diminué pendant plusieurs années, se trouve désormais orienté à la hausse.**
- **Le niveau et le taux d'autofinancement même s'ils restent encore convenables, orientés également à la baisse à fin 2012.**
- **Le ratio de capacité dynamique de désendettement qui tout en restant très correct repart à la hausse, et pour le Budget annexe Transports approche les 3 années.**
- **La confirmation de la plus grande dépendance de la CUB vis-à-vis des dotations de l'Etat où dans l'ensemble Fiscalité/Dotations (54,01 %).**
- **La Dotation de Compensation de la Part Salaires qui a diminué en 2012 de 1,43 % (-1.995.181 €) par rapport à celle de 2011. La baisse au titre de 2013, d'ores et déjà connue, de 1,80 %, soit une nouvelle refaction de - 2.486.003 €, et, en cumulé, - 4.481.184 € pour ces deux seules années. Ce mouvement devrait se poursuivre sur les exercices suivants.**
- **La participation du territoire communautaire sous forme de prélèvement de fiscalité à l'alimentation du FPIC** auquel la CUB et ses communes sont contributrices avec une montée en puissance prévue jusqu'en 2015. En 2012, notre Etablissement s'est vu prélever sur ses ressources une contribution de 667.038 € et ses communes, 611.236 €, soit **1.278.274 €** au global.

**L'ensemble de ces éléments justifie la nouvelle démarche décidée par notre Etablissement en 2012 et poursuivie sur le premier quadrimestre 2013 avec l'adoption par le Conseil de Communauté au mois le 26 avril dernier d'un nouveau PPI 2013-2018 qui, au-delà de la détermination d'enveloppes budgétaires par grands domaines d'intervention, met en place une nouvelle gouvernance budgétaire et décide la mise en œuvre d'outils pour mieux cibler et programmer les investissements tout en assurant une meilleure maîtrise des projets et de l'évolution des dépenses, y compris de fonctionnement, avec la mise en place notamment du Comité de Programmation et d'Engagement.**

Toutes ces actions se poursuivront jusqu'au terme de la présente mandature car il s'agit notamment de lutter durablement contre l'effet de ciseau entre l'évolution des dépenses et des recettes désormais inscrit dans les fondamentaux de la CUB pour maintenir un niveau d'autofinancement suffisant permettant notamment de réaliser les projets sur lesquels la CUB s'est engagée.

Tels peuvent être énoncées les **perspectives** qui attendent la Communauté Urbaine dont le Compte Administratif 2012 fait toutefois encore apparaître qu'en dépit de la crise, **avec un montant (hors résultats antérieurs) de dépenses réelles atteignant plus d'un milliard d'euros** (1.149.512.710,34 €) **et un volume d'investissements mandatés de plus de 435 M€** (435.740.715 € pour 371.054.584 € en 2011) avec près de 286 M€ sur le seul Budget Principal, elle a pu, une fois de plus, **jouer son rôle contracyclique en demeurant, au cours de l'exercice, un acteur économique de tout premier plan au service du développement local et du soutien de l'emploi, tout en assurant son rôle de redistribution.**

## COMPTE ADMINISTRATIF 2012

La présentation du compte administratif constitue toujours un moment important dans le cycle budgétaire d'une collectivité.

Contrairement au budget primitif, au budget supplémentaire, aux décisions modificatives, **le compte administratif est**, en effet, **un document à caractère définitif** faisant le relevé exhaustif des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice comptable.

Ce document permet notamment de :

- comparer les réalisations de crédits aux prévisions ;
- dégager les résultats de clôture de l'exercice et déterminer les restes à réaliser ;
- tirer des enseignements pour les exercices futurs à partir de l'analyse des écarts et du comportement des principaux indicateurs financiers de la collectivité.

Comme chaque année, seront donc successivement rappelées les principales caractéristiques des documents prévisionnels votés en 2012 (B.P., B.S. et D.M.) et examinés :

- les grandes masses du compte administratif **en mouvements budgétaires** ;
- les grandes masses du compte administratif **en mouvements réels avec** :
  - \* la structure des dépenses et des recettes d'investissement,
  - \* la structure des dépenses et des recettes de fonctionnement,
  - \* la répartition de l'ensemble des dépenses et des recettes dans le budget général.
- les résultats de clôture détaillés par budget avec la variation observée du résultat global (résultat d'investissement et de fonctionnement, excédent d'actif) ;
- l'épargne brute et l'épargne nette ;
- le service de la dette et autres indicateurs permettant d'apprécier l'évolution des marges de manœuvre ainsi que la santé financière de l'établissement public communautaire ;
- les restes à réaliser ;

## **I - RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES DOCUMENTS PREVISIONNELS VOTES EN 2012 :**

### **1.1 Le budget primitif :**

Voté le 16 décembre 2011, par nature avec présentation fonctionnelle pour le budget principal et par chapitre avec possibilité d'ouvrir, en section d'investissement, des opérations constituant des chapitres, mais aussi avec le choix du régime de droit commun pour la constitution de provisions pour risques, c'est-à-dire de provisions semi-budgétaires, ce quatrième budget de la mandature se caractérisait par :

- un volume de dépenses en mouvements réels de **1.127.069.12 € dépassant pour la huitième année consécutive, le milliard d'euros** et par un **volume de recettes à 1.127.690.120 €** soit un budget en suréquilibre de 621.000 €. Cet excédent prévisionnel de 621.000 € se situait, en section d'investissement, à raison de 587.000 € au budget annexe Réseau de Chaleur et 34.000 € au budget annexe des Restaurants Administratifs. Il résultait pour partie de dotations aux amortissements devant être obligatoirement constatées sans trouver d'utilisation immédiate en dépenses ;
- une prévision **d'investissement** de nouveau très ambitieuse où la Communauté alliait, poursuite de grands projets et travaux et réalisation d'équipements de proximité, avec un **programme d'équipement** atteignant **421.774.051 €** pour 408.045.561 € en 2011, soit +3,4 %. Ce programme d'équipement annuel s'insérait dans un programme prévisionnel quinquennal d'investissement 2012-2016, également volontariste, de **2.217.564.079 €** (en hausse de 150.782.006 € par rapport au PPI 2011-2015 qui s'élevait à 2.066.782.073 €), dans lequel la part du Budget Annexe Transports affectée au TCSP (y compris déviations de réseaux HT...) dans le total de ce PPI s'élevait à 655.102.173 €, soit 29,54 % du global et à 70.657.239 € dans le programme d'équipement 2012, soit 16,75 % du global ;
- un **recours maîtrisé à l'emprunt** avec une estimation globale de 736.804.397 € d'emprunt induite par le PPI, soit une prévision, en moyenne annuelle, de 147.360.879 € et un volume d'emprunt de 108.247.000 € ressortant du projet de programme d'équipement 2012, financé, en prévision, à 26 % par l'emprunt et à 74 % sur autres ressources ;
- **une poursuite du désendettement de l'Etablissement avec un encours de dette** qui s'établissait au 1<sup>er</sup> janvier 2012 à 488.387.093 € pour 521.759.489 € au 1<sup>er</sup> janvier 2011, soit une réduction entre les deux exercices de 33.372.396 € (-6,40 %). Cet encours était de 622.748.532 € au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- **un maintien de l'effort du remboursement de la dette communautaire avec une annuité prévisionnelle de la dette**, composée à **72 %** de capital (48.320.184 €) et à **28 %** d'intérêts (18.956.837 €) qui compte tenu du capital à amortir et des intérêts prévisionnels à acquitter, s'élevait pour 2012 à 67.277.021 € (pour 67.770.752 € en 2011). L'annuité prévisionnelle 2012 était en légère diminution de 0,73 % avec un ratio d'endettement (annuité de la dette/produits de fonctionnement) s'établissant à 7,20 % en 2012 pour 7,40 % en 2011 (BP+DM fiscale);
- des **intérêts de la dette** qui diminuaient de **3,96 %** et représentaient **2,03 %** des recettes de fonctionnement pour 2,16 % en 2011 (BP+DM Fiscales) ;
- des prévisions de **dépenses de fonctionnement** (649.537.966 €) qui, tous budgets confondus, intérêts, personnel et contribution forfaitaire d'exploitation du Réseau TBC compris, évoluaient, en mouvement réels, de 2,36 %, progression ramenée à 1,57 % après neutralisation de deux postes nouveaux en 2012 (Provisions Transports et prélèvement au titre du FPIC), ce qui montrait les efforts consentis par la CUB pour maîtriser, dans la durée, l'évolution de ses charges de fonctionnement. Quant aux recettes de **fonctionnement**, elles évoluaient, pour leur part, globalement, de 2,00 % ;

- **des dépenses de personnel** (122.981.164 €) (chapitre 012) qui représentaient, en comptes agrégés, 13,17 % des recettes globales de fonctionnement et en déduisant l'impact sur la masse salariale de la reprise des agents du privé de la Régie Abattoir et de la participation à la couverture santé complémentaire qui était une mesure nouvelle, évoluaient, en 2012, de 2,84 % par rapport au budget primitif 2011 et sa DM fiscale (+4,18 % par rapport au budget primitif 2010 (avec sa DM fiscale).
- une **contribution financière au Service Départemental d'Incendie et de Secours** (SDIS) fixée par son Conseil d'Administration du 14 octobre 2011 à **56.270.267 €** et dont l'évolution, encadrée par la loi, suivait la variation de l'indice des prix à la consommation enregistré entre les mois de juin 2011 et juin 2010, soit 2,173 %, arrondi à 2,12 %.
- **des dépenses de fonctionnement courante** (139.315.877 €) qui, hors intérêts, personnel, contribution forfaitaire d'exploitation au Réseau TBC, contribution au SDIS, reversements liés au régime de TPU, rémunération versée au fermier pour l'entretien des équipements d'eaux pluviales progressaient, à périmètre comparable, faiblement (+1,07 %), par rapport à la prévision du Budget Primitif 2011 ajustée en DM fiscales n°3 et 8 et en tout de manière inférieure à l'inflation prévisionnelle pour 2012.
- Au titre des produits de fonctionnement prévisionnels, le budget 2012 a été bâti sur la base de :
  - une **dotation de solidarité communautaire (DSC)** dont l'enveloppe globale (34.184.391€) et la part revenant à chaque commune étaient maintenues au niveau servi en 2011, pour la 2<sup>ème</sup> année, dans l'attente d'une connaissance plus précise du nouveau dispositif de péréquation horizontale applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
  - une prévision de **produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** 2012 (75.420.000 €) qui, dans l'attente de connaître l'évolution des bases de cette taxe et à taux inchangés, augmentait de 2,80 % par rapport à la prévision initiale 2011 ajustée en DM fiscale n°3 (73.366.128 €) ;
  - un produit du **Versement Transport** qui, au taux maximum de 2 %, permettait à notre Etablissement de tabler, pour 2012, sur un produit de 146.000.000 € en augmentation de 2,82 % ;
  - des **concours financiers et compensations fiscales** (« variables d'ajustement ») dont le taux de minoration, pour la dotation de compensation de la DGF était attendu à hauteur de -1,60 % et pour les autres dotations, autour de -14,50 % avec par ailleurs une DGF dont la Dotation d'Intercommunalité était supposée gelée à son niveau atteint en 2011, hors effet population, ce qui engendrait une perte de ressources attendue autour de 3,9 M€ par rapport à 2011 ;
  - un **produit fiscal prévisionnel attendu de la fiscalité économique** (CET, IFER et Tascom) et de la fiscalité Ménages (TH, TFPNB, Taxes additionnelles) qui était évalué à 261,8 M€ pour 248,3 M€ en 2011, soit en évolution de 5,42 %, s'expliquant par l'évolution espérée des bases de la CFE autour de 10,42 % ;
  - 2011 correspondait, en outre, à la **douzième et dernière année d'unification** des taux communaux de CFE (auparavant de TP) (taux unifiés sur 12 ans). 2012, allait donc voir l'aboutissement d'une décision prise le 13 juillet 2000 pour un taux unique, non pas de TP qui n'existe plus, mais de CFE sur l'ensemble du territoire communautaire ;
  - le projet de Budget Primitif 2012 était, enfin, élaboré sur la base d'une hypothèse de maintien du taux de CFE fixé en avril 2010 à 26,23 % pour aboutir à un taux de référence de 34,91 %, après ajout des taux de TP départementaux et régionaux et l'application de coefficients multiplicateurs (frais de gestion et abattement 16 %) fixés par la loi.

Il en résultait au final :

- un **autofinancement** (épargne brute) en **légère baisse** mais qui, demeurait encore satisfaisant avec **30,46 %** des recettes de fonctionnement pour 30,70 % au budget primitif 2011 + sa DM fiscale ;
- **une épargne nette** représentant **25,28 %** des recettes de fonctionnement contre **25,45 %** au budget primitif 2011 + ses DM fiscales.

### **1-2 Les décisions modificatives :**

L'année **2012** a donné lieu à l'**adoption de quinze décisions modificatives**, (la DM n° 6 étant constituée par le BS) pour essentiellement procéder, en cours d'exercice, à divers ajustements, recalages et inscriptions nouvelles, sachant que les ajustements du produit fiscal et des dotations ont été opérés dans le cadre de la « DM Fiscale n° 4 » adoptée par le Conseil de Communauté du 13 avril 2012, cinq DM ayant été dédiées, en cours d'exercice, pour plus de réactivité, à des sujets particuliers (complexe de la viande, éclairage public...).

### **1-3 Le budget supplémentaire :**

Comme chaque année, ce document s'est distingué par des opérations d'ajustement, de virement et des inscriptions nouvelles au regard de l'utilisation des crédits ou de nouveaux engagements pris par le Conseil de Communauté.

A l'instar des années précédentes, le budget supplémentaire était additionnel au budget primitif. **Hors restes à réaliser, reports et mouvements d'ordre, les seules propositions nouvelles de dépenses s'élevaient, en mouvements réels, à 94.476.356,01 € dont 73.822.663,20 € en investissement et 20.653.692,81 € en fonctionnement.**

Les inscriptions nouvelles et redéploiements de crédits proposés, étaient majoritairement tournés vers la poursuite de l'équipement des communes notamment au travers d'inscriptions de crédits pour la mise en œuvre des Contrats de Co-Développement et l'amélioration du cadre de vie des habitants à travers les différentes politiques communautaires (Transports, Logement, Aménagement Urbain, Aménagement numérique, Développement durable, Développement économique).

Ainsi, à titre d'exemple, pouvaient notamment être relevés en section d'investissement :

➤ Au Budget Principal :

- **14.720.000 €** pour atténuer les prévisions d'emprunts au Budget Principal.
- **13.789.734,35 €** d'abondement des crédits d'acquisition dont notamment **11.500.000 € pour les réserves foncières et 1.657.250 €** pour financer partiellement l'acquisition du **Site Iveco** à Bordeaux en vue d'y implanter la CGEP n°8, le solde de l'acquisition étant financé par virement de crédits.
- **1.300.000 €** et **1.285.962 €** de compléments de crédits pour financer d'une part la participation 2012 (**36.226.709 €**) à l'opération **LGV Tours-Bordeaux** et d'autre part, à l'opération de **suppression du Bouchon Ferroviaire de Bordeaux-Nord** (1ère Phase).
- **210.000 €** pour des études et travaux supplémentaires au titre de la création d'un **passage souterrain pour piétons à la Benaugé** (Suppression du Bouchon ferroviaire de Bordeaux).
- **6.884.387,50 €** d'avances et subvention d'équipement à diverses opérations d'aménagement dont **4.300.000 €** pour la «**ZAC des Quais**», **800.000 €** pour la **ZAC du Tasta** et **1.784.387,50 €** pour l'**opération Bioparc**.

- **1.627.228,94 €** et **920.000 €** de crédits pour la poursuite respectivement de l'aménagement de la **ZAC Quartier Mairie à Bègles** et de la **ZAC Centre Ville de Pessac**.
- **265.000 €** pour l'acquisition via l'UGAP de **véhicules électriques nouvelle génération**.
- **60.000 €** pour le versement à RFF et Gares et Connexions d'un 1er acompte sur la participation de la CUB (400.000 €) au financement des **études d'avant-projet liées à la restructuration de la gare Saint-Jean**.
- **150.000 €** de crédits d'études complémentaires pour « **l'opération 50.000 logements nouveaux autour des axes de transports** ».
- **500.000 €** de crédits pour les **études relatives à l'opération « 55.000 hectares pour la Nature »** afin notamment d'assurer le règlement des primes afférentes à la procédure de dialogue compétitif.
- **278.000 €** de crédits pour les études menées dans le cadre de la recherche de **nouvelles ressources d'eau potable**.
- **88.700 €** pour acquitter à RFF un 1er acompte sur la participation financière (1.258.000 €) de la CUB au **programme expérimental (phase 2) de résorption de points noirs en matière de bruit ferroviaire**.

➤ Aux Budgets annexes :

- **2.150.000 €** au Budget Annexe « **Transports** », pour compléter les crédits d'acquisition de 10 bus à gabarit réduit et 30 bus hybrides.
- **42.498,13 €** au Budget Annexe « **Abattoir** », pour couvrir le solde du déficit d'exploitation non couvert à fin 2011, une partie ayant été utilisée par anticipation (**900.000 €** à la DM 3 pour financer des premières dépenses de démolition/dépollution).
- **1.839.892,71 €** au Budget Annexe « **Assainissement** », pour compléter les crédits de la **station Clos de Hilde à Bègles** et **660.000 €** pour les travaux de préparation du changement de mode de gestion.
- **19.800 €** au Budget Annexe de la Régie « **Eau Industrielle** », pour acquérir un **analyseur de chlore** pour l'Antenne Sud et réaliser une étude de connexion des plans d'eau et **11.700 €** pour des honoraires d'assistance afin de préparer le renouvellement du contrat d'exploitation de l'usine.

Des ouvertures de crédits en section d'investissement étaient également proposées dans ce document à partir de financements « fléchés » figurant en réserves au CA 2011, dont les plus significatives étaient les suivantes :

- **10.000.000 €** d'annulation complémentaire de **restes à réaliser d'emprunts** effectuée sur **utilisation d'une partie des réserves fléchées**. Ces **10 M€** s'ajoutaient à l'annulation de **prévisions d'emprunts proposée à hauteur de 14,75 M€** sur affectation d'une part d'**excédent d'actif du Budget Principal**, la CUB, pour faire suite à une demande du Contrôle de légalité, étant, en effet, dans l'obligation de réduire au BS, de 25,1 M€ ses prévisions d'emprunts pour 2012 dans la mesure où, tous budgets confondus, elle n'avait été en mesure de produire, à titre de justification, en accompagnement de son compte administratif 2011 qu'un montant de lettres et contrat de réservation de crédits auprès de banques de 81,5 M€ pour un total de prévisions d'emprunt reportées sur 2012 de 106,6 M€.
- **9.819.305 €** d'affectation en dépenses des crédits versés par l'Etat en décembre 2011 au titre de la **délégation des Aides à la Pierre**.

- **2.810.261 €** de **surplus de TLE 2011** affecté notamment au **Fonds de Proximité** (2.136.861 €).
- **2.602.600 €** pour acquérir l'immeuble situé 13-15, rue Thiac à Bordeaux.
- **2.583.200 €** de crédits dont 2.033.200 € en faveur de la **SPL FM3** pour des études et interventions liées à « **l'opération 50.000 logements** ».
- **7.800.000 €** pour des travaux de **déviations de réseaux EU et EP liés à la 3<sup>ème</sup> phase du TCSP**.
- **16.400.000 €** de complément de crédits Transports dont 11,9M€ pour assurer le paiement d'acomptes sur **les rames de la 3<sup>ème</sup> phase**.

En section de fonctionnement pouvaient notamment être relevées les ouvertures nouvelles suivantes :

- **1.405.000 €** de crédits en faveur des Ressources Humaines pour l'augmentation du nombre des **saisonniers sur la période d'été** et la **création de 8 postes d'agents techniques** à la Direction de la Collecte, 945.000 € pour la **revalorisation du régime indemnitaire des Catégories C**, 50.000 € pour abonder la ligne des **apprentis**.
- **1.000.000 €** pour l'actualisation de la **rémunération versée au Fermier pour les eaux pluviales** (19.634.000 € TTC en prévision 2012 actualisée).
- **730.000 €** de crédits pour la **reconstitution des inventaires** du service des eaux pluviales et le paiement de la part de primes aux candidats à la DSP Assainissement imputable au Budget Principal.
- **500.000 €** pour verser, dès 2012, au titulaire du marché d'exploitation du **Pont Jacques Chaban-Delmas**, une avance afin de suivre le chantier et émettre un avis sur les **plans de maintenance et d'exploitation de l'ouvrage**.
- **3.570.859,05 €** en **dépenses imprévues** pour faire face, dans cette limite, à des dépenses de fonctionnement nouvelles susceptibles de survenir d'ici fin 2012.
- **2.273.365 €** de **provision pour risques et charges courantes** à la suite de recours contentieux intentés contre la CUB, l'un portant sur un projet n'ayant pas vu le jour à Bordeaux nord et l'autre sur le paiement d'impôts fonciers contestés pour des parcs de stationnement concédés.
- **500.000 €** de participation financière à BGI pour la mise en œuvre d'actions de **marketing territorial** et du **plan de communication** porté par cet organisme.
- **319.445 €** de **subvention de fonctionnement 2012** et **180.000 €** pour le **projet « Inmédiats »** à **Cap Sciences** au titre de la convention pluriannuelle passée pour la période 2012/2014.
- **730.981,49 €** de subventions diverses dont notamment **180.000 €** de prévision pour aider les **porteurs de projets « Nature »** et **90.000 €** d'aides à **l'achat de vélo à assistance électrique ou de vélo pliant**.

Avec une annulation de 559.740,48 € de prévisions d'emprunts également réalisée au budget annexe Assainissement, **il était proposé dans le cadre du Budget Supplémentaire 2012 de réduire globalement les prévisions d'emprunt de 25.279.740,48 €** en vue de continuer à préserver la capacité d'investissement de notre Établissement dans le temps.

#### **1-4 Exécution 2012 :**

Enfin, au résultat des ajouts et annulations opérés au budget supplémentaire, dans les décisions modificatives et des ultimes recalages effectués lors de la détermination des reports à faire au Compte Administratif, **c'est, au global, une prévision d'emprunts de 110.450.330,77 € (pour 149.499.872,17 € en 2011, 85.632.129,74 € en 2010 et 114.629.883,36 € en 2009) qui a été effacée dans le courant de l'exercice 2012, les restes à réaliser d'emprunts à reporter sur 2013 s'établissant, tous budgets confondus, à 39.362.610,32 € pour 106.565.941,09 € fin 2011, 181.514.313,26 € fin 2010 et 175.753.901 € fin 2009.**

## **II - LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF EN MOUVEMENTS BUDGETAIRES :**

Le budget se présente en dépenses et en recettes d'investissement et de fonctionnement sous la forme « d'opérations réelles » correspondant à des entrées et des sorties de fonds et « d'opérations d'ordre », écritures ne donnant lieu à aucun mouvement financier.

Les opérations d'ordre existant entre les sections d'un budget ou à l'intérieur de celles-ci sont de nature comptable et sont le plus souvent obligatoires. Elles se présentent sous forme d'une double écriture en dépense et en recette, d'un même montant.

Elles peuvent exister également entre les sections du budget principal et de ses budgets annexes et vice versa (avances, subventions d'équipement ou d'exploitation, remboursement d'avance, cessions etc...).

Bien que simples « jeux d'écriture », elles présentent un intérêt réel en termes de gestion. Elles favorisent la transparence et la lisibilité des comptes, la sincérité des résultats et participent à la vérité des coûts.

Par section et tous budgets confondus, les grandes masses se présentent, **en mouvements budgétaires**, en prévisions et réalisations, comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDE</b>
PREVISIONS	1 229 105 850,59	1 231 066 457,76	
<b>Réalisations</b>	<b>915 787 120,73</b>	<b>1 231 199 189,65</b>	<b>315 412 068,92</b>
<i>Taux de réalisation</i>	<i>74,51 %</i>	<i>100,01 %</i>	
<b>Restes à réaliser</b>	<b>25 262 801,05</b>	<b>0,00</b>	<b>-25 262 801,05</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDE</b>
PREVISIONS	1 166 201 328,97	1 298 753 700,70	
<b>Réalisations</b>	<b>859 056 671,01</b>	<b>928 426 333,89</b>	<b>69 369 662,88</b>
<i>Taux de réalisation</i>	<i>73,66 %</i>	<i>71,49 %</i>	
<b>Restes à réaliser</b>	<b>208 857 980,43</b>	<b>65 397 978,87</b>	<b>-143 460 001,56</b>
<b>TOTAL SECTIONS</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDE</b>
PREVISIONS	2 395 307 179,56	2 529 820 158,46	
<b>Réalisations</b>	<b>1 774 843 791,74</b>	<b>2 159 625 523,54</b>	<b>384 781 731,80</b>
<i>Taux de réalisation</i>	<i>A</i> <i>74,10 %</i>	<i>B</i> <i>85,37 %</i>	<i>C</i>
<b>Restes à réaliser</b>	<b>234 120 781,48</b>	<b>65 397 978,87</b>	<b>-168 722 802,61</b>
	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>
<b>Résultat de clôture C=B-A</b>			<b>216 058 929,19</b>

En grandes masses et en réalisés, **les mouvements et opérations d'ordre**, dont le détail figure dans un « Journal des retraitements », s'équilibrent, en dépenses et en recettes, à **527.764.568,31 €**

Dans les prévisions de dépenses de fonctionnement et de recettes d'investissement figure, en outre, le montant du virement prévisionnel de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour un total de **237.790.801,00 €**

**Si l'on déduit ce dernier chiffre des prévisions, le pourcentage global de réalisation atteint passe de 74,10 % à 82,26 % pour les dépenses (pour 80,35 % en 2011) et de 85,37 % à 94,22 % pour les recettes (pour 90,74 % en 2011).**

Détaillées par budget et en mouvements budgétaires, les dépenses et les recettes réalisées ainsi que les « restes à réaliser » peuvent être retracés, en masses, comme suit :

**EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2012  
avec prise en compte des restes à réaliser (EN MOUVEMENTS BUDGETAIRES)**

LIBELLES	REALISES		RESTES A REALISER		Excédent ou déficit d'actif
	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	
<b>Budget Principal (M 14)</b>					
* Déficit reporté	0,00	80 428 910,67			
* Excédent reporté	71 088 645,02	0,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	682 209 865,61	475 161 904,57	0,00	41 055 879,26	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	503 607 312,06	430 824 951,28	9 239 742,63	152 293 997,31	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	178 602 553,55	44 336 953,29			
<b>Excédent de clôture</b>	<b>249 691 198,57</b>				
<b>Déficit de clôture</b>		<b>36 091 957,38</b>			
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>249 691 198,57</b>	<b>-36 091 957,38</b>	<b>-9 239 742,63</b>	<b>-111 238 118,05</b>	<b>93 121 380,51</b>
<b>Budget Déchets ménagers (M 14)</b>					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	694 102,00	10 856 985,85			
* Recettes (Hors excédent reporté)	101 156 511,88	19 651 495,16	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	95 724 384,22	13 830 988,70	980 584,00	4 943 874,85	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	5 432 127,66	5 820 506,46			
<b>Excédent de clôture</b>	<b>6 126 229,66</b>	<b>16 677 492,31</b>			
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>6 126 229,66</b>	<b>16 677 492,31</b>	<b>-980 584,00</b>	<b>-4 943 874,85</b>	<b>16 879 263,12</b>
<b>Restaurants administratifs (Régie) (M 14)</b>					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	0,00	24 825,39			
* Recettes (Hors excédent reporté)	1 978 231,24	113 229,98	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	1 978 231,24	93 814,10	0,00	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice		19 415,88			
<b>Excédent de clôture</b>		<b>44 241,27</b>			
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>		<b>44 241,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 241,27</b>
<b>B.A. Assainissement (M 49)</b>					
* Déficit reporté	0,00	16 988 263,99			
* Excédent reporté	2 499 892,71	0,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	40 583 341,43	70 212 678,90	0,00	13 296 466,31	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	22 266 903,38	67 829 473,29	234 648,48	16 212 511,52	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	18 316 438,05	2 383 205,61			
<b>Excédent de clôture</b>	<b>20 816 330,76</b>				
<b>Déficit de clôture</b>		<b>14 605 058,38</b>			
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>20 816 330,76</b>	<b>-14 605 058,38</b>	<b>-234 648,48</b>	<b>-2 916 045,21</b>	<b>3 060 578,69</b>

LIBELLES	REALISES		RESTES A REALISER		Excédent ou déficit d'actif
	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	
<b>B.A. SPANC (M 49)</b>					
* Déficit reporté	53 788,06	0,00			
* Excédent reporté	0,00	157 926,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	115 566,12	432,03	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	124 122,63	432,03	0,00	0,00	
* Déficit de l'exercice	8 556,51	0,00			
* Excédent de l'exercice					
<b>Excédent de clôture</b>		157 926,00			
<b>Déficit de clôture</b>	<b>62 344,57</b>				
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>-62 344,57</b>	<b>157 926,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 581,43</b>
<b>B.A. Transports (M 43)</b>					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	1 187 823,99	112 449 819,29			
* Recettes (Hors excédent reporté)	304 645 472,28	191 414 468,90	0,00	1 987 408,38	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	271 279 825,40	225 618 490,77	4 655 539,83	34 164 724,63	
* Déficit de l'exercice		34 204 021,87			
* Excédent de l'exercice	33 365 646,88				
<b>Excédent de clôture</b>	<b>34 553 470,87</b>	<b>78 245 797,42</b>			
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>34 553 470,87</b>	<b>78 245 797,42</b>	<b>-4 655 539,83</b>	<b>-32 177 316,25</b>	<b>75 966 412,21</b>
<b>B.A. Parcs Stationnement (M 4)</b>					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	1 042,89	11 316 221,64			
* Recettes (Hors excédent reporté)	0,00	0,00	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	0,10	105 633,80	0,00	0,00	
* Déficit de l'exercice	0,10	105 633,80			
* Excédent de l'exercice					
<b>Excédent de clôture</b>	<b>1 042,79</b>	<b>11 210 587,84</b>			
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>1 042,79</b>	<b>11 210 587,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 211 630,63</b>
<b>B.A. Abattoirs (M 42)</b>					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	24 076,86	8 049 694,07			
* Recettes (Hors excédent reporté)	3 350 660,60	3 591 151,81	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	3 374 737,46	3 292 692,65	0,00	0,00	
* Déficit de l'exercice	24 076,86				
* Excédent de l'exercice		298 459,16			
<b>Excédent de clôture</b>		<b>8 348 153,23</b>			
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>		<b>8 348 153,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 348 153,23</b>

LIBELLES	REALISES		RESTES A REALISER		Excédent ou déficit d'actif
	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	
<b>B.A. Régie Abattoirs (M 42)</b>					
* Déficit reporté	42 451,14	0,00			
* Excédent reporté	0,00	426 857,24			
* Recettes (Hors excédent reporté)	392 397,89	0,00	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	349 946,75	426 857,24	0,00	0,00	
* Déficit de l'exercice		426 857,24			
* Excédent de l'exercice	42 451,14				
<b>Excédent de clôture</b>					
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>B.A. Régie CREMATORIUM (M 4)</b>					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	1 389 077,95	1 842 950,55			
* Recettes (Hors excédent reporté)	998 726,11	100 783,15	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	831 753,79	76 404,15	0,00	17 360,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	166 972,32	24 379,00			
<b>Excédent de clôture</b>	<b>1 556 050,27</b>	<b>1 867 329,55</b>			
<b>Déficit de clôture</b>	-	-	-	-	-
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>1 556 050,27</b>	<b>1 867 329,55</b>	<b>0,00</b>	<b>-17 360,00</b>	<b>3 406 019,82</b>
<b>B.A. S.E.P. F. (M 4)</b>					
* Déficit reporté	15 758,49	0,00			
* Excédent reporté	0,00	30 406,87			
* Recettes (Hors excédent reporté)	151 398,69	0,00	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	135 640,20	0,00	0,00	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	15 758,49				
<b>Excédent de clôture</b>		<b>30 406,87</b>			
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>		<b>30 406,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 406,87</b>
<b>B.A. CAVEAUX (M 4)</b>					
* Déficit reporté	0,00	37 340,74			
* Excédent reporté	0,03	0,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	187 024,73	124 341,49	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	158 985,58	72 236,00	33 895,06	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	28 039,15	52 105,49			
<b>Excédent de clôture</b>	<b>28 039,18</b>	<b>14 764,75</b>			
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>28 039,18</b>	<b>14 764,75</b>	<b>-33 895,06</b>	<b>0,00</b>	<b>8 908,87</b>

LIBELLES	REALISES		RESTES A REALISER		Excédent ou déficit d'actif
	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	
<b>B.A. RESEAU DE CHALEUR (M 4)</b>					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	578 790,85	500 448,24			
* Recettes (Hors excédent reporté)	1 913 555,14	4 361 049,52	0,00	127 997,62	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	132 108,77	4 091 011,25	41 200,00	1 203 988,99	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	1 781 446,37	270 038,27			
<b>Excédent de clôture</b>	<b>2 360 237,22</b>	<b>770 486,51</b>			
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>2 360 237,22</b>	<b>770 486,51</b>	<b>-41 200,00</b>	<b>-1 075 991,37</b>	<b>2 013 532,36</b>
<b>B.A. LOTISSEMENTS (M14)</b>					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	5 875,51	1 318 304,53			
* Recettes (Hors excédent reporté)	989 485,37	472 535,37	0,00	1 438 778,28	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	989 485,37	643 876,15	2 585 742,03	0,00	
* Déficit de l'exercice		171 340,78			
* Excédent de l'exercice					
<b>Excédent de clôture</b>	<b>5 875,51</b>	<b>1 146 963,75</b>			
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>5 875,51</b>	<b>1 146 963,75</b>	<b>-2 585 742,03</b>	<b>1 438 778,28</b>	<b>5 875,51</b>
<b>B.A. Z.A.C. (M 14)</b>					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	20 343,30	1 365 208,50			
* Recettes (Hors excédent reporté)	34 203,32	142 982,86	0,00	729 514,22	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	34 203,32	9 789,17	729 514,22	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice		133 193,69			
<b>Excédent de clôture</b>	<b>20 343,30</b>	<b>1 498 402,19</b>			
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>20 343,30</b>	<b>1 498 402,19</b>	<b>-729 514,22</b>	<b>729 514,22</b>	<b>1 518 745,49</b>
<b>B.A. Z.A.C. du TASTA (M 14)</b>					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	588,81	838 148,96			
* Recettes (Hors excédent reporté)	5 482 285,38	4 644 136,42	0,00	2 372 840,38	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	5 482 285,38	5 482 285,38	2 372 840,38	0,00	
* Déficit de l'exercice		838 148,96			
* Excédent de l'exercice					
<b>Excédent de clôture</b>	<b>588,81</b>				
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>588,81</b>		<b>-2 372 840,38</b>	<b>2 372 840,38</b>	<b>588,81</b>

LIBELLES	REALISES		RESTES A REALISER		Excédent ou déficit d'actif
	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	
<b>B.A. Z.A.C. des Quais (M 14)</b>					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	137,95	1 304 479,96			
* Recettes (Hors excédent reporté)	8 482 116,08	7 157 397,40	0,00	4 389 094,42	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	8 482 116,08	8 461 877,36	4 389 094,42	0,00	
* Déficit de l'exercice		1 304 479,96			
* Excédent de l'exercice					
<b>Excédent de clôture</b>	<b>137,95</b>				
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>137,95</b>		<b>-4 389 094,42</b>	<b>4 389 094,42</b>	<b>137,95</b>
<b>B.A. REGIE EAU INDUSTRIELLE. (M 4)</b>					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	96 799,45	67 671,71			
* Recettes (Hors excédent reporté)	941 150,46	727 797,53	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	723 081,31	741 342,29	0,00	21 523,13	
* Déficit de l'exercice		13 544,76			
* Excédent de l'exercice	218 069,15				
<b>Excédent de clôture</b>	<b>314 868,60</b>	<b>54 126,95</b>			
<b>Déficit de clôture</b>					
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>314 868,60</b>	<b>54 126,95</b>	<b>0,00</b>	<b>-21 523,13</b>	<b>347 472,42</b>
<b>Total Budget principal + Budgets Annexes (Instructions M 14 &amp; M 4 X)</b>					
* Déficit reporté	111 997,69	97 454 515,40	0,00	0,00	
* Excédent reporté	77 587 197,32	150 549 948,80	0,00	0,00	
* Recettes (Hors excédent reporté)	1 153 611 992,33	777 876 385,09	0,00	65 397 978,87	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	915 675 123,04	761 602 155,61	25 262 801,05	208 857 980,43	
* Déficit de l'exercice	32 633,47	37 064 027,37	0,00	0,00	
* Excédent de l'exercice	237 969 502,76	53 338 256,85	0,00	0,00	
<b>Excédent de clôture</b>	<b>315 474 413,49</b>	<b>120 066 678,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Déficit de clôture</b>	<b>62 344,57</b>	<b>50 697 015,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>315 412 068,92</b>	<b>69 369 662,88</b>	<b>-25 262 801,05</b>	<b>-143 460 001,56</b>	<b>216 058 929,19</b>

### **III - LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF EN MOUVEMENTS REELS :**

Les grandes masses du **Compte Administratif 2012** se présentent comme suit :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Section d'investissement	594 944 400,89	559 539 833,70
Section de fonctionnement	652 134 822,54	1 072 321 121,53
<b>S/TOTAL</b>	<b>1 247 079 223,43</b>	<b>1 631 860 955,23</b>
Résultat global de clôture	384 781 731,80	
<b>TOTAL</b>	<b>1 631 860 955,23</b>	<b>1 631 860 955,23</b>

Pour mémoire, celles du **Compte Administratif 2011** se présentaient comme suit :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Section d'investissement	548 045 411,07	497 717 905,49
Section de fonctionnement	606 805 022,25	1 051 071 794,76
<b>S/TOTAL</b>	<b>1 154 850 433,32</b>	<b>1 548 789 700,25</b>
Résultat global de clôture	393 939 266,93	
<b>TOTAL</b>	<b>1 548 789 700,25</b>	<b>1 548 789 700,25</b>

#### **3.1 La structure des dépenses et des recettes de la section d'investissement :**

##### **3.1.1 Les dépenses d'investissement :**

En entrant plus dans le détail, elles se répartissent comme suit :

	<b>2012</b>	<b>dans total</b>	<b>2011</b>	<b>% dans total</b>
Reversement dotations et participations diverses	8 064 354,75	1,36%	1 756 700,88	0,32 %
Dette en capital	48 546 935,84	8,16 %	48 210 968,27	8,80 %
Immobilisations et immobilisations en cours (y compris études, acquisition de logiciels, Fonds de concours & subvention d'équipement (comptes 20, 204, 21, 23)	435 740 714,67	73,24 %	371 054 583,99	67,71 %
Immobilisations financières	3 669 022,79	0,62 %	2 756 106,18	0,50 %
Opérations pour le compte de tiers	1 468 857,44	0,25 %	678 084,80	0,12 %
Déficit d'investissement reporté	97 454 515,40	16,37 %	123 588 966,95	22,55 %
<b>TOTAL</b>	<b>594 944 400,89</b>	<b>100 %</b>	<b>548 045 411,07</b>	<b>100 %</b>

##### **3.1.1.1 - Les réalisations en volume :**

**Pour les dépenses d'équipement** (comptes 20, 21 et 23 et 204), c'est-à-dire y compris les subventions d'équipement et fonds de concours, mais après suppression de tous les mouvements et opérations d'ordre susceptibles de fausser les masses, **le volume global des mandatements s'établit en 2012 à 435.740.714,67 € pour 371.054.583,99 € en 2011** (315.268.649,31 € en 2010, 302.640.471,45 € en 2009 et 360.102.953,42 € en 2008, soit **1.784.807.372,84 € au global depuis 2008**).

**Ce montant mandaté de 435.740.714,67 €, comprenant à la fois des crédits consommés de l'année et sur reports, est à comparer à une valeur de Programme d'investissement voté pour l'année 2012, tous budgets confondus, de 421.774.051 €, ce qui fait apparaître que notre Communauté a mandaté dans l'année plus que le programme voté au Budget Primitif, ce qui n'était pas le cas par exemple en 2011 où pour un programme voté de 408.045.561 €, notre Etablissement avait mandaté 371.054.583,99 €, y compris les mandatements sur reports.**

	2012	2011	2010	2009	2008	Variation en volume 2012-2011	Variation en volume 2011-2010	Variation en % 2012-2011	Variation en % 2011-2010
Investissements directs (comptes 20 - hors 204 - 21, 23)	361 476 161,39	322 515 411,09	282 238 820,67	278 415 251,54	326 637 596,13	38 960 750,30	40 276 590,42	12,08 %	14,27 %
Fonds de concours et subventions d'équipement (compte 204)	74 264 553,28	48 539 172,90	33 029 828,64	24 225 219,91	33 465 357,29	25 725 380,38	15 509 344,26	53 %	46,96 %
<b>TOTAL</b>	<b>435 740 714,67</b>	<b>371 054 583,99</b>	<b>315 268 649,31</b>	<b>302 640 471,45</b>	<b>360 102 953,42</b>	<b>64 686 130,68</b>	<b>55 785 934,68</b>	<b>17,43 %</b>	<b>17,69 %</b>

En ajoutant les reports 2011 (228.464.880,51 €) les décisions modificatives et le BS adopté au programme d'équipement 2012, le taux de mandatement 2012 demeure faible au regard du volume de crédits votés (cf. point 3.1.1.2), bien qu'en amélioration.

**Toutefois, il s'agit du niveau le plus élevé atteint depuis le début de la présente mandature qui, par ailleurs, n'est jamais descendu au dessous des 300 M€**

Il convient de relever que les dépenses d'équipements réalisées ont ainsi augmenté de 17,43 % par rapport à 2011, dont +53 % pour le seul poste des subventions d'équipement versées et fonds de concours (chapitre 204).

Hors les dépenses mandatées pour la réalisation du Tramway sur le budget annexe Transports, soit :

90.462.343,76 € en 2012  
29.066.012,66 € en 2011  
11.278.405,99 € en 2010  
25.223.020,65 € en 2009  
92.286.597,61 € en 2008

La situation fin 2012 se présente sur les autres compétences comme suit :

	2012	2011	2010	2009	2008	Var° en volume 2012-2011	Var° en volume 2011-2010	Var° en % 2012-2011	Var° en % 2011-2010
Investissements directs (comptes 20 - hors 204 - 21, 23)	271 013 817,63	293 449 398,43	270 960 414,68	253 192 230,89	234 350 998,52	-22 435 580,80	22 488 983,75	-7,65%	8,30 %
Fonds de concours et subventions d'équipement (compte 204)	74 264 553,28	48 539 172,90	33 029 828,64	24 225 219,91	33 465 357,29	25 725 380,38	15 509 344,26	53 %	46,96 %
<b>TOTAL</b>	<b>345 278 370,91</b>	<b>341 988 571,33</b>	<b>303 990 243,32</b>	<b>277 417 450,80</b>	<b>267 816 355,81</b>	<b>3 289 799,58</b>	<b>37 998 328,01</b>	<b>0,96%</b>	<b>12,50%</b>

Ainsi, hors les investissements Tramway au budget annexe Transports, **2012 constitue** en volume de mandatement, le **meilleur millésime atteint depuis 2008 et même 2001**.

Année	Montant
<b>2012</b>	<b>345 278 370,91</b>
2011	341 988 571,33
2010	303 990 243,32
2009	277 417 450,80
2008	267 816 355,81
2007	287 684 620,57
2006	253 357 806,98
2005	221 944 094,49
2004	191 495 458,47
2003	231 952 233,24
2002	212 455 993,63
2001	195 749 869,39

Au niveau du **Budget Général**, il est intéressant de noter que **hors Tramway, les crédits d'investissements directs mandatés (c'est-à-dire hors fonds de concours)** ont encore dépassé les 270 M€ pour la troisième année consécutive avec **271.013.817,63 €** (293.449.398,43 € en 2011 et 270.960.414,68 € en 2010).

Sur le **seul Budget Principal**, les crédits d'investissement directs et indirects mandatés (reports compris), ont atteint **285.828.468,94 €** (pour 264.085.660,59 € en 2011, 235.633.996,64 € en 2010 et 209.843.013,88 € en 2009) pour un montant inscrit au Budget Primitif 2012 de 301.189.997 €. Les seuls crédits d'investissement directs (reports compris) réalisés représentant 211.563.915,69 € pour une inscription au Budget Primitif d'une valeur de 239.456.751 €.

En outre, concernant les subventions d'équipement et fonds de concours :

En 2012, la CUB a mandaté, à ce titre, **74.264.553,28 €** contre 48.539.172,90 € en 2011, 33.029.828,64 € en 2010, 24 225 219,91 € en 2009 et 33.465.357,29 € en 2008, **soit un total de 213.524.132,02 € depuis le début de la mandature.**

Les dépenses réalisées sur ce poste évoluent au gré des décisions prises par notre Établissement et des appels de fonds adressés par les bénéficiaires.

Les concours versés en 2012 ont principalement concerné les Transports (43,2 M€) en faveur de la LGV, la suppression du Bouchon ferroviaire, la mise à deux fois trois voies de la Rcade Rive Gauche,... (4,9 M€), les **aides au secteur locatif** et à la Politique de la Ville (21,674 M€), en faveur de l'aménagement urbain (participations au déficit d'opérations de centres bourgs, de ZAC,... (1,283 M€), les aides en faveur du développement économique (4,739 M€), l'Enseignement (1,7 M€).

Les aides versées en faveur des transports et du secteur locatif représentent à elles-seules près de 90 % du total des fonds de concours et subventions d'équipement mandatés en 2012.

Les dépenses indirectes, qui se traduisent généralement par des appels de fonds automatiques, prennent ainsi une part de plus en plus importante qui tend à modifier la section d'investissement.

**Plus généralement**, les crédits mandatés dans le domaine des Transports, de la Voirie, de l'Assainissement EU/EP/Préservation du milieu naturel, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, du Développement économique représentent, en 2012, 398.287.742,77 € dans le total des investissements réalisés, soit 91,40 %.

	2012	2011	2010	2009	2008	% variation 12/11	% variation 11/10	% dans total 2012	% dans total 2011
Transports	140 467 279,83	61 233 924,51	16 968 167,00	35 639 128,30	114 807 880,22	129,39%	260,88%	32,24%	16,50%
Voirie	130 347 802,62	123 933 750,65	131 267 489,14	97 953 880,44	114 379 529,79	5,18%	-5,59%	29,91%	33,40%
Asst EU/EP	57 715 971,35	73 966 785,93	64 067 487,30	30 990 374,81	28 583 588,81	-21,97%	15,45%	13,25%	19,93%
Urb/Pol. Ville/habitat	62 463 317,52	67 760 706,57	49 127 665,27	56 822 695,49	54 365 265,93	-7,82%	37,93%	14,33%	18,26%
Dévelop. économique	7 293 371,45	6 223 024,62	11 550 078,85	8 282 952,16	7 170 055,01	17,20%	-46,12%	1,67%	1,68%
<b>Total 5 rubriques</b>	<b>398 287 742,77</b>	<b>333 118 192,28</b>	<b>272 980 887,56</b>	<b>229 689 031,20</b>	<b>319 306 319,76</b>	<b>19,56%</b>	<b>22,03%</b>	<b>91,40%</b>	<b>89,78%</b>
<b>Total Général</b>	<b>435 740 714,67</b>	<b>371 054 583,99</b>	<b>315 268 649,31</b>	<b>302 640 471,45</b>	<b>360 102 953,42</b>	<b>17,43%</b>	<b>17,69%</b>		

Au vu du tableau de synthèse ci-dessus, il ressort que la comparaison s'avère difficile à faire, d'un exercice à l'autre, sur certaines rubriques, comme, par exemple, celle des Transports sensiblement impactée par la réalisation du TCSP, où les paiements de la deuxième phase ont battu leur plein et atteint un très haut niveau sur les exercices 2006, 2007 et 2008 pour chuter en 2009 et 2010 dans l'attente du démarrage des travaux de la 3<sup>ème</sup> phase. En 2012, les paiements de la 3<sup>ème</sup> phase du TCSP ont démarré avec, dans le même temps, la montée en puissance des versements de la CUB au titre de sa participation au financement de la LGV SEA (14.398.165,82 € en 2011 et 37.426.069,90 € en 2012), ce qui impacte, de nouveau, immédiatement, le domaine des Transports au sens large.

Sur ces dernières années, les mandatements relatifs au TCSP sur le Budget annexe Transports se sont, respectivement élevés à :

90.462.343,76 € en 2012  
29.066.012,66 € en 2011  
11.278.405,99 € en 2010  
25.223.020,65 € en 2009  
92.286.597,61 € en 2008  
187.710.724,56 € en 2007  
176.892.327,29 € en 2006  
70.554.526,93 € en 2005

On peut également relever que :

- Les **dépenses d'Assainissement EU/EP** (57.715.971,35 € en 2012 pour 73.966.785,93 € en 2011) sont en retrait par rapport à 2011 et 2010 en raison de l'achèvement de travaux très importants de mise aux normes de stations d'épuration avec essentiellement l'extension de la station Clos de Hilde à Bègles et surtout de la restructuration/extension (y compris le bassin tampon) de la station d'épuration Louis Fargues à Bordeaux.
- Au niveau du domaine de la **Voirie** (130.347.802,62 € en 2012 pour 123.933.750,65 € en 2011), les dépenses sont notamment influencées par le chantier du Pont Chaban Delmas (48,6 M€ en 2012 pour 53,4 M€ en 2011 après 42,8 M€ en 2010) et les travaux préparatoires à la réalisation de la 3<sup>ème</sup> phase. Le domaine de la Voirie qui était redevenu depuis 2009, le premier domaine d'intervention de la CUB, cède la place en 2012 au domaine des Transports. Néanmoins les dépenses de voirie ont progressé de 5,2 % par rapport à 2011.
- Avec 62.463.317,52 € de crédits consommés en 2012, les crédits mandatés en faveur du domaine **Aménagement Urbain / Habitat, Politique de la Ville et Réserves foncières** demeurent d'un bon niveau (67.760.706,57 € en 2011 et 49.127.665,27 € en 2010). Ce domaine conserve sa troisième place dans les **investissements** mandatés **devant le l'Assainissement EU/EP**.

D'un examen plus approfondi, il ressort que deux domaines montent en puissance, **les Réserves Foncières (+39,3 %)** et comme attendu, les dépenses relatives **aux aides au Logement (+169,7 %)** continuent de progresser tandis que les dépenses d'aménagement urbain ont reflué du fait de l'achèvement de l'Opération d'aménagement des Quais.

	2012	2011	2010	2009	2008	Total	% variation entre 2012 et 2008
<b>Réserves Foncières</b>	32 507 222,30	37 460 943,22	20 252 209,77	28 975 627,47	23 343 245,07	<b>142 539 247,83</b>	39,26%
Aménagement urbain	3 927 566,93	7 176 524,28	12 692 935,92	20 063 508,93	21 370 437,89	<b>65 230 973,95</b>	-81,62%
<b>Aide au secteur locatif</b>	26 028 528,29	23 123 239,07	16 182 519,58	7 783 559,09	9 651 582,97	<b>82 769 429,00</b>	<b>169,68%</b>
<b>Total</b>	<b>62 463 317,52</b>	<b>67 760 706,57</b>	<b>49 127 665,27</b>	<b>56 822 695,49</b>	<b>54 365 265,93</b>	<b>290 539 650,78</b>	<b>14,90%</b>

A noter que depuis 2008, la CUB a mandaté **290.539.650,78 €** dans le domaine Aménagement Urbain/Habitat, Politique de la Ville et Réserves foncières.

Ne sont pas comprises dans ces montants, par exemple, les dépenses d'acquisition et d'aménagement réalisées aux budgets annexes des ZAC, (ZAC du Tasta et ZAC des Quais) imputées en section de fonctionnement sous forme d'achats stockés pour un total de 8.726.459,12 €, dépenses « assimilables » à des travaux d'investissement.

- Les crédits consommés dans le domaine **du Développement Économique** (7.293.371,45 € pour 6.223.024,62 € en 2011) progressent en net de **1.070.346,83 € (+17,20 %)** du fait des dépenses de fonds de concours et subventions d'équipement réalisées dans l'exercice.

	2012	2011	Variation en volume
Investissements directs	2 554 066,69	3 877 477,80	-1 323 411,11
Investissements indirects	4 739 304,76	2 345 546,82	2 393 757,94
<b>Total</b>	<b>7 293 371,45</b>	<b>6 223 024,62</b>	<b>1 070 346,83</b>

Enfin, sur les **douze dernières années** (2001 à 2012), dont neuf sous le régime de la TPU, notre Établissement a mandaté pour **4.330.849.435,77 €** d'investissements, soit **360.904.119,65 €** en moyenne sur la période avec notamment les deux premières phases de Tramway.

### 3.1.1.2 - Les réalisations en pourcentage des crédits prévus :

Par rapport aux crédits prévus, **le pourcentage des crédits mandatés ressort à 60,9 % en 2012**, ce qui constitue une très nette amélioration par rapport aux exercices passés :

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Investissements directs	60,89%	56,37%	52,36%	50,44%	56,99%	68,34%	59,71%	45,89%
Investissements indirects	61,12%	38,99%	35,86%	32,19%	42,18%	24,76%	33,59%	44,07%
<b>Total Investissements</b>	<b>60,93%</b>	53,27%	49,96%	48,25%	55,19%	64,03%	57,45%	45,72%
Total Investissements (hors BA Tramway)	57,51%	54,67%	52,65%	48,55%	50,75%	53,65%	47,28%	43,64%

**Tous budgets confondus, les crédits sont, par ailleurs, mandatés et engagés à 88,82 % en 2012**, pour 85,23 % en 2011.

A ce titre, le niveau de réalisation des dépenses d'investissement de l'Établissement reste donc à optimiser, en particulier sur le Budget Principal.

Dans le tableau ci-après, il doit être noté que ne figurent pas les reports effectués au Budget Principal sur les comptes 13, 26, 27 et 458 (pour un total de 6.595.731,20 €) et au Budget annexe Transports sur le compte 458 (pour un total de 2.772.564,79 €), ce qui explique la différence (9.368.295,99 €) existant entre le total des crédits reportés en section d'investissement (208.857.980,43 €) et le montant des reports mentionnés dans le tableau ci-dessous pour 199.489.684,44 €.

**Tableau synthétique des investissements (comptes 20, 21, 23 et 204)**

		Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Annulations
<b>2012</b>	Tous budgets	715 149 350,13	435 740 714,67	199 489 684,44	-79 918 951,02
	% dans total		<b>60,93%</b>	<b>27,89%</b>	
	BA Tramway	<b>114 799 914,15</b>	<b>90 462 343,76</b>	<b>23 644 756,96</b>	<b>-692 813,43</b>
	Total hors Tramway % dans total hors BA Tram	<b>600 349 435,98</b>	<b>345 278 370,91</b> <b>57,51%</b>	<b>175 844 927,48</b> <b>29,29%</b>	<b>-79 226 137,59</b>
<b>2011</b>	Tous budgets	696 613 201,94	371 054 583,99	222 698 370,72	-102 860 247,23
	% dans total		<b>53,27%</b>	<b>31,97%</b>	
	BA Tramway	<b>71 061 542,56</b>	<b>29 066 012,66</b>	<b>38 282 560,74</b>	<b>-3 712 969,16</b>
	Total hors Tramway % dans total hors BA Tram	<b>625 551 659,38</b>	<b>341 988 571,33</b> <b>54,67%</b>	<b>184 415 809,98</b> <b>29,48%</b>	<b>-99 147 278,07</b>
<b>2010</b>	Tous budgets	631 095 536,92	315 268 649,31	249 341 403,04	-66 485 484,57
	% dans total		<b>49,96%</b>	<b>39,51%</b>	
	BA Tramway	<b>53 765 161,33</b>	<b>11 278 405,99</b>	<b>18 005 315,02</b>	<b>-24 481 440,32</b>
	Total hors Tramway % dans total hors BA Tram	<b>577 330 375,59</b>	<b>303 990 243,32</b> <b>52,65%</b>	<b>231 336 088,02</b> <b>40,07%</b>	<b>-42 004 044,25</b>
<b>2009</b>	Tous budgets	627 211 778,96	302 640 471,45	274 606 650,90	-49 964 656,61
	% dans total		<b>48,25%</b>	<b>43,78%</b>	
	BA Tramway	<b>55 800 094,78</b>	<b>25 223 020,65</b>	<b>30 577 956,13</b>	<b>882,00</b>
	Total hors Tramway % dans total hors BA Tram	<b>571 411 684,18</b>	<b>277 417 450,80</b> <b>48,55%</b>	<b>244 028 694,77</b> <b>42,71%</b>	<b>-49 965 538,61</b>
		Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Annulations
<b>2008</b>	Tous budgets	652 490 610,37	360 102 953,42	260 734 722,38	-31 652 934,57
	% dans total		<b>55,19%</b>	<b>39,96%</b>	
	BA Tramway	<b>124 742 077,42</b>	<b>92 286 597,61</b>	<b>32 455 479,81</b>	<b>0,00</b>
	Total hors Tramway % dans total hors BA Tram	<b>527 748 532,95</b>	<b>267 816 355,81</b> <b>50,75%</b>	<b>228 279 242,57</b> <b>43,26%</b>	<b>-31 652 934,57</b>
<b>2007</b>	Tous budgets	742 432 341,88	475 395 345,13	247 680 313,79	-19 356 682,96
	% dans total		<b>64,03%</b>	<b>33,36%</b>	
	BA Tramway	<b>206 227 537,70</b>	<b>187 710 724,56</b>	<b>18 516 705,42</b>	<b>-107,72</b>
	Total hors Tramway % dans total hors BA Tram	<b>536 204 804,18</b>	<b>287 684 620,57</b> <b>53,65%</b>	<b>229 163 608,37</b> <b>42,74%</b>	<b>-19 356 575,24</b>
<b>2006</b>	Tous budgets	748 966 486,92	430 250 134,27	271 890 574,76	-46 825 777,89
	% dans total		<b>57,45%</b>	<b>36,30%</b>	
	BA Tramway	<b>213 104 601,65</b>	<b>176 892 327,29</b>	<b>25 712 274,36</b>	<b>-10 500 000,00</b>
	Total hors Tramway % dans total hors BA Tram	<b>535 861 885,27</b>	<b>253 357 806,98</b> <b>47,28%</b>	<b>246 178 300,40</b> <b>45,94%</b>	<b>-36 325 777,89</b>
<b>2005</b>	Tous budgets	639 818 194,34	292 498 621,42	296 776 051,83	-50 543 521,09
	% dans total		<b>45,72%</b>	<b>46,38%</b>	
	BA Tramway	<b>131 251 658,60</b>	<b>70 554 526,93</b>	<b>60 697 131,67</b>	<b>0,00</b>
	Total hors Tramway % dans total hors BA Tram	<b>508 566 535,74</b>	<b>221 944 094,49</b> <b>43,64%</b>	<b>236 078 920,16</b> <b>46,42%</b>	<b>-50 543 521,09</b>

<b>2004</b>	Tous budgets	685 322 497,37	307 637 918,62	345 114 809,77	-32 569 768,98
	% dans total		<b>44,89%</b>	<b>50,36%</b>	
	BA Tramway	<b>169 525 994,38</b>	<b>116 142 460,15</b>	<b>53 383 534,23</b>	<b>0,00</b>
<b>2003</b>	Total hors Tramway	<b>515 796 502,99</b>	<b>191 495 458,47</b>	<b>291 731 275,54</b>	<b>-32 569 768,98</b>
	% dans total hors BA Tram		<b>37,13%</b>	<b>56,56%</b>	
	Tous budgets	718 473 375,59	388 191 272,06	317 450 696,83	-12 831 406,70
<b>2002</b>	% dans total		<b>54,03%</b>	<b>44,18%</b>	
	BA Tramway	<b>241 751 049,38</b>	<b>156 239 038,75</b>	<b>85 973 705,19</b>	<b>-238,39</b>
	Total hors Tramway	<b>476 722 326,21</b>	<b>231 952 233,31</b>	<b>231 476 991,64</b>	<b>-12 831 168,31</b>
<b>2001</b>	% dans total hors BA Tram		<b>48,66%</b>	<b>48,56%</b>	
	Tous budgets	646 472 243,99	360 089 073,70	276 842 775,42	-9 540 394,87
	% dans total		<b>55,70%</b>	<b>42,82%</b>	
<b>2001</b>	BA Tramway	<b>213 621 068,92</b>	<b>147 633 080,07</b>	<b>65 409 222,18</b>	<b>-578 766,67</b>
	Total hors Tramway	<b>432 851 175,07</b>	<b>212 455 993,63</b>	<b>211 433 553,24</b>	<b>-8 961 628,20</b>
	% dans total hors BA Tram		<b>49,08%</b>	<b>48,85%</b>	
<b>2001</b>	Tous budgets	572 057 376,73	291 979 697,73	268 413 848,10	-11 663 830,90
	% dans total		<b>51,04%</b>	<b>46,92%</b>	
	BA Tramway	<b>167 401 956,45</b>	<b>96 229 828,34</b>	<b>71 172 128,11</b>	<b>0,00</b>
<b>2001</b>	Total hors Tramway	<b>404 655 420,28</b>	<b>195 749 869,39</b>	<b>197 241 719,99</b>	<b>-11 663 830,90</b>
	% dans total hors BA Tram		<b>48,37%</b>	<b>48,74%</b>	

En 2012, **le taux de consommation des crédits (60,93 %) a nettement progressé** par rapport à ceux constatés depuis 2008, **mais** en dépit de la réalisation d'un montant d'investissement supérieur à 400 millions d'euros, **ce taux peut être amélioré** et nécessite que notre Établissement ne relâche pas son effort **en s'attachant notamment à établir des prévisions plus réalistes comme elle s'est efforcé de le faire à l'occasion de l'établissement du PPI 2013-2018 adopté au mois d'avril dernier.**

**PROGRAMMES D'EQUIPEMENT - Exercice 2012**  
**Comptes 20, 21, 23, Subventions d'équipement**  
**ETAT DE CONSOMMATION AU 31 Décembre 2012**

FONCTION	LIBELLE FONCTION	SOUS FONCTION	LIBELLE SOUS-FONCTION	PREVISIONS en €uros	MANDATES en €uros	REPORTS	CREDITS ANNULES	% Mandatés	% Utilisés
<b>1*) INVESTISSEMENTS DIRECTS BUDGET PRINCIPAL</b>									
0	Services généraux adm. publiques locales	01	Opérations non ventilables	9 718 339,92	0,00	0,00	9 718 339,92	0,00%	0,00%
		0200	Services communs	28 282 410,89	14 121 043,18	10 021 239,30	4 140 128,41	49,93%	85,36%
		0230	Information, communication, publicité	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00%	0,00%
		0260	Cimetières - Services communs	1 057 087,45	688 600,34	335 778,83	32 708,28	65,14%	96,91%
<b>0</b>	<b>Services généraux adm. publiques locales</b>			<b>39 059 838,26</b>	<b>14 809 643,52</b>	<b>10 357 018,13</b>	<b>13 893 176,61</b>	<b>37,92%</b>	<b>64,43%</b>
1	Sécurité et salubrité publiques	1130	Services communs	1 849 528,15	1 152 786,60	490 815,27	-205 926,28	62,33%	88,87%
<b>1</b>	<b>Sécurité et salubrité publiques</b>			<b>1 849 528,15</b>	<b>1 152 786,60</b>	<b>490 815,27</b>	<b>-205 926,28</b>	<b>62,33%</b>	<b>88,87%</b>
2	Enseignement - Formation	211	Ecoles maternelles	2 506 021,65	1 201 423,64	1 183 576,65	-121 021,36	47,94%	95,17%
		212	Ecoles primaires	3 440 303,52	1 506 898,78	1 857 307,91	-76 096,83	43,80%	97,79%
		213	Classes regroupées	1 415 979,51	183 484,57	625 041,08	-607 453,86	12,96%	57,10%
		23	Enseignement supérieur	1 267 263,44	1 073 411,64	121 982,49	-71 869,31	84,70%	94,33%
<b>2</b>	<b>Enseignement - Formation</b>			<b>8 629 568,12</b>	<b>3 965 218,63</b>	<b>3 787 908,13</b>	<b>-876 441,36</b>	<b>45,95%</b>	<b>89,84%</b>
5	Interventions sociales et santé	5240	Autres services	293 211,36	51 208,92	32 771,46	-209 230,98	17,46%	28,64%
<b>5</b>	<b>Interventions sociales et santé</b>			<b>293 211,36</b>	<b>51 208,92</b>	<b>32 771,46</b>	<b>-209 230,98</b>	<b>17,46%</b>	<b>28,64%</b>
7	Logement	72	Aide au secteur locatif	4 879 504,18	4 354 756,79	522 710,87	-2 036,52	89,25%	99,96%
<b>7</b>	<b>Logement</b>			<b>4 879 504,18</b>	<b>4 354 756,79</b>	<b>522 710,87</b>	<b>-2 036,52</b>	<b>89,25%</b>	<b>99,96%</b>
8	Aménagement et serv. urbains, environn.	8110	Services communs (Eau et assainissement)	454 151,00	0,00	1 680,82	-452 470,18	0,00%	0,37%
		8160	Autres(transp fluviaux, marit & aériens)	1 877 927,80	36 104,60	1 313 052,28	-528 770,92	1,92%	71,84%
		8162	Aut réseaux (réseau métrop télécommunica	4 963 474,62	2 108 052,95	1 482 688,35	-1 372 733,32	42,47%	72,34%
		8210	Services communs (équip. de voirie)	7 406 504,57	2 754 844,02	3 543 556,98	-1 108 103,57	37,19%	85,04%
		8220	Services communs (Voirie)	196 039 091,08	116 889 404,50	53 481 440,04	-25 668 246,54	59,63%	86,91%
		8221	Bâtiments du service de la voirie	7 705 640,44	7 147 987,89	467 048,49	-90 604,06	92,76%	98,82%
		8222	Voirie routière	919 000,00	149 694,40	481 891,58	-287 414,02	16,29%	68,73%
		8223	Parcs de stationnement	6 923 336,60	2 763 859,62	2 511 600,00	-1 647 876,98	39,92%	76,20%
		8240	Réserves foncières	36 637 792,00	32 507 222,30	4 088 506,34	-42 063,36	88,73%	99,89%
		8241	Action en faveur de l'aménagement urbain	8 321 134,22	2 644 215,31	3 015 664,78	-2 661 254,13	31,78%	68,02%
		8310	Aménagement des eaux(réseaux EP)	40 180 809,68	17 474 515,66	17 443 741,37	-5 262 552,65	43,49%	86,90%
		8330	Préservation du milieu naturel	1 273 254,03	200 333,26	831 977,43	-240 943,34	15,73%	81,08%
<b>8</b>	<b>Aménagement et serv. urbains, environn.</b>			<b>312 702 116,04</b>	<b>184 676 234,51</b>	<b>88 662 848,46</b>	<b>-39 363 033,07</b>	<b>59,06%</b>	<b>87,41%</b>
9	Action économique	900	Interv. écono. & action faveur emploi	9 544 428,98	2 456 897,08	3 722 419,99	-3 365 111,91	25,74%	64,74%
		910	Halles et marchés	1 416 416,76	88 583,88	1 177 832,88	-150 000,00	6,25%	89,41%
		950	Aides au tourisme	36 936,12	8 585,73	1 234,27	-27 116,12	23,24%	26,59%
<b>9</b>	<b>Action économique</b>			<b>10 997 781,86</b>	<b>2 554 066,69</b>	<b>4 901 487,14</b>	<b>-3 542 228,03</b>	<b>23,22%</b>	<b>67,79%</b>
<b>SOUS-TOTAL BUDGET PRINCIPAL</b>				<b>378 411 547,97</b>	<b>211 563 915,66</b>	<b>108 755 559,46</b>	<b>-58 092 072,85</b>	<b>55,91%</b>	<b>84,65%</b>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>									<b>0,00%</b>
11	Régie des restaurants administratifs			58 825,39	5 145,60	0,00	-53 679,79	8,75%	8,75%
21	Déchets ménagers			19 654 160,96	12 561 775,95	4 943 874,85	-2 148 510,16	63,91%	89,07%
31	Assainissement			56 141 367,44	39 446 917,46	16 212 511,52	-8 481 938,46	70,26%	99,14%
31	Transport		Réseau hors Tramway	22 084 746,19	6 769 057,00	7 747 402,88	-7 568 286,31	30,65%	65,73%
			Tram Train - TT	4 251 795,34	1 920 762,23	2 045 440,00	-285 593,11	45,18%	93,28%
			Tramway - TW1	6 602 908,19	7 092 977,53	2 288,00	492 357,34	107,42%	107,46%
			Tramway - TW2	4 771 207,72	4 997 698,20	1 104 699,03	1 331 189,51	104,75%	127,90%
			Tramway - TW3	99 174 002,90	76 450 905,80	20 492 329,93	-2 230 767,17	77,09%	97,75%
			Tramway -- Total	114 799 914,15	90 462 343,76	23 644 756,96	-692 813,43	78,80%	99,40%
			Transport -- Total	136 884 660,34	97 231 400,76	31 392 159,84	-8 261 099,74	71,03%	93,96%
64	Crématorium HT			196 256,22	76 404,15	17 360,00	-102 491,07	38,93%	47,78%
71	Réseau de Chaleur			2 236 234,41	571 458,54	1 203 988,99	-460 786,88	25,55%	79,39%
92	Régie de l'Eau Industrielle			58 121,45	19 143,27	21 523,13	-17 455,05	32,94%	69,97%
<b>SOUS-TOTAL BUDGETS ANNEXES</b>				<b>215 229 625,21</b>	<b>149 912 245,73</b>	<b>53 791 418,33</b>	<b>-11 525 961,15</b>	<b>69,65%</b>	<b>94,64%</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS</b>				<b>593 641 173,18</b>	<b>361 476 161,39</b>	<b>162 546 977,79</b>	<b>-69 618 034,00</b>	<b>60,89%</b>	<b>88,27%</b>
<b>2*) INVESTISSEMENTS INDIRECTS BUDGET PRINCIPAL</b>									
0	Services généraux adm. publiques locales	01	Opérations non ventilables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00%
		0200	Services communs	50 149,43	14 598,05	0,00	-35 551,38	29,11%	29,11%
		0260	Cimetières - Services communs	204 690,93	195 771,86	6 296,28	-2 622,79	95,64%	98,72%
<b>0</b>	<b>Services généraux adm. publiques locales</b>			<b>254 840,36</b>	<b>210 369,91</b>	<b>6 296,28</b>	<b>-38 174,17</b>	<b>82,55%</b>	<b>85,02%</b>
1	Sécurité et salubrité publiques	1132	Bâtiments Service Incendie	203 000,00	0,00	203 000,00	0,00	100,00%	100,00%
<b>1</b>	<b>Sécurité et salubrité publiques</b>			<b>203 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>203 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
2	Enseignement - Formation	213	Classes regroupées	4 141 000,00	1 500 000,00	920 000,00	-1 721 000,00	36,22%	58,44%
		23	Enseignement supérieur	790 000,00	199 878,63	549 893,20	-40 228,17	25,30%	94,91%
<b>2</b>	<b>Enseignement - Formation</b>			<b>4 931 000,00</b>	<b>1 699 878,63</b>	<b>1 469 893,20</b>	<b>-1 761 228,17</b>	<b>34,47%</b>	<b>64,28%</b>
4	Sport et jeunesse	414	Autres équipements sportifs ou loisir	18 000,00	0,00	0,00	-18 000,00	0,00%	0,00%
<b>4</b>	<b>Sport et jeunesse</b>			<b>18 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-18 000,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
5	Interventions sociales et santé	523	Actions en faveur personnes en difficul.	5 600,00	3 920,00	1 680,00	0,00	70,00%	100,00%
		5240	Autres services	230 957,00	82 780,50	3 831,69	-144 344,81	35,84%	37,50%
<b>5</b>	<b>Interventions sociales et santé</b>			<b>236 557,00</b>	<b>86 700,50</b>	<b>5 511,69</b>	<b>-144 344,81</b>	<b>36,65%</b>	<b>38,98%</b>
7	Logement	72	Aide au secteur locatif	43 554 905,57	21 673 771,50	18 779 320,30	-3 101 813,77	49,76%	92,88%
<b>7</b>	<b>Logement</b>			<b>43 554 905,57</b>	<b>21 673 771,50</b>	<b>18 779 320,30</b>	<b>-3 101 813,77</b>	<b>49,76%</b>	<b>92,88%</b>
8	Aménagement et serv. urbains, environn.	8112	Assainissement (CEP)	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00%	100,00%
		8160	Autres(transp fluviaux, marit & aériens)	47 151 891,28	43 199 774,47	1 788 117,28	-2 163 999,53	91,62%	95,41%
		8161	Chauffage urbain	55 130,00	55 130,00	0,00	0,00	100,00%	100,00%
		8162	Aut réseaux (réseau métrop télécommunica	258 998,00	99 198,00	9 799,50	-150 000,50	38,30%	42,08%
		8210	Services communs (équip. de voirie)	2 250,00	0,00	0,00	-2 250,00	0,00%	0,00%
		8220	Services communs (Voirie)	1 812 189,50	641 022,19	578 684,68	-592 482,63	35,37%	67,31%
		8222	Voirie routière	1 000,00	990,00	0,00	-10,00	99,00%	99,00%
		8241	Action en faveur de l'aménagement urbain	6 157 735,53	1 283 351,62	4 121 012,91	-753 371,00	20,84%	87,77%
		8310	Aménagement des eaux(réseaux EP)	387 210,53	14 324,40	243 886,13	-129 000,00	3,70%	66,68%
		8330	Préservation du milieu naturel	1 712 139,18	560 737,30	1 107 044,18	-44 357,70	32,75%	97,41%
<b>8</b>	<b>Aménagement et serv. urbains, environn.</b>			<b>57 578 544,02</b>	<b>45 854 527,98</b>	<b>7 888 544,68</b>	<b>-3 835 471,36</b>	<b>79,64%</b>	<b>93,34%</b>
9	Action économique	900	Interv. écono. & action faveur emploi	14 731 330,00	4 739 304,76	8 590 140,50	-1 401 884,74	32,17%	90,48%
<b>9</b>	<b>Action économique</b>			<b>14 731 330,00</b>	<b>4 739 304,76</b>	<b>8 590 140,50</b>	<b>-1 401 884,74</b>	<b>32,17%</b>	<b>90,48%</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS INDIRECTS BUDGET PRINCIPAL</b>				<b>121 508 176,95</b>	<b>74 264 553,28</b>	<b>36 942 706,65</b>	<b>-10 300 917,02</b>	<b>61,12%</b>	<b>91,52%</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS &amp; INDIRECTS</b>				<b>715 149 350,13</b>	<b>435 740 714,67</b>	<b>199 489 684,44</b>	<b>-79 918 951,02</b>	<b>60,93%</b>	<b>88,82%</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS &amp; INDIRECTS (hors BA Tramway)</b>				<b>600 349 435,98</b>	<b>345 278 370,91</b>	<b>175 844 927,48</b>	<b>-79 226 137,59</b>	<b>57,51%</b>	<b>86,80%</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS &amp; INDIRECTS (Budget Principal)</b>				<b>499 919 724,92</b>	<b>285 828 468,94</b>	<b>145 698 266,11</b>	<b>-68 392 989,87</b>	<b>57,17%</b>	<b>86,32%</b>

N.B. Pour déterminer les investissements sur le budget principal et annexes, sont uniquement prises en compte les dépenses imputées aux comptes : 20 immobilisations incorporelles, 21 immobilisations corporelles et 23 Immobilisations en cours.  
Pour les subventions d'équipement et fonds de concours versés, sont pris en compte au budget principal les dépenses imputées au chapitre 204 « Subventions d'équipement versées ».

### 3.1.2 Les recettes d'investissement :

	2012	% dans total	2011	% dans total
Emprunts (mouvements de dette et avances remboursables de l'Agence de l'Eau)	65 000 000,00	11,62%	15 000 000,00	3,01%
Emprunt de refinancement	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Dotations, subventions, participations, FCTVA, TLE	65 901 546,87	11,78%	96 915 770,35	19,47%
Divers- Immobilisations financières, mouvements de créances, opérations pour le compte de tiers, etc...	14 719 704,13	2,63%	22 132 351,62	4,45%
Excédent d'investissement reporté + résultat d'exploitation 2011 affecté au cours de 2012 au compte de réserves	413 918 582,70	73,97%	363 669 783,52	73,07%
<b>TOTAL</b>	<b>559 539 833,70</b>	<b>100 %</b>	<b>497 717 905,49</b>	<b>100 %</b>

L'augmentation du volume des recettes d'investissement provient, pour l'essentiel :

- d'une part, du poste « **Excédent d'investissement reporté + résultat d'exploitation 2011 affecté en 2012 au compte de réserves** » plus important en 2012 (413.918.582,70€) qu'en 2011 (363.669.783,52 €). L'excédent d'investissement reporté de 2011 sur 2012 s'établit à 150.549.948,80 € pour 125.610.494,66 € pour l'excédent d'investissement reporté de 2010 sur 2011. Quant au résultat de fonctionnement 2011 affecté en 2012 en compte de réserves, il s'élève à 263.368.633,90 € contre 238.059.288,86 € pour le résultat de fonctionnement 2010 affecté en 2011 en compte de réserves ;
- d'autre part, **du volume d'emprunts encaissés en 2012** à hauteur de 65.000.000 € pour 15.000.000 € en 2011, soit en augmentation de 50.000.000 € sur 2012.<sup>5</sup>

La majoration des recettes d'investissement est atténuée par :

- **un moindre encaissement de « dotations, subventions, participations diverses, FCTVA, TLE... »** (65.901.546,87 € en 2012 pour 96.915.770,35 € en 2011, ce poste ayant été particulièrement élevé cette année-là en raison du montant des subventions perçues (42.491.907,52 € pour 24.102.643,00 € en 2010) avec notamment 29.416.264,98 € au Budget Principal (Pont Chaban Delmas, Pôles Intermodaux, Aménagement des Quais Rive Gauche, participations exceptionnelles d'entreprises privées à des travaux, etc...) et 12.659.265,11 € de subventions de l'Agence de l'Eau au Budget annexe Assainissement du fait des grands chantiers lancés par la Communauté (Stations Louis Fargue, Clos de Hilde..). Calculé sur la base des dépenses d'investissement éligibles mandatées en 2010, le FCTVA s'est, quant à lui, élevé en 2012 à 26.718.536 € pour 23.526.876 € en 2011 et 24.102.643 € en 2010.

Cette progression du FCTVA traduit la forte progression des dépenses éligibles (essentiellement comptes 202, 205, 21 et 23 à l'exception des comptes 2042 et 20442) en 2010 par rapport à 2009, notre Etablissement n'ayant pu bénéficier du mécanisme du versement anticipé (N-1).<sup>6</sup>

Le montant des subventions perçues de l'État au titre des crédits délégués aux Aides à la Pierre s'établit en 2012 à 1.046.586,00 € pour 10.149.305 € en 2011 et 8.573.176,67 € en 2010. Cette baisse s'explique par des versements anticipés par l'Etat sur 2011 et 2010.

<sup>5</sup> Pour mémoire, notre Etablissement n'avait souscrit aucun emprunt en 2010, 90 M€ en 2008 et 115.364.200 € en 2007.

<sup>6</sup> Cf. article L.1615-6 du CGCT.

Le montant des recettes grevées d'affectation spéciale encaissées en section d'investissement ressort, en 2012, à 15.376.569,20 € avec 7.885.628,00 € de produit des amendes de police<sup>7</sup>, 6.675.855,58 € de titres émis au titre des Plans d'Aménagement d'Ensemble (P.A.E) et 815.085,62 € de participations pour non réalisation de places de stationnement. A titre de comparaison, en 2011, le produit de ces recettes s'était élevé à 12.991.979,83 € avec 7.606.581 € de produit des amendes de police, 5.303.728,35 € de participations encaissées au titre des Plans d'Aménagement d'Ensemble (P.A.E) et 81.670,48 € de participations pour non réalisation de places de stationnement.

Le montant de TLE perçu, en 2012, s'est, quant à lui, élevé à 8.559.486 € pour 7.755.702 € en 2011 et 6.618.082 € en 2010.

- La baisse enregistrée sur le poste « Divers - Immobilisations financières, mouvements de créances, opérations pour le compte de tiers,... », qui passe de 22.132.351,62 € en 2011 à 14.719.704,13 € en 2012, s'explique par le fait qu'en 2011 ce poste avait bénéficié d'un pic de recettes exceptionnelles avec notamment le retour en provenance de RFF d'avances consenties par la CUB (6.333.332,80 €), dans le cadre du projet de LGV ou encore le paiement par Bouygues du 3<sup>ème</sup> et dernier pacte attendu dans le cadre d'une vente de terrain sur la ZAC Mérignac centre ville (856.728,50 €) mais aussi des remboursements de droits à déduction de TVA plus importants du fait de gros chantiers en cours sur le budget annexe Assainissement (Stations Louis Fargues, Clos de Hilde...).

En 2012, le montant des créances comptabilisées s'établit à 3.581.880,25 € pour 8.813.086,01 € en 2011 et la TVA récupérée par exercice des droits à déduction sur divers budgets (Assainissement et Réseau de Chaleur, Parcs de stationnement) atteint, en 2012, 6.762.252,61 € pour (9.654.362,66 € en 2011). Finalement, le montant 2012 de ce poste (14.719.704,13 €) s'avère plus proche et plus comparable à celui enregistré en 2010 (16.973.705,15 € en 2010).

### **3.2 La structure des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement :**

#### **3.2.1 Les dépenses de fonctionnement :**

L'application du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique qui s'est substitué à celui de la Taxe Professionnelle Unique nécessite une approche particulière des budgets et des comptes des groupements à TPU avec la notion de « dépenses brutes et de dépenses nettes » et celle de « recettes brutes et de recettes nettes », eu égard à l'impact des reversements effectués aux communes, ces reversements étant qualifiés de dépenses de « redistribution ».

Les **dépenses dites de « redistribution »** composées des reversements au titre de l'Attribution de Compensation, de la Dotation de Croissance et de Solidarité Communautaire s'élèvent pour la CUB à **88.071.855,64 €** (pour 88.549.428,82 € en 2011) et représentent **13,51 %** des dépenses brutes.

En y intégrant également la prélèvement qui est aussi une forme de redistribution horizontale de niveau national, au titre du **Fonds National de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communes (FPIC)** auquel la CUB est contributrice depuis l'année 2012 avec une montée en puissance prévue jusqu'en **2015**, les « **dépenses nettes** » ou « **dépenses propres** » de fonctionnement s'élèvent au Compte administratif 2012, à **577.874.894,90 €** Elles représentent **88,61 %** des dépenses brutes (652.134.822,54 €).

---

<sup>7</sup> Il est à noter que le montant du produit des amendes de police à répartir en 2012 a baissé de 8,78 % par rapport à 2011, en raison d'une ponction de 32,7 M€ opéré par l'Etat sur ce produit au titre de la participation exceptionnelle des collectivités au redressement des finances publiques à hauteur de 200 M€, soit une valeur de point, arrêtée par le CFL du 12 février 2013, à 20,08 € (-10,48 % par rapport à 2011). Pour mémoire, la valeur du point résulte du rapport entre la somme à répartir et le nombre d'amendes reversées. Cette valeur du point est appliquée au nombre de contraventions constatées sur le territoire de chaque collectivité pour déterminer le montant des dotations versées directement ou réparties par les Conseils Généraux.

Ces dépenses peuvent être détaillées par grands postes comme suit :

Postes	Montant	% dans total
Travaux - frais de gestion générale - charges d'exploitation/services extérieurs -autres services extérieurs - impôts et taxes	160 625 741,99	24,63%
Contribution forfaitaire d'exploitation Réseau TBC	176 762 875,33	27,11%
Charges de personnel (Régies Abattoir et Restaurants, SPANC, Eau Industrielle comprises (Chapitre 012)	119 678 166,70	18,35%
Attribution de compensation versée + dotation de solidarité communautaire	88 071 855,64	13,51%
FPIC	667 038,00	0,10%
Reversement de fiscalité	31 338,77	0,00%
Contribution financière obligatoire au SDIS	56 270 266,16	8,63%
Participations - subventions - contributions - TVA - Charges exceptionnelles	27 605 331,82	4,23%
Charges financières et frais bancaires	13 310 882,44	2,04%
Provisions semi-budgétaires constituées	8 999 328,00	1,38%
Déficit antérieur reporté	111 997,69	0,02%
<b>TOTAL DEPENSES BRUTES</b>	<b>652 134 822,54</b>	<b>100 %</b>
<b>TOTAL AC+DSC+FPIC(1)</b>	<b>88 738 893,64</b>	<b>13,61%</b>
<b>TOTAL DEPENSES NETTES (hors AC+DSC)</b>	<b>563 395 928,90</b>	<b>86,39%</b>
<b>TOTAL hors AC nette+DSC+FPIC</b>	<b>74 259 927,64</b>	<b>11,39%</b>
<b>TOTAL DEPENSES NETTES (hors AC nette+DSC+FPIC)</b>	<b>577 874 894,90</b>	<b>88,61%</b>

(1) Attribution de compensation versée : 53.887.465,01 €  
Dotation de solidarité communautaire : 34.184.390,63 €

(2) Attribution de compensation nette = AC versée – AC reçue = 53.887.465,01-14.478.966,00 = 39.408.499,01 €.

### 3.2.2 Les recettes de fonctionnement :

Elles peuvent être détaillées par grands postes comme suit :

Postes	Montant	% dans total
Contributions directes	264 299 473,00	24,65%
DCRTP + FNGIR	97 304 502,00	9,07%
Dotation globale de fonctionnement et dotation générale de décentralisation	205 723 843,00	19,18%
Versement Transport	154 740 611,73	14,43%
Autres produits d'exploitation et divers	127 131 476,40	11,86%
Autres produits exceptionnels	21 483 061,01	2,00%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	76 339 730,00	7,12%
Allocations compensatrices de l'Etat (TP)	11 183 421,00	1,04%
Cessions d'actif	13 923 312,53	1,30%
Attributions de compensation reçues	14 478 966,00	1,35%
Pénalité pour insuffisance de logements sociaux (art. 55 loi SRU)	171 233,54	0,02%
Reprise sur provisions semi-budgétaires	7 954 294,00	0,74%
Excédent de fonctionnement reporté (hors résultat d'exploitation 2011 affecté en section d'investissement en 2012)	77 587 197,32	7,24%
<b>TOTAL RECETTES BRUTES</b>	<b>1 072 321 121,53</b>	<b>100 %</b>
<b>TOTAL AC+DSC+FPIC(1)</b>	<b>88 738 893,64</b>	<b>8,28%</b>
<b>TOTAL RECETTES NETTES (hors produit affecté à AC+DSC+FPIC)</b>	<b>983 582 227,89</b>	<b>91,72%</b>

### 3.3 La répartition de l'ensemble des dépenses et des recettes dans le budget général :

#### 3.3.1 Les dépenses :

Cette répartition est, par grandes masses, la suivante :

Investissement (hors dette en capital)	546 397 465,05	43,81%
Dette (capital + intérêts + commissions et frais) (hors mouvements entre le BP et le BA Eau industrielle de 40.100 € et remboursement de dépôts & cautionnements)	61 857 818,28	4,96%
Fonctionnement (hors dette en intérêts)	638 823 940,10	51,23%
<b>TOTAL</b>	<b>1 247 079 223,43</b>	<b>100 %</b>

Par **grands postes** et **toutes sections confondues**, les dépenses peuvent être détaillées comme suit :

<b>Postes</b>	<b>Montant</b>	<b>% dans total</b>
Immobilisations et immobilisations en cours (y compris études et acquisition de logiciels (comptes 20, 21, 23)	361 476 161,39	28,99%
Fonds de concours et subventions d'équipement (Comptes 204)	74 264 553,28	5,96%
Opérations pour le compte de tiers	1 468 857,44	0,12%
Reversement dotations et participations diverses	8 064 354,75	0,65%
Immobilisations financières	3 669 022,79	0,29%
Déficit d'investissement reporté	97 454 515,40	7,81%
Dette en capital (avec renégociations)	48 546 935,84	3,89%
Charges financières et frais bancaires	13 310 882,44	1,07%
Travaux - frais de gestion générale - charges d'exploitation/services extérieurs -autres services extérieurs - impôts et taxes	160 625 741,99	12,88%
Contribution forfaitaire d'exploitation Réseau TBC	176 762 875,33	14,17%
Charges de personnel (Régies à simple autonomie financière (Chapitre 012)	119 678 166,70	9,60%
Attribution de compensation versée + dotation de solidarité communautaire	88 071 855,64	7,06%
FPIC	667 038,00	0,05%
Reversement de fiscalité	31 338,77	0,00%
Contribution financière obligatoire au SDIS	56 270 266,16	4,51%
Participations - subventions - contributions - TVA - Charges exceptionnelles	27 605 331,82	2,21%
Reprise sur provisions semi-budgétaires	8 999 328,00	0,72%
Déficit antérieur reporté	111 997,69	0,01%
<b>TOTAL DEPENSES BRUTES</b>	<b>1 247 079 223,43</b>	<b>100 %</b>
<b>TOTAL AC+DSC+FPIC (1)</b>	<b>88 738 893,64</b>	<b>7,12%</b>
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES (hors AC+DSC+FPIC)</b>	<b>1 158 340 329,79</b>	<b>92,88%</b>
<b>TOTAL hors AC nette+DSC+FPIC</b>	<b>74 259 927,64</b>	<b>5,95%</b>
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES NETTES (hors AC nette+DSC+FPIC)</b>	<b>1 172 819 295,79</b>	<b>94,05%</b>

### 3.3.2 - Les recettes :

En mouvements réels, la répartition est la suivante :

Postes	Montant	% dans total
Emprunts (mouvements de dette et avances remboursables de l'AEAG)	65 000 000,00	3,98%
Emprunt de refinancement	0,00	0,00%
Dotations, subventions, participations, FCTVA, TLE	65 901 546,87	4,04%
Divers- Immobilisations financières, créances, opérations pour le compte de tiers, etc...	14 719 704,13	0,90%
Excédent d'investissement reporté + résultat d'exploitation 2011 affecté au cours de 2012 au compte de réserves	413 918 582,70	25,36%
Contributions directes (TP)	264 299 473,00	16,20%
DCRTP + FNGIR	97 304 502,00	5,96%
Dotation globale de fonctionnement et dotation générale de décentralisation	205 723 843,00	12,61%
Versement Transport	154 740 611,73	9,48%
Autres produits d'exploitation et divers	127 131 476,40	7,79%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	76 339 730,00	4,68%
Allocations compensatrices de l'Etat (TP)	11 183 421,00	0,69%
Cessions d'actif	13 923 312,53	0,85%
Attributions de compensation reçues	14 478 966,00	0,89%
Pénalité pour insuffisance de logements sociaux (art. 55 loi SRU)	171 233,54	0,01%
Autres produits exceptionnels	21 483 061,01	1,32%
Reprise de provisions semi-budgétaires	7 954 294,00	0,49%
Excédent de fonctionnement reporté (hors résultat d'exploitation 2011 affecté en section d'investissement en 2012)	77 587 197,32	4,75%
<b>TOTAL RECETTES BRUTES</b>	<b>1 631 860 955,23</b>	<b>100,00%</b>
<b>TOTAL AC+DSC+FPIC (1)</b>	<b>88 738 893,64</b>	<b>5,44%</b>
<b>TOTAL RECETTES NETTES (hors produit affecté à AC+DSC+FPIC)</b>	<b>1 543 122 061,59</b>	<b>94,56%</b>

Les données ci-dessus sont reproduites en annexe sous forme de graphiques avec mise en comparaison avec celles afférentes à l'exercice 2011 :

### 3.3.3 État comparatif de l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement en budgets agrégés entre 2012 et 2011 :

Une comparaison en budgets agrégés de l'évolution des postes de dépenses et de recettes de fonctionnement entre 2012 et 2011, permet de tirer les enseignements suivants :

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Postes	2012	2011	Variation en volume	Variation en %
Charges de personnel & frais assimilés (Chapitre 012) (cptes 621+64+63 sauf 635,637)	119 678 166,70	114 429 243,36	5 248 923,34	4,59%
Contribution financière obligatoire au SDIS	56 270 266,16	55 107 497,96	1 162 768,20	2,11%
Attribution de compensation (TPU)	53 887 465,01	54 365 038,19	-477 573,18	-0,88%
Dotations de Solidarité Communautaire (TPU)	34 184 390,63	34 184 390,63	0,00	0,00%
FPIC	667 038,00	0,00	667 038,00	
Reversement de fiscalité	31 338,77	0,00	31 338,77	
Contribution financière au SIVOM de la Rive droite (cpte 6554)	7 456 389,10	6 919 633,55	536 755,55	7,76%
Contribution forfaitaire d'exploitation y compris taxe professionnelle	176 762 875,33	163 248 274,90	13 514 600,43	8,28%
Autres dépenses de fonctionnement	160 625 741,99	146 901 014,19	13 724 727,80	9,34%
Dépenses exceptionnelles de gestion	18 649 625,72	8 624 289,80	10 025 335,92	116,25%
Dép.except. de gestion (Versement pour invest. Tramway)	1 499 317,00	0,00	1 499 317,00	
Reprise sur provisions semi-budgétaires	8 999 328,00	9 977 437,00	-978 109,00	-9,80%
Déficit antérieur reporté	111 997,69	0,00	111 997,69	
<b>Sous / total</b>	<b>638 823 940,10</b>	<b>593 756 819,58</b>	<b>45 067 120,52</b>	<b>7,59%</b>
Subventions d'équip & Fonds de concours des Budgets M4X	0,00	0,00	0,00	0,00%
<b>Total</b>	<b>638 823 940,10</b>	<b>593 756 819,58</b>	<b>45 067 120,52</b>	<b>7,59%</b>
Intérêts et frais financiers (hors pénalités de renégociation de la dette financées par l'emprunt)	13 310 882,44	13 048 202,67	262 679,77	2,01%
<b>Total Général</b>	<b>652 134 822,54</b>	<b>606 805 022,25</b>	<b>45 329 800,29</b>	<b>7,47%</b>
<b>Total (hors Subv° d'équip &amp; Résult° ant°)</b>	<b>652 022 824,85</b>	<b>606 805 022,25</b>	<b>45 217 802,60</b>	<b>7,45%</b>
Total dép° sur BA à comptabilité de stocks	9 315 645,12	5 610 440,86	3 705 204,26	66,04%
Dépenses exceptionnelles de gestion	20 148 942,72	8 624 289,80	11 524 652,92	133,63%
Dépenses de redistribution	88 738 893,64	88 549 428,82	189 464,82	0,21%
Dépenses Fourrière (Personnel+ exploitation + dép° exceptionnelles)	0,00	26 649,20	-26 649,20	-100,00%
Provisions semi-budgétaires constituées	8 999 328,00	9 977 437,00	-978 109,00	-9,80%
<b>Total hors BA à comptabilité de stocks, Dép° except°, Dép° de redistrib° et Constit° provisions</b>	<b>524 820 015,37</b>	<b>494 016 776,57</b>	<b>30 776 589,60</b>	<b>6,24%</b>
<b>Total hors BA à comptabilité de stocks, Dép° except°, Dép° de redistrib° et Constit° provisions, Hors CFE BA Transports</b>	<b>348 057 140,04</b>	<b>330 768 501,67</b>	<b>17 261 989,17</b>	<b>5,23%</b>

#### 3.3.3.1 Les dépenses de fonctionnement :

Les commentaires suivants peuvent être effectués sur :

- Les charges de personnel :

Le tableau, ci-dessous, retrace l'évolution du poste des charges de personnel (chapitre 012) depuis 2001 en budget consolidé, c'est-à-dire en tenant compte des charges de personnel des régies à simple autonomie financière (SPANC, Abattoir, Eau Industrielle et Restaurants administratifs).

**En 2012, ce poste, représentant 119.678.166,70 €, progresse de 4,59 %, pour 1,72 % en 2011, et 4,58 % en 2010.**

Il convient de rappeler que l'évolution des charges dépend de l'évolution de l'effectif global de l'Etablissement, mais aussi du déroulé de carrière des agents, des flux d'entrée et de sortie, des mesures de garantie du pouvoir d'achat, de charges de sécurité sociale et de prévoyance et des mesures de revalorisation (point d'indice, dont la dernière augmentation date de juillet 2010, et relèvement du SMIC, comme ce fut le cas en 2012).

#### **Évolution des charges de personnel depuis 2001 :**

<b>Années</b>	<b>Montant</b>	<b>Variation en %</b>	<b>évolution en volume</b>
<b>2001</b>	79 748 393,85	4,10%	3 137 611,41
<b>2002</b>	82 709 752,17	3,71%	2 961 358,32
<b>2003</b>	85 999 325,53	3,98%	3 289 573,36
<b>2004</b>	90 036 450,24	4,69%	4 037 124,71
<b>2005</b>	93 369 515,76	3,70%	3 333 065,52
<b>2006</b>	95 713 454,83	2,51%	2 343 939,07
<b>2007</b>	100 372 412,51	4,87%	4 658 957,68
<b>2008</b>	103 095 803,87	2,71%	2 723 391,36
<b>2009</b>	107 571 842,62	4,34%	4 476 038,75
<b>2010</b>	112 497 599,33	4,58%	4 925 756,71
<b>2011</b>	114 429 243,36	1,72%	1 931 644,03
<b>2012</b>	119 678 166,70	4,59%	5 248 923,34

Entre 2002 et 2012, soit 10 ans, les charges de personnel ont évolué de +44,7 %, soit de +3,76 % en moyenne annuelle. **A titre comparatif, les dépenses de personnel de l'ensemble des APUL, à périmètre constant, a augmenté de 40 % entre 2002 et 2011<sup>8</sup>.**

Sur le seul Budget Principal, es charges de personnel ont augmenté de 4,13 %. **A titre de comparaison, là encore, ce poste a progressé de + 8,8 % dans les comptes provisoires des groupements à fiscalité propre entre 2011 et 2012<sup>9</sup>. De plus, le montant des dépenses de personnel de la Communauté par habitant s'élève à 209,76 € contre 249,14 € en moyenne pour les Communautés Urbaines<sup>10</sup>.**

Cette progression s'explique par les **recrutements**, la mise en œuvre du plan d'adaptation des effectifs pluriannuel voté en décembre 2011 a démarré en 2012 et se poursuivra sur 2013. La hausse de la ligne rémunération principale des titulaires est de +3,56 % entre 2011 et 2012.

Il a été mis fin à l'emploi précaire au sein de la cellule communication de proximité du service Collectes de la DCTD, qui a été consolidée par la **pérennisation de 12 postes** jusqu'alors occupés par des CUI. Cette opération s'est déroulée entre octobre 2011 et début 2012.

Concernant la ligne « rémunération non titulaires », le plan de recrutement pluriannuel d'agents saisonniers pour la collecte prévoyait la hausse du nombre de saisonniers sur l'été 2012 pour mettre en place le raccourcissement de la période de congés d'été à la collecte.

<sup>8</sup> Source : rapport sur la dépense publique et son évolution. Projet de loi de Finances pour 2013 – page 47.

<sup>9</sup> Source : les cahiers de la DGFIP (février 2013) page 5.

<sup>10</sup> Source : base de données ACUF – comptes consolidés 2012.

**14 agents de la régie des Abattoirs ont également intégré la CUB** début 2012.

La ligne du budget principal (en progression de 16,85 %) représente une hausse de 0,59 % de la masse salariale globale entre 2011 et 2012.

Dans la hausse du poste des charges du personnel, figure, en outre, l'évolution du **coefficient de Glissement Vieillesse Technicité (GVT)**. Il s'agit de la prise en compte réglementaire de l'évolution de la carrière des agents, par la promotion interne, les avancements de grade et les avancements d'échelon. Le coût supplémentaire sur la masse salariale des CAP d'avancement de grade et d'échelon qui se sont tenues en 2012 a été chiffré à 1,6 M€ en année pleine.

**En matière de régime indemnitaire (RI) des titulaires**, 2012 a vu la réforme du régime indemnitaire des catégories C et la mise en place pour les agents de conduite de la prime de valorisation à la collecte, dont les effets sont sensibles, la prise en compte d'un rappel concernant le régime indemnitaire des catégories B en janvier 2012. La hausse de la ligne est de +10,53 %, soit une hausse de 1,62 % de la masse salariale globale.

Pour la cinquième année consécutive, la CUB a appliqué la réglementation concernant l'indemnité inscrite dans le cadre du dispositif gouvernemental de maintien du pouvoir d'achat. La **garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)** a concerné, en 2012, bien plus d'agents qu'en 2011, notamment en raison du gel de la valeur du point depuis 2010 : 394 agents pour un total mandaté de 199.399 € alors qu'en 2011, elle concernait 114 agents pour un total mandaté de 94.984 €.

Le **poste « médecine du travail, pharmacie »** (290.466 €) a été beaucoup plus sollicité en 2012 qu'en 2011 (148.430 €). La ligne, en hausse de 95,69 % par rapport à 2011, représente une augmentation de 0,13 % de la masse salariale globale. Mais les dépenses sur cette ligne ne sont pas linéaires d'une année sur l'autre et évoluent notamment selon les accidents de travail survenus dans l'année. En 2012 deux accidents de travail ont coûté à eux seuls 0,107 M€.

Les principaux éléments ci-dessus exposés donnent l'essentiel des motifs qui expliquent l'évolution de ce poste entre 2011 et 2012. Cette évolution avait été anticipée et **le réalisé 2012 se situe 3,16 M€ en dessous de la prévision budgétaire, soit une consommation inférieure de 2,5 %, aux dépenses prévues.**

Il convient, enfin, de rappeler que chaque année, les charges de personnel mis à disposition d'activités donnant lieu à des budgets annexes (Assainissement, Transports, Déchets ménagers et assimilés, Restaurants administratifs, SPANC, Réseau de Chaleur, Eau industrielle, etc...) sont facturées à ces derniers pour un montant qui a atteint, en 2012, 40.996.533,62 € pour 38.865.745,17 € en 2011.

- La contribution financière obligatoire au SDIS :

En application de l'article L.1424-35 du CGCT, la CUB participe, sous forme d'une contribution obligatoire, au financement du budget du SDIS de la Gironde.

Lors de son Conseil d'Administration du 14 octobre 2011, le SDIS a fixé le montant de la contribution 2012 des collectivités et EPCI participant à son financement.

Pour 2012, le SDIS a retenu comme taux d'évolution de la contribution des collectivités et EPCI, la variation de l'indice des prix à la consommation du mois de vote de son compte administratif c'est-à-dire la variation entre l'indice de juin 2011 (123,95%) et de l'indice de juin 2010 (121,38 %), soit au final une variation de 2,1173 %, arrondie à la baisse à 2,11 %, ce qui s'est traduit pour la CUB par une **dotation fixée à 56.270.266,16 € pour 55.107.497,96 € en 2011.**

Depuis 2002, cette contribution a évolué comme suit : +2,11 % en 2012, +1,27 % en 2011, +1,20 % en 2010, +2,84 % en 2009, +1,26 % en 2008, +2,10 % en 2007, +1,78 % en 2006, +2,40 en 2005, +2,04 % en 2004, +1,87 % en 2003 et +3,10 % en 2002.

En 2012, la contribution de notre Établissement au budget du SDIS a représenté :

- ✓ **87,93 %** de la première composante de sa DGF (pour 86,50 % en 2011) : la dotation d'intercommunalité (56.270.266,16 € de contribution 2012 pour 63.995.167 € de dotation d'intercommunalité perçue de l'État). La contribution ne cesse au fil des ans de grignoter la dotation d'intercommunalité dont l'évolution est contenue par l'Etat dans le cadre de l'association des collectivités territoriales à l'effort de redressement des finances publiques.
- ✓ **un montant par habitant de 77,96 €** (pour 76,62 € en 2011) sur la base du chiffre de population en vigueur au 01/01/2012 (721.744 habitants), **pour une moyenne au niveau des Communautés Urbaines bien plus faible de 36,38 € par habitant<sup>11</sup>.**
- L'attribution de compensation versée :

**L'attribution de compensation** est une dotation créée par la loi pour éviter que dans le contexte de la TPU, une commune ne subisse de perte de recettes fiscales par rapport à la situation de l'exercice précédant le passage au nouveau régime fiscal (2000 pour les communes de la CUB).

Cette attribution est calculée en déduisant du produit large de la taxe professionnelle remis par les communes (c'est-à-dire en intégrant les dotations de compensation ZFU, ZRU et SPSS) afférent à l'exercice précédant le passage à la TPU, le produit de la taxe d'habitation et des taxes foncières avec leur dotation de compensation correspondante de l'EPCI.

Lorsque le calcul de cette attribution conduit à une compensation positive pour les communes, l'EPCI verse le montant de celle-ci. A l'inverse, lorsque ce calcul conduit à une compensation négative pour une ou plusieurs communes, celles-ci doivent effectuer, à due concurrence, un versement au profit de l'EPCI. L'attribution de compensation qui ne peut être indexée, constitue une dépense obligatoire pour le débiteur.

Les montants retenus pour l'attribution de compensation versée par la Communauté à certaines communes ou reçue par notre Etablissement, de communes membres dans le cadre de l'application du régime de la TPU, sont désormais figés, sauf cas expressément prévue par la loi.

Ils évoluent à la marge, en 2012, pour tenir compte de la réfaction « article 57 de la loi SRU » appliquée sur la pénalité logements sociaux à laquelle sont assujetties les communes n'ayant pas sur leur territoire le quota de logements sociaux fixé par le législateur (article 55 de la loi SRU).

**Les attributions de compensation 2012 ont été adoptées par délibération du Conseil de Communauté n° 2011/0903 du 16 décembre 2011 et ajustées par délibération n°2012/0522 du 13 juillet 2012.**

Ainsi, **en 2012, le volume global des attributions de compensation versées aux communes s'est élevé à 53.887.465,01 €** (pour 54.365.038,19 € en 2011), soit un montant en légère diminution entre les deux exercices de -0,88 %.

- La dotation de solidarité communautaire :

Le régime de taxe professionnelle unique, adopté par la CUB depuis le 1er janvier 2001, a conduit à la mise en place de la dotation communautaire de croissance et de solidarité (D.C.C.S), en conformité avec les dispositions légales régissant ce régime fiscal.

En 2012, la réforme fiscale conduisant à la suppression de la taxe professionnelle s'est combinée avec la mise en place du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC). La Communauté comme ses communes membres sont concernées, en tant que collectivités contributrices, par cette péréquation dite "horizontale" dans une proportion et selon des modalités définies par la loi de finances pour 2012.

---

11 Source : base de données de l'ACUF 2011.

Les effets de ce dispositif sur le pacte financier d'agglomération matérialisé notamment par la dotation communautaire de croissance et de solidarité (DCCS) n'étant pas, dans l'immédiat, mesurables, d'autant qu'il est prévu une montée en puissance FPIC jusqu'à atteindre son montant cible d'un milliard d'euros en 2015, le Conseil de Communauté a décidé, par délibération n° 2011-0904 du 16 décembre 2011, dans l'attente de connaître précisément les nouvelles dispositions et d'être en capacité de mesurer leurs impacts, tant sur la CUB que sur ses communes, de maintenir, en 2012, pour éviter toutes tensions sur les budgets communaux, l'enveloppe de DSC servie en 2011 ainsi que les attributions de chaque commune au niveau atteint en 2011.

C'est en application de cette décision que **la CUB a versé, en 2012, aux communes une dotation de solidarité d'un montant de 34.184.390,63 € identique à celle de 2011.**

A noter également qu'à la faveur de la fixation du régime de répartition du prélèvement effectué sur le territoire communautaire au titre du FPIC et afin d'assurer une lisibilité financière prospective aux communes comme à la Communauté urbaine, le Conseil de Communauté a, par délibération n°2012/0419 du 22 juin 2012, reconfiguré les modalités de détermination de l'évolution de sa dotation communautaire de croissance et de solidarité (DCCS) en adoptant un nouveau mécanisme d'indexation de l'enveloppe de DCCS calé sur l'évolution de la ressource fiscale élargie avec prise en compte dans les ressources fiscales économiques élargies de :

- La Contribution Economique Territoriale (CET),
- L'Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER),
- La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCom),
- Les allocations compensatrices de Taxe Professionnelle (TP) et CFE,
- La Dotation de Compensation de la Réforme Taxe Professionnelle (DCRTP),
- Le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR).

Avec déduction pour mesurer l'évolution de la ressource nette de :

- La part communautaire de FPIC.

**Il est nécessaire de souligner à ce titre que la Communauté urbaine, hors les cas d'Arras et de Dunkerque, est la Communauté urbaine la plus redistributrice au sein des CU de plus de 200.000 habitants avec une DSC versée de 47,53 € par habitant contre 24,49 € en moyenne.**

Communautés Urbaines	Dotation de solidarité communautaire (en €)				Population municipale 2011	Dotation de solidarité communautaire (en €/hab)			
	2009	2010	2011	2012		2009	2010	2011	2012
Alençon	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.					
Arras	6 041 747	6 443 717	6 532 457	6 631 084	95 447	63,30	67,51	68,44	69,47
Bordeaux	31 762 500	33 350 625	34 184 391	34 184 391	719 223	44,16	46,37	47,53	47,53
Brest	s.o.	843 000	300 000	3 950 680	214 253		3,93	1,40	18,44
Cherbourg	1 547 000	1 547 285	1 547 285	1 547 285	86 948	17,79	17,80	17,80	17,80
Dunkerque	36 134 542	38 730 000	41 095 556	42 345 556	201 716	179,14	192,00	203,73	209,93
Le Creusot	664 216	672 000	700 000	700 000	93 347	7,12	7,20	7,50	7,50
Le Mans	2 691 719	2 727 070	2 870 132	2 911 133	189 351	14,22	14,40	15,16	15,37
Lille	23 570 000	25 249 400	24 290 023	24 484 343	1 121 748	21,01	22,51	21,65	21,83
Lyon	16 900 000	17 500 000	17 910 000	20 000 000	1 289 216	13,11	13,57	13,89	15,51
Marseille	12 460 992	12 460 992	12 460 992	12 460 000	1 050 155	11,87	11,87	11,87	11,86
Nancy	7 800 000	7 204 171	7 450 000	7 496 000	262 906	29,67	27,40	28,34	28,51
Nantes	27 817 790	27 817 790	29 866 788	s.o.	596 640	46,62	46,62	50,06	
Nice	7 678 689	8 244 295	8 244 295	9 114 295	531 987	14,43	15,50	15,50	17,13
Strasbourg	13 818 000	14 210 000	14 210 000	14 210 000	475 538	29,06	29,88	29,88	29,88
Toulouse	4 250 000	6 900 000	3 500 000	7 000 000	707 295	6,01	9,76	4,95	9,90
<b>Total / Moyenne</b>	<b>193 137 195</b>	<b>203 900 345</b>	<b>205 161 919</b>	<b>187 034 767</b>	<b>7 635 770</b>	<b>25,29</b>	<b>26,70</b>	<b>26,87</b>	<b>24,49</b>

- Le Fonds de Péréquation des Recettes fiscales Intercommunales et Communales (FPIC)

Le FPIC résulte d'un processus législatif initié, sur le principe, par l'article 125 de la Loi de finances pour 2011 et entré en phase opérationnelle, en 2012, avec, à la base, l'article 58 de la Loi de finances pour 2012.

Par le biais d'un prélèvement sur les recettes fiscales du secteur communal (communes et intercommunalités), l'objet du FPIC consiste à élargir les moyens consacrés à la réduction des inégalités entre les territoires via un dispositif dit de péréquation horizontale.

Le FPIC a été institué dès 2012 et doit monter globalement en puissance jusqu'en 2016 ainsi qu'il suit :

2012 : 150 M€

2013 : 360 M€

2014 : 570 M€

2015 : 780 M€

2016 : 2 % des recettes fiscales du secteur communal de N-1

Le groupe de travail du Comité des finances locales (CFL) sur la baisse des actions et la péréquation a confirmé lors de sa réunion du 23 mai 2013, la montée en charge du FPIC à hauteur de 360 M€ en 2014.

Il est ici rappelé qu'à ce stade les territoires prélevés le sont au regard de la comparaison entre la situation de leur potentiel financier agrégé à l'échelle intercommunale ou communale, dans le cas des communes isolées, et 0,9 le potentiel financier agrégé moyen (schéma de présentation de la composition du potentiel financier agrégé en annexe 1).

Les territoires bénéficiant d'un reversement le sont selon un classement résultant d'un indice synthétique calculé pour 20 % du potentiel financier agrégé, 60 % du revenu moyen par habitant, 20 % l'effort fiscal.

En fonction des critères pris en compte, la CUB et ses communes sont contributrices et non bénéficiaires du Fonds.

Qu'il s'agisse du cas où le territoire est prélevé ou bénéficiaire, la répartition entre communes et intercommunalité est opérée soit via un dispositif dit de « droit commun », soit, selon une répartition dérogatoire en fonction du coefficient d'intégration fiscale approuvée par une délibération adoptée à la majorité des 2/3 avant le 30 juin 2012, soit, enfin, librement selon une délibération prise à l'unanimité avant le 30 juin 2012. Le dispositif de « droit commun » affecte les flux financiers entre les communes et l'intercommunalité au prorata du poids de chaque territoire, dans le potentiel financier agrégé de l'ensemble.

**Par lettre du 15 mai 2012, le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde a communiqué à la CUB le montant du FPIC mis à la charge du territoire communautaire pour 2012.**

**Le prélèvement s'élevait globalement à 1.278.274 € dont 667.038 € mis à la charge de la Communauté urbaine et 611.236 € à celle des communes.**

**Après étude des différentes possibilités de répartition du prélèvement précédemment évoquées, le Conseil de Communauté a décidé, par délibération n°2012/0419 du 22 juin 2012, de laisser s'appliquer la répartition découlant du régime de « droit commun » et, donc, de valider à cette fin le résultat des calculs opérés par les services de l'Etat.**

**Il importe également de noter que dans le cadre du régime de « droit commun », la CUB a été amenée à prendre à sa charge, en tout ou partie, la part de prélèvement mise à la charge des communes éligibles à la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) jusqu'au 250ème rang dans le classement fonction de l'indice synthétique dédié à la péréquation de l'Etat (DSU).**

▪ La contribution financière de la Communauté Urbaine au SIVOM Rive Droite

Depuis l'ouverture, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, d'un budget annexe pour l'activité des « déchets ménagers et assimilés », cette contribution auparavant imputée au budget principal est comptabilisée dans ce budget annexe depuis 2007.

**Sur une prévision initiale inscrite au Budget Primitif 2012 de 7.250.000 €, le montant des dépenses mandatées, tel qu'il apparaît dans les comptes, s'est élevé à 7.456.389,10 € (pour 6.919.633,55 € en 2011).**

Ce montant comptabilise les 4 versements trimestriels pour un total de 7.269.580 € et la contribution annuelle aux charges du Syndicat pour 51.593,73 €, soit, en première lecture, **une contribution globale en augmentation de 5,80 %** (pour -1,29 %, en 2011, -4,75 % en 2010 et +8,12 % en 2009).

Toutefois, en replaçant les différentes régularisations intervenues ou à intervenir dans chaque exercice concerné et à présentation comparable, la véritable évolution de ce poste budgétaire, notamment entre 2012 et 2011, s'établit comme suit :

	2012	2011	2010	2009	Evol° en volume entre 2012 & 2011	Evol° entre 2012 & 2011 en %	Evol° entre 2011 & 2010 en %	Evol° entre 2010 & 2009 en %
Paiement 4 trimestres	7 269 580,00	6 867 592,00	6 957 800,00	6 977 800,00	401 988,00	5,85%	-1,30%	-0,29%
Régularisation de l'année	-129 732,99	135 215,37	-363 403,48	-250 243,93	-264 948,36	-195,95%	-137,21%	45,22%
Contribution annuelle	51 593,73	52 041,55	52 354,82	52 482,32	-447,82	-0,86%	-0,60%	-0,24%
<b>Total</b>	<b>7 191 440,74</b>	<b>7 054 848,92</b>	<b>6 646 751,34</b>	<b>6 780 038,39</b>	<b>136 591,82</b>	<b>1,94%</b>	<b>6,14%</b>	<b>-1,97%</b>

En 2012, **en tenant compte de la régularisation de l'année** qui apparaît dans le tableau ci-dessus, en négatif et qui doit donner lieu à l'émission d'un titre de recette sur 2013 par le SIVOM, **l'évolution de la contribution financière obligatoire de la CUB ressort à 1,94 %**. Cette majoration tient compte de l'augmentation du taux de TVA porté à 7 % au 1er janvier 2012 avec toutefois, semble-t-il, en parallèle, une très légère baisse des tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées sur l'année.

▪ La contribution forfaitaire d'exploitation versée au Réseau TBC

Par délibération du 28 novembre 2008, le Conseil de Communauté a approuvé le choix de la Société Kéolis pour assurer la gestion des transports urbains. Depuis le 1er mai 2009, le délégataire a donc pour mission d'assurer l'exploitation du Réseau communautaire de transports en commun, y compris le service de transport spécialisé destiné aux personnes à mobilité réduite, mission qui comprend l'exploitation notamment :

- des lignes de tramway,
- des lignes d'autobus,
- du service de transport des personnes à mobilité réduite,
- de services de transport à la demande,
- de la gestion des parcs relais,
- de l'exploitation d'un service de prêt de vélos.

Ce contrat de délégation a donné lieu, à ce jour, à divers ajustements au travers de plusieurs avenants :

- avenant n°1 validé par délibération du 19 février 2010 ;
- avenant n°2 validé par délibération du 26 novembre 2010 ;
- avenant n°3 validé par délibération du 14 octobre 2011 ;
- avenant n°4 validé par délibération du 22 juin 2012.

Cette convention de délégation de service public est assise sur :

- une offre de référence de transport et un niveau de qualité du service,
- des objectifs de fréquentation,
- une prise de risque du délégataire (caractère forfaitaire de la contribution, engagement sur les recettes et la fréquentation, mécanisme de pénalités ou intéressement...),
- une contribution forfaitaire annuelle versée par la Communauté au délégataire.

Cette contribution forfaitaire, fixée à la signature du contrat, fait l'objet d'ajustements annuels en fonction de critères tels que notamment l'indexation des charges, la modification de l'offre de référence, selon des formules prévues au contrat.

Le délégataire s'engage à supporter toutes les charges d'exploitation (y compris celles de renouvellement, de grosses réparations et de gros entretien, sauf celles prises en charge par la Communauté) et en garantit le caractère forfaitaire à notre établissement.

Comme prévu par le contrat, la régularisation des comptes de l'exercice 2011 doit s'effectuer au plus tard le 30 juin 2012 conformément aux dispositions prévues par la convention, lorsque tous les paramètres permettant d'arrêter le calcul de la contribution forfaitaire définitive sont connus.

Dans l'attente de la connaissance de l'ensemble des paramètres, le contrat prévoit le versement au délégataire, mensuellement, d'un montant égal à 1/12ème du budget prévisionnel hors taxe professionnelle.

Parallèlement, les recettes encaissées par le délégataire sont reversées mensuellement à la Communauté.

Elles sont reversées en deux fois, par virement :

- le dernier jour ouvré du mois, versement d'un acompte représentant 80 % de la recette encaissée lors du même mois de l'exercice précédent,
- le solde, à mois échu, le 20 au plus tard de chaque mois.

Ceci étant rappelé, **le compte administratif fait apparaître, en 2012, une contribution forfaitaire d'exploitation de 176.762.875,33 €** pour 163.248.274,90 € en 2011 et 158.270.477,90 € en 2010, **soit une évolution, en première lecture, de 13.514.600,43 €, soit 8,28 % par rapport à l'exercice 2011.**

En rentrant toutefois plus dans le détail des comptes, il ressort **qu'avec les régularisations de charges à payer** opérées à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice N sur l'exercice N+1, l'évolution de la contribution forfaitaire corrigée ressort, en 2011 à 165.929.450,04 € (162.919.179,04 € mandatés sur 2011 et 3.010.271,00 € sur l'exercice 2012) **alors que celle enregistrée en 2012 tenant compte d'un volume global de charges à payer évalué à 4.043.140 € s'établit, en l'état actuel, à 174.296.411 €, soit une évolution entre les deux exercices de 5,04 %.**

Comptes	Charges 2011 rattachées à régulariser en 2012	Mandaté 2012 (charges 2011 rattachées)	Mandaté 2012 (charges 2011 non rattachées)	mandaté 2012 sur charges 2012	Mandaté 2012 (charges 2012 rattachées à régulariser en 2013)
60420011	-	-	2 780 397,00	167 922 300,00	3 500 000,00
60420021	543 806,67	215 709,00	-	2 330 971,00	543 140,00
709100011	-	-	14 165,00	-	-

Par ailleurs, en prenant en compte les recettes tarifaires du Réseau TBC telles qu'elles ressortent **du compte administratif 2012 et avant les régularisations comptables à opérer sur 2013** dans le cadre des opérations de clôture des comptes 2012 du Réseau TBC, celles-ci s'élèvent à 56.158.836,23 € pour

52.319.261,32 € en 2011, soit 7,34 % et 10,44 % en 2011 (47.373.618,39 € en 2010).

Toutefois, la véritable évolution de la CFE au titre de l'exercice 2012 ressortira de l'arrêté des comptes du Réseau TBC qui donnera lieu à la présentation d'un rapport distinct, en même temps que le Compte Administratif 2012 de notre Établissement, au Conseil de Communauté du mois de juin 2013, rapport non disponible au moment de l'achèvement de la rédaction du présent rapport de présentation.

▪ Les autres dépenses de fonctionnement

Ce poste, qui regroupe toutes les autres dépenses courantes non déjà citées, hors les dépenses exceptionnelles, fonds de concours et subventions de fonctionnement et frais financiers, s'élève à **160.625741,99 €** pour 146.901.014,19 € en 2011 et évolue, en première lecture, globalement de **9,34 %**.

Toutefois, si l'on retire les dépenses à comptabilité de stock<sup>12</sup> enregistrées au **Budget Annexe Caveaux et aux Budgets Annexes ZAC et Lotissements** (9.315.645,12 € pour 5.610.440,86 € en 2011), ce poste se trouve ramené, en 2012, à **151.310.096,87 €** pour 141.290.573,33 € en 2011, soit une évolution de **7,09 %**.

Budgets	2 012	2 011	Var° en volume	Var. en %
Budget principal	82 491 182,97	77 383 703,54	5 107 479,43	6,60%
Budget annexe Déchets ménagers	45 990 289,06	43 910 392,59	2 079 896,47	4,74%
Régie Restaurants administratifs	960 178,03	816 852,59	143 325,44	17,55%
Assainissement	6 702 052,51	6 677 665,95	24 386,56	0,37%
SPANC	38 016,80	41 895,60	-3 878,80	-9,26%
Transports	14 224 712,19	10 856 001,36	3 368 710,83	31,03%
Parcs de stationnement	0,10	4 784,00	-4 783,90	-100,00%
Abattoir	167 991,75	66 189,19	101 802,56	153,81%
Régie Abattoir	6 840,76	806 439,50	-799 598,74	-99,15%
Crématorium	473 366,78	495 850,45	-22 483,67	-4,53%
SEPF	19 225,22	17 502,86	1 722,36	9,84%
Caveaux	72 236,00	256 021,92	-183 785,92	-71,79%
Réseau de Chaleur	35 918,70	24 917,61	11 001,09	44,15%
Lotissements	516 950,00	126 926,15	390 023,85	307,28%
ZAC	2 840,00	6 949,17	-4 109,17	-59,13%
ZAC du Tasta à Bruges	3 908 233,58	1 574 051,80	2 334 181,78	148,29%
ZAC des Quais Floirac	4 815 385,54	3 646 491,82	1 168 893,72	32,06%
Régie Eau Industrielle	200 322,00	188 378,09	11 943,91	6,34%
<b>Rappel total dépenses courantes</b>	<b>160 625 741,99</b>	<b>146 901 014,19</b>	<b>13 724 727,80</b>	<b>9,34%</b>
<b>BP + BA "Déchets Ménagers"</b>	<b>128 481 472,03</b>	<b>121 294 096,13</b>	<b>7 187 375,90</b>	<b>5,93%</b>
<b>Total dépenses sur BA à comptabilité de stocks</b>	<b>9 315 645,12</b>	<b>5 610 440,86</b>	<b>3 705 204,26</b>	<b>66,04%</b>
<b>Total dépenses hors BA à comptabilité de stocks</b>	<b>151 310 096,87</b>	<b>141 290 573,33</b>	<b>10 019 523,54</b>	<b>7,09%</b>

Les principales évolutions qui se situent sur le Budget Principal et les Budgets Annexes Déchets Ménagers et Transports appellent les commentaires suivants :

Au **Budget Principal**, les autres dépenses de fonctionnement (chapitre 011 charges d'administration générale et chapitre 65 autres charges de gestion courantes) s'élèvent à **82.491.182,97 €**, pour 77.383.703,54 € en 2011, soit une augmentation de **6,60 %** (+5.047.679,43 €).

<sup>12</sup> **Les dépenses à comptabilité de stocks visées ci-dessus** ont une finalité de production économique de terrains aménagés destinés à la vente. Elles fluctuent d'un exercice à l'autre en fonction des travaux d'aménagement décidés. Elles sont comptabilisées en section de fonctionnement en application des règles comptables (comptabilité de stocks) mais, elles sont, en définitive, très proches de l'investissement.

Cette augmentation provient essentiellement des dépenses suivantes pouvant, pour certaines, être considérées comme ayant un caractère exceptionnel :

- de la prime d'assurance du Pont Jacques Chaban-Delmas (2.211.026,75 €) (représentant pratiquement 44 % de la majoration observée), étant précisé que si le poids de cette charge participe à l'évolution de ce poste de dépense entre les deux exercices, cette dépense est cependant dans la réalité atténuée puisqu'elle fera l'objet d'un étalement sur une durée de 10 ans en application de la délibération du Conseil de Communauté n°2012/0659 du 28 septembre 2012.
- de la hausse de la contribution versée au fermier, pour l'évacuation des eaux pluviales, qui passe de 18.633.256,41 € en 2011 à 19.621.898,33 € en 2012, soit une augmentation de 988.641,92 €
- d'honoraires versés dans le domaine de l'eau potable, à hauteur de 787.733,54 €, dont 609.402,10 € d'indemnités aux candidats à la DSP Assainissement non retenus, pour la part revenant au budget Principal au titre des eaux pluviales, et 178.331,44 € d'assistance à maîtrise d'ouvrage diverses.

Après neutralisation de ces trois postes de dépenses, l'augmentation des autres charges de fonctionnement du budget Principal n'est plus que de 1.060.277,22 €, soit **+1,37 %**, qui se répartissent ainsi :

- +332.359,62 € de hausse de la contribution de la CUB au SYSDAU ;
- +283.605,31 € de hausse des contributions versées aux associations intervenant dans le domaine du logement ;
- +285.000 € de hausse de la subvention versée à Arc-en-Rêve ;
- 335.688,50 € de hausse des contributions versées à l'A'URBA, comprenant la subvention de l'année 2012 (4.858.081,50 €), le solde de la subvention 2011 (255.688,50 €) ainsi que la participation aux 33èmes rencontres nationales des agences d'urbanisme, du 19 au 21 novembre 2012(80.000 €).

**Ainsi, en ne tenant pas compte des sept postes de dépenses énumérés ci-dessus, les autres charges de fonctionnement s'établissent à 77.207.327,33 € en 2012, soit une diminution de - 0,23 % (-176.376,21 €).**

Le chapitre 011 (charges d'administration générale) retraité affiche un taux de réalisation de 75,3 % par rapport aux crédits ouverts en 2012, **les dépenses réalisées diminuant de 2,82 % par rapport à 2011, témoignant d'une grande maîtrise de leurs moyens par les services communautaires** et qui montre que l'objectif afficher au PPI 2013-2018 d'un gel en valeur 2013 de ce poste de dépenses en 2014 et 2015 est atteignable.

Par contre, les participations et subventions de fonctionnement versées ont été réalisées, après retraitements présentés ci-dessus, à 82,2 % par rapport aux prévisions, **et sont en hausse de 19,6 % par rapport à 2011 témoignant de la nécessaire maîtrise de ce poste qui progresse et grève l'autofinancement.**

Au **Budget Annexe « Déchets Ménagers »**, les crédits (chapitres 011+65) s'élèvent à **45.990.289,06 €** pour 43.910.392,59 € en 2011, **soit une hausse de 4,74 %** (2.079.896,47 €), résultat net de diminutions et d'augmentations sur différentes lignes, provenant pour l'essentiel :

- d'une hausse des charges facturées par le Budget Principal à ce Budget annexe (+906.551,28 €), s'expliquant essentiellement par l'augmentation des charges des services supports ;
- de l'augmentation des contrats de prestation de services pour la valorisation des déchets (29.822.564,31 € en 2012, soit +781.510,88 €), liée d'une part, à la hausse de TVA de 5,5 % à 7 %, et d'autre part à la révision de l'indice des prix, les tonnages, quant à eux, restant stables ;

- du recours à des cabinets d'études (209.359,80 € soit +188.586,33 €) pour la mise en place du Programme Local de Prévention Déchets (PLPD) essentiellement ;
- de la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) (1.117.236,01 € pour 925.561,39 € en 2011).

Au **Budget Annexe de la Régie des Restaurants administratifs**, hors charges de personnel figurant dans le poste correspondant, les autres charges, hors frais bancaires (3.102,15€) et charges exceptionnelles (194,74 €) s'élèvent, en 2012, à 960.178,03 € pour 816.852,59 € en 2011, soit une progression en volume de 143.325,44 € entre 2012 et 2011 (+17,55 %). Hors produits exceptionnels (625,41 €) les recettes propres à l'activité restauration s'élèvent en 2012 à 1.110.713,55 €, pour 1.009.085,57 € en 2011, soit une progression en volume de 101.627,98 € (+10,07 %).

La fréquentation de l'année 2012 est la plus importante depuis la création de la Régie en 2003. Pour 252 jours d'ouverture aux restaurants de l'Hôtel et de Latule, la Régie a servi **230.004 repas**, soit une moyenne journalière de **913 repas (+10,8 %)**, pour 207.592 repas servis en 2011 avec une moyenne journalière de 824 repas.

En 2012, la subvention de fonctionnement versée par le Budget Principal s'est élevée à 778.991,72 € pour une prévision initiale de 815.450 €. La subvention est en augmentation de 10,02 % par rapport à celle de l'année 2011 qui était de 708.024,99 €.

**En 2012, la CUB a participé au coût du plateau d'un agent à 47,89 % contre une participation 2011 de 48,96 %.** Le pourcentage financé par le budget principal **par plateau** diminue de 1,07 %. Cette diminution est due principalement à l'augmentation de la fréquentation des agents CUB (+54 agents) sur le restaurant de l'Hôtel et à celle des agents des entreprises conventionnées sur le restaurant de Latule (+20 agents).

À cela, s'ajoutent d'une part, une maîtrise rigoureuse des dépenses malgré une forte augmentation des coûts des denrées alimentaires et des fluides, et la poursuite du développement des produits bio, et d'autre part, une qualité constante des produits proposés aux usagers.

L'introduction des produits bio dans les restaurants communautaires représente **12,31 %** du montant global des achats de denrées alimentaires (5,27 % en 2011).

L'enquête de satisfaction réalisée auprès des usagers des restaurants communautaires, a montré que 97 % des utilisateurs étaient globalement satisfaits du restaurant de l'Hôtel et 98 % du restaurant de Latule.

En ce qui concerne le personnel de l'hôtel, deux recrutements sont intervenus pour remplacer deux départs et une apprentie cuisinière a été recrutée pour préparer le CAP de cuisinier en deux ans. Au restaurant de Latule, un agent en CDD (6 mois) a permis de remplacer provisoirement les arrêts maladie.

Le restaurant a, enfin, obtenu, cette année, le renouvellement de la certification ISO 9001 : 2008, parfaite illustration de la reconnaissance d'un travail collectif de qualité.

Au **Budget Annexe de l'Assainissement**, la hausse des dépenses courantes (hors frais bancaires) est très mesurée (6.702.052,51 € pour 6.677.665,95 € en 2011) avec une majoration de 24.386,56 € (+0,37 %).

Quant aux charges de personnel refacturées elles diminuent légèrement d'un exercice à l'autre (1.079.777,47 € en 2012 pour 1.134.134,54 € en 2011).

Au **Budget Annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif**, les recettes globales réelles de l'exercice se sont élevées à 115.134,09 € tandis que les dépenses globales réelles de l'exercice atteignaient 123.690,60 €, l'exercice se soldant par un **déficit d'exploitation de 8.556,51 €**

venant se cumuler à celui enregistré au terme de l'exercice 2012 (**53.788,06 €**) pour former un **déficit final** atteignant **62.344,57 € sans possibilité légale**, comme rappelé à plusieurs reprises, lors des rapports de présentation des précédents comptes administratifs **de prise en charge par le Budget Principal** eu égard aux dispositions particulières prévues par le CGCT (**article L. 2224-2**).

Il convient, en effet, de rappeler que devant les difficultés que ce type de service nouveau était susceptible de rencontrer pour équilibrer ses comptes pendant ses premières années d'exploitation, la loi a accordé aux services publics à caractère industriel et commercial d'Assainissement non Collectif (SPANC) un délai de grâce de 5 ans pour équilibrer leurs comptes avec possibilité pendant ce délai de recevoir une subvention du Budget Principal mais la Régie du SPANC de la CUB n'a pas réussi à équilibrer ses comptes.

En 2012, la régie du SPANC a contrôlé 252 installations d'assainissement non collectif sur les 2 558 installations existantes recensées comme non raccordables au réseau public d'assainissement et 800 susceptibles d'être raccordées (soit 3358 installations au total).

La diminution des contrôles constatée en 2012 correspond à la fin du cycle des premiers diagnostics sur l'ensemble des installations recensées (hors raccordables non raccordés).

81 contrôles de conception ont été opérés et 45 contrôles de réalisation, un décalage temporel étant constaté entre le contrôle de conception au stade du dépôt de permis et le contrôle de réalisation après achèvement des travaux

Les charges salariales représentent l'essentiel des dépenses de fonctionnement, 85.409,25 € soit 69,05 % du total des charges réelles. Ce poste, qui s'établissait à 118.657,82 € en 2011, a diminué du fait du non remplacement d'un agent du SPANC sur les 3 salariés de droit privé.

Hors produits exceptionnels, les autres dépenses réelles (38.281,35 €) sont constituées de frais de prestations de service (340,01 €), et de remboursement de frais (36.854,68 €).

En recettes, le montant de la redevance d'assainissement non collectif s'élève à 95.117,33 €. Elle est en hausse de 9,5 % par rapport à 2011. Cependant, le produit ne couvre que 76,9 % de la totalité des dépenses.

Résultat, malgré la subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (19.253 €), les comptes de la Régie se présentent donc pour la deuxième année consécutive avec un déficit d'exploitation cumulé de 62.344,57 €.

En 2013, deux facteurs sont susceptibles d'améliorer la situation du SPANC :

- l'instauration de la taxe d'incitation à la mise en conformité par délibération du Conseil de Communauté de janvier 2013 sera appliquée conformément au règlement de service d'assainissement collectif, (doublement de la redevance d'assainissement non collectif) ce qui induira une augmentation du chiffre d'affaires)
- le différé de remplacement de deux agents (départs en février et avril 2013) sans incidence sur le service rendu (respect du planning périodique) du fait de la mutualisation de l'activité avec des agents des services communautaires de la Direction de l'eau.

Au **Budget Annexe Transports**, les charges courantes de gestion, (hors la contribution forfaitaire d'exploitation versée au réseau TBC commentée par ailleurs) s'élèvent 14.224.712,19 € pour 10.856.001,36 € en 2011, soit une majoration de 3.368.710,83 € (+31,03 %). Cette majoration, résultat net de diminutions et d'augmentations sur différentes lignes, provient pour l'essentiel :

- de l'augmentation des charges facturées par le Budget Principal à ce Budget annexe (+906.551,28 €), qui s'explique par la hausse des effectifs et du temps passé par les agents sur le budget annexe, par l'augmentation des charges refacturées des services supports ;
- de la comptabilisation des variations de stocks de pièces de rechange dans le cadre du contrat de DSP (+687.146,07 €), la dernière mise à jour étant intervenue en 2010 ;
- de l'augmentation des honoraires versés (426.594,37 € pour 29.669,24 € en 2011, soit +396.925,13 €), dans le cadre de la Commission d'indemnisation à l'amiable de la troisième phase de TCSP (frais d'huissiers et de notaires) et à un cabinet d'études pour préparer le choix du mode de gestion des transports ;
- de l'augmentation des restitutions de versement Transports (622.568,84 € pour 403.924,40 € en 2011, soit +218.644,44 €) ;

- des dépenses de maintenance du système d'alimentation par le sol (APS) qui s'élèvent en 2012 à 1.011.506,23 € pour 868.232,49 € en 2011, soit +143.273,74 € ;
- ✓ de la régularisation de sommes dues au précédent délégataire VEOLIA (463.252,48 €) à la suite de la résolution du litige né avec notre Etablissement Public dans le cadre de la clôture des comptes de la dernière période d'exploitation par cette société ;
- ✓ une évolution des dépenses de transports scolaires de +109.988,41 € ;

A ce titre, le Compte Administratif est l'occasion de faire un point de l'évolution des dépenses et recettes individualisées dans le budget annexe au titre des **transports scolaires**. En première approche, la situation est la suivante :

	Transports scolaires	2012	2011	2010	Var° en vol° 2012/2011	Var° en % 2012/2011	Var° en % 2011/2010
<b>Dépenses</b>							
60420071	Circuits spéciaux	4 896 256,30	4 869 745,44	5 054 293,13	26 510,86	0,54 %	-3,65 %
65734001	Circuits spéciaux (Communes)	165 422,57	94 679,13	148 808,31	70 743,44	74,72 %	-36,38 %
65738041	Lignes régulières (Autres établis°)	59 999,99	46 194,89	44 644,82	13 805,10	29,88 %	3,47 %
65733001	Participation au CG33	54 931,06	56 002,05	65 115,31	-1 070,99	-1,91 %	-14,00 %
	<b>Total Dépenses</b>	<b>5 176 609,92</b>	<b>5 066 621,51</b>	<b>5 312 861,57</b>	<b>109 988,41</b>	<b>2,17 %</b>	<b>-4,63 %</b>
<b>Recettes</b>							
74730001	Participation du CG33	644 094,70	498 251,03	496 804,85	145 843,67	29,27 %	0,29 %
74740001	Reversement par les communes	485 166,00	444 547,44	486 422,82	40 618,56	9,14 %	-8,61 %
74710001	DGD transports scolaires (Etat)	3 773 289,00	3 773 289,00	3 773 289,00	0,00	0,00 %	0,00 %
	<b>Total Recettes</b>	<b>4 902 549,70</b>	<b>4 716 087,47</b>	<b>4 756 516,67</b>	<b>186 462,23</b>	<b>3,95 %</b>	<b>-0,85 %</b>
	<b>Déficit pris en charge par la CUB</b>	<b>-274 060,22</b>	<b>-350 534,04</b>	<b>-556 344,90</b>	<b>-76 473,82</b>	<b>-21,82 %</b>	<b>-36,99 %</b>
	<b>Taux de couverture dépenses par la DGD</b>	<b>72,89 %</b>	<b>74,47 %</b>	<b>71,02 %</b>			

Le tableau ci-dessus fait apparaître que depuis 2010, le déficit de cette activité se réduit progressivement en dépit d'un montant de DGD en provenance de l'Etat gelé à son montant atteint en 2008. **Ce déficit diminue de 21,82 % après une baisse de près de 37 % entre 2011 et 2010 et le taux de couverture des dépenses par la DGD ressort à 72,89 % pour 74,47 % en 2011 et 71,02 % en 2010.**

Au **Budget Annexe Parcs de stationnement**, il convient ici de rappeler que pour répondre à une recommandation de la Chambre Régionale des Comptes et dans la mesure où la gestion des parcs de stationnement est aujourd'hui assurée par la Régie PARCUB, le Conseil de Communauté a décidé, par délibération n° 2011/0097 du 11 février 2011, de supprimer ce budget annexe pour toutes les opérations nouvelles réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, tout en maintenant un budget de clôture le temps nécessaire à la comptabilisation des dernières recettes et dépenses afférentes à ce service.

En 2012, le budget de clôture a enregistré une admission en non valeur de 0,10 € en section de fonctionnement et de 105.633,80 € en section d'investissement. Ce budget pourra donc être définitivement clôturé lorsque le Comptable de la CUB aura terminé de son côté d'apurer les opérations patrimoniales.

Au **Budget Annexe de la Régie Abattoir**, il convient de rappeler que par délibération n°2011/0680 du 23 septembre 2011, le Conseil de Communauté a décidé la cessation des activités de service public poursuivies au sein du Complexe de la viande à compter du 31 décembre 2011, la suppression de la régie à autonomie financière de l'abattoir, la clôture du budget afférent à compter du 31 décembre 2012 et de laisser fonctionner la Régie de l'abattoir jusqu'à cette dernière date pour des raisons comptables. Pour mémoire, Les derniers abattages ont eu lieu le 23 décembre 2011.

Le budget Primitif d'exploitation de la régie de l'abattoir pour l'exercice 2012 s'est établi à 441 000 € avec l'octroi par le budget du propriétaire de l'outil d'une subvention du même montant pour assurer son équilibre, aucune recette d'abattage n'étant prévue sur l'exercice.

Les dépenses d'exploitation réalisées, en 2012, d'un montant de 349.946,75 € se sont composées, pour 343.105,99 €, de charges de personnel acquittées au titre des salaires et des charges du mois de janvier 2012 pour les agents en attente de reclassement dans les services communautaires, ou d'indemnités compensatrices de préavis pour ceux ayant signé une rupture conventionnelle et d'admissions en non valeur de créances irrécouvrables, (DM n°3 du 21 décembre 2012) présentées par le Comptable de la CUB pour un montant de 6.840,76 €.

En intégrant le déficit d'exploitation reporté de 2011, de 42 451,14 €, le montant des charges d'exploitation s'est, au final, élevé, en mouvements budgétaires, à 392 397,89 € (pour une prévision initiale de 441 000 €) couvertes donc par une subvention d'exploitation.

Pour être complet, il importe également de préciser qu'après l'ouverture des crédits nécessaires en dépenses de la section d'investissement par Décision Modificative n°2 du 21 décembre 2012, la Régie a remboursé à la Communauté le solde du fonds de roulement qui lui avait été avancé à sa création en 1990, soit 426 857,24 €. Ce remboursement a été financé par la Régie au moyen de l'excédent d'investissement de même montant reporté à la clôture de l'exercice 2011.

Au **Budget Annexe Crématorium**, l'examen des comptes de cette activité fait apparaître une diminution des dépenses globales réelles du service (charges d'exploitation + charges de personnel) de -2,16 % par rapport à celles de 2011 (731.032,89 € pour 747.165,95 € en 2011).

Cette évolution s'explique par la diminution des charges refacturées par le budget Principal à ce budget annexe (196.114,83 € en 2011 pour 181.150,81 € en 2012) et des charges d'entretien et de réparations et de maintenance qui passent de 98.868,55 € en 2011 à 72.907,07 € en 2012 (-26,26 %).

Les charges de personnel n'évoluent pratiquement pas (257.666,11 € pour 251.315,50 € en 2011).

Par ailleurs, hors produits exceptionnels, les recettes de fonctionnement du service affichent une augmentation de 5,50 % par rapport à celles comptabilisées dans l'exercice 2011 (998.726,11 € pour 946.675,72 € en 2011). Cette variation positive entre les deux exercices tient compte notamment de l'augmentation de 1,50 % des tarifs 2012.

Avec 2.326 crémations dénombrées (+15,09 %) par rapport à 2011 (2021) et, pour mémoire, 2.083 crémations en 2010 (- 2,98 % entre 2011 et 2010), l'exercice 2012, a connu un rebond d'activité dû à l'amélioration de « l'opérationnalité » des quatre fours. Cependant, n'ayant toujours pas retrouvé le niveau atteint en 2003 (2.688), l'activité se situe légèrement au-dessous du niveau de 2009 (2.374).

Comme les années précédentes, hors reprise du résultat de l'exercice N-1, ce service a couvert, en 2012, l'ensemble de ses dépenses de fonctionnement par ses propres ressources sans subvention du budget principal de la Collectivité.

Mais il n'en demeure pas moins que ce service se voit toujours concurrencé par les crématoriums implantés dans des communes ou départements limitrophes et notamment par celui de Montussan.

Au **Budget Annexe « Réseau de Chaleur »**, après neutralisation des charges exceptionnelles, les charges du service (Charges de personnel + Charges courantes de gestion) se sont élevées en 2012 à 93.998,29 € pour 82.171,27 € en 2011, soit une progression de 14,39 % s'expliquant à la fois par une faible variation, d'un exercice à l'autre, des charges de personnel (58.079,59 € pour 57.253,66 € en 2011, soit +1,44 %) et par une plus forte évolution des charges refacturées par le Budget Principal à ce budget annexe (30.382,70 € pour 19.608,61 € en 2011, soit +54,95 €).

Comme indiqué précédemment, aux **Budgets Annexes « Caveaux », « ZAC » et « Lotissements »**, les dépenses fluctuent, d'une année à l'autre, en fonction des travaux d'aménagement réalisés.

Il convient de rappeler que dans les budgets « Lotissements » et « ZAC », les frais d'acquisition et les travaux d'aménagement sont comptabilisés en section de fonctionnement sur des comptes de stocks mais ils représentent, en réalité, des dépenses très proches de l'investissement dans la mesure où celles-ci sont réalisées en vue de favoriser le développement économique du territoire.

Sur un total de dépenses réelles stockables de 9.315.645,12 € (pour 5.610.440,86 € en 2011), ce sont les budgets ZAC des « Quais » à Floirac (4.815.385,54 €), ZAC du « Tasta » à Bruges (3.908.233,58 €), « Lotissements » (516.950,00 €), « Caveaux » (72.236,00 €) et à un degré bien moindre, le budget « ZAC » (2.840,00 €), qui ont consommé des crédits en 2012.

En ce qui concerne l'activité **Eau Industrielle** dont les comptes sont regroupés au sein du budget de la Régie à simple autonomie financière, créée par délibération du Conseil de Communauté du 24 novembre 2006 et opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, il convient de rappeler que l'exploitation des installations et la distribution de l'eau industrielle sont assurées, dans le cadre du marché initial (conception, construction, exploitation), par la société VEOLIA pour une période de 10 ans et ce jusqu'au 15 avril 2013.

Le service approvisionne en eau 20 établissements industriels dont 9 établissements prélevant dans la nappe de l'Eocène.

Cette année, l'usine de production d'eau industrielle a du, de nouveau, être arrêtée plusieurs mois durant la présence du bouchon vaseux en Garonne, période caractérisée par des concentrations des eaux de la Garonne trop élevées en chlorures (supérieures à 500 mg/l) et/ou en matières en suspension (jusqu'à 6 g/l) ce qui est une conséquence de la très faible pluviométrie, année la plus sèche depuis 40 ans.

En 2012, le service de l'eau industrielle a délivré **1.009.858 m<sup>3</sup>** contre 1.025.400 m<sup>3</sup> en 2011 (-1.5 %), ce qui représente autant d'eau économisée dans la nappe de l'Eocène. Ce volume vendu est équivalent au volume distribué annuellement sur la période 2005-2009 mais reste très inférieur au volume vendu en 2010 : 1.400.000 m<sup>3</sup>.

Si la vente d'eau industrielle reste inférieure aux prévisions initiales (2 millions de m<sup>3</sup> par an), c'est en raison de la conjugaison de plusieurs éléments :

- Certains industriels ont réduit leur production et donc leur consommation d'eau,
- Certains industriels ont mis en œuvre des actions de contrôle strict dans le cadre de leurs plans de développement durable, les conduisant à faire d'importantes réductions d'eau dans leur process.
- Les industriels raccordés ne prélevant pas à l'Eocène, ont des consommations relativement faibles qui ne compensent pas les réductions des gros consommateurs.
- La crise économique touche l'activité de certains sites industriels qui, soit ralentissent leur production, soit l'arrêtent sur des périodes plus ou moins courtes.
- De plus, la mise en service de la chloration a nécessité certains aménagements dans les chaînes de traitement de l'eau chez certains industriels.

En matière de prix, le prix de l'eau industrielle a été fixé par le Conseil de Communauté, au 1<sup>er</sup> janvier 2012 à 0,4003 € H.T. le m<sup>3</sup> (hors abonnement), soit une augmentation de 1,6 % nécessaire pour couvrir en partie les charges du service.

En mouvements réels de la section de fonctionnement c'est-à-dire hors prélèvement en faveur de la section d'investissement, les dépenses (204.654,78 € pour 198.109,65 € en 2011) varient de 3,30 % tandis que les recettes (488.114,22 € pour 483.114,22 € en 2011) évoluent de 1,03 %.

En termes de résultats, les comptes afférents au seul exercice 2012 présentent un déficit de 13.544,76 € en section d'investissement et un excédent de 218.069,15 € en section d'exploitation. En reprenant les résultats de l'exercice précédent, ces résultats cumulés ressortent à +54.126,95 € en section d'investissement et +314.868,60 € en section d'exploitation.

Après l'affectation du virement prévu en 2012 en faveur de la section d'investissement pour 203.772,71 €, le résultat cumulé de cette section passe de 54.126,95 € à 257.899,66 € et le résultat positif de la section de fonctionnement passe de 314.868,60 € à 111.095,89 €.

L'excédent d'investissement ainsi constitué permettra le financement, en tout ou partie, des nouveaux investissements projetés ou un remboursement plus rapide du solde de l'avance consentie à cette activité, il y a quelques années, par le Budget Principal.

Le résultat positif à reprendre sur l'exercice 2013 permettra, le cas échéant, de réduire, en fin d'exercice, la subvention d'exploitation prévue au Budget Primitif 2013 en provenance du Budget Principal (125.000 €).

### **Concernant les provisions semi-budgétaires constituées :**

En 2012, la CUB a décidé de constituer des provisions sur le Budget Principal et sur le Budget annexe Transports.

Sur le Budget Principal pour un total de : 3.356.020 €

- A la faveur du Budget Supplémentaire, le Conseil de Communauté a décidé, par délibération n°2012/0512 du 13 juillet 2012, de constituer une provision pour risques et charges de fonctionnement courant de :
  - ✓ 2.000.000 € dans le cadre d'un recours indemnitaire de plus de 15,5M€ déposé par la Société Alfred Daney auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux aux fins de condamnation de Grand Port Maritime, de la CUB et de la Ville de Bordeaux en réparation d'un préjudice d'engagement non tenu dans le cadre du projet de réalisation d'un ensemble commercial dans la ZA Alfred Daney à Bordeaux ;
  - ✓ 273.365 € dans le cadre du contentieux qui oppose la CUB à BP 3000 au sujet des impôts fonciers des parcs de stationnement concédés. Cette dotation concernait les impôts refacturés à BP 3000 au titre de l'année 2011 (Titre de recette n°2238 du 20/12/2011). Elle est venue compléter celle déjà constituée à hauteur de 1.488.978€, sur la Journée complémentaire 2011, pour les impôts fonciers des années 2004-2010, en Décision Modificative n°10 du 20 janvier 2012.

Pour ces deux provisions, il ne s'agissait nullement d'une reconnaissance de responsabilité de la Communauté mais simplement d'une mesure de prudence comptable ne préjugant pas, bien entendu, de l'issue de finale des actions contentieuses en cours et qui est rendue obligatoire par l'article R. 2321-2 du CGCT.

- Par délibération n°2012/0890 du 21 décembre 2012, le Conseil de Communauté a décidé de mettre en dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant, en conformité avec la décision prise par délibérations du Conseil de Communauté n°2012/0178 du 13 avril 2012 et n°2012-0567 du 28 septembre 2012, une indemnité compensatrice d'entretien de 1.082.655 € versée, sous forme libératoire, par le Département de la Gironde et correspondant à dix ans d'entretien de sections et ouvrages transférés à la CUB (17,749 km de voirie et 6 ouvrages d'art), la recette correspondante étant comptabilisée dans l'exercice au chapitre 77 à l'article 7718.

Sur le Budget annexe Transports pour un total de : 5.643.308,00 €

- Par délibération n°2013/0036 du 18 janvier 2013 (Décision Modificative n°15), le Conseil de Communauté a décidé de mettre en provision pour risques et charges de fonctionnement courant, une somme de 5.643.308 € au Budget annexe Transports dans l'attente du règlement du litige né entre notre Etablissement et le délégataire du Réseau TBC en particulier sur la régularisation des comptes 2011 et la compensation due dans ce cadre à notre Institution.

### **Concernant les dépenses exceptionnelles de gestion :**

Compte tenu du caractère exceptionnel des dépenses classées dans cette rubrique, il est normal que ce poste fluctue d'un exercice à l'autre.

Sur les derniers exercices, il s'est présenté comme suit :

Budgets	2012	2011	Var° en volume	Var° en %
Budget principal	3 535 449,52	1 699 209,28	1 836 240,24	108,06 %
Restaurants administratifs	194,74	0,00	194,74	0
Déchets ménagers et assimilés	35 239,70	168 851,65	-133 611,95	-79,13 %
Assainissement	856 758,69	405 114,39	451 644,30	111,49 %
SPANC	264,55	731,90	-467,35	
Transports	15 721 035,52	5 207 190,09	10 513 845,43	201,91 %
Parcs de stationnement	0,00	0,00	0,00	
Abattoir	0,00	0,00	0,00	
Régie Abattoir	0,00	0,00	0,00	
Crématorium	0,00	0,00	0,00	
SEPF	0,00	0,00	0,00	
Caveaux	0,00	1 013,24	-1 013,24	-100,00 %
Réseau de Chaleur	0,00	0,00	0,00	
Lotissements	0,00	19,25	-19,25	-100,00 %
ZAC	0,00	0,00	0,00	
ZAC du Tasta à Bruges	0,00	1 142 160,00	-1 142 160,00	-100,00 %
ZAC des Quais à Floirac	0,00	0,00	0,00	
Régie Eau Industrielle	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>20 148 942,72</b>	<b>8 624 289,80</b>	<b>11 524 652,92</b>	<b>133,63 %</b>
<b>Total recettes sur BA à comptabilité de stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>1 143 192,49</b>	<b>-1 143 192,49</b>	<b>-100,00 %</b>
<b>Total hors BA à compta° de stocks</b>	<b>20 148 942,72</b>	<b>7 481 097,31</b>	<b>12 667 845,41</b>	<b>169,33 %</b>

	Montant
2012	20 148 942,72
2011	8 624 289,80
2010	8 065 102,12
2009	5 961 090,88
2008	10 554 844,43

En 2012, ce poste se répartit, par budget, comme suit :

- **Budget Principal : 3.535.449,52 €**

Cette somme agglomère des subventions à caractère exceptionnel versées à diverses personnes morales et organismes de droit privé (1.254.996,43 €) pour l'organisation le plus souvent de manifestations, des dépenses exceptionnelles liées à divers remboursements ou indemnités (170.888,68 €), des subventions exceptionnelles diverses (47.471,44 €), des annulations de titres sur exercice clos (69.400,49 €), le remboursement de frais paramédicaux pour un agent (1.978,36 €), l'attribution de bourses et de prix pour l'économie solidaire (15.000 €), ainsi que le paiement d'intérêts moratoires (193.372,53 €), d'autres charges exceptionnelles (1.782.341,59 €) dont 1.102.529,08 € pour la démolition du marché de la viande et de la grande halle, et 634.014,11 € d'indemnisation reversée à la régie du MIN suite à l'adoption de l'avenant n° 1 à la convention de gestion.

- **Budget Régie des Restaurants administratifs : 194,74 €**

Ce montant correspond des annulations de titres sur exercice clos.

- **Budget Annexe « Déchets Ménagers et assimilés » : 35.239,70 €**

Cette somme regroupe une charge exceptionnelle sur opération de gestion (13.843,77 €) et des annulations de titres de redevances spéciales sur exercice clos (21.395,93 €).

- **Budget Annexe « Assainissement » : 856.758,69 €**

Cette somme agglomère essentiellement des annulations de titres sur exercice clos (755.012,82 €) émis pour le recouvrement de Participations pour Raccordement à l'Egout (PRE), ainsi que des remboursements de redevances pour Raccordables Non Raccordés (1.745,87 €), le versement d'une subvention au titre de la convention « étiage en Garonne » versée à l'ADERA (100.000 €).

- **Budget Annexe de la Régie du « SPANC » : 264,55 €**

Ce montant correspond des annulations de titres sur exercice clos.

- **Budget Annexe « Transports » 15.721.035,52 €**

Cette somme correspond pour l'essentiel au règlement de l'indemnité versée à KEOLIS (9.982.018 €) en application du protocole transactionnel relatif à l'exploitation du réseau TBC approuvé par le Conseil de Communauté (délibération n°2012/0399 du 22 juin 2012), à l'annulation de titres sur exercices clos (3.964.775,76 €), au remboursement à des entreprises de réseau (RFF, REGAZ) de travaux qu'ils ont réalisés sur leur domaine dans le cadre de la 3ème phase du tramway (1.499.317 €).

#### **Concernant les intérêts et frais financiers hors pénalités de renégociation de dettes :**

A l'instar des années passées, grâce à une utilisation avisée des crédits long terme renouvelables en étroite partenariat avec la Recette des Finances, de nouvelles économies d'intérêts ont pu être réalisées sur la dette en 2012.

Les intérêts et frais financiers acquittés en 2012 (13.310.882,44 €) ont été réduits de 29,78 % (-5,6 M€) par rapport à la prévision inscrite au budget primitif 2012 (18.956.837 €). Ils progressent toutefois de 2,01 % par rapport à ceux acquittés en 2011.

En 2011, les intérêts et frais financiers acquittés (13.048.202,67 €) avaient été réduits de 32,21 % par rapport à la prévision inscrite au budget primitif 2011 (19.247.131 €). Ils avaient diminué de 9,04 % par rapport à ceux acquittés en 2010.

Toutefois, il faut être bien conscient que du fait notamment de la disparition, depuis la crise financière, de produits comme les crédits long terme renouvelables qui ne sont plus proposés par les banques, il va s'avérer de plus en plus difficile, dans les années à venir, pour notre Établissement, de réaliser des économies de frais financiers de cette importance, en particulier si celui-ci se lance dans un nouveau cycle d'endettement et ce malgré une recherche active de financements de projets dont les marges sont plus réduites (Caisse des Dépôts, Banque Européenne d'Investissement...).

### 3.3.3-2 Les recettes de fonctionnement

Par grands postes, elles se présentent comme suit :

#### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Postes	2012	2011	Variation en volume	Variation en %
Versement Transports	154 740 611,73	150 661 535,15	4 079 076,58	2,71 %
Redevance assainissement	24 416 133,82	24 031 129,71	385 004,11	1,60 %
Impositions Directes	264 299 473,00	256 979 576,00	7 319 897,00	2,85 %
Autres recettes fiscales	11 183 421,00	12 094 418,00	-910 997,00	-7,53 %
DCRTP + FNGIR	97 304 502,00	96 231 244,00	1 073 258,00	1,12 %
Attribution de compensation (TPU)	14 478 966,00	14 478 965,00	1,00	0,00 %
Autres revers. de fiscalité (Pénalité logts. Sociaux Art. 55 loi SRU)	171 233,54	1 164 747,25	-993 513,71	-85,30 %
Taxe enlèvement ordures ménagères	76 339 730,00	73 711 140,00	2 628 590,00	3,57 %
D.G.F. & D.G.D.	205 723 843,00	207 432 078,00	-1 708 235,00	-0,82 %
Recettes du Réseau des Transports	62 039 282,26	52 319 261,32	9 720 020,94	18,58 %
Autres Recettes	40 676 060,32	52 953 792,78	-12 277 732,46	-23,19 %
Reprises sur provisions semi-budgétaires	7 954 294,00	2 042 728,77	5 911 565,23	289,40 %
Autres produits exceptionnels	21 483 061,01	13 875 613,87	7 607 447,14	54,83 %
<b>Sous / total</b>	<b>980 810 611,68</b>	<b>957 976 229,85</b>	<b>22 834 381,83</b>	<b>2,38 %</b>
Cessions éléments actif	13 923 312,53	11 540 965,92	2 382 346,61	20,64 %
<b>Total</b>	<b>994 733 924,21</b>	<b>969 517 195,77</b>	<b>25 216 728,44</b>	<b>2,60 %</b>
Excédent de fonctionnement reporté (hors résultat d'exploitation 2011 affecté en section d'investissement en 2012)	77 587 197,32	81 554 598,99	-3 967 401,67	-4,86 %
<b>Total Général</b>	<b>1 072 321 121,53</b>	<b>1 051 071 794,76</b>	<b>21 249 326,77</b>	<b>2,02 %</b>
Reprises sur provisions semi-budgétaires	7 954 294,00	2 042 728,77	5 911 565,23	289,40 %
Autres produits exceptionnels	21 483 061,01	13 875 613,87	7 607 447,14	54,83 %
Recettes des Budgets annexes à comptabilité de stocks	460 397,95	12 039 813,00	-11 579 415,05	-96,18 %
Produits Cessions	13 923 312,53	11 540 965,92	2 382 346,61	20,64 %
Produits de la Fourrière	0,00	4 157,38	-4 157,38	-100,00 %
<b>Total hors Produits Cessions, Produits de la Fourrière, Reprises de provisions et hors recettes des BA à comptabilité de stock, produits exceptionnels et hors reprise résultats</b>	<b>950 912 858,72</b>	<b>930 013 916,83</b>	<b>20 898 941,89</b>	<b>2,25 %</b>

Hors produits de cession d'éléments d'actifs, produits de la Fourrière, hors les reprises de provisions constituées, hors les produits des budgets annexes à comptabilité de stock (Caveaux, Lotissements et ZAC) qui fluctuent d'un exercice à l'autre en fonction de la comptabilisation des cessions de terrains aménagés, hors produits exceptionnels et excédent de fonctionnement reporté, **les recettes évoluent de 2,25 % pour 3,89 % à périmètre comparable en 2011.**

Elles peuvent faire l'objet des commentaires ci-après :

- Le Versement Transports :

Par délibération n°2010/0749 du 22 octobre 2010, le Conseil de Communauté a décidé, en application de la faculté accordée aux Autorités Organisatrices des Transports (A.O.T) par l'article 55 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle II », de majorer le taux du Versement Transports de 0,20 % pour le porter à 2 % à compter du 1er janvier 2011. C'est donc ce taux qui s'est appliqué en 2012 sur le territoire communautaire.

Avec un tel taux, le produit issu de cette taxe s'élève au compte administratif 2012 à **154.740.611,73 €** En progression faciale de **2,71 %** par rapport au produit enregistré en 2011 (150.661.535,15 €), il tient compte d'un produit à recevoir estimé, rattaché à l'exercice, de 20.926.695,00 €.

	2008	2009	2010	2011	2012
Produit	122 877 858,48	129 117 510,74	131 771 478,52	150 661 535,15	154 740 611,73
Taux VT	1,80	1,80	1,80	2,00	2,00
% d'évolution du produit	0,86 %	5,08 %	2,06 %	14,34 %	2,71 %

Il convient, cependant, de noter que dans le produit de **154.740.611,73 €** enregistré en 2012, figure un surplus de produit 2011 encaissé de 2.493.085,53 € par rapport au produit à recevoir estimé, enregistré sur 2011 et contrepassé sur 2012 (21.531.231€), ramenant le produit effectif de 2012 à **152.247.526,20 €** mais il importe aussi de relever que sur 2013, un surplus de produit 2012 par rapport au produit à recevoir estimé enregistré sur 2012 et contrepassé sur 2013 a été encaissé pour un montant de 3.161.522,47 € portant le produit définitif véritablement rattachable à l'exercice 2012 à **155.409.048,67 €**

L'évolution du produit du Versement Transport ainsi retraité donne, depuis 2007, les résultats ci-après :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Produit enregistré au CA</b>	121 832 874,63	122 877 858,48	129 117 510,74	131 771 478,52	150 661 535,15	154 740 611,73	
<b>Dont Produit à recevoir</b>	24 965 273,80	26 002 173,07	27 426 212,30	22 779 154,44	21 531 231,00	20 926 695,00	
<b>Dont Surplus encaissé N - 1</b>	2 106 714,13	772 310,17	3 144 874,19	1 837 157,95	1 649 333,37	2 493 085,53	<b>3 161 522,47</b>
<b>Produit réel N</b>	120 498 470,67	125 250 422,50	127 809 794,50	131 583 653,94	<b>151 505 287,31</b>	<b>155 409 048,67</b>	
<b>Evolution du produit réel (en %)</b>	3,71 %	3,94 %	2,04 %	2,95 %	<b>15,14 %</b>	<b>2,58 %</b>	

Au taux constant de 1,80 %, le produit perçu en 2011 était en évolution de 3,63 % pour 2,95 % en 2010. A l'issue des différents retraitements ci-dessus exposés, ce produit évolue en 2012 de 2,58 %.

1	Produit VT enregistré en 2012 (avec produit à recevoir 2012 estimé)	154 740 611,73
2	A déduire surplus de produit 2011 encaissé sur 2012 par rapport au produit à recevoir 2011 contrepassé sur 2012	2 493 085,53
3	Produit VT 2012 corrigé	152 247 526,20
4	<b>Produit VT 2012 corrigé avec Produit à recevoir 2012 contrepassé sur 2013</b>	<b>152 247 526,20</b>
5	Surplus de produit 2012 encaissé sur 2013 par rapport au produit à recevoir 2012 contrepassé sur 2013	<b>3 161 522,47</b>
6	<b>Produit VT 2011 réel (4+5)</b>	<b>155 409 048,67</b>
	<b>% d'évolution produit VT réel au taux 2 % avec PAR 2012 par rapport au VT réel 2011</b>	<b>2,58 %</b>

\* PAR : Produits à Recevoir.

Le produit du Versement Transports représente, en 2012, **50,60 % des recettes, en mouvements budgétaires, de la section de fonctionnement du compte administratif 2012 du budget annexe Transports**, pour 55,06 % en 2011, 52,21 % en 2010, 52,48 % en 2009, 52,23 % en 2008.

Au niveau du **compte agrégé de l'ensemble des budgets**, le **produit du VT** représente, en outre, **15,78 % des recettes de fonctionnement hors produits de cession 2012** pour 15,73% de ces mêmes recettes en 2011 et 14,39 % en 2010.

A noter, enfin, qu'en 2012, les restitutions de Versement Transports aux entreprises pouvant y prétendre se sont élevées à 622.568,84 € (pour 403.924,40 € en 2011, 1.372.789,89 € en 2010, 1.464.654,30 € en 2009 et 1.384.055,25 € en 2008).

- Les recettes du Réseau de Transports TBC :

Les recettes comptabilisées au compte administratif 2012 et avant les régularisations comptables à opérer sur 2013 dans le cadre des opérations de clôture des comptes 2012 du Réseau TBC, s'élèvent à 56.158.836,23 € pour à 52.319.261,32 € en 2011 et 47.373.618,39 € en 2010, soit une évolution de 7,34 % pour 10,44 % entre 2011 et 2010.

Au compte administratif 2012, ces recettes représentent 19,10 % des produits réels de la section de fonctionnement hors produits de cession du budget annexe Transports pour 19,94 % en 2011 et 19,98 % en 2010.

- Redevance Assainissement :

Avec un produit à recevoir de 5.647.389,54 €, comptabilisé en 2012 et à percevoir en 2013, **le montant de la redevance, part délégrant (ou surtaxe communautaire), enregistré en 2012 pour un total de 24.416.133,82 €, est en hausse de 385.004,11 € soit +1,60 %, par rapport au montant de la redevance enregistrée en 2011 (24.031.129,71 €). Le produit effectif comptabilisé n'atteint pas cependant la prévision 2012, fixée de 25.440.000 € Il manque, en effet, 1.023.866,18 €**

En effet, cette prévision intégrait une recette complémentaire à recevoir concernant les volumes d'eau en compteur pour les usagers de Carbon Blanc non comptabilisés au rapport annuel mais qui se sont avérés intégrés à la prévision de recettes initiale (0,645 M€). De plus, il a été constaté une baisse des volumes de -1,2 % par rapport à la prévision.

En 2012, les volumes consommés sont en retrait de 0,99 % par rapport à 2011.

Les volumes assujettis à la redevance assainissement s'établissent à 38 735 000 m<sup>3</sup> en 2012 en intégrant les clients assujettis hors CUB (Sainte Eulalie, Tresses et Yvrac) contre 39 143 000 m<sup>3</sup> en 2011, ce qui représente une baisse de -1,04 %. Ces volumes correspondent sensiblement aux volumes constatés en 2010.

Néanmoins, il faut souligner que les volumes facturés (40,3 millions de m<sup>3</sup>) au titre de l'eau potable demeurent, naturellement, largement inférieurs à ceux prévus dans l'avenant n°7 au Contrat de Concession, qui sont de 45,4 millions de m<sup>3</sup>, ce qui traduit, encore une fois, le souci des usagers, au nombre de 253 044, dont 4 369 « professionnels » de préserver la ressource naturelle et d'éviter ainsi les gaspillages. Les raisons de cette situation sont à rechercher, en particulier dans une baisse du nombre de gros consommateurs et dans leur engagement dans des démarches de développement durable ainsi que dans la suppression en 2012 de la tarification dégressive.

Dans ces conditions, il doit être constaté que ce service, comme les années précédentes, n'a pas retrouvé le niveau du produit de la redevance 2006 qui, avec un produit à recevoir de 13.972.271,14 €, s'élevait à 25.216.995,99 €. En effet, **le produit enregistré en 2012 s'avère encore en baisse de 3,18 % par rapport à celui constaté en 2006.**

- Les impositions directes et compensations fiscales :

Comme il s'est agi d'une réforme importante, il n'est pas inutile de rappeler tout d'abord ici que la réforme de la fiscalité directe locale, maintes fois annoncée et plusieurs fois différée, est devenue une réalité en 2010 avec la loi de Finances pour 2010 (n° 2009/1673 du 30 décembre 2009) qui a substitué à la Taxe Professionnelle un nouvel impôt économique local : **la Contribution Économique Territoriale (C.E.T.)**, elle-même composée de deux parts distinctes :

- **La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.)** estimée à 6 Md€ et correspondant à l'ancienne part foncière de la Taxe Professionnelle, les redevables étant les mêmes que ceux qui étaient soumis à la T.P avec l'application pour les entreprises du secteur industriel d'un abattement de 30 % de la valeur locative foncière servant d'assiette à cette C.F.E.

- **La Cotisation Assise sur la Valeur Ajoutée (C.V.A.E.)**, estimée à 11 Md€, correspondant à l'ancienne cotisation minimale de taxe professionnelle (CMTP), cotisation, dont le taux maximum est fixé nationalement à 1,5 % de la valeur ajoutée et payée par les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152.500 €, les entreprises situées entre 152.500 € et 500.000 €, étant remboursées par l'État sous la forme d'un dégrèvement.

La C.V.A.E, affectée au bloc communal (EPCI + communes) à concurrence de 26,50 % de son produit est perçue au niveau national à partir du taux unique de 1,5 % sur la valeur ajoutée, avec une répartition territorialisée dans chaque commune en fonction de la répartition des effectifs salariés par établissement.

La somme des deux cotisations représentatives de la Contribution Économique Territoriale (CET) est plafonnée à 3 % de la valeur ajoutée des contribuables (au lieu de 3,5 % pour la Taxe Professionnelle).

A cette Contribution Économique Territoriale (C.E.T.) viennent s'ajouter, à partir de 2011, d'autres ressources comme :

- Les Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseau (I.F.E.R.),
- La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM),
- Les réaffectations d'impôts entre niveaux de collectivités (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés non bâties), elles-mêmes complétées par une dotation budgétaire (DCRTP), ces ressources étant ajustées, en plus ou en moins, par une Dotation du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) selon que la collectivité ou l'EPCI figurera au rang des « gagnants » ou « des perdants » de la réforme.
- La réintégration de 5 % de frais de gestion prélevés par l'Etat sur les cotisations de taxe d'habitation et de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties de même que sur la fraction de taxe professionnelle conservée : la C.F.E.

Avec cette réforme les EPCI à TP Unique sont devenus des EPCI à Fiscalité Professionnelle Unique (FPU).

La réforme est entrée en vigueur pour les entreprises en 2010, imposées, dès cette année-là, à la C.E.T. et aux IFER tandis que les collectivités territoriales et leurs groupements ne se sont vus appliquer le nouveau régime de fiscalité locale qu'à compter de 2011.

Un dispositif transitoire a été mis en place pour **2010** où l'État a joué le rôle de Chambre de Compensation en percevant les nouvelles contributions des entreprises et en reversant aux collectivités ce qu'elles auraient du recevoir si la taxe professionnelle n'avait pas été supprimée sous la forme d'une **compensation relais** régie par l'article 1640 B du Code Général des Impôts, les Collectivités concernées étant tenues, toutefois, de fixer un taux dit « **taux de référence** » calculé en additionnant notamment les taux des différents niveaux de collectivités et en prenant en compte.

C'est ainsi qu'en 2010 et en fonction de l'ensemble des textes applicables, le Conseil de Communauté a, par délibération n° 2010/0206 du 8 avril 2010, voté un taux de TP/Contribution-relais maximum de 26,23 % intégrant 0,27 point de capitalisation de taux de TP mise en réserves sur les exercices passés sous le régime de Taxe Professionnelle avec toutefois, une différence de taille par rapport à la Taxe Professionnelle. Le taux relais de la CFE ne portait plus, en effet, sur la totalité des bases comme pour la Taxe Professionnelle mais uniquement sur les bases de la Cotisation Foncière des Entreprises, bases qui s'élevaient à 255.611.742 €, soit 18,08 % du total des bases théoriques de Taxe Professionnelle communiquées pour 2010 (1.414.097.371 € pour 1.369.316.686 € en 2009, +3,27 %). Le produit de la contribution-relais en découlant s'était élevé à 362.402.022 €. Le taux global de CFE s'était établi pour la CUB à 34,91 %.

**Depuis 2011**, notre Communauté perçoit donc, dans le cadre de l'application du nouveau régime de Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) un panier de taxes et dotations pouvant être classées en quatre groupes :

- **Le groupe des Impôts économiques :**
  - ✓ La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
  - ✓ La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
  - ✓ L'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau (IFER)
  - ✓ La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)
  
- **Le groupe des Impôts Ménages :**
  - ✓ La Taxe d'Habitation (TH)
  - ✓ La Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNPB)
  - ✓ La Taxe additionnelle sur les Propriétés Non Bâties
  
- **Le groupe des Allocations compensatrices « Ancien régime de TP » :**
  - ✓ La dotation unique de compensation des allègements spécifiques à la Taxe Professionnelle (DUCSTP).
  - ✓ Les dotations de compensation liées à l'aménagement du territoire, égales au produit des bases exonérées de CFE en 2012 par le taux de taxe professionnelle de 1994, ou pour certaines opérations, de 1997 (zones de revitalisation rurale), de 1996 (zones de redynamisation urbaine), de 1996 ou 2005 (zones franches urbaines), de 2009 (ZFDOM). A la dotation de la CUB, sont venues s'ajouter celle de la Région et du Département depuis la mise en place de la CET.
  
- **Le groupe des Dotations de compensation « nouveau régime » versées au titre de la garantie individuelle des ressources (GIR) :**
  - ✓ La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)
  - ✓ La Dotation issue du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), dotation destinée à assurer la neutralité budgétaire du passage entre les deux régimes fiscaux.

Les montants versés au titre de la garantie individuelle des ressources (GIR), à savoir la DCRTP (dotation versée à partir du budget général de l'État) et le FNGIR (prélèvements ou reversements entre collectivités via des fonds nationaux abondés par écrêtement des ressources des collectivités locales « gagnantes » de la réforme), ont été calculés par comparaison du panier de ressources après réforme à celui d'avant suppression de la TP.

Les montants de DCRTP et les montants des prélèvements ou reversements au titre des FNGIR calculés une première fois en 2011 devaient ensuite être reconduits dans des montants identiques les années suivantes.

Or, les montants des ressources GIR dépendent notamment de montants de CVAE dont seule une partie était connue et territorialisée au moment du calcul des compensations GIR. Ceux-ci ont donc été corrigés en 2012 et le seront encore en 2013 de façon à apurer le montant de CVAE 2010 restant à répartir (CVAE déclarée au 30 juin 2011, mais non entièrement territorialisée à cette date) et résultant des travaux de fiabilisation des données de CVAE réalisés par l'administration fiscale dans la deuxième partie de l'année 2011.

En application de l'article 40 de la loi de finances pour 2012, ces ajustements ont fait l'objet d'une notification aux collectivités locales. À partir de 2014, les montants de DCRTP et de prélèvement ou de reversement du FNGIR seront ceux perçus ou versés en 2013.

En 2011, la CUB a donc perçu, au titre des contributions directes et des compensations, les sommes suivantes :

Libellés	Montant
Contributions directes (CFE, CVAE, TH, TFPNB, IFER, TASCOM)	250 051 178
Dotation unique spécifique de Taxe Professionnelle deTP	7 885 757
Dotation pour Réduction Création d'Etablissements	215 067
Dotation de Compensation des exonérations accordées en ZUS	490 394
Dotation de Compensation des exonérations de TH et TFPNB	3 503 200
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)	35 181 114
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)	61 050 130
<b>Total</b>	<b>358 376 840</b>

Au cours de l'exercice **2011**, la CUB a, cependant, continué également à enregistrer des rôles supplémentaires de Taxe Professionnelle pour un montant de 6.928.398 € portant le montant global de fiscalité comptabilisé dans l'exercice à **256.979.576 €**

**En 2012, notre Etablissement a perçu au titre des contributions directes et des compensations, les sommes suivantes :**

Libellés	Montant
Contributions directes (CFE, CVAE, TH, TFPNB, IFER, TASCOM)	259 243 888
Rôles supplémentaires de Taxe Professionnelle	5 055 585
Dotation unique spécifique de Taxe Professionnelle deTP	6 775 372
Dotation pour Réduction Création d'Etablissements	0
Dotation de Compensation des exonérations accordées en ZUS	364 079
Dotation de Compensation des exonérations de CVAE	138 527
Dotation de Compensation des exonérations de TH et TFPNB	3 905 443
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)	34 555 942
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)	62 748 560
<b>Total</b>	<b>372 787 396</b>

**Ainsi, entre 2012 et 2011, le produit des impositions directes et des compensations a progressé de 4,02 %.**

Il doit être relevé que cette réforme a permis, comme l'a rappelé le rapport sur les conséquences de la fiscalité directe locale induite par la suppression de la taxe professionnelle, une baisse de l'impôt des entreprises de 7,5 Md€ en 2010. Cette réforme a conduit à faire peser le poids de l'impôt local sur les ménages. Ainsi, les taxes foncières et la taxe d'habitation qui représentaient 59 % du produit perçu par le bloc communal en 2009 est-il passé à 77 % en 2011.

Enfin, comme en 2011, **le compte administratif 2012 confirme qu'à l'issue de la réforme de la Taxe Professionnelle, la CUB, se retrouve beaucoup plus dépendante des dotations de compensation de l'Etat qu'auparavant** si l'on tient compte de la DGF reconfigurée avec la réintégration du prélèvement de la Fiscalité France Télécom dans la dotation de Compensation, seconde composante de la DGF.

Dans le tableau ci-dessous, il ressort que dans l'ensemble Fiscalité/Dotations [Hors fiscalité et dotation affectées (TEOM et DGD Transports scolaires)], les dotations pèsent **54,01 % (pour 55,51 % en 2011)** du global pour 37 % en moyenne sur la période 2007/2010. S'il y a, par ailleurs, baisse de la proportion, c'est en partie en raison de la diminution des dotations de l'Etat dans le cadre de l'association des collectivités territoriales à l'effort de redressement des finances publiques et en particulier de la Dotation de Compensation de la Part Salaires.

DGF	
Dotation d'Intercommunalité	63 995 167
Dotation de Compensation de la Part Salaires	137 955 387
<b>Total DGF</b>	<b>201 950 554</b>

Libellés	Montant	% dans Total
Total Part Fiscalité	<b>264 299 473</b>	<b>45,99 %</b>
Total Part Dotations de Compensation	<b>310 438 477</b>	<b>54,01 %</b>
Ensemble Fiscalité + Dotations (hors fiscalité et dotation affectées (TEOM et DGD))	<b>574 737 950</b>	<b>100 %</b>

▪ L'attribution de compensation reçue :

Comme pour les attributions de compensation versées par la CUB, ce poste tient compte de la réfaction « article 57 de la loi SRU » appliquée à la pénalité « logements sociaux » de certaines communes au travers de l'attribution de compensation. Cela se traduit par un moindre versement à opérer par les communes à la Communauté. **En 2012, l'attribution de compensation reçue par la CUB telle qu'elle ressort au compte administratif s'élève à 14.478.966 €**

Les attributions de compensation 2012 ont été adoptées par délibération du Conseil de Communauté n° 2011/0903 du 16 décembre 2011 et ajustées par délibération n°2012/0522 du 13 juillet 2012.

▪ La pénalité pour insuffisance de logements sociaux (art. 55 de la loi SRU) :

La présentation du compte administratif est aussi l'occasion de faire le point des sommes perçues par la CUB au titre de cette pénalité et de leur utilisation.

**En 2012, la pénalité perçue par la CUB s'est élevée à 171.233,54 €<sup>13</sup>, pour 1.164.747,25 € en 2011 et 302.913,26 € en 2010.**

Cette minoration de la pénalité s'explique par le retrait dans la mesure où elle a pu, pour cette année, justifier de dépenses déductibles, de la commune de Bordeaux, à la liste des communes assujetties à ce prélèvement financier, à savoir : Ambarès-et-Lagrave, Parempuyre, Saint-Médard-en-Jalles et Le Taillan-Médoc.

Telles sont les communes qui ont été concernées en 2012 par ce prélèvement que la Communauté a pris en charge à hauteur de 76.252,01 €, soit 44,53 % par le biais du mécanisme de correction des attributions de compensation prévu par l'article 57 de la loi SRU.

Les dépenses réalisées en 2012 se sont élevées à 454.600,10 € (275.018,00 € sur la ligne 204172 et 179.582,10 € sur la ligne 20422). Ces dépenses ont été effectuées au titre de la surcharge foncière et de l'aide à l'équilibre d'opération conformément à la fiche 1 et 3 du Règlement d'Intervention Habitat et Politique de la Ville approuvé par le Conseil de Communauté en date du 23 février 2007.

**De 2002 à 2012 inclus, notre Établissement a perçu un montant global de 9.828.491,25 € qu'il a pris en charge à hauteur d'un montant cumulé de 4.496.998,25 €, soit 45,75 % par le biais du mécanisme précité, les communes concernées supportant, au final, 5.331.493,00 € soit 54,25 %.**

Au terme de l'exercice 2012 la situation, en dépenses, des sommes « grevées d'affectation spéciale », perçues et consommées depuis l'origine, se présentait, de manière synthétique, comme suit :

13 La loi n° 2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social (article 25) supprime à compter de 2013 le reversement aux Communes d'une partie des sommes issues du prélèvement bénéficiant à l'EPCI (cf. DM fiscale n° 2 de 2013).

Nature intervention	Pénalités perçues	Réalisé	Restes engagés	Non encore engagés au 31/12/2011	Restes à réaliser sur exercices suivants
Surcharges foncières et aides à l'équilibre d'opérations dans les communes déficitaires en logements conventionnés	9 596 699,44	6 850 630,28	2 110 916,60	635 152,56	2 746 069,16
Acquisition de terrains nus	231 791,81	231 791,81	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>9 828 491,25</b>	<b>7 082 422,09</b>	<b>2 110 916,60</b>	<b>635 152,56</b>	<b>2 746 069,16</b>

Par ailleurs, un recalage des prévisions de crédits inscrites sera à opérer sur l'exercice 2013 à hauteur de 31.514,00 €.

▪ La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, en application de l'article 107 de la loi de finances pour 2004 et du point II de l'article 37 de la loi de finances rectificative pour 2012, les collectivités compétentes en matière d'ordures ménagères doivent, avant le 15 avril de chaque année ou avant le 30 avril dans certains cas, fixer des taux et non plus un produit attendu pour la TEOM et ce, après avoir défini avant le 15 octobre de l'année N pour l'année N+1, les secteurs d'assiette de la taxe en fonction de l'importance du service rendu (et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 en fonction également des coûts).

Après avoir défini par délibération n° 2004/0627 du 24 septembre 2004 le zonage de ses secteurs d'assiette, notre Établissement a fixé pour la première fois les taux de la taxe pour 2005 par délibération n° 2005/0180 du 25 mars 2005 en faisant en sorte que ces taux soient identiques à ceux calculés par les services fiscaux pour 2004 [8,26 % pour le secteur 1 (collecte en fréquence 3 et 6) et 6,61 % pour le secteur 2 (collecte en fréquence 2)].

Par délibération n° 2006/0640 du 22 septembre 2006, le Conseil de Communauté a arrêté des zonages en fonction du service rendu à l'usager et de son coût, ce qui permet ensuite de voter des taux de taxe différenciés, zonages qui ont été modifiés par délibération n°2008/0551 du 3 octobre 2008 pour prendre en compte des modifications apportées sur la commune de Bordeaux et plus particulièrement le fait de retirer le quartier des Chartrons de l'Hyper centre de Bordeaux pour l'affecter à la zone collectée trois fois par semaine.

Ce système n'ayant pu être pérennisé, le Conseil de communauté a décidé, par délibération n°2010/0699 du 24 septembre 2010, de réintégrer ce quartier dans son zonage d'origine à savoir celui de l'Hyper centre de Bordeaux.

Pour la fixation des taux de la TEOM pour 2012, le Conseil de Communauté n'a pas modifié les secteurs d'assiette et par délibération n° 2012/0226 du 13 avril 2012, a reconduit, pour 2012, les taux en vigueur en 2011, soit :

- 8,27 % pour le secteur de collecte en fréquence 6,
- 8,26 % pour les secteurs de collecte en fréquence 3,
- 6,61 % pour les secteurs de collecte en fréquence 2,

La fréquence 6 correspond à quatre collectes des ordures ménagères et deux collectes des déchets recyclables par semaine ; la fréquence 3, à deux collectes des ordures ménagères et une collecte des déchets recyclables et la fréquence 2, à une collecte des ordures ménagères (bac gris) et une collecte sélective (bac vert).

En 2012, le produit encaissé, à taux constants, au Budget Annexe « Déchets Ménagers et assimilés » s'est élevé à **76.339.730 €** pour 73.711.140 € en 2011 (71.260.682 € en 2010 et 69.251.810,00 € en 2009), **soit une progression de 3,57 %** pour 3,44 % en 2011 (2,90 % en 2010, et 4,04 % en 2009).

- La dotation globale de fonctionnement, la dotation générale de décentralisation et autres recettes fiscales :

Depuis la réforme de la dotation globale de fonctionnement intervenue dans le cadre de la loi de finances pour 2004, la DGF des communautés urbaines est composée de :

- la dotation d'intercommunalité,
- la dotation de compensation regroupant la dotation pour suppression de la part salaires et la dotation du fonds national de péréquation pour neutraliser les baisses de DCTP au prorata de la population des communes en DSU en 2003.

Il importe de rappeler qu'à l'occasion de la réforme de la Taxe Professionnelle, la Dotation de Compensation de la Part Salaires a vu son périmètre modifié avec l'apport de deux corrections :

- Le montant de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) perçue par l'Etat en 2010 et remise dorénavant aux collectivités (article 77 de la loi de Finances pour 2010) est retirée de la dotation ;
- Le prélèvement France Télécom effectué par l'Etat sur la dotation de compensation depuis 2003 (article 29 de la loi de finances pour 2003) a été supprimé également par l'article 77 de la loi de Finances pour 2010 et réintégré dans cette dotation.

Avec ces deux corrections, la dotation SPPS a été portée, en 2011, à 139.950.568,00 €, l'évolution de la Dotation d'Intercommunalité étant gelée à son niveau atteint en 2010, en n'évoluant, le cas échéant, que de l'effet population.

Dans le cadre de l'association des collectivités territoriales à l'effort de redressement des finances publiques, **la CUB a vu sa Dotation de Compensation de la Part Salaires diminuer en 2012 de 1,43 % (-1.995.181 €) par rapport à celle de 2011** et elle sait, d'ores et déjà, que cette dotation diminuera de 1,80 % en 2013 pour se situer à **135.469.384 €**, soit une nouvelle réfaction de **2.486.003 €**

Quant à la DGD (Transports scolaires), dans le cadre de l'évolution contrainte des dotations de l'État prévue en loi de finances pour 2012, son montant a été, pour la quatrième année consécutive gelée, « à titre dérogatoire », sur la base du montant perçu en 2008, après avoir augmenté comme l'enveloppe de DGF nationale de 2,08 % en 2008 et de 2,50 % en 2007.

	2012	2011	2010	Variation en volume 2012/2011	Variation en volume 2011/2010	Variation en % 2012/2011	Variation en % 2011/2010
Dotation d'intercommunalité	63 995 167,00	63 708 221,00	63 696 519,00	286 946	11 702	0,45 %	0,02 %
Dotation de compensation	137 955 387,00	139 950 568,00	119 571 494,00	-1 995 181	20 379 074	-1,43 %	17,04 %
DGF (Permanents syndicaux)	0,00	0,00	0,00	0	0	-100 %	-100 %
<b>DGF globale</b>	<b>201 950 554,00</b>	<b>203 658 789,00</b>	<b>183 268 013,00</b>	<b>-1 708 235,00</b>	<b>20 390 776,00</b>	<b>-0,84 %</b>	<b>11,13 %</b>
DGD (Transports scolaires)	3 773 289,00	3 773 289,00	3 773 289,00	0	0	0,00 %	0,00 %
DGD (Urbanisme)	0,00	0,00	0,00	0	0	-100 %	-100,00 %
<b>DGD globale</b>	<b>3 773 289,00</b>	<b>3 773 289,00</b>	<b>3 773 289,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00 %</b>
<b>Total DGF + DGD</b>	<b>205 723 843,00</b>	<b>207 432 078,00</b>	<b>187 041 302,00</b>	<b>-1 708 235,00</b>	<b>20 390 776,00</b>	<b>-0,82 %</b>	<b>10,90 %</b>

- Les reprises de provisions constituées :

**Au cours de l'exercice 2012, la CUB a décidé d'effectuer des reprises de provisions sur le Budget Principal et le Budget annexe Transports pour un total de 7.954.294,00 €**

### Sur le Budget Principal :

Par délibération n°2012/0890 du 21 décembre 012 (DM°14), le Conseil de Communauté a décidé de reprendre à hauteur de **1.011.585 €** une nouvelle fraction de provisions pour risques et charges de fonctionnement courant constituées en 2004 et 2005 à concurrence de 2.500.000 € pour faire face à des dépenses importantes de grosses réparations d'hydrants dans le cadre de la défense incendie du territoire communautaire.

### Sur le Budget Annexe Transports :

Par délibération n°2012/0399 du 22 juin 2012 (DM°7), le Conseil de Communauté a décidé de reprendre une provision pour risques et charges de fonctionnement courant d'un montant de **6.942.709 €** constituée à la faveur de la décision modificative n°7 adoptée par délibération n°2011/0737 du 14 octobre 2011, dans l'attente du résultat des négociations à intervenir avec le délégataire du Réseau TBC dans le cadre de la conciliation et de la clause de rendez-vous prévue au contrat de DSP, négociations susceptibles, à l'époque, de se traduire pour la CUB par le versement de sommes conséquentes.

Un accord transactionnel est intervenu avec le délégataire et la CUB, aux termes duquel notre Etablissement a dû s'acquitter d'une somme de 9.982.018,00 € financée en partie par la reprise de la provision constituée en 2011.

- Les autres produits exceptionnels (hors produits de cessions comptabilisés au compte 775) :

Les produits exceptionnels sont par essence des produits non récurrents et ils peuvent, dès lors, fluctuer de manière sensible d'une année à l'autre.

Budgets	2012	2011	Var° en volume	Var° en %
Budget principal	6 731 487,31	7 054 810,39	-323 323,08	-4,58 %
Restaurants administratifs	625,41	1 716,81	-1 091,40	-63,57 %
Déchets ménagers et assimilés	55 326,66	498 949,67	-443 623,01	-88,91 %
Assainissement	48 068,05	7 699,93	40 368,12	524,27 %
SPANC	50,99	0,00	50,99	
Transports	14 559 145,92	6 288 030,93	8 271 114,99	131,54 %
Parcs de stationnement	0,00	1 038,76	-1 038,76	-100 %
Abattoir	57 967,95	0,00	57 967,95	
Régie Abattoir	0,00	19 727,52	-19 727,52	-100 %
Crématorium	0,00	3 157,92	-3 157,92	-100 %
SEPF	0,00	57,61	-57,61	
Caveaux	0,00	0,00	0,00	
Réseau de Chaleur	0,00	0,00	0,00	
Lotissements	0,00	0,00	0,00	
ZAC	0,00	0,00	0,00	
ZAC du Tasta à Bruges	0,00	424,33	-424,33	-100 %
ZAC des Quais à Floirac	20 238,72	0,00	20 238,72	
Régie Eau Industrielle	10 150,00	0,00	10 150,00	
<b>TOTAL</b>	<b>21 483 061,01</b>	<b>13 875 613,87</b>	<b>7 607 447,14</b>	<b>54,83 %</b>
<b>Total recettes sur BA à comptabilité de stocks</b>	<b>20 238,72</b>	<b>424,33</b>	<b>19 814,39</b>	<b>4669,57 %</b>
<b>Total hors BA à compta° de stocks</b>	<b>21 462 822,29</b>	<b>13 875 189,54</b>	<b>7 587 632,75</b>	<b>54,68 %</b>

En **2012**, ils s'élèvent à **21.483.061,01 €** (pour 13.875.613,87 € en 2011) et se répartissent à raison de :

- Au Budget Principal, ces produits exceptionnels d'un montant de 6.731.487,31 € correspondent à diverses recettes exceptionnelles avec pour les montants les plus importants, l'annulation de titres sur exercices clos (3.224.260,93 €), une indemnité compensatoire correspondant à dix années

d'entretien des sections et ouvrages de voiries transférées par le Département de la Gironde dans le réseau de voirie communautaire (1.082.655 €), le remboursement par le Conseil Régional d'Aquitaine des sommes versées par la CUB au titre du co-financement de frais d'études engagés pour la 2ème phase de la LGV SEA (541.450 €). Figurent également dans ce poste le versement par BMA du solde du résultat positif de trésorerie de la ZAC « Cœur de Bastide » (291.168,00 €), des produits exceptionnels provenant de la cession de délaissés (689.863,12 €), etc...

- Au Budget Annexe « Régie des Restaurants administratifs », le produit exceptionnel de 625,41 € correspond notamment à des refacturations exceptionnelles de badges.
- Au Budget Annexe « Déchets Ménagers et Assimilés », les produits exceptionnels d'un montant de 55.326,66 € correspondent notamment à des recouvrements de créances admises en non valeur (5.791,75 €), à des pénalités perçues sur marchés (38.674,78 €) et à des produits exceptionnels divers et sur opérations de gestion (10.860,13 €).
- Au Budget Annexe « Assainissement », les produits exceptionnels, d'un montant de 48.068,05 € correspondent essentiellement à des débits et pénalités perçus (19.734 €), et à des produits exceptionnels sur opérations de gestion (28.247,89 €) et des recettes perçues sur créances admises en non valeur (86,16 €).
- Au Budget « de la régie du SPANC », les produits exceptionnels d'un montant de 50,99 € correspondent à des régularisations sur opérations de gestion.
- Au Budget Annexe « Transports », les produits exceptionnels (14.559.145,92 €) sont constituées, pour l'essentiel par des pénalités contractuelles diverses facturées à hauteur de 8.653.579 € à Kéolis et entrant dans le cadre de la clôture des comptes 2011 de la DSP Transports confiée à cette société (7.469.698 € au titre de l'engagement pris par le délégataire sur le niveau de recettes, 726.978 € au titre des pénalités Recettes de publicité, 298.903 € au titre des pénalités afférentes à la lutte contre la fraude et 158.000 € au titre des pénalités relatives à la fréquentation). Les autres produits exceptionnels sont constitués par le reversement des investissements contractuels non renouvelés à VEOLIA (613.252,48 €), le versement d'une indemnité au titre d'un contentieux entre la CUB et SYSTRA lié à la 1ère phase de Tramway (1.119.632,89 €), des annulations de mandats sur exercices clos (4.078.123,93 €), des débits et pénalités reçus (1069,06 €) et des produits exceptionnels divers (93.488,56 €).
- Au Budget Annexe « Abattoir » le produit exceptionnel de 57.967,95 € enregistré correspond à la vente de matériel industriel, suite à l'arrêt de l'activité.
- Au Budget Annexe « ZAC des quais de Floirac », les produits exceptionnels (20.238,72 €) correspondent à des annulations de titres sur exercice clos.
- Au budget de la régie « Eau industrielle » les produits exceptionnels (10.150 €) correspondent à une pénalité sur marchés.

▪ Les autres recettes de fonctionnement (non individualisées) :

Elles se présentent par budget comme suit :

Budgets	2012	2011	Var° en volume	Var° en %
Budget principal	9 764 849,80	10 026 230,51	-261 380,71	-2,61 %
Déchets ménagers et assimilés	13 817 946,13	12 509 746,29	1 308 199,84	10,46 %
Restaurants administratifs	1 110 713,55	1 009 085,57	101 627,98	10,07 %
Assainissement	9 697 908,89	10 471 817,31	-773 908,42	-7,39 %
SPANC	115 083,10	107 497,26	7 585,84	7,06 %
Transports	2 820 654,12	1 267 995,15	1 552 658,97	122,45 %
Parcs de stationnement	0,00	4,13	-4,13	-100 %
Abattoir	0,00	0,00	0,00	
Régie Abattoir	0,00	848 270,35	-848 270,35	-100 %
Crématorium	998 726,11	946 675,72	52 050,39	5,50 %
Caveaux	114 788,73	107 721,31	7 067,42	6,56 %
SEPF	73 763,06	30 085,15	43 677,91	145,18 %
Réseau de Chaleur	1 338 053,39	1 308 673,57	29 379,82	2,25 %
Lotissements	345 609,22	165,03	345 444,19	209322,06 %
ZAC	0,00	0,00	0,00	
ZAC du Tasta à Bruges	0,00	8 512 017,66	-8 512 017,66	-100 %
ZAC des Quais à Floirac	0,00	3 419 909,00	-3 419 909,00	-100 %
Régie Eau Industrielle	477 964,22	483 995,80	-6 031,58	-1,25 %
<b>TOTAL</b>	<b>40 676 060,32</b>	<b>51 049 889,81</b>	<b>-10 373 829,49</b>	<b>-20,32 %</b>
<b>Total recettes sur BA à comptabilité de stocks</b>	<b>460 397,95</b>	<b>12 039 813,00</b>	<b>-11 579 415,05</b>	<b>-96,18 %</b>
<b>Total hors BA à compta° de stocks</b>	<b>40 215 662,37</b>	<b>39 010 076,81</b>	<b>1 205 585,56</b>	<b>3,09 %</b>
<b>Total hors BA à compta° de stocks et produits Régie Abattoir</b>	<b>40 215 662,37</b>	<b>38 161 806,46</b>	<b>2 053 855,91</b>	<b>5,38 %</b>

En première lecture ce poste, tous budgets confondus, diminue de 20,32 % par rapport à l'exercice 2011 mais en neutralisant sur les deux exercices les recettes enregistrées sur les Budgets annexes à comptabilité de stock, ventes de produits finis et intermédiaires au niveau du budget Caveaux et produits de cession de terrains aménagés pour les Budgets Lotissements et ZAC, l'évolution de ce poste ressort à 3,09 %. En neutralisant également sur 2011, les recettes de la Régie Abattoir pour être à périmètre comparable sur les deux exercices, puisque cette activité était arrêtée en 2012, **ce poste progresse alors de 5,38 %**.

Une analyse plus fine du tableau reproduit ci-dessus permet de constater les évolutions suivantes sur les différentes les budgets.

- Au **Budget Principal**, l'examen des comptes fait apparaître, en première lecture, une évolution à la baisse de ce poste de -261.380,71 €, soit -2,61 % (9.764.849,80 € pour 10.026.230,51 € en 2011).

Comptes	Libellés	2 012	2 011	Ecart	% Variation
013	Atténuations de charges	181 442,24	36 050,95	145 391,29	403,29 %
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 949 016,00	4 786 376,48	162 639,52	3,40 %
74	Dotations et participations	342 989,94	404 547,09	-61 557,15	-15,22 %
75	Autres produits de gestion courante	4 152 508,51	4 710 461,84	-557 953,33	-11,84 %
76	Produits financiers	138 893,11	88 794,15	50 098,96	56,42 %
	<b>Total</b>	<b>9 764 849,80</b>	<b>10 026 230,51</b>	<b>-261 380,71</b>	<b>-2,61 %</b>

La baisse nette constatée sur ce poste résulte de la somme de majorations et de diminutions des différentes lignes d'imputation des recettes. Le compte 75 « Autres produits de gestion courante » accuse, en particulier, une diminution de 557.953,33 € dans la mesure où ce compte a enregistré en 2011 sous forme de redevance le dernier remboursement (191.462,22 €) de l'annuité de la dette initiale du service de l'Eau prise en charge par le délégataire ainsi que sa contribution (400.000 €) au budget de l'action sociale Eau. Ces versements qui étaient les ultimes sont donc absents sur l'année 2012. De même que le compte 74 « Dotations et participations » enregistre en 2012 un volume de recettes en retrait de 61.557,15 € par rapport à 2011.

Au compte 76, l'essentiel de la somme comptabilisée correspond aux dividendes afférents à l'année 2011 (114.607,50 €) reçus par la CUB au titre de sa participation au capital social de la Société Aéroportuaire de l'Aéroport de Bordeaux Mérignac.

- Au **Budget Déchets Ménagers et assimilés**, les recettes de fonctionnement sont, hors produits exceptionnels, en progression de **10,46 %** par rapport au montant 2011 (13.817.946,13 € pour 12.509.746,29 € en 2011).

Alors que le produit de la redevance spéciale restait sous le seuil de 3.000.000 € depuis 2009 (2.954.126,82 € en 2011), il remonte, en 2012, à 3.022.360,52 €, niveau cependant inférieur à celui atteint en 2007 (3.415.521,75 €).

L'exercice 2012 se caractérise également par :

- une constante amélioration des rentrées en matière de Soutien d'Eco-organismes pour un total de 6.275.100,19 € pour 5.529.676,02 € en 2011, soit +13,48 %, dont Eco-Emballages (5.176.149,93 € en 2012, pour 4.734.396,03 € en 2011) ;
- des aides de la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'évaluation des risques professionnels (62.000 €),
- des participations d'Eco-Emballages pour les emplois d'ambassadeurs du tri (191.985 €),
- une diminution des aides de la CNASEA au titre des contrats uniques d'insertion (68.036,71 € 130.621,90 € en 2011).

Tandis que dans le même temps, les produits de gestion courante (2.849.369,04 €) (ventes de produits recyclables, ventes de produits agricoles (compost) et enlèvements de déchets à domicile (opérations ponctuelles, MIN par exemple...), demeurent stables en 2012 (2.847.243,61 € en 2011) après avoir enregistré des hausses importantes depuis 2009 (1.947.583,14 € en 2010 et 1.204.876,73 € en 2009).

Enfin, des recettes proviennent également des délégations de service public signées pour 1.295.448,66 € en 2012 (1.048.077,94 € en 2011).

- Au **Budget Annexe Assainissement**, le poste des « autres dépenses » regroupe les sommes facturées au titre de la Participation pour Raccordement à l'égout (PRE), des branchements particuliers, de la redevance pour défaut de branchement à l'égout (Raccordables non raccordés) et les produits divers de gestion courante. En 2012, ce poste s'élève à 9.687.908,89 € pour 10.471.817,31 € en 2011 et enregistre, donc, une diminution de 773.908,42 € (-7,39 %).

Après avoir constaté une chute sensible des produits issus des travaux de branchement au tout-à-l'égout et de la participation au titre du raccordement à l'égout enregistrée en 2009, après celle de 2007, le Groupe de Travail « Économies et Ressources », mis en place en 2009, avait, à l'époque, examiné, lors de sa séance du 21 mai 2010, les voies et moyens d'optimiser ces ressources.

Ainsi, à la suite des mesures prises, une amélioration avait pu être relevée, dès 2010.

Celle-ci s'est confirmée en **2011** avec une augmentation de 4.534.531,64 € du produit global issu des facturations de branchements et de la Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE) qui est passée de 5.617.988,16 € à 10.152.519,80 €, en raison de l'augmentation du produit des facturations de branchements et surtout du doublement de celui de la PRE (7.599.076,68 € contre 3.698.032,73 € en 2010).

Le produit de la redevance pour défaut de branchement à l'égout, qui avait été majoré par le rattrapage des années 1993 à 2003, objet d'un protocole d'accord conclu avec le délégataire, adopté par le Conseil de Communauté du 22 octobre 2010, s'était élevé à 119.564,18 € contre 2.238.511,21 € en 2010).

**En 2012, le produit de PRE et Branchements comptabilisé dans l'exercice s'établit à 9.411.003,81 € pour 10.152.519,80 € en 2011. Même s'il diminue de 741.515,99 €, il demeure d'un bon niveau après les rattrapages effectués.**

**Le produit de la redevance pour défaut de branchement à l'égout (Raccordables non raccordés) est en retrait par rapport à 2011 (79.197,24 € pour 119.564,18 €, soit -40.366,94 €) tandis que les produits divers de gestion progressent de 7.974,51 € (207.707,84 € en 2012 pour 199.733,33 €).**

- Au **Budget Annexe Transports, les recettes courantes, hors les charges exceptionnelles et les charges individualisées du Réseau TBC s'établissent en 2012 à 2.820.654,12 €, pour 1.267.995,15 € en 2011, soit une évolution de 122,45 % (+1.552.658,97 €).**

Cette évolution s'explique par la comptabilisation en 2012 de variation de comptes de stocks et d'approvisionnements et de ventes de marchandises pour un total de 1.374.292,14 € et une progression, hors DGD, des recettes liées aux transports scolaires de 186.462,23 € (1.129.260,70 € en 2012 pour 942.798,47 € en 2011).

- Au **Budget Annexe Crématorium**, hors produits exceptionnels, les recettes de fonctionnement du service affichent une augmentation de 5,50 % par rapport à celles comptabilisées dans l'exercice 2011 (998.222,76 € pour 946.675,72 € en 2011) pour une progression de 5,16 % en 2011.

- Aux **Budgets Annexes Restaurants Administratifs, Crématorium, SEPF, Eau industrielle**, les évolutions enregistrées sont directement liées au niveau d'activité de ces services.

- Aux **Budgets Annexes Caveaux, Lotissements et ZAC**, les variations dépendent de l'importance des cessions intervenues dans l'exercice.

▪ Les cessions d'actif :

En 2011, avec un montant de cessions de 11.540.965,92 €, la Communauté se situait dans une année en creux par rapport aux années précédentes aux montants de cessions bien plus élevés (56.202.479,04 € en 2010<sup>14</sup>, 17.576.580,39 € en 2009 et 21.048.051,80 € en 2008) bien que ces produits soient très aléatoires.

**En 2012, le montant des cessions comptabilisées au compte 775 ressort à 13.923.312,53 €, soit en légère progression, mais il demeure nettement inférieur aux produits de cessions enregistrés antérieurement. Ce point d'alerte doit appeler à la mise en place d'une stratégie de cession et à une clarification des objectifs en matière de cession de foncier notamment.**

#### **IV- LES RESULTATS DE CLOTURE :**

##### **4.1 Le résultat global de clôture :**

Avant affectation du virement 2012 de la section de fonctionnement à la section d'investissement dans le cadre de la délibération d'affectation des résultats qui doit intervenir immédiatement après le vote du Compte Administratif, le résultat de clôture s'élève à 384.781.731,80 € pour 393.939.266,93 € en 2011.

---

14 L'année 2010 était une année atypique, car le montant de 56 M€ comprenait 38 M€ au titre de la vente à Bouygues du terrain La Berge du Lac, sachant que ce montant de 38 M€ a été ramené à 26 M€ suite à une remarque de la CRC. Donc hors opération Berge du Lac, le montant 2010 des cessions s'élevait à 18 M€.

Après avoir régulièrement progressé depuis 2007, le résultat global de clôture, ne prenant pas en compte, à ce stade, les restes à réaliser, diminue de 9.157.535,13 € par rapport à celui constaté au 31 décembre 2011.

Au 31/12	Montant	Variation
<b>2012</b>	<b>384 781 731,80</b>	-9 157 535,13
2011	393 939 266,93	72 303 851,37
2010	321 635 415,56	63 697 342,03
2009	257 938 073,53	36 728 655,71
2008	221 209 417,82	39 617 596,87
2007	181 591 820,95	-30 754 437,74
2006	212 346 258,69	-2 714 578,54
2005	215 060 837,23	7 962 300,60
2004	207 098 536,63	-21 294 206,48
2003	228 392 743,11	-57 210 197,60
2002	285 602 940,71	-77 129 904,73
2001	362 732 845,44	-25 921 428,97
2000	388 654 274,41	

La baisse nette du résultat observée fin 2012 provient, pour l'essentiel, du Budget annexe Transports où le résultat diminue de 32.507.417,52 €, diminution atténuée par une hausse du résultat sur le Budget Principal (+23.458.338,97 €), d'autres variations plus minimes intervenant sur les autres budgets soit à la hausse, soit à la baisse, pour donner, au final, la baisse nette de -9.157.535,13 €.

Le résultat de clôture se répartit par budget, comme suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Excédent	Déficit
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Global	Global
Budget Principal	0,00	36 091 957,38	249 691 198,57	0,00	213 599 241,19	0,00
Déchets ménagers	16 677 492,31	0,00	6 126 229,66	0,00	22 803 721,97	0,00
Régie Rest° administratifs.	44 241,27	0,00	0,00	0,00	44 241,27	0,00
Assainissement	0,00	14 605 058,38	20 816 330,76	0,00	6 211 272,38	0,00
SPANC	157 926,00	0,00	0,00	62 344,57	95 581,43	0,00
Transports	78 245 797,42	0,00	34 553 470,87	0,00	112 799 268,29	0,00
Stationnement	11 210 587,84	0,00	1 042,79	0,00	11 211 630,63	0,00
Abattoir	8 348 153,23	0,00	0,00	0,00	8 348 153,23	0,00
Régie Abattoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crématorium	1 867 329,55	0,00	1 556 050,27	0,00	3 423 379,82	0,00
S.E.P.F.	30 406,87	0,00	0,00	0,00	30 406,87	0,00
Caveaux	14 764,75	0,00	28 039,18	0,00	42 803,93	0,00
Chaleur	770 486,51	0,00	2 360 237,22	0,00	3 130 723,73	0,00
Lotissements	1 146 963,75	0,00	5 875,51	0,00	1 152 839,26	0,00
Z.A.C.	1 498 402,19	0,00	20 343,30	0,00	1 518 745,49	0,00
Z.A.C. du TASTA	0,00	0,00	588,81	0,00	588,81	0,00
Z.A.C. des Quais	0,00	0,00	137,95	0,00	137,95	0,00
Régie Eau industrielle	54 126,95	0,00	314 868,60	0,00	368 995,55	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>120 066 678,64</b>	<b>50 697 015,76</b>	<b>315 474 413,49</b>	<b>62 344,57</b>	<b>384 781 731,80</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>69 369 662,88</b>	<b>0,00</b>	<b>315 412 068,92</b>	<b>0,00</b>	<b>384 781 731,80</b>	<b>0,00</b>

Si l'on affecte, comme prévu par les Instructions M14 et M4, le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement tel qu'il ressort des prévisions 2012, sauf pour le Budget annexe du Crématorium où ce virement (0,10 €) doit être corrigé par rapport à la prévision dans la mesure où le prélèvement ne s'impose pas et réduit de 6.434,75 € au budget annexe Caveaux.

	023 & 021 prévisions	023 & 021 réels	Ecart
Budget Principal	183 574 743,72	183 574 743,72	0,00
Déchets ménagers	5 145 645,66	5 145 645,66	0,00
Régie Restaur.administ.	0,00	0,00	0,00
Assainissement	17 521 103,59	17 521 103,59	0,00
Régie du SPANC	0,00	0,00	0,00
Transports	29 897 931,04	29 897 931,04	0,00
Stationnement	0,00	0,00	0,00
Abattoir	0,00	0,00	0,00
Régie Abattoir	0,00	0,00	0,00
Crématorium	0,10	0,00	-0,10
S.E.P.F.	0,00	0,00	0,00
Caveaux	25 565,06	19 130,31	-6 434,75
Chaleur	1 422 039,12	1 422 039,12	0,00
Lotissements	0,00	0,00	0,00
Z.A.C.	0,00	0,00	0,00
Z.A.C. du TASTA	0,00	0,00	0,00
Z.A.C. des Quais	0,00	0,00	0,00
Régie Eau industrielle	203 772,71	203 772,71	0,00
<b>Total</b>	<b>237 790 801,00</b>	<b>237 784 366,15</b>	<b>-6 434,85</b>

La répartition des résultats entre les deux sections des budgets se trouve modifiée comme suit :

Libellés	Investissement avant affectation du virement		Affectation résultat exploitation ou virement	Nouveau résultat invest.	Fonctionnement avant affectation du virement		Dédution montant affectation résultat exploitation en invest.	Nouveau résultat fonctionnement	Excédent	Déficit
	Excédent	Déficit			Excédent	Déficit				
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1-2+3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4-5-3</b>	<b>Global</b>	<b>Global</b>
Budget Principal	0,00	36 091 957,38	183 574 743,72	147 482 786,34	249 691 198,57	0,00	183 574 743,72	66 116 454,85	213 599 241,19	0,00
Déchets ménagers	16 677 492,31	0,00	5 145 645,66	21 823 137,97	6 126 229,66	0,00	5 145 645,66	980 584,00	22 803 721,97	0,00
Régie Restaurant .adm	44 241,27	0,00	0,00	44 241,27	0,00	0,00	0,00	0,00	44 241,27	0,00
Assainissement	0,00	14 605 058,38	17 521 103,59	2 916 045,21	20 816 330,76	0,00	17 521 103,59	3 295 227,17	6 211 272,38	0,00
Régie du SPANC	157 926,00	0,00	0,00	157 926,00	0,00	62 344,57	0,00	-62 344,57	95 581,43	0,00
Transports	78 245 797,42	0,00	29 897 931,04	108 143 728,46	34 553 470,87	0,00	29 897 931,04	4 655 539,83	112 799 268,29	0,00
Stationnement	11 210 587,84	0,00	0,00	11 210 587,84	1 042,79	0,00	0,00	1 042,79	11 211 630,63	0,00
Abattoir	8 348 153,23	0,00	0,00	8 348 153,23	0,00	0,00	0,00	0,00	8 348 153,23	0,00
Régie Abattoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crématorium	1 867 329,55	0,00	0,00	1 867 329,55	1 556 050,27	0,00	0,00	1 556 050,27	3 423 379,82	0,00
S.E.P.F.	30 406,87	0,00	0,00	30 406,87	0,00	0,00	0,00	0,00	30 406,87	0,00
Caveaux	14 764,75	0,00	19 130,31	33 895,06	28 039,18	0,00	19 130,31	8 908,87	42 803,93	0,00
Chaleur	770 486,51	0,00	1 422 039,12	2 192 525,63	2 360 237,22	0,00	1 422 039,12	938 198,10	3 130 723,73	0,00
Lotissements	1 146 963,75	0,00	0,00	1 146 963,75	5 875,51	0,00	0,00	5 875,51	1 152 839,26	0,00
Z.A.C.	1 498 402,19	0,00	0,00	1 498 402,19	20 343,30	0,00	0,00	20 343,30	1 518 745,49	0,00
Z.A.C. du TASTA	0,00	0,00	0,00	0,00	588,81	0,00	0,00	588,81	588,81	0,00
Z.A.C. des Quais	0,00	0,00	0,00	0,00	137,95	0,00	0,00	137,95	137,95	0,00
Régie Eau industrielle	54 126,95	0,00	203 772,71	257 899,66	314 868,60	0,00	203 772,71	111 095,89	368 995,55	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>120 066 678,64</b>	<b>50 697 015,76</b>	<b>237 784 366,15</b>	<b>307 154 029,03</b>	<b>315 474 413,49</b>	<b>62 344,57</b>	<b>237 784 366,15</b>	<b>77 627 702,77</b>	<b>384 781 731,80</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>69 369 662,88</b>	<b>0,00</b>		<b>307 154 029,03</b>	<b>315 412 068,92</b>	<b>0,00</b>		<b>77 627 702,77</b>	<b>384 781 731,80</b>	<b>0,00</b>

#### **4.2 Le résultat de clôture de la section d'investissement :**

**Après affectation du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 237.784.366,15 €, le résultat de clôture relatif à la section d'investissement, initialement excédentaire de 69.369.662,88 €, ressort à 307.154.029,03 €**

Ce résultat de la section d'investissement n'est pas toutefois forcément disponible en totalité pour être utilisé au budget supplémentaire.

**Pour déterminer la part véritablement disponible utilisable au budget supplémentaire, il convient de déduire les mises en réserves affectées, avances, restes à réaliser de recettes et de dépenses...**

**DETERMINATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT DISPONIBLE ET UTILISABLE AU B.S. 2013**

LIBELLES	Budget Principal (M 14)	Budget Déchets ménagers (M 14)	Régie Restaurants administratifs (M 14)	Asst° (M 49)	SPANC (M 49)	Transports (M 43)	Parcs de Stationnement (M 4)	Budget Abattoir (M 42)	Régie Abattoir (M 42)	Budget Crématorium (M 4)	Budget S.E.P.F. (M 4)	Budget Caveaux (M 4)	Budget Réseau de Chaleur (M 4)	Budget Lotissements (M 14)	Budget Z.A.C. (M 14)	Budget Z.A.C. du TASTA (M 14)	Budget Z.A.C. des Quais (M 14)	Budget Régie Eau Industrielle (M 4)	Général
Exécédent investissement	147 482 786,34	21 823 137,97	44 241,27	2 916 045,21	157 926,00	108 143 728,46	11 210 567,84	8 348 153,23	0,00	1 867 329,55	30 406,87	33 895,06	2 192 525,63	1 146 963,75	1 498 402,19	0,00	0,00	257 899,66	307 154 029,03
Credits mis en réserves sur exercices antérieurs pour anticipation à des opérations d'acquisition et de travaux	-30 697 400,00	-13 886 291,55	0,00	0,00	0,00	-64 935 844,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-109 529 536,02
Credits mis en réserves au CA 2012 pour affectation à des dépenses d'acquisition et de travaux	-4 804 345,42	-2 982 971,57	0,00	0,00	0,00	-11 030 567,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 116 534,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-19 934 418,99
Avances à verser Lotiss. ZAC & Caveaux (dépenses au BP et recettes aux BA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances pour fonds de roulement à rembourser au BP	0,00	0,00	0,00	0,00	-145 228,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-145 226,00
Dépôts et cautionnements recus ou versés	-12 593,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-12 593,62
Accomptes sur ventes repus	-730 329,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-730 329,25
Reales à réaliser recettes	41 055 879,26	0,00	0,00	13 296 466,31	0,00	1 887 408,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 997,62	1 438 778,28	729 514,22	2 372 840,38	4 389 094,42	0,00	65 397 978,87
Reales à réaliser dépenses	-152 293 987,31	-4 943 874,85	0,00	-16 212 511,52	0,00	-34 164 724,63	0,00	0,00	0,00	-17 360,00	0,00	0,00	-1 203 988,99	0,00	0,00	0,00	0,00	-21 523,13	-208 857 980,43
Credits à réinscrire en dépenses au BS pour opération d'ordre	0,00	0,00	0,00	-2 643 882,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-143 900,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 787 782,50
Credits à réinscrire en recettes au BS pour opération d'ordre	0,00	0,00	0,00	2 643 882,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 900,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 787 782,50
Variation encours de production et autres terrains à reprendre en recettes en DM ou BS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation encours de production et autres terrains à reprendre en dépenses en DM ou BS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-33 895,06	0,00	-2 585 742,03	-729 514,22	-2 372 840,38	-4 389 094,42	0,00	-10 111 086,11
<b>Résultat d'investissement disponible</b>	0,00	0,00	44 241,27	0,00	12 700,00	0,00	11 210 567,84	8 348 153,23	0,00	1 849 969,55	30 406,87	0,00	0,00	0,00	1 498 402,19	0,00	0,00	236 376,53	23 230 837,48

Les crédits mis en réserves pour des dépenses d'acquisition et de travaux déjà fléchées par le Conseil de Communauté peuvent être détaillées au 31 décembre 2012 comme suit :

### Récapitulatif des réserves constituées et fléchées pour des dépenses identifiées

Document Budgétaire	Libellés	Montant
	<b>Section d'investissement</b>	
	<b>Budget Principal</b>	
DM 2 2007	Mise en réserves subvention versée par le CG33 pour rénovation voiries (chaussées et ouvrages d'art) transférées à la CUB	4 048 000,00
BS 2008	Solde Réserves pour le Schéma Directeur des Eaux pluviales	4 150 000,00
BS 2009	Réserves pour le versement d'une aide d'investissement à FIRST FAI/FORD	2 000 000,00
BS 2009	Réserves pour renforcer les actions en matière de Logement	5 000 000,00
CA 2009	Réserves pour réouverture au BS ou en DM des crédits pour acquisition de terrains à la Société Dassault à Mérignac	5 500 000,00
CA 2009	Solde Réserves pour réouverture crédits Ecosite du Bourgaillh à Pessac	2 976 800,00
CA 2010	Réserves pour réouverture au BS ou en DM de crédits pour ligne générique des Contrats de Co-développement signés avec les Communes	6 100 000,00
CA 2011	Mise en réserves à la DM 6 de 2011 subvention d'équipement versée par le CG33 pour voiries départementales transférées à la CUB	922 600,00
CA 2012	Mise en réserve subvention versée par le CG33 en 2012 pour rénovation voiries transférées à la CUB	1 352 818,00
CA 2012	Surplus de TLE enregistré par rapport à la prévision inscrite au budget 2012 mis en réserves au CA 2012 pour alimenter le Fonds de Proximité au BS 2013	3 451 527,42
	<b>S/Total Budget Principal</b>	<b>35 501 745,42</b>
	<b>Budget Annexe Transports</b>	
CA 2009	Réserve pour solder dépenses afférentes aux 1ère et 2ème phases du Tramway	2 914 000,00
CA 2009	Excédent d'actif 2009 non utilisé au BS 2010.	180 027,69
CA 2010	Solde subvention de fonctionnement 2009 non consommé sur 2009 et reversé sous forme de subvention d'équipement au BS 2010. Mise en réserves au CA 2010	3 383 686,34
CA 2010	Subvention pour déviations de réseaux non consommée sur autres budgets et reversé au BS 2010 au BA Transports. Mise en réserves au CA 2010	770 915,84
CA 2010	Crédits nouveaux non affectés à la DM 3 de 2010 et mis en réserves au CA 2010	3 435 811,50
CA 2010	Annulations de crédits effectuées à la DM n°8 du 22/10/2010 et mises en réserves au CA 2010.	8 200 000,00
CA 2010	Annulation au CA 2010 de crédits autofinancés du Réseau de Bus TBC mis en réserves	1 253 795,07
CA 2010	Annulation au CA 2010 de crédits autofinancés prévus pour le Projet de Tram Train mis en réserves	761 450,61
CA 2010	Annulation au CA 2010 de crédits autofinancés prévus pour la 1ère Phase mis en réserves	2 917 270,91

CA 2010	Annulation au CA 2010 de crédits autofinancés prévus pour la 2ème Phase mis en réserves	13 123 101,79
CA 2010	Annulation au CA 2010 de crédits autofinancés prévus pour la 3ème Phase mis en réserves	5 657 229,61
CA 2010	Annulation au CA 2010 de crédits autofinancés prévus pour remboursement annuité d'emprunt non acquittée sur 2010 mis en réserves	2 094 183,16
CA 2011	Solde Excédent d'actif dégagé au CA 2011 mis en réserve après financement complément de crédits de 2.150.000 € pour les Bus au BS 2012.	3 439 609,39
BS 2011	Solde subvention de fonctionnement 2010 non consommé sur 2010 et reversé sous forme de subvention d'équipement au BS 2011	15 404 762,56
CA 2011	Provisions pour aléas financées sur 2011 Tramway phase 3 et non utilisées en 2011	900 000,00
CA 2011	Provisions pour aléas financées sur 2011 TTM et non utilisées en 2011	500 000,00
CA 2012	Mise en réserves au CA 2012 Provisions pour aléas financées sur 2012 Tramway phase 3	660 836,48
CA 2012	Mise en réserves au CA 2012 pour compléter au BS 2013 les crédits d'acquisition des autobus	1 137 382,15
CA 2012	Mise en réserves au CA 2012 pour financement 3ème Phase.	9 232 349,11
	<b>S/Total Budget Annexe Transports</b>	<b>75 966 412,21</b>
	<b>Budget Annexe Déchets Ménagers et Assimilés</b>	
CA 2010	Excédent 2010 laissé en réserves et en attente d'utilisation au BS 2011 non utilisé en 2011 et 2012	1 753 877,97
CA 2011	Solde crédit prévus en 2011 pour la construction du 3ème dépôt à Eysines non engagé à la fin 2011 et mis en réserves au CA 2011	8 042 099,68
CA 2011	Excédent d'actif dégagé au CA 2011 mis en réserve sur 2012 pour 3ème Dépôt	4 100 313,90
CA 2012	Excédent d'actif dégagé au CA 2012 mis en réserve pour 3ème Dépôt	2 982 971,57
	<b>S/Total Budget Annexe Déchets Ménagers et Assimilés</b>	<b>16 879 263,12</b>
CA 2012	Excédent d'actif 2012 mis en réserve au CA 2012 pour le financement de la réalisation de la Chaufferie Bois projeté à Lormont	1 116 534,26
	<b>S/Total Budget Annexe Réseau de Chaleur</b>	<b>1 116 534,26</b>
	<b>Total Général Investissement</b>	<b>129 463 955,01</b>
	<b>Section de fonctionnement</b>	
	<b>Budget Principal</b>	
CA 2011	Réserve pour versement dans le cadre du BS 2013 par le Budget Principal au BA Transports, sous forme de subvention d'équipement ou en fonctionnement du solde de la prévision de subvention de fonctionnement non consommée sur 2012	<b>4 805 621,33</b>

A ces mises en réserves viennent s'ajouter des réserves d'ordre financier détaillées ci-après :

Document Budgétaire	Libellés	Montant
	<b>Section d'investissement</b>	
	<b>Budget Principal</b>	
CA 2011	Dépôts et cautionnements reçus ou versés	12 593,62
CA 2011	Acomptes sur ventes reçus	730 329,25
	<b>S/Total Budget Principal</b>	<b>742 922,87</b>
	<b>Budget Annexe Régie du SPANC</b>	
CA 2011	Avances pour fonds de roulement à rembourser au BP	145 226,00
	<b>S/Total Budget Annexe Régie du SPANC</b>	<b>145 226,00</b>
	<b>S/Total Investissement</b>	<b>130 352 103,88</b>
	<b>S/Total Fonctionnement</b>	<b>4 805 621,33</b>
	<b>Total Général</b>	<b>135 157 725,21</b>

Au global, le financement apparaissant disponible et utilisable au Budget Supplémentaire 2013 (qui se situe à 88 % sur les Budgets Abattoir, Parcs de Stationnement et à un degré moindre au budget Crématorium), ressort donc en section d'investissement, à un montant de 23.230.837,48 € pour 32.583.959,14 € en 2011 et se répartit, par budget, comme suit :

44.241,27 €	au Budget Annexe de la Régie des Restaurants Administratifs
12.700,00 €	au Budget Annexe du SPANC
11.210.587,84 €	au Budget Annexe Parcs de Stationnement
8.348.153,23 €	au Budget Annexe Abattoir
1.849.969,55 €	au Budget Annexe Crématorium
30.406,87 €	au Budget Annexe SEPF
1.498.402,19 €	au Budget Annexe ZAC
236.376,53 €	au Budget Annexe Régie Eau Industrielle

#### **4.3 Le résultat de clôture de la section de fonctionnement :**

Tel qu'il apparaît au compte administratif 2012 avant affectation du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, ce résultat s'élève à 315.412.068,92 € pour 340.843.833,53 € au 31 décembre 2011 et 319.613.887,85 € au 31 décembre 2010.

Toutefois, si l'on anticipe sur l'affectation du virement (237.784.366,15 €) qui donne lieu à une délibération spécifique d'affectation des résultats, sitôt le vote du compte administratif intervenu, ce résultat ressort à 77.627.702,77 € fin 2012 pour 77.475.199,63 € fin 2011 et 81.554.598,99 € fin 2010, répartis sur les différents budgets comme suit :

66.116.454,85 €	au Budget Principal
980.584,00 €	au Budget Annexe Déchets Ménagers
0,00 €	au Budget Annexe Régie des Restaurants
3.295.227,17 €	au Budget Annexe Assainissement
-62.344,57 €	au Budget Annexe du SPANC
4.655.539,83 €	au Budget Annexe Transports
1.042,79 €	au Budget Annexe Parcs de stationnement

0,00 €	au Budget Annexe Abattoir
0,00 €	au Budget Annexe de la Régie Abattoir
0,00 €	au Budget Annexe SEPF
8.908,87 €	au Budget Annexe Caveaux
1.556.050,27 €	au Budget Annexe Crématorium
938.198,10 €	au Budget Annexe Réseau de Chaleur
5.875,51 €	au Budget Annexe Lotissements
20.343,30 €	au Budget Annexe ZAC
588,81 €	au Budget Annexe ZAC du Tasta
137,95 €	au Budget Annexe ZAC des Quais
111.095,89 €	au Budget Annexe Régie Eau industrielle

Il convient de noter que cet excédent de clôture de la section de fonctionnement tient compte d'un montant de charges à payer de **12.958.228,80 €** (pour 9.583.468,83 € en 2011) et d'un montant de produits à recevoir de **38.854.579,25 €** (pour 39.119.019,51 € en 2011) comprenant notamment **11.735.043,80 €** de redevance Assainissement (surtaxe communautaire) et **20.926.695,00 €** de versement Transports.

Répartis entre le budget principal et les budgets annexes, ces charges à payer et produits à recevoir se présentent comme suit :

	Charges à payer	Produits à recevoir
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>3 633 858,87</b>	<b>405 751,17</b>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>	<b>9 324 369,93</b>	<b>38 448 828,08</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 958 228,80</b>	<b>38 854 579,25</b>

Mais encore faut-il, pour déterminer, par budget, l'excédent net de fonctionnement véritablement disponible et utilisable au budget supplémentaire, déduire les reports de dépenses de fonctionnement et ajouter les reports de recettes de fonctionnement.

Après prise en compte notamment des dépenses reportées qui s'élèvent à **25.262.801,05 €** dont 9.239.742,63 € au budget principal et 16.023.058,42 € aux budgets annexes (pour 15.193.898,42 € en 2011 et 22.132.159,96 € en 2010) et d'une mise en réserve de 4.805.621,33 € correspondant au solde non consommé de la subvention de fonctionnement du Budget Principal dédiée en 2012 au Budget annexe Transports, de dépenses d'ordre de 47 914,58 € et de recettes d'ordre de 10.159.000,69 € à réouvrir dans les budgets annexes à comptabilité de stocks **au BS 2013, l'excédent net disponible ressort, en 2012, tous budgets confondus, à 57.670.366,50 €** (pour 59.921.713,51 € en 2012, 54.910.323,25 € au Compte Administratif 2010 et 60.193.542,89 € au Compte Administratif 2009). **C'est le montant le plus faible depuis celui du Compte Administratif 2008 (84.344.984,51 €).**

**Sur le Budget Principal, l'excédent (52.071.090,89 €) est lui aussi en net retrait par rapport à celui de fin 2011 (55.563.985,33 €). Il représente l'équivalent de 27 jours de fonds de roulement.**

Cet **excédent de fonctionnement** (57.732.711,07 €) s'établit par budget comme suit :

52.071.090,89 €	au Budget Principal
3.060.578,69 €	au Budget Annexe Assainissement
1.042,79 €	au Budget Annexe Parcs de stationnement
1.556.050,27 €	au Budget Annexe Crématorium
8.908,87 €	au Budget Annexe Caveaux

896.998,10 €	au Budget Annexe Réseau de Chaleur
5.875,51 €	au Budget Annexe Lotissements
20.343,30 €	au Budget Annexe ZAC
588,81 €	au Budget Annexe ZAC du Tasta
137,95 €	au Budget Annexe ZAC des Quais
111.095,89 €	au Budget Annexe Eau Industrielle

duquel il convient de déduire le déficit du budget annexe du SPANC (-62.344,57 €) (à traiter au Budget Supplémentaire 2013) pour obtenir l'excédent net de **57.670.366,50 €**

Après prise en compte des reports de dépenses et de recettes ainsi que des opérations d'ordre qu'il conviendra de réinsérer au budget supplémentaire, les comptes se présentent en équilibre pour les budgets Déchets Ménagers, Régie Restaurants Administratifs, Transports, Abattoirs et sa Régie, SEPF.

LIBELLES	Budget Principal (M 14)	Budget Déchets ménagers (M 14)	Régie Restauration administratifs (M 14)	Assainissement (49)	SPANC (M49)	Transports (43)	Parcs de Stationnement (M 4)	Abattoir (M 42)	Régie Abattoir (M 42)	Crématorium (M 4)	S.E.P.F. (M 4)	Caveaux (M 4)	Réseau de Chaleur (M 4)	Loissements (M 14)	Z.A.C. (M 14)	Budget Z.A.C. du TASTA (M14)	Budget Z.A.C. des Quais (M14)	Budget Eau Industrielle (M 4)	TOTAL
Excédent ou déficit brut de fonctionnement	66 116 454,85	960 584,00	0,00	3 295 227,17	-62 344,57	4 655 539,83	1 042,79	0,00	0,00	1 556 050,27	0,00	8 906,87	938 198,10	5 875,51	20 343,30	588,81	137,95	111 095,89	77 627 702,77
Report des dépenses	-9 239 742,83	-980 584,00	0,00	-234 648,48	0,00	-4 655 539,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-33 895,06	-41 200,00	-2 585 742,03	-729 514,22	-2 372 840,38	-4 389 094,42	0,00	-25 262 801,05
Part de Subvention de fonctionnement déduite au BA Transports non consommée sur 2012 et à verser sous forme de subvention d'équipement ou subvention d'exploitation à ce même budget en 2013	-4 805 621,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 805 621,33
Report Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
crédits à réinscrire en dépenses en DM ou au BS pour notamment opérations d'ordre et variation d'encours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-466,32	-47 446,26	0,00	0,00	-47 914,58
crédits à réinscrire en recettes au BS pour notamment opérations d'ordre et variation d'encours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 895,06	0,00	2 585 742,03	729 962,54	2 420 286,64	4 389 094,42	0,00	10 159 000,69
Excédent disponible ou déficit à reprendre au B.S.	52 071 090,89	0,00	0,00	3 060 578,69	-62 344,57	0,00	1 042,79	0,00	0,00	1 556 050,27	0,00	8 906,87	896 998,10	5 875,51	20 343,30	588,81	137,95	111 095,89	57 670 366,50

Au final, **toutes sections confondues**, l'excédent disponible et utilisable au budget supplémentaire 2013 s'établit en **net**, fin 2012, à **80.901.203,96 €** pour 92.505.672,65 € fin 2011 et 122.682.101,51 € fin 2010.

LIBELLES	Budget Principal (M 14)	Budget Déchets ménagers (M 14)	Règle Restaurants administratifs (M 14)	Asst (-49)	SPANC (M49)	Transports (-43)	Parcs (M 4)	Abattoir (M 42)	Règle Abattoir (M 42)	Crématorium. (M 4)	S.E.P.F. (M 4)	Caveaux (M 4)	Réseau de Chateaur (M 4)	Lois. (M 14)	Z.A. C. (M 14)	Budget Z.A. C. du TASTA (M14)	Budget Z.A.C.des Quais (M14)	Budget Eau Industrielle (M 4)	TOTAL
Excédent d'investissement	0,00	0,00	44 241,27	0,00	12 700,00	0,00	11 210 587,84	8 348 153,23	0,00	1 849 969,55	30 406,87	0,00	0,00	0,00	1 498 402,19	0,00	0,00	236 376,53	23 230 837,48
Excédent de fonctionnement	52 071 090,89	0,00	0,00	3 060 576,69	-62 344,57	0,00	1 042,79	0,00	0,00	1 556 050,27	0,00	8 908,87	896 998,10	5 875,51	20 343,30	588,81	137,95	111 095,89	57 670 366,50
TOTAL	52 071 090,89	0,00	44 241,27	3 060 576,69	-49 644,57	0,00	11 211 630,63	8 348 153,23	0,00	3 406 019,82	30 406,87	8 908,87	896 998,10	5 875,51	1 518 745,49	588,81	137,95	347 472,42	80 901 203,96

## L'excédent de fonctionnement provient :

- Sur le Budget Principal :

**A la fois de recettes supplémentaires encaissées par rapport aux prévisions (8,165 M€)** [impôts et taxes (rôles supplémentaires), dotations, participations, subventions, produits de gestion courante, produits financiers...] **et de moindres dépenses réalisées par rapport aux prévisions (48,712 M€)** avec principalement :

- des économies de frais financiers (intérêts et autres charges financières : 5,721 M€) réalisées par rapport aux prévisions grâce à une valorisation, chaque fois que possible, de la trésorerie, en cours d'exercice, au moyen, notamment, d'une bonne utilisation des contrats de financement long terme renouvelables ;
- des subventions d'exploitation du Budget Principal au Budget Annexe Transports et au Budget Annexe « Déchets Ménagers et assimilés » inférieures respectivement de 4,806 M€ et de 9,726 M€ à celles initialement prévues à la suite à la fois d'économies réalisées sur les dépenses et de meilleures rentrées de recettes.

Le Budget Annexe Transports a, ainsi, pu être équilibré, reports de fonctionnement compris, avec une subvention du Budget Principal d'un montant de 49.199.859,60 € pour une prévision initiale inscrite au Budget 2012 de 54.005.480,93 €, soit un différentiel de 4.805.621,33 € se retrouvant dans l'excédent d'actif du compte administratif 2012 du Budget Principal et qu'il est envisagé de ramener, dans le cadre du BS 2013, sous forme de subvention d'équipement ou d'exploitation au Budget Annexe Transports.

Quant au Budget Annexe « Déchets Ménagers et assimilés », il a pu être équilibré, reports de fonctionnement compris, avec une subvention du Budget Principal d'un montant de 10.604.234,61 € (pour 15.499.119,78 € en 2011, 14.740.057,87 € en 2010 et 14.937.214,53 € en 2009) pour une prévision initiale inscrite au Budget Primitif 2012 de 20.330.000 €, soit un différentiel de 9.725.765,39 € se retrouvant dans l'excédent d'actif du compte administratif 2012 et pouvant être utilisé au BS 2013 ;

- de dépenses courantes [achats et variation de stocks, services extérieurs et autres services extérieurs, impôts et taxes et versements assimilés] inférieures de 7,436 M€ aux prévisions après prise en compte des charges à payer et des reports ;
- de moindres dépenses réalisées sur les comptes des frais de fonctionnement de groupe d'élus (0,266 M€), sur les charges de personnel (4,579 M€), sur divers postes de charges imputées en compte 65 et 67 (pertes sur créances irrécouvrables, déficit de budgets annexes, contribution au réseau d'évacuation des eaux pluviales, annulations de soldes de participations et subventions diverses, ou subventions non appelées...), pour un total de 1,362 M€, de charges exceptionnelles pour 1,096 M€ ;
- des atténuations de produits non réalisées à hauteur de 2.336.432,59 € (attribution de compensation, réserve pour FPIC...) ;
- d'un solde de crédit pour dépenses imprévues non utilisé sur 2012 de 11,382 M€.

- Sur le Budget Annexe Assainissement :

Le résultat de la reprise sur l'exercice 2012 du résultat positif de 2011, soit 2.499.892,71 € augmenté dans l'exercice 2012 de 560.685,98 € après déduction à hauteur de la prévision du montant du prélèvement destiné à la section d'investissement.

- Sur le Budget Annexe Parcs de stationnement :

L'excédent de 1.042,79 € constaté provient de l'excédent enregistré à la fin de l'exercice 2011 et repris sur 2012, consommé au cours de l'exercice écoulé à hauteur de 0,10 centime d'euros pour une admission en non valeur.

- Sur le Budget Annexe Crématorium :

L'excédent de 1.556.050,27 € constaté à la fin de l'exercice 2012 provient à la fois de l'excédent d'actif laissé en attente d'utilisation au Budget Supplémentaire 2012 (1.266.254,37 €), de recettes supplémentaires (38.826,11 €) comptabilisées par rapport aux prévisions et d'économies réalisées sur les dépenses (250.969,79 €).

- Sur le Budget Annexe Caveaux :

L'excédent de 8.908,87 € provient des opérations de dépenses et recettes passées en 2012.

- Sur le Budget Annexe Réseau de Chaleur :

L'excédent de 896.998,10 € provient à la fois de l'excédent d'actif laissé en attente d'utilisation au BS 2012 (578.790,85 €), de recettes supplémentaires comptabilisées (82.553,39 €) et d'économies réalisées sur les dépenses (235.653,86 € dont 106.929,12 € d'économies de frais financiers).

- Sur le Budget Annexe Lotissements :

L'excédent de 5.875,51 € est un excédent reporté de 2011 et correspondant à :

- un montant de 4.400,00 € provenant de l'encaissement au Budget Annexe Bioparc d'une pénalité facturée en 2010 reprise en résultat positif sur 2011 auquel est venu s'ajouter dans le courant de l'exercice 2011, un résultat complémentaire positif de 145,78 € ;
- un montant de 1.294,00 € issu d'un produit de location au Budget Annexe du Lotissement « Saint Exupéry II » à Mérignac enregistré en 2008 et repris report à nouveau positif en 2009, 2010 et 2011 ;
- un produit exceptionnel de 35,73 € au Budget Annexe du Lotissement « Saint Exupéry I » à Mérignac enregistré en 2010, repris en 2011 et non consommé sur cet exercice.

- Sur le Budget Annexe ZAC :

Le résultat de 20.343,30 € résulte du report sur 2012 de l'excédent d'actif 2009 non consommé en 2010 (19.595,89 €) consécutif à un produit exceptionnel comptabilisé en 2009 sur la ZAC du Haut-Madère à Villenave d'Ornon auquel est venu s'ajouter en 2010 une recette exceptionnelle de 747,41 €, le tout étant repris en 2011 et non consommé sur cet exercice.

- Sur le Budget Annexe « ZAC du Tasta » :

L'excédent de 588,81 € est consécutif à la reprise sur 2012 de l'excédent d'actif 2010 non consommé en 2011 (10,52 €) auquel est venu s'ajouter, en 2011, 221,90 € de surplus de revenus immeubles par rapport à la prévision et 356,39 € de produit exceptionnel.

- Sur le Budget Annexe « ZAC des Quais » :

L'excédent de 137,95 € correspond à l'encaissement d'un produit exceptionnel (pénalité de retard sur fournitures d'appareillages de commande de signaux lumineux) comptabilisé en 2007 et repris en report à nouveau positif depuis 2008.

- Sur le Budget Annexe « Eau Industrielle » :

L'excédent de 111.095,89 € provient à la fois de l'excédent d'actif laissé en attente d'utilisation au BS 2012 (85.099,45 €) et d'économies réalisées en dépenses sur les charges à caractère général pour 79.628,43 € mais atténuées par des recettes de fonctionnement non réalisées à hauteur de 59.885,78 €, se traduisant au final par une économie nette de 19.742,65 €.

## **V - ANALYSE DES RESULTATS D'EXPLOITATION :**

### **5.1. L'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette :**

**L'épargne de gestion** représente le montant que la collectivité réussit à dégager sur les éléments de sa gestion avant prise en compte de l'annuité de la dette.

Elle représente ce qui reste à la collectivité après avoir payé et encaissé l'ensemble des charges et produits de fonctionnement qu'ils soient courants ou exceptionnels.

**L'épargne brute** ou autofinancement brut représente le montant que la collectivité réussit à dégager sur les éléments de sa gestion afin de financer tout ou partie de ses investissements.

Elle représente ce qui reste à la collectivité après avoir payé et encaissé l'ensemble des charges et produits de fonctionnement qu'ils soient courants, financiers ou exceptionnels.

Son niveau témoigne de la faculté de la collectivité à assurer le renouvellement de ses immobilisations et à conduire une politique d'investissement.

**L'épargne nette** ou autofinancement net représente ce qui reste à la collectivité après avoir déduit de l'épargne brute le remboursement de l'annuité en capital venant à échéance dans l'année.

#### **5.1.1 L'épargne de gestion :**

**En 2011**, hors produits de cession (11.540.965,92 €), les recettes réelles de fonctionnement agrégées s'établissaient à 957.976.229,85 €.

Ainsi, produits de cessions neutralisés, **l'épargne de gestion s'élevait à 364.219.410,27 €** et représentait **38,02 %** des **recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession**.

**Toutefois, si dans les dépenses réelles de fonctionnement agrégées, les dépenses stockables réalisées en 2011** sur les budgets annexes Caveaux, Lotissements et ZAC, soit 5.610.440,86 € au global, étaient neutralisées, **mais aussi les produits sur ces mêmes budgets** (12.039.813,00 €) l'épargne de gestion remontait à hauteur de 357.790.038,13 €. Elle représentait **37,82 %** des **recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession et hors produits des Budgets annexes à comptabilité de stocks** et 36,45 % en 2010.

**En 2012**, hors produits de cession (13.923.312,53 €), les recettes réelles de fonctionnement agrégées s'établissent, à 980.810.611,68 €.

Ainsi, produits de cessions neutralisés, **l'épargne de gestion s'élève à 342.098.669,27 €** et représente **34,88 %** des **recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession** pour **38,02 %** en 2011 et **36,77 %** en 2010.

**Toutefois, si dans les dépenses réelles de fonctionnement agrégées, les dépenses stockables réalisées en 2012** sur les budgets annexes Caveaux, Lotissements et ZAC, soit 9.315.645,12 € au global, **sont neutralisées, mais aussi les produits sur ces mêmes budgets** (460.397,95 €), l'épargne de gestion remonte à hauteur de 350.953.916,44 €. Elle représente **35,80 %** des **recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession et produits des budgets annexes à comptabilité de stocks** pour **37,82 %** en 2011 et **36,45 %** en 2010.

**L'épargne de gestion baisse donc de 2 points à périmètre constant entre 2012 et 2011 : 35,8 % pour 37,82 % en 2011.**

### **5.1.2 L'épargne brute :**

En 2011, en flux agrégés (B.P. + Budgets Annexes) et après neutralisation des produits de cession dans des conditions identiques à l'épargne de gestion, l'épargne brute ou autofinancement brut, qui ressortait du compte consolidé 2011, s'élevait 351.171.207,60 €

Elle représentait **36,66 %** des recettes réelles de fonctionnement agrégées **hors produits de cession (957.976.229,85 €)** pour 35,21 % en 2010.

Si l'on neutralisait en sus, les dépenses stockables des budgets annexes Caveaux, Lotissements et ZAC, soit 5.610.440,86 € au global **mais aussi les produits sur ces mêmes budgets** (12.039.813,00 €), ce ratio se situait à **36,44 %** (pour 34,87 % en 2010) des recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession et produits des budgets annexes à comptabilité de stocks.

En 2012, en flux agrégés (B.P. + Budgets Annexes) et après neutralisation des produits de cession dans des conditions identiques à l'épargne de gestion, l'épargne brute ou autofinancement brut, qui ressort du compte consolidé 2012, s'élève 328.787.786,83 €.

Elle représente **33,52 %** des recettes réelles de fonctionnement agrégées **hors produits de cession (980.810.611,68 €)** pour 36,66 % en 2011 et 35,21 % en 2010.

Si l'on neutralise en sus, les dépenses stockables des budgets annexes Caveaux, Lotissements et ZAC, soit 9.315.645,12 € au global **mais aussi les produits sur ces mêmes budgets** (460.397,95 €), ce ratio remonte à **34,44 %** (pour 36,44 % en 2011 et 34,87 % en 2010) des recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession et produits des budgets annexes à comptabilité de stocks.

**L'épargne brute, compte tenu de la relative stabilité des intérêts de la dette entre 2012 et 2011, baisse également de 2 points : 34,44 % pour 36,44 % en 2011.**

### **5.1.3 L'épargne nette :**

En 2011, en flux agrégés (B.P. + Budgets Annexes) et après neutralisation des produits de cession dans des conditions identiques à l'épargne de gestion et l'épargne brute, l'épargne disponible (ou autofinancement net) dégagée des mouvements de l'exercice s'élevait, tous budgets confondus, à 302.960.239,33 €.

Elle représentait **31,63 %** des recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession **(957.976.229,85 €)** pour 29,84 % en 2010.

Si l'on neutralisait en sus, les dépenses stockables des budgets annexes Caveaux, Lotissements et ZAC, soit 5.610.440,86 € au global **mais aussi les produits sur ces mêmes budgets** (12.039.813,00 €), ce ratio remontait à **31,35 %** pour 29,46 % en 2010) des recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession et produits des budgets annexes à comptabilité de stocks.

En 2012, en flux agrégés (B.P. + Budgets Annexes) et après neutralisation des produits de cession dans des conditions identiques à l'épargne de gestion et l'épargne brute, l'épargne disponible (ou autofinancement net) dégagée des mouvements de l'exercice s'élève, tous budgets confondus, à 280.240.850,99 €.

**Elle représente 28,57 % des recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession (980.810.611,68 €)** pour 31,63 % en 2012 et 29,84 % en 2010.

Si l'on neutralise en sus, les dépenses stockables des budgets annexes Caveaux, Lotissements et ZAC, soit 9.315.645,12 € au global **mais aussi les produits sur ces mêmes budgets** (460.397,95 €), **ce ratio remonte à 29,49 %** pour (31,35 % en 2011 et 29,46 % en 2010) **des recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession et produits des budgets annexes à comptabilité de stocks.**

**L'épargne nette baisse de 1,9 point et suit le même mouvement du fait là aussi d'une relative stabilité de l'annuité de la dette entre 2012 et 2011. L'épargne nette passe donc en-dessous de la barre des 30 %.**

## **VI - LE SERVICE DE LA DETTE DU BUDGET GENERAL ET AUTRES INDICATEURS :**

### **6.1 Le service de la dette :**

Hors renégociation de dette et sans le virement interne de 40.100 € du budget annexe Eau Industrielle au Budget principal (remboursement partie d'avance), **l'annuité brute de la dette s'élève en 2012, en arrondi, à 61.857.818 €** (pour 61.259.171 € en 2011, **soit une majoration de 0,98 %** par rapport à 2011).

	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Intérêts	13 310 882,44	13 048 202,67	14 345 241,27	16 570 274,56	17 516 963,74	14 470 527,80
Capital	48 546 935,84	48 210 968,27	49 106 633,39	52 891 131,25	50 420 250,75	52 546 799,94
<b>Annuité</b>	<b>61 857 818,28</b>	<b>61 259 170,94</b>	<b>63 451 874,66</b>	<b>69 461 405,81</b>	<b>67 937 214,49</b>	<b>67 017 327,74</b>
Variation en % des intérêts	2,01 %	-9,04 %	-13,43 %	-5,40 %	21,05 %	36,69 %
Variation en % du capital	0,70 %	-1,82 %	-7,16 %	4,90 %	-4,05 %	-8,44 %
Variation en % de l'annuité	<b>0,98 %</b>	-3,46 %	-8,65 %	2,24 %	1,37 %	-1,41 %
<b>Recettes réelles de fonct* hors cpte 775</b>	<b>980 810 611,68</b>	957 976 229,85	915 568 233,60	891 244 785,43	869 986 657,39	815 023 882,70
<b>% annuité dans RRF agrégées hors cpte 775</b>	<b>6,31 %</b>	6,39 %	6,93 %	7,79 %	7,81 %	8,22 %
<b>Encours de la dette au 01/01 de l'exercice clos</b>	<b>540 125 050,44</b>	488 409 740,33	570 800 377,24	605 205 821,26	566 678 452,00	474 512 115,29
<b>% intérêts dans l'encours de la dette au 01/01 de l'exercice clos</b>	<b>2,46 %</b>	2,67%	2,51 %	2,74 %	3,09 %	3,05 %

Le ratio : **Annuité de la dette/produits de fonctionnement** [proportion représentée par la dette brute dans les recettes de fonctionnement (hors produits de cession)] **s'établit à 6,31 % pour 6,39 % en 2011.**

Le ratio : **Intérêts de la dette mandatés /encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice clos** ressort à **2,46 %** fin 2012 pour 2,67 % fin 2011.

Il convient d'insister ici sur le fait qu'avec notamment le recours aux possibilités offertes par le stock de contrats de financement long terme renouvelables (CFLTR) qu'elle détient encore, la CUB a été à nouveau en mesure, tout au long de l'année 2012, d'optimiser sa trésorerie, ce qui a permis de ramener l'annuité effectivement payée à **61.857.818 €** pour une annuité prévisionnelle de référence inscrite à l'état prévisionnel de la dette 2012 de **66.634.772 € tout en maintenant son effort de remboursement.**

Sans une gestion active de la trésorerie, c'est une annuité de cet ordre que la Communauté Urbaine aurait du acquitter. Mais il est évident qu'au fur et à mesure du remboursement de l'encours de ses contrats de financement long terme renouvelables (CFLTR) et du fait qu'avec la nouvelle réglementation bancaire dite de « Bâle III » ce type de produit n'est plus, en l'état actuel, proposé par les banques, notre Communauté va éprouver, dans les années à venir, de plus en plus de difficultés à réaliser des économies de frais financiers sur l'annuité prévisionnelle à décaisser, rompant ainsi avec une pratique remontant au début des années 90.

## **6.2 Le ratio de capacité dynamique de désendettement :**

Le **ratio de capacité dynamique de désendettement**, qui rapporte l'encours de la dette au 31/12 à l'épargne brute dégagée dans l'année sur les recettes de fonctionnement correspond au nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la totalité de l'encours si la Communauté affectait l'intégralité de son épargne à cet objectif.

Ce ratio, qui rapporte un stock et un flux, permet de mesurer simplement la proportion qui existe entre le niveau de la dette et la capacité à rembourser de la collectivité, et donc sa marge de manœuvre financière.

En première analyse, l'encours de dette au 31.12.2012 (**540.125.050,44 €** pour un C.R.D. de **488.409.740,33 €** au 31.12.2011) rapporté à l'**autofinancement brut hors produit de cessions** ressort, en **budget consolidé**, à **1,64 année** (pour 1,39 année en 2011, 1,62 année en 2010, 1,87 année en 2009 et 2,07 années en 2008).

En simulant l'impact des **restes à réaliser d'emprunts** subsistant au compte administratif 2012, soit **39.362.610,32 €** (particulièrement faible par rapport aux années passées et plus particulièrement à 2011 (106.565.941,09 €), représentant une annuité potentielle de 3,665 M€, sur la base d'une durée de remboursement de 15 ans au taux de 4,50 %<sup>15</sup> et en prenant en compte l'annuité prévisionnelle de référence qui aurait du normalement être acquittée sans économies d'intérêts en 2012, le **ratio global de capacité dynamique de désendettement** simulé passe, en 2012, pour le budget global de la CUB, de **1,64 année à 1,80 année**.

L'annulation, dans le courant de l'année 2012 de 110,45 M€ de prévisions d'emprunts conjuguée à la réalisation d'un montant d'emprunts nouveaux (65M€), n'est pas étrangère à ce résultat.

**A titre indicatif, sur le budget principal qui est le budget appelé à être soumis à des tensions financières dans les années à venir, ce ratio passe de 1,40 année à 1,55 année**, de 0,89 année à **1,21 année** au budget Assainissement, de 2,54 années à **2,62 années** au budget annexe Transports et de 1,80 année à **1,92 année** au budget annexe Réseau de Chaleur.

## **6.3 Le ratio encours de la dette/recettes fiscales :**

Le ratio : **Encours de la dette au 31.12 de l'exercice/recettes fiscales** (produit fiscal y compris les dotations de compensation fiscales de l'État) ressort, quant à lui, à **1,96 année** pour 1,82 année en 2011, 1,37 année en 2010 et 1,53 année en 2009. Cette dégradation relative est en partie due à la modification de la structure des recettes fiscales de la CUB générée par la réforme de la Taxe Professionnelle avec la suppression de cette taxe et son remplacement par la Contribution Economique Territoriale (CET). La comparaison avec les années passées doit donc être relativisée.

Calculé sur la base des seules recettes fiscales conservées par la Communauté Urbaine (Produit de CET +dotations de compensation fiscales-AC nette-DSC et - FPIC et reversement de fiscalité à partir de 2011), ce même ratio ressort, en 2012, à **2,29 années** pour 2,12 années en 2011.

Ce ratio permet d'apprécier l'importance de l'encours de la dette indépendamment des modes de remboursement retenus.

Un ratio supérieur à 3 années de ressources fiscales doit amener la collectivité à s'interroger sur sa situation d'endettement et à prendre toutes mesures visant à réduire celui-ci.

## **6.4 Le ratio emprunts de l'exercice/dépenses d'équipement :**

Du fait de la réalisation de 65.000.000 € d'emprunts en 2012 pour 15.000.000 € en 2011, le ratio : **Emprunts et avances de l'exercice/dépenses d'équipement** (comptes 20, 21 et 23) passe à **17,98 %** en 2012 pour 4,65 % en 2011, 0 % en 2010, 6,30 % en 2009 et 27,55 % en 2008.

---

15 Taux moyen proposé par les établissements de crédit en 2012.

En intégrant les subventions et fonds de concours dans les dépenses d'équipement, ce ratio ressort, en 2012, à **14,92 %**, pour 4,04 % en 2011, 0 % en 2010, 5,80 % en 2009 et 25 % en 2008.

Par ailleurs, il convient de relever que contrairement à 2011, le flux net de dette (dette nouvelle-dette remboursée) : 16,5 M€ en 2012 contre -33,2 M€ en 2011, est positif marquant un début de réendettement de la Communauté.

#### **6.5 Le ratio de capacité d'épargne :**

Par ailleurs, le ratio : **Charges de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement de l'exercice (hors produits de cession)** s'établit, en 2012, à **71,43 %** pour 68,37 % en 2011. **Ce ratio qui s'était légèrement amélioré l'année dernière, se dégrade en 2012, tout en demeurant cependant élevé.**

Ce ratio ne prend en compte que l'annuité payée au titre des emprunts en cours de remboursement mais pas l'effet des emprunts reportés qui fin 2012, sont eux, en baisse très nette par rapport aux années passées.

Tout quotient égal ou supérieur à 100 % signifie que la collectivité ne dégage aucun autofinancement pour l'investissement.

#### **6.6 -Le ratio fonds de roulement final/(charges courantes de fonctionnement + annuité de la dette)/360 jours :**

Ce ratio exprimé en nombre de jours ressort, fin 2012 à 198 jours pour 217 jours fin 2011 et 180 jours fin 2010. Depuis 1999, il a évolué comme suit :

<b>Au 31/12</b>	<b>Nbre° de jours</b>	<b>Variation</b>
1999	320	
2000	314	-6
2001	251	-63
2002	185	-66
2003	141	-44
2004	125	-16
2005	127	2
2006	125	-2
2007	108	-18
2008	127	19
2009	145	18
2010	180	35
2011	217	37
2012	198	-19

Après avoir diminué sensiblement depuis 1999 sous essentiellement la consommation progressive des réserves qui avaient été constituées au budget annexe Transports, le fonds de roulement remontait depuis 2008 mais en 2012, il redescend.

### **VII - LES REPORTS ET RESTES A REALISER**

#### **7.1 – Dépenses de fonctionnement :**

**Les dépenses de fonctionnement reportées** correspondent aux engagements juridiques et comptables pris sur l'exercice 2012 mais n'ayant pu être rattachés à cet exercice, le service n'ayant pas été fait.

**Elles s'élèvent globalement à 25.262.801,05 € pour 15.193.898,42 € en 2011.**

En 2012, les reports de fonctionnement se répartissent à raison de 9.239.742,63 € (36,57 %) au budget principal et de 16.023.058,42 € (63,43 %) aux budgets annexes et par budget comme suit :

<b>Budgets</b>	<b>Montant</b>
<b>Budget principal</b>	<b>9 239 742,63</b>
Budget Déchets Ménagers	980 584,00
Budget Assainissement	234 648,48
Budget Transports	4 655 539,83
Budgets Caveaux	33 895,06
Budgets Chaleur	41 200,00
Budget Lotissements	2 585 742,03
Budget ZAC	729 514,22
Budget du Tasta	2 372 840,38
Budget ZAC des Quais	4 389 094,42
<b>Budgets annexes</b>	<b>16 023 058,42</b>
<b>Total</b>	<b>25 262 801,05</b>

Au niveau du budget principal, la répartition des reports par chapitre peut être détaillée comme suit :

## BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES REPORTEES

CHAPITRES	LIBELLE	MONTANT REPORTE
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>6 177 128,12</b>
dont :		
60	Autres services extérieurs	1 047 046,78
61	Services extérieurs	4 140 264,75
62	Autres services extérieurs	977 930,64
63	Impôts taxes & versements assimilés	11 885,95
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et assimilées</b>	<b>0,00</b>
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 534 307,51</b>
651	Redevances, concessions, brevets, licences, procédés....	56 302,51
6532	Frais de mission	0,00
6535	Frais de Formation	1 273,50
6554	Contribution aux organismes de regroupement	11 957,43
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00
	<u>Subventions de fonctionnement</u>	
dont :		
65731	Subventions de fonct.aux organismes publics - Etat	
65733	Subventions de fonct.aux organismes publics - Départements	0,00
657341	Subventions de fonct.aux organismes publics - Communes	341 461,57
65737	Subventions de fonct.aux organismes publics - Autres ét <sup>o</sup> publics	208 006,62
65738	Subventions de fonct. aux organismes publics - Autres	28 300,00
657358	Subventions de fonct. aux organismes publics - Autres Groupements	1 750,00
6574	Subventions de fonct. aux associations & autres organismes privés	1 885 255,88
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>12 205,74</b>
6562	Matériel, équipement et fournitures	12 205,74
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>516 101,26</b>
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 980,00
	<u>Subventions exceptionnelles</u>	
dont		
6743	Subventions de fonctionnement	48 424,00
6745	Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	389 003,99
6748	Autres subventions exceptionnelles	11 133,34
6788	Autres charges exceptionnelles	61 559,93
	<b>TOTAL REPORTS</b>	<b>9 239 742,63</b>

**BUDGETS ANNEXES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REPORTEES**

<b>BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS &amp; ASSIMILES</b>				
<b>Chap.</b>	<b>Articles</b>	<b>CRB</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
011	6042	TF00	Achats, études, prestations de services	2 799,00
011	60632	TF00	Fournitures de petit équipement	130 944,00
011	611	TF00	Contrats de prestations de services	332 850,00
011	6135	TF00	Locations mobilières	
011	61523	TF00	Entretien et réparations - voies et réseaux	400 622,00
011	61558	TF00	Entretien et réparations - autres biens mobiliers	16 223,00
011	6226	TF00	Honoraires	97 146,00
			<b>TOTAL</b>	<b>980 584,00</b>
<b>BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT</b>				
<b>Chap.</b>	<b>Articles</b>	<b>CRB</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
67	673	TE00	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	134 648,48
67	6743	TE00	Subv.exc.de fonctionnement	100 000,00
			<b>TOTAL</b>	<b>234 648,48</b>
<b>BUDGET ANNEXE TRANSPORTS</b>				
<b>Chap.</b>	<b>Articles</b>	<b>CRB</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
011	60420001	KC00	Achats, études, prestations de services	1 505,00
011	60420071	TL00	Circuits spéciaux - Transports scolaires	77 419,80
011	60420071	TM00	Circuits spéciaux - Transports scolaires	26 211,50
011	60420071	TN00	Circuits spéciaux - Transports scolaires	23 424,05
011	61320001	KC00	Locations immobilières	13 405,90
011	61558002	GD20	Entretien et réparations autres biens mobiliers	21 229,62
011	61520021	KD00	Maintenance Ouvrages d'Art Tramway	18 662,38
011	61520011	KD00	Entretien et réparations s/biens immobiliers	133 920,69
011	61700031	KB00	Frais études & recherches (enquête ménages)	21 048,51
011	61700002	KB00	Frais d études et recherches (Tramway)	55 000,00
011	62260001	KC00	Honoraires	54 500,00
011	62270002	KE00	Frais d'actes et de contentieux	24 775,00
011	62820012	KD00	Frais de gardiennage	1 752,38
014	73900001	SD00	Restitution taxe versement transport	807 794,63
65	65740062	KD00	Subvention à la CCIB pour observatoire transports	10 500,00
65	65734001	TM00	Transports scolaires - Circuits spéciaux	29 900,00
67	67180002	KD00	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50 000,00
67	67180022	KD00	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	397 143,51
67	67420002	KE00	Subvention exceptionnelle d'équipement Tramway phase 3	2 849 721,44
67	67420002	KE00	Subvention exceptionnelle d'équipement TTM	37 625,42
			<b>TOTAL</b>	<b>4 655 539,83</b>
<b>BUDGET ANNEXE CAVEAUX</b>				
<b>Chap.</b>	<b>Articles</b>	<b>CRB</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
011	604	TH00	Achats d'études et de prestations de services	0,00
011	605	TH00	Achats de matériel, équipements et travaux	33 895,06
			<b>TOTAL</b>	<b>33 895,06</b>

<b>BUDGET ANNEXE CHALEUR</b>				
<b>Chap.</b>	<b>Articles</b>	<b>CRB</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
011	614	TF00	Charges locatives et de copropriété	41 200,00
			<b>TOTAL</b>	<b>41 200,00</b>
<b>BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS</b>				
<b>Chap.</b>	<b>Articles</b>	<b>CRB</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
011	605	TN00	Achats de matériel, équipements travaux - LOT12	185 869,48
011	608	TN00	Frais accessoires terrains en cours d'aménagement - LOT12	3 819,55
011	605	TN00	Achats de matériel, équipements travaux- LOT11	159 097,88
011	608	TN00	Frais accessoires terrains en cours d'aménagement - LOT11	10 000,00
011	6015	TN00	Terrains à aménager -LOT13	7 854,59
011	6045	TN00	Achats d'études... (terrains à aménager) - LOT13	22 600,00
011	605	TN00	Achats de matériel, équipements travaux- LOT13	2 188 772,97
011	608	TN00	Frais accessoires terrains en cours d'aménagement - LOT13	7 727,56
			<b>TOTAL</b>	<b>2 585 742,03</b>
<b>BUDGET ANNEXE ZAC (ZAC01)</b>				
<b>Chap.</b>	<b>Articles</b>	<b>CRB</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
011	6015	BD00	Terrains à aménager	46 614,59
011	6045	BD00	Achats d'études, prestations de services	24 102,79
011	605	BD00	Achats de matériel, équipements et travaux	658 328,52
011	6226	BD00	Honoraires	373,32
011	6228	BD00	Divers	95,00
			<b>TOTAL</b>	<b>729 514,22</b>
<b>BUDGET ANNEXE ZAC DU TASTA (ZAC03)</b>				
<b>Chap.</b>	<b>Articles</b>	<b>CRB</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
011	6015	UB00	Terrains à aménager	1 000,00
011	6045	UB00	Achats d'études, prestations de services	227 894,78
011	605	UB00	Achats de matériel, équipements et travaux	2 096 499,34
011	60621	UB00	Combustibles	1 195,55
011	6227	UB00	Frais d'actes et de contentieux	5 026,45
011	6228	UB00	Divers	38 090,53
011	6231	UB00	Annonces et insertions	2 777,93
011	6237	UB00	Publications	355,80
			<b>TOTAL</b>	<b>2 372 840,38</b>
<b>BUDGET ANNEXE ZAC DES QUAIS (ZAC04)</b>				
<b>Chap.</b>	<b>Articles</b>	<b>CRB</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
011	6015	UB00	Terrains à aménager	1 570 336,61
011	6045	UB00	Achats d'études, prestations de services	417 679,07
011	605	UB00	Achats de matériel, équipements et travaux	2 349 504,21
011	608	UB00	Frais accessoires terrains en cours d'aménagement	51 574,53
			<b>TOTAL</b>	<b>4 389 094,42</b>
			<b>TOTAL GENERAL BUDGETS ANNEXES</b>	<b>16 023 058,42</b>

## **7.2 Dépenses d'investissement :**

Après d'ultimes recalages réalisés dans le cadre du Compte Administratif pour ne reporter en restes à réaliser que des dépenses ayant donné lieu à engagement comptable ou engagement juridique, **le montant des restes à réaliser s'élève, en fin 2012, à 208.857.980,43 €** dont 162.546.977,79 € sur les comptes 20, 21 et 23 et 36.942.706,65 € sur le compte 204 « Subventions d'équipement versées ».

**Depuis 2009, ces restes à réaliser ne cessent de refluer puisque fin 2011, ils s'élevaient à 228.464.880,51 €** dont 177.633.514,93 € sur les comptes 20, 21 et 23 et 45.064.855,79 € sur le compte 204 « Subventions d'équipement versées ». En 2010, ces restes à réaliser atteignaient 258.581.252,02 € pour 289.210.349,99 € en 2009, 267.265.052,68 € en 2008 et 260.877.836,90 € en 2007.

## **7.3 Recettes d'investissement :**

En recettes, **les restes à réaliser suivent un mouvement similaire de reflux.** Ils s'élèvent à **65.397.978,87 €** pour 117.685.794,00 € fin 2011, 191.331.850,82 € en 2010, 203.100.242,54 € en 2009 et 220.318.766,14 € en 2008.

Ils sont constitués à 60,19 % par des **restes à réaliser d'emprunts** pour un montant de **39.362.610,32 €** Pour mémoire, ces restes à réaliser d'emprunts s'élevaient à 106.565.941,09 € fin 2011, à 181.514.313,26 € fin 2010, 191.331.850,82 € en 2009, à 175.753.901,00 € en 2008 et 194.576.390,36 € en 2007.

**Jamais ces dernières années, le montant des restes à réaliser d'emprunts n'aura été aussi faible depuis le début de la mandature. La Communauté récolte là le fruit des actions menées au cours de ces dernières années.**

**Par ailleurs, le montant des restes à réaliser d'emprunts reportés sur 2013 est largement couvert par des contrats de réservation d'emprunt signés auprès d'établissements financiers en dépit des difficultés qui ont été encore rencontrées durant l'année 2012 pour obtenir des prêts** même si à la suite des diverses mesures prises par les pouvoirs publics, la situation de raréfaction d'accès des collectivités locales aux marchés financiers s'est avérée moins prégnante par rapport aux deux années précédentes très préoccupantes sur ce plan là.

Comme rappelé lors du Séminaire Finances du 27 septembre 2012 ainsi que lors du Débat sur les Orientations Générales du Budget pour 2013 intervenu le 23 novembre de la même année, la CUB n'est pas restée inactive pendant cette période. Elle a, tout d'abord, réussi à souscrire et mobiliser, en 2012, 65 millions d'euros de prêts pour lui permettre d'assurer ses financements de l'année.

Dans ce contexte, elle a, ainsi, levé :

- ✓ 20 M€ auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de l'enveloppe exceptionnelle sur fonds d'épargne de 5 Md€ ouverte par l'Etat
- ✓ 20 M€ auprès du Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine,
- ✓ 15 M€ auprès de la Banque Postale (LBP) prêtée sur ses fonds propres, la CUB étant l'une des toutes premières collectivités à lever un financement auprès de cette banque nouvelle sur le marché des collectivités territoriales,
- ✓ 10 M€ auprès du Groupe BPCE/Caisse d'Epargne.

Cependant, fort de l'expérience vécue depuis la première crise financière de 2008 et compte tenu de la pérennité de ses besoins de financements externes induits par ses programmes d'investissement, la CUB a jugé primordial de s'inscrire dans une démarche plus prospective pour assurer durablement ses financements dans les meilleures conditions possibles. Il convient néanmoins de rappeler la grande prudence qui a présidé à la gestion de la dette et qui a permis à notre Etablissement de ne pas avoir dans son stock de dette d'emprunt dit « toxique ».

Par contre, outre les financements mobilisés auprès des prêteurs précités pour assurer le financement de ses investissements courants, la CUB était restée en contact avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en vue d'obtenir, comme pour la deuxième phase du Tramway, une enveloppe globale de prêt mobilisable en plusieurs tranches pour **la 3<sup>ème</sup> phase nécessitant un volume de prêts adapté**. Elle a pu, ainsi, finaliser, en décembre dernier, la signature d'une **enveloppe globale de 200 M€** avec la signature d'une première tranche à mobiliser sur 2013 de **50 M€**

Elle examine également avec cette même Banque comment elle pourrait obtenir des prêts pour le financement d'investissements se rattachant à d'autres compétences, étant rappelé que pour le financement de sa **participation à la LGV SEA** (140 M€), la CUB a signé, en 2011, avec la **CDC**, un **contrat de prêt de 70 M€** mobilisable jusqu'au 18 novembre 2016.

**A l'automne 2012, le Président de la CUB est également intervenue auprès du Gouvernement pour lui demander de bien vouloir examiner la possibilité de recharger et de pérenniser l'enveloppe CDC sur fonds d'épargne dédiée au financement des transports collectifs**, l'enveloppe 2009-2012 (7 Md€) étant épuisée. Sur ce point, on peut dire que son intervention, relayée par la suite par les associations d'élus, a été largement entendue car le Président de la République a, lui-même, annoncé, le 20 novembre 2012, qu'une enveloppe de prêts de 20 Md€ serait mise en place pour le financement sur fonds d'épargne des investissements des collectivités avec une indexation des prêts sur le taux du livret A et une marge inférieure à celle des enveloppes exceptionnelles qui avaient été mises en place par l'Etat en 2012. Dans le même temps, le Gouvernement a annoncé que cette action serait coordonnée, sur le territoire national, avec les interventions de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) qui a été recapitalisée à hauteur de 10 Md€.

La CUB s'est aussi intéressée à la politique de prêts et de financement de projets de la **Banque de Développement du Conseil de l'Europe** qui peut consentir des prêts pour des équipements ou infrastructures visant à l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural, ces projets pouvant concerner les quartiers dégradés ou les villes ayant un manque d'infrastructures urbaines ou d'équipements sociaux et culturels, la gestion de l'environnement, etc...

Elle suit également d'un œil attentif les **émissions obligataires via des déplacements privés qui ne nécessitent pas de notification financière, dont les émissions obligataires socialement responsables**.

A la différence des émissions obligataires classiques, les émissions obligataires socialement responsables se réalisent principalement sous la forme de **placements privés** uniquement auprès d'investisseurs ou fonds reconnus socialement responsables et ne nécessitent pas **obligatoirement de recourir à une agence de notation classique**, mais requiert une **notation extra-financière (sur la base de critères de développement durable) par une agence spécialisée**.

La Communauté regardera également les possibilités de financement nouvelles offertes par le projet de loi de séparation et régulation des activités bancaires adoptée par l'Assemblée nationale le 19 février 2013 et par le Sénat le 22 mars 2013. Ce projet de loi, via un amendement gouvernemental, a autorisé les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre à créer une société publique dont ils détiennent la totalité du capital et dont l'objet exclusif sera de contribuer, par l'intermédiaire d'une filiale à distribuer des prêts à ses actionnaires à partir d'émissions obligataires que cette société aura fait sur les marchés internationaux et domestiques. **Notre Etablissement devra mesurer les avantages qu'il pourrait retirer entre le coût de cette nouvelle structure et le montant du « ticket d'entrée » qui sera exigé pour sa capitalisation ainsi que les risques induits par le système de solidarité des actionnaires en cas de défaillance**.

\*  
\* \*

Les restes à réaliser de dépenses et de recettes sont répartis par budget et par chapitre, comme suit :

**RESTES A REALISER DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	Budget Principal	Déchets ménagers	Asst.	SPANC	Transports	Stat.	Abattoir	Crémat.	SEPF	Caveaux	Réseau Chaleur	Lotis.	ZAC	ZAC du TASTA	ZAC Quais Floirac	Régie Eau Indust <sup>e</sup>	TOTAL
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 527,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 527,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Affectations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 034 591,61	226 236,03	9 433,49	0,00	1 450 573,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 634,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 728 468,13
204	Fds <sup>e</sup> de concours & subv <sup>e</sup> d'équipement	36 942 706,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 942 706,65
21	Immobilisations corporelles	16 316 552,47	1 707 603,65	70 000,00	0,00	7 805 236,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 097 739,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 997 131,28
23	Immobilisations en cours	86 404 415,38	3 010 035,17	16 133 078,03	0,00	22 136 350,68	0,00	0,00	17 360,00	0,00	0,00	98 615,99	0,00	0,00	0,00	21 523,13	0,00	127 821 378,38
26	Affectations (chez l'adlocataire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Participations et créances rattachées	4 935 227,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 935 227,30
4581XXX	Opérations pour le compte des Communes	1 644 976,10	0,00	0,00	0,00	2 772 564,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 417 540,89
	<b>Total</b>	<b>152 293 997,31</b>	<b>4 943 874,85</b>	<b>16 212 511,52</b>	<b>0,00</b>	<b>34 164 724,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 360,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 203 988,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 523,13</b>	<b>208 857 980,43</b>

**RESTES A REALISER DE RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	Budget Principal	Déchets ménagers	Asst.	SPANC	Transports	Stat.	Abattoir	Créma	SEPF	Caveaux	Réseau Chaleur	Lotis.	ZAC	ZAC du TASTA	ZAC Quais Floirac	Eau Indust	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 239 429,80	0,00	2 963 417,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 202 847,51
16	Emprunts et dettes assimilées	27 678 444,07	0,00	7 689 166,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 060 000,00	1 935 000,00	0,00	39 362 610,32
16	Avances du Budget Principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 438 778,28	312 840,38	2 454 094,42	0,00	0,00	4 935 227,30
20	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	2 643 882,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 997,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 771 879,97
4581XX	Opérations pour le compte des Communes	1 138 005,39	0,00	0,00	0,00	1 987 408,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 372 840,38	4 389 094,42	0,00	3 125 413,77
	<b>Total</b>	<b>41 055 879,26</b>	<b>0,00</b>	<b>13 296 466,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 987 408,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>127 997,62</b>	<b>1 438 778,28</b>	<b>729 514,22</b>	<b>2 372 840,38</b>	<b>4 389 094,42</b>	<b>0,00</b>	<b>65 397 978,87</b>



# TABLEAUX



## EXERCICE 2012 – RECAPITULATIF DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Excédent Global	Déficit Global
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit		
Budget Principal	0,00	36 091 957,38	249 691 198,57	0,00	213 599 241,19	0,00
Déchets ménagers	16 677 492,31	0,00	6 126 229,66	0,00	22 803 721,97	0,00
Régie Rest° administratifs.	44 241,27	0,00	0,00	0,00	44 241,27	0,00
Assainissement	0,00	14 605 058,38	20 816 330,76	0,00	6 211 272,38	0,00
SPANC	157 926,00	0,00	0,00	62 344,57	95 581,43	0,00
Transports	78 245 797,42	0,00	34 553 470,87	0,00	112 799 268,29	0,00
Stationnement	11 210 587,84	0,00	1 042,79	0,00	11 211 630,63	0,00
Abattoir	8 348 153,23	0,00	0,00	0,00	8 348 153,23	0,00
Régie Abattoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crématorium	1 867 329,55	0,00	1 556 050,27	0,00	3 423 379,82	0,00
S.E.P.F.	30 406,87	0,00	0,00	0,00	30 406,87	0,00
Caveaux	14 764,75	0,00	28 039,18	0,00	42 803,93	0,00
Chaleur	770 486,51	0,00	2 360 237,22	0,00	3 130 723,73	0,00
Lotissements	1 146 963,75	0,00	5 875,51	0,00	1 152 839,26	0,00
Z.A.C.	1 498 402,19	0,00	20 343,30	0,00	1 518 745,49	0,00
Z.A.C. du TASTA	0,00	0,00	588,81	0,00	588,81	0,00
Z.A.C. des Quais	0,00	0,00	137,95	0,00	137,95	0,00
Régie Eau industrielle	54 126,95	0,00	314 868,60	0,00	368 995,55	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>120 066 678,64</b>	<b>50 697 015,76</b>	<b>315 474 413,49</b>	<b>62 344,57</b>	<b>384 781 731,80</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>69 369 662,88</b>	<b>0,00</b>	<b>315 412 068,92</b>	<b>0,00</b>	<b>384 781 731,80</b>	<b>0,00</b>

**Exercice 2012 - Présentation de la situation financière avec affectation du résultat 2012 dans l'exercice 2013**

LIBELLES	Budget Principal (M 14)	Budget Décrets ministériels (M 14)	Régie Restaurants administratifs (M 14)	Assil (M 49)	SPANC (M 49)	Transports (M 45)	Parcs de Stationnement (M 4)	Budget Abattoir (M 42)	Régie Abattoir (M 42)	Budget Crématorium (M 4)	Budget S.E.P.F. (M 4)	Budget Caveaux (M 4)	Budget Réseau de Chaleur (M 4)	Budget Loissements (M 14)	Budget Z.A.C. (M 14)	Budget Z.A.C. du TASTA (M 14)	Budget Z.A.C. des Quais (M 14)	Budget Régie Eau Industrielle (M 4)	Général
<b>RECETTES</b>																			
Excédent à reporter																			
* Investissement	0,00	16 677 492,31	44 241,27	0,00	157 926,00	78 245 797,42	11 210 587,84	8 348 153,23	0,00	1 867 329,55	30 406,87	14 764,75	770 486,51	1 146 963,75	1 498 402,19	0,00	0,00	54 126,95	120 066 678,64
* Fonctionnement	2 49 691 198,57	6 126 229,66	0,00	20 816 330,76	0,00	34 553 470,87	1 042,79	0,00	0,00	1 556 050,27	0,00	28 039,18	2 360 237,22	5 875,51	20 343,30	588,81	137,95	314 868,60	315 474 413,49
Restes à Réaliser																			
* Investissement	41 055 879,26	0,00	0,00	13 296 466,31	0,00	1 987 408,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 997,62	1 438 778,28	729 514,22	2 372 840,38	4 389 094,42	0,00	65 397 978,87
* Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>290 747 077,83</b>	<b>22 803 721,97</b>	<b>44 241,27</b>	<b>34 112 797,07</b>	<b>157 926,00</b>	<b>114 786 676,67</b>	<b>11 211 630,63</b>	<b>8 348 153,23</b>	<b>0,00</b>	<b>3 423 379,82</b>	<b>30 406,87</b>	<b>42 803,93</b>	<b>3 258 721,35</b>	<b>2 591 617,54</b>	<b>2 248 259,71</b>	<b>2 373 429,19</b>	<b>4 389 232,37</b>	<b>368 995,53</b>	<b>500 939 071,00</b>
<b>DEPENSES</b>																			
Deficit à reporter																			
* Investissement	36 091 957,38	0,00	0,00	14 605 058,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 697 015,76
* Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	62 344,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 344,57
Restes à Employer																			
* Investissement	152 293 997,31	4 943 874,85	0,00	16 212 511,52	0,00	34 164 724,63	0,00	0,00	0,00	17 360,00	0,00	0,00	1 203 988,99	0,00	0,00	0,00	0,00	21 523,13	208 857 980,43
* Fonctionnement	9 239 742,63	980 584,06	0,00	234 648,48	0,00	4 655 539,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 895,06	41 200,00	2 665 742,03	729 514,22	2 372 840,38	4 389 094,42	0,00	25 262 801,05
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>197 625 697,32</b>	<b>5 924 458,85</b>	<b>0,00</b>	<b>31 052 218,38</b>	<b>62 344,57</b>	<b>38 820 264,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 360,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 895,06</b>	<b>1 245 188,99</b>	<b>2 585 742,03</b>	<b>729 514,22</b>	<b>2 372 840,38</b>	<b>4 389 094,42</b>	<b>21 523,13</b>	<b>284 880 141,81</b>
<b>EXCEDENT D'ACTIF</b>	<b>93 121 380,51</b>	<b>16 879 263,12</b>	<b>44 241,27</b>	<b>3 060 578,69</b>	<b>95 581,43</b>	<b>75 966 412,21</b>	<b>11 211 630,63</b>	<b>8 348 153,23</b>	<b>0,00</b>	<b>3 406 019,82</b>	<b>30 406,87</b>	<b>8 908,87</b>	<b>2 013 532,36</b>	<b>5 875,51</b>	<b>1 518 745,49</b>	<b>588,81</b>	<b>137,95</b>	<b>347 472,42</b>	<b>216 638 929,19</b>

**Exercice 2012- Présentation de la situation financière avec affectation du résultat 2012 dans l'exercice 2012**

LIBELLES	Budget Principal (M 14)	Budget Déchets ménagers (M 14)	Régie Restaurants administratifs (M 14)	Assainissement (M 49)	SPANC (M 49)	Transports (43)	Parcs de Stationnement (M 4)	Budget Abattoir (M 42)	Régie Abattoir (M 42)	Budget Crématorium (M 4)	Budget S.E.P.F. (M 4)	Budget Civeaux (M 4)	Budget Réseau de Chaleur (M 4)	Budget Lotissements (M 14)	Budget Z.A.C. (M 14)	Budget Z.A.C. du TASTA (M 14)	Budget Z.A.C. des Quais (M 14)	Budget Eau Industrielle (M 4)	Général
<b>RECETTES</b>	503 607 312,06																		
Excédent à répartir																			
* Investissement	147 482 786,34	21 823 137,97	44 241,27	2 916 045,21	1 579 260,00	108 143 728,46	11 210 587,84	8 348 153,23	0,00	1 867 329,55	30 406,87	33 895,06	2 192 525,63	1 146 963,75	1 498 402,19	0,00	0,00	257 899,66	307 154 029,03
* Fonctionnement	66 116 454,85	980 584,00	0,00	3 295 227,17	0,00	4 655 539,83	1 042,79	0,00	0,00	1 556 050,27	0,00	8 908,87	938 198,10	5 875,51	20 343,30	588,81	137,95	1 111 095,89	77 690 047,34
Restes à Réaliser																			
* Investissement	41 055 879,26	0,00	0,00	13 296 466,31	0,00	1 987 408,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 997,62	1 438 778,28	729 514,22	2 372 840,38	4 389 094,42	0,00	65 397 978,87
* Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	254 655 120,45	22 803 721,97	44 241,27	19 507 738,69	1 579 260,00	114 786 676,67	11 211 630,63	8 348 153,23	0,00	3 423 379,82	30 406,87	42 803,93	3 258 721,35	2 591 617,54	2 248 259,71	2 372 429,19	4 389 232,37	3 688 995,55	450 242 055,24
<b>DEPENSES</b>																			
Deficit à répartir																			
* Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	62 344,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 344,57
Restes à Employer																			
* Investissement	152 293 997,31	4 943 874,85	0,00	16 212 511,52	0,00	34 164 724,63	0,00	0,00	0,00	17 360,00	0,00	0,00	1 203 988,99	0,00	0,00	0,00	0,00	21 523,13	208 857 980,43
* Fonctionnement	9 239 742,63	980 584,00	0,00	234 648,48	0,00	4 655 539,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 895,06	41 200,00	2 585 742,03	729 514,22	2 372 840,38	4 389 094,42	0,00	25 262 801,05
<b>TOTAL DEPENSES</b>	161 533 739,94	5 924 458,85	0,00	16 447 160,00	62 344,57	38 820 264,46	0,00	0,00	0,00	17 360,00	0,00	33 895,06	1 245 188,99	2 585 742,03	729 514,22	2 372 840,38	4 389 094,42	21 523,13	234 183 126,05
<b>EXCEDENT D'ACTIF</b>	93 121 380,51	16 879 263,12	44 241,27	3 060 578,69	95 581,43	75 966 412,21	11 211 630,63	8 348 153,23	0,00	3 406 019,82	30 406,87	8 908,87	2 013 532,36	5 875,51	1 518 745,49	588,81	137,95	347 472,42	216 058 929,19

**EXERCICE 2012- COMPTE ADMINISTRATIF - BALANCE GENERALE -**

Cptes	LIBELLES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES		MOUVEMENTS REELS		MOUVEMENTS D'ORDRE	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	<b>TOTAL GENERAL SECTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>859 056 671,01</b>	<b>928 426 333,89</b>	<b>594 944 400,89</b>	<b>559 539 833,70</b>	<b>264 112 270,12</b>	<b>368 886 500,19</b>
	<b>BUDGET PRINCIPAL</b>						
001	Résultat d'investissement reporté	80 428 910,67	0,00	80 428 910,67	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* d'ordre de transfert entre sections (Invest*)	6 904 464,89	51 934 046,39	0,00	0,00	6 904 464,89	51 934 046,39
041	Opérations patrimoniales	20 338 356,67	20 338 356,67	0,00	0,00	<b>20 338 356,67</b>	<b>20 338 356,67</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 492 429,34	234 759 189,87	1 107 958,58	234 759 189,87	1 384 470,76	0,00
13	Subventions d'investissement	6 846 406,37	28 875 763,50	6 846 406,37	28 875 763,50	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	90 039 918,56	121 126 365,14	33 913 553,42	65 000 000,00	56 126 365,14	56 126 365,14
20	Immobilisations incorporelles	8 372 755,64	1 949,20	8 372 755,64	0,00	0,00	1 949,20
204	Subventions d'équipement versées	83 014 553,28	14 028,02	74 264 553,28	14 028,02	8 750 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 248 076,37	575 445,60	57 169 523,98	575 445,60	78 552,39	0,00
23	Immobilisations en cours	146 021 636,04	1 775 575,98	146 021 636,04	1 775 575,98	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 479 447,96	0,00	1 479 447,96	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 675 954,95	14 334 897,02	3 583,93	1 709 797,02	6 672 371,02	12 625 100,00
456	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations d'investissement sous mandat	1 390 951,21	1 426 287,18	1 390 951,21	1 426 287,18	0,00	0,00
	<b>SOUS-TOTAL BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>511 253 861,95</b>	<b>475 161 904,57</b>	<b>410 999 281,08</b>	<b>334 136 087,17</b>	<b>100 254 580,87</b>	<b>141 025 817,40</b>
	<b>BUDGETS ANNEXES</b>						
	REGIE DES REST* ADMINISTRATIF	93 814,10	138 055,37	5 145,60	24 825,39	88 668,50	113 229,98
	DECHETS MENAGERS	13 830 988,70	30 508 481,01	13 703 531,41	22 797 451,43	127 457,29	7 711 029,58
	ASSAINISSEMENT	84 817 737,28	70 212 678,90	60 079 790,82	26 753 904,23	24 737 946,46	43 458 774,67
	SPANC	432,03	158 358,03	0,00	157 926,00	432,03	432,03
Services à	TRANSPORTS URBAINS	225 618 490,77	303 864 288,19	108 825 272,62	146 619 556,92	116 793 218,15	157 244 731,27
comptabilité	PARCS DE STATIONNEMENT	105 633,80	11 316 221,64	105 633,80	11 316 221,64	0,00	0,00
distincte	ABATTOIR	3 292 692,65	11 640 845,88	0,00	8 049 694,07	3 292 692,65	3 591 151,81
	REGIE ABATTOIR	426 857,24	426 857,24	0,00	426 857,24	426 857,24	0,00
	CREMATORIUM	76 404,15	1 943 733,70	76 404,15	1 843 012,80	0,00	100 720,90
	S.E.P.F.	0,00	30 406,87	0,00	30 406,87	0,00	0,00
	CAVEAUX	109 576,74	124 341,49	37 340,74	37 591,91	72 236,00	86 749,58
	RESEAU DE CHALEUR	4 091 011,25	4 861 497,76	863 794,62	2 243 113,37	3 227 216,63	2 618 384,39
	LOTISSEMENTS	643 876,15	1 790 839,90	0,00	1 318 304,53	643 876,15	472 535,37
	Z.A.C.	9 789,17	1 508 191,36	0,00	1 365 208,50	9 789,17	142 982,86
	Z.A.C.du TASTA à Bruges	5 482 285,38	5 482 285,38	0,00	838 148,96	5 482 285,38	4 644 136,42
	Z.A.C.DES QUAIS à Floirac	8 461 877,36	8 461 877,36	0,00	1 304 479,96	8 461 877,36	7 157 397,40
	REGIE EAU INDUSTRIELLE	741 342,29	795 469,24	248 206,05	277 042,71	493 136,24	518 426,53
	<b>SOUS-TOTAL BUDGETS ANNEXES</b>	<b>347 802 809,06</b>	<b>453 264 429,32</b>	<b>183 945 119,81</b>	<b>225 403 746,53</b>	<b>163 857 689,25</b>	<b>227 860 682,79</b>
	<b>TOTAL GENERAL SECTIONS FONCTIONNEMENT</b>	<b>915 787 120,73</b>	<b>1 231 199 189,65</b>	<b>652 134 822,54</b>	<b>1 072 321 121,53</b>	<b>263 652 298,19</b>	<b>158 878 068,12</b>
	<b>BUDGET PRINCIPAL</b>						
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	71 088 645,02	0,00	71 088 645,02	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	78 100 252,21	0,00	64 157 676,37	0,00	13 942 575,84	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	119 252 800,69	0,00	78 256 267,07	0,00	40 996 533,62	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	181 442,24	0,00	181 442,24	0,00	0,00
014	Atténuation de produits	88 770 232,41	0,00	88 770 232,41	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* d'ordre de transfert entre sections (Fonct*)	51 934 046,39	6 904 464,89	0,00	0,00	51 934 046,39	6 904 464,89
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Charges de gestion courante	137 952 205,94	0,00	74 361 778,03	0,00	63 590 427,91	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'éléus	350 557,22	0,00	350 557,22	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	7 343 165,30	0,00	7 343 165,30	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	16 548 031,90	0,00	3 535 449,52	0,00	13 012 582,38	0,00
68	Dotations aux amort* & provisions	3 356 020,00	0,00	3 356 020,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine	0,00	59 888 125,46	0,00	4 949 016,00	0,00	54 939 109,46
73	Impôts et taxes	0,00	341 698 232,54	0,00	341 698 232,54	0,00	0,00
74	Dotations, subventions & participations	0,00	248 032 906,94	0,00	248 032 906,94	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 152 508,51	0,00	4 152 508,51	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	138 893,11	0,00	138 893,11	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	20 201 706,92	0,00	20 132 576,80	0,00	69 130,12
78	Reprises sur provisions et amortissements	0,00	1 011 585,00	0,00	1 011 585,00	0,00	0,00
	<b>SOUS-TOTAL BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>503 607 312,06</b>	<b>753 298 510,63</b>	<b>320 131 145,92</b>	<b>691 385 806,16</b>	<b>183 476 166,14</b>	<b>61 912 704,47</b>
	<b>BUDGETS ANNEXES</b>						
	REGIE DES REST* ADMINISTRATIF	1 978 231,24	1 978 231,24	1 865 001,26	1 111 338,96	113 229,98	866 892,28
	DECHETS MENAGERS	95 724 384,22	101 850 613,88	89 397 825,40	91 118 921,98	6 326 558,82	10 731 691,90
	ASSAINISSEMENT	22 266 903,38	43 083 234,14	8 999 005,22	36 780 003,47	13 267 898,16	6 303 230,67
	SPANC	177 910,69	115 566,12	177 478,66	115 134,09	432,03	432,03
Services à	TRANSPORTS URBAINS	271 279 825,40	305 833 296,27	220 504 935,72	246 255 921,87	50 774 889,68	59 577 374,40
comptabilité	PARCS DE STATIONNEMENT	0,10	1 042,89	0,10	1 042,89	0,00	0,00
distincte	ABATTOIR	3 374 737,46	3 374 737,46	167 991,75	82 044,81	3 206 745,71	3 292 692,65
	REGIE ABATTOIR	392 397,89	392 397,89	392 397,89	0,00	0,00	392 397,89
	CREMATORIUM	831 753,79	2 387 804,06	731 032,89	2 387 804,06	100 720,90	0,00
	S.E.P.F.	151 398,69	151 398,69	151 398,69	73 763,06	0,00	77 635,63
	CAVEAUX	158 985,58	187 024,76	72 236,00	114 788,76	86 749,58	72 236,00
	RESEAU DE CHALEUR	132 108,77	2 492 345,99	96 309,14	1 916 844,24	35 799,63	575 501,75
	LOTISSEMENTS	989 485,37	995 360,88	516 950,00	351 484,73	472 535,37	643 876,15
	Z.A.C.	34 203,32	54 546,62	2 840,00	20 343,30	31 363,32	34 203,32
	Z.A.C.du TASTA à Bruges	5 482 285,38	5 482 874,19	3 908 233,58	588,81	1 574 051,80	5 482 285,38
	Z.A.C.DES QUAIS à Floirac	8 462 116,08	8 462 254,03	4 815 385,54	20 376,67	3 666 730,54	8 461 877,36
	REGIE EAU INDUSTRIELLE	723 081,31	1 037 949,91	204 654,78	584 913,67	518 426,53	453 036,24
	<b>SOUS-TOTAL BUDGETS ANNEXES</b>	<b>412 179 808,67</b>	<b>477 900 679,02</b>	<b>332 003 676,62</b>	<b>380 935 315,37</b>	<b>80 176 132,05</b>	<b>96 965 363,65</b>
	<b>TOTAL GENERAL SECTIONS FONCTIONNEMENT</b>	<b>915 787 120,73</b>	<b>1 231 199 189,65</b>	<b>652 134 822,54</b>	<b>1 072 321 121,53</b>	<b>263 652 298,19</b>	<b>158 878 068,12</b>
	<b>BUDGET PRINCIPAL</b>						
	REGIE DES REST* ADMINISTRATIF	1 014 861 174,01	1 228 460 415,20	731 130 427,00	1 025 521 893,33	283 730 747,01	202 938 521,87
	DECHETS MENAGERS	2 072 045,34	2 116 286,61	1 870 146,86	1 136 164,35	201 898,48	980 122,26
	ASSAINISSEMENT	109 555 372,92	132 359 094,89	103 101 356,81	113 916 373,41	6 454 016,11	18 442 721,48
	SPANC	107 084 640,66	113 295 913,04	69 078 796,04	63 533 907,70	38 005 844,62	49 762 005,34
	TRANSPORTS URBAINS	178 342,72	273 924,15	177 478,66	273 060,09	864,06	864,06
GENERAL	PARCS DE STATIONNEMENT	496 898 316,17	609 697 584,46	329 330 208,34	392 875 478,79	167 568 107,83	216 822 105,67
	ABATTOIR	105 633,90	11 317 264,53	105 633,90	11 317 264,53	0,00	0,00
	REGIE ABATTOIR	6 667 430,11	15 015 583,34	167 991,75	8 131 738,88	6 499 438,36	6 883 844,46
	CREMATORIUM	819 255,13	819 255,13	392 397,89	426 857,24	0,00	392 397,89
	S.E.P.F.	908 157,94	4 331 537,76	807 437,04	4 230 816,86	100 720,90	100 720,90
	CAVEAUX	151 398,69	181 805,56	151 398,69	104 169,93	0,00	77 635,63
	RESEAU DE CHALEUR	268 562,32	311 366,25	109 576,74	152 380,67	158 985,58	158 985,58
	LOTISSEMENTS	4 223 120,02	7 353 843,75	960 103,76	4 159 957,61	3 263 016,26	3 193 886,14
	Z.A.C.	1 633 361,52	2 786 200,78	516 950,00	1 116 411,52	1 116 411,52	1 116 411,52
	Z.A.C.du TASTA à Bruges	43 992,49	1 562 737,98	2 840,00	1 385 551,80	41 152,49	177 186,18
	Z.A.C.DES QUAIS à Floirac	10 964 570,76	10 965 159,57	3 908 233,58	838 737,77	7 056 337,18	10 126 421,80
	REGIE EAU INDUSTRIELLE	16 943 993,44	16 944 131,39	4 815 385,54	1 324 856,63	12 128 607,90	15 619 274,76
	<b>TOTAL GENERAL SECTIONS FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 774 843 791,74</b>	<b>2 159 625 523,54</b>	<b>1 247 079 223,43</b>	<b>1 631 860 955,23</b>	<b>527 764</b>	

**COMPTES ADMINISTRATIFS AGREGES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX - SYNTHESE**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	692 088 386,74	740 619 620,14	753 868 860,93	801 050 599,61	821 834 234,54	855 970 849,78	891 034 709,20	908 821 365,82
<i>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors produits de cessions)</i>	<i>680 895 368,87</i>	<i>724 074 661,44</i>	<i>732 964 734,89</i>	<i>781 754 251,26</i>	<i>804 482 502,98</i>	<i>840 490 456,77</i>	<i>869 986 657,39</i>	<i>891 244 785,43</i>
Dont : Produits fiscaux (y compris compensations fiscales)	394 582 577,88	431 534 335,03	310 611 195,96	326 346 077,29	328 931 429,64	335 350 643,09	346 266 204,13	369 621 247,42
Fonds National de Péréquation pertes proeduit TP Ets France Télécom							9 738 176,00	3 043 180,00
DCRTP + FNGIR								
Versement Transports	77 642 819,97	81 852 384,54	91 130 730,67	107 085 717,40	115 962 476,28	121 832 874,63	122 877 858,48	129 117 510,74
TEOM	52 403 911,25	55 731 574,00	58 474 296,00	60 237 982,00	62 887 431,00	64 626 664,00	66 564 725,00	69 251 810,00
Attribution de compensation versée par communes	14 776 580,69	14 494 191,95	14 139 820,00	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 965,00
Pénalité versée par communes art. 55 loi SRU (Logts. sociaux)	419 387,24	1 165 245,27	1 193 849,43	1 425 849,87	1 479 631,00	1 058 942,99	1 112 263,81	334 427,53
Produits de cessions	11 193 017,87	16 544 958,70	20 904 126,04	19 296 348,35	17 351 731,56	15 480 393,01	21 048 051,81	17 576 580,39
Remb° par l'Etat de TVA versée à tort par la CUB						16 993 074,07	0,00	0,00
Soulte versée par le CG 33 pour transfert à CUB voirie départ°						8 473 500,00	0,00	0,00
DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT (Hors frais financiers)	474 846 967,14	503 306 762,33	518 404 971,95	534 576 104,04	541 473 791,57	540 353 588,53	559 800 896,65	569 848 999,75
Dont : Personnel	82 709 752,17	85 999 325,53	90 036 450,24	93 369 515,76	95 713 454,83	100 372 412,51	103 095 803,87	107 571 842,62
Prix forfaitaire d'exploit. y.c T.P. Réseau Transports	101 855 441,00	109 127 669,00	117 258 175,00	119 051 910,08	131 841 344,74	134 091 616,22	140 692 301,00	145 645 564,22
Contribution financière au SDIS	46 679 039,27	47 552 747,25	48 524 518,51	49 689 106,95	50 573 573,05	51 635 618,08	52 286 226,86	53 771 155,70
Attribution de compensation versée aux communes	52 037 186,09	58 900 908,43	55 700 425,87	54 446 236,62	54 450 051,71	54 534 357,55	54 322 261,18	53 956 768,47
Prélèvement sur T.P. au profit du F.D.P.T.P.	11 268 815,00	7 924 650,00	6 811 785,00	7 230 890,00	7 252 429,00	7 233 227,00	7 125 591,00	6 962 039,00
Fonds de Péréquation Recettes Fiscales Interco° & Communales (FPIC)								
Autres restitutions de fiscalité au titre dégrèvements (Tascom,...)								
Dotation de Solidarité Communautaire	12 039 500,00	15 600 000,00	21 717 105,38	21 720 365,38	25 000 000,00	27 500 000,01	30 249 999,99	31 762 500,00
Subvention d'équipement & fonds de concours	26 812 123,12	26 773 730,52	16 631 682,43	27 236 437,74	204 422,90	167 255,10	75 731,08	0,00
<b>RESULTAT BRUT</b>	<b>217 241 419,60</b>	<b>237 312 857,81</b>	<b>235 463 888,98</b>	<b>266 474 495,57</b>	<b>280 360 442,97</b>	<b>315 617 261,25</b>	<b>331 233 812,55</b>	<b>338 972 366,07</b>
<b>RESULTAT BRUT hors produit de cessions</b>	<b>206 048 401,73</b>	<b>220 767 899,11</b>	<b>214 559 762,94</b>	<b>247 178 147,22</b>	<b>263 008 711,41</b>	<b>300 136 868,24</b>	<b>310 185 760,74</b>	<b>321 395 785,68</b>
INTERETS (avec paiement ICNE en N+1 compris)	14 611 005,18	14 789 527,37	11 989 546,19	10 930 881,17	10 586 316,51	14 470 527,80	17 516 963,74	16 570 274,56
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>202 630 414,42</b>	<b>222 523 330,44</b>	<b>223 474 342,79</b>	<b>255 543 614,40</b>	<b>269 774 126,46</b>	<b>301 146 733,45</b>	<b>313 716 848,81</b>	<b>322 402 091,51</b>
<b>EPARGNE BRUTE hors produits de cession</b>	<b>191 437 396,55</b>	<b>205 978 371,74</b>	<b>202 570 216,75</b>	<b>236 247 266,05</b>	<b>252 422 394,90</b>	<b>285 666 340,44</b>	<b>292 668 797,00</b>	<b>304 825 511,12</b>
REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL	65 340 275,98	64 712 073,04	66 057 276,37	62 105 375,13	57 392 883,46	52 546 799,94	50 420 250,75	52 891 131,25
INDEMNITES ET REMBOURSEMENTS SUR AUTOF.			330 811,75					
ANNUITES DE DETTE	79 951 281,16	79 501 600,41	78 377 634,31	73 036 256,30	67 979 199,97	67 017 327,74	67 937 214,49	69 461 405,81
<b>AUTOFINANCEMENT COURANT</b>	<b>137 290 138,44</b>	<b>157 811 257,40</b>	<b>157 086 254,67</b>	<b>193 438 239,27</b>	<b>212 381 243,00</b>	<b>248 599 933,51</b>	<b>263 296 598,06</b>	<b>269 510 960,26</b>
<b>AUTOFINANCEMENT COURANT hors produit des cessions</b>	<b>126 097 120,57</b>	<b>141 266 298,70</b>	<b>136 182 128,63</b>	<b>174 141 890,92</b>	<b>195 029 511,44</b>	<b>233 119 540,50</b>	<b>242 248 546,25</b>	<b>251 934 379,87</b>
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	120 148 948,54	149 830 174,81	117 879 360,02	86 253 671,09	219 574 172,52	231 748 774,34	145 993 863,18	100 835 890,98
Dont : EMPRUNTS & AVANCES	56 217 240,96	66 931 374,61	60 000 000,00	10 637 200,00	136 695 600,00	143 347 200,00	90 000 000,02	17 543 442,39
Dont : EMPRUNTS refinancant indemnités	0,00	1 309 671,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT (- cpte 16)	334 568 991,72	364 851 629,84	296 259 821,17	271 729 609,76	434 669 994,06	511 103 145,59	369 061 412,37	312 851 803,06
Dont : Dép° d'équipement (20, 21, 23 & 204 à compter de 2006)	333 276 950,58	361 417 541,54	291 006 236,19	265 262 183,68	430 045 711,37	475 228 090,03	360 027 222,34	302 640 471,45
<i>Pour mémoire : Dép° d'équip° avec Subv° d'équip° en sect° de Fonct°</i>	<i>360 089 073,70</i>	<i>388 191 272,06</i>	<i>307 637 918,62</i>	<i>292 498 621,42</i>	<i>430 250 134,27</i>	<i>475 395 345,13</i>	<i>360 102 953,42</i>	<i>302 640 471,45</i>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>-77 129 904,74</b>	<b>-57 210 197,63</b>	<b>-21 294 206,48</b>	<b>7 962 300,60</b>	<b>-2 714 578,54</b>	<b>-30 754 437,74</b>	<b>40 229 048,87</b>	<b>57 495 048,18</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT INITIAL (Corrigé* le cas échéant)</b>	<b>362 732 845,45</b>	<b>285 602 940,74</b>	<b>228 392 743,11</b>	<b>207 098 536,63</b>	<b>215 060 837,23</b>	<b>212 346 258,69</b>	<b>180 980 368,95</b>	<b>200 443 025,35</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT FINAL</b>	<b>285 602 940,71</b>	<b>228 392 743,11</b>	<b>207 098 536,63</b>	<b>215 060 837,23</b>	<b>212 346 258,69</b>	<b>181 591 820,95</b>	<b>221 209 417,82</b>	<b>257 938 073,53</b>
<b>Correction FONDS DE ROULEMENT FINAL pour balance d'entrée 2008 et 2009</b>						<b>-611 452,00</b>	<b>-20 766 392,47</b>	
<b>RATIOS</b>								
EPARGNE BRUTE / PROD. DE FONCTIONNEMENT (hors produit des cessions)	28,12%	28,45%	27,64%	30,22%	31,38%	33,99%	33,64%	34,20%
AUTOFINANCEMENT COURANT / PROD. FONCT. (hors produit des cessions)	18,52%	19,51%	18,58%	22,28%	24,24%	27,74%	27,85%	28,27%
ANNUITE DETTE / PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (hors produit des cessions)	11,74%	10,98%	10,65%	9,34%	8,45%	7,97%	7,81%	7,79%
EMPRUNTS EXERCICE / DEPENSES EQUIPEMENT	16,87%	18,52%	20,62%	4,01%	31,79%	30,16%	25,00%	5,80%
FDR / (Charges courantes fct. + annuité dette) en jours	185	141	125	127	125	108	127	145
Autofinancement brut/ recettes de fonctionnement agrégées (hors produit des cessions)	28,12%	28,45%	27,64%	30,22%	31,38%	33,99%	33,64%	34,20%
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ Recettes de fonctionnement agrégées hors produit des cessions	66,12%	62,75%	61,12%	50,56%	58,98%	67,42%	69,56%	64,05%
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ EPARGNE BRUTE hors produit de cessions (Années)	2,35	2,21	2,21	1,67	1,88	1,98	2,07	1,87
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ EPARGNE BRUTE hors produit de cessions (Années) en ne tenant pas compte subv. Equip. & Fds de concours	2,06	1,95	2,04	1,50	1,88	1,98	2,07	1,87
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ EPARGNE BRUTE (Années) (hors produit des cessions et produits exceptionnels (Remb° par l'Etat TVA versée à tort par la CUB et Soulte versée par le CG33 pour transfert voirie départementale))						2,18		
Charges de fonctionnement	489 457 972,32	518 096 289,70	530 394 518,14	545 506 985,21	552 060 108,08	554 824 116,33	577 317 860,39	586 419 274,31
Produits de fonctionnement (hors produit des cessions)	680 895 368,87	724 074 661,44	732 964 734,89	781 754 251,26	804 482 502,98	840 490 456,77	869 986 657,39	891 244 785,43
ENCOURS DETTE	450 241 611,26	454 366 633,23	447 977 823,62	395 221 981,24	474 512 115,29	<b>566 678 452,00</b>	<b>605 205 821,26</b>	<b>570 802 043,42</b>

**- COMPTE ADMINISTRATIF 2012 AGREGÉ - COMPTES SIMPLIFIES - TABLEAU DE SYNTHÈSE -**

(hors mouvements d'ordre et virements internes)

LIBELLES	Budget										Budget Général							
	Principal T.T.C.	Budget Régie Administratifs H.T.	Déchets ménagers T.T.C.	Budget Assainissement T.T.C.	SPANC H.T.	Budget Transports H.T.	Stationnement H.T.	Abattoir T.T.C.	Régie Abattoir T.T.C.	Budget Crématorium T.T.C.	Budget S.E.P.F. H.T.	Budget Caveaux H.T.	Budget Chaleur T.T.C.	Budget Loisements H.T.	Budget Z.A.C. H.T.	Budget Z.A.C. des Quais H.T.	Budget Régie Eau Indust. H.T.	Budget Général
<b>Recettes de fonctionnement</b>																		
Mouvements Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154.740.611,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154.740.611,72	
Redevances assainissement	0,00	0,00	0,00	24.416.133,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24.416.133,32	
Impôts Directs	200.281.462,71	778.223,78	10.604.234,61	3.008.109,32	0,00	49.199.859,60	0,00	349.946,75	0,00	77.655,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	264.289.473,00	
Subvention d'investissement du Budget Régie pris sur fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres recettes fiscales (Comptes Rendus Fiscaux)	11.183.421,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11.183.421,00	
Dotations de Compensation de la Réforme de TP (DCRTP)	34.555.942,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34.555.942,00	
Dotations de Compensation de la Réforme de TP (DCRTP)	62.748.960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62.748.960,00	
Attribution de fiscalité (Pétrole - logs - Sociétés A.H. 55 (s) SRU)	14.479.960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14.479.960,00	
Taxe d'équipement cotisations ménagères	171.233,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171.233,54	
Virement SIVOM orales ménagères	201.950.554,00	0,00	76.339.730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76.339.730,00	
Budget de Compensation de la Réforme de TP (DCRTP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de Réseaux des Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Redevances publiques Abzous	6.731.487,31	625,41	55.326,66	48.088,05	50,99	6.942.709,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6.731.487,31	
Redevances exceptionnelles	1.011.995,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.011.995,00	
Reprise en année N Provisions semi budgétaires constituées sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres Recettes	542.878.061,36	1.889.562,74	100.817.937,40	37.170.220,68	115.134,09	2.820.654,12	0,00	57.467,95	988.726,11	73.763,06	114.788,73	1.338.053,39	345.609,22	0,00	477.964,22	488.114,22	40.676.060,32	
Sous Total	13.401.089,49	1.889.562,74	101.029.654,59	37.286.220,88	115.134,09	294.267.967,48	0,00	57.467,95	988.726,11	151.398,69	114.788,73	1.338.053,39	345.609,22	0,00	20.238,72	488.114,22	890.810.811,66	
Créances déduites (actif comptable 75)	556.279.150,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13.923.312,53	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>																		
Charges de personnel (en cas de décaissement) (Chapitre 012)	78.296.267,07	901.526,34	35.509.615,54	1.075.774,77	85.409,25	3.065.971,58	0,00	343.105,99	257.666,11	116.414,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119.678.166,70	
Charges de fonctionnement (hors 6553)	82.491.182,97	960.178,03	45.990.299,06	6.702.052,51	38.016,60	14.224.712,19	0,10	167.991,75	473.366,78	19.225,22	72.236,00	35.915,70	516.950,00	2.840,00	4.815.385,54	200.322,00	160.625.741,99	
Autres dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Contribution financière obligatoires au SDIS (copie 6553)	56.270.265,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56.270.265,16	
Attribution de Compensation (TPU)	53.867.465,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53.867.465,01	
Fonds de Solidarité Communautaire (FSC)	34.184.339,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34.184.339,63	
Fonds de Participation (FP)	667.038,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	667.038,00	
Autres restitutions de fiscalité au titre d'ajustements (recom...)	31.335,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31.335,77	
Contribution financière au SIVOM de la ligne d'acte (copie 6554)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prêt forfaitaire d'exploitation et compte taxe professionnelle	3.386.020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176.762.875,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176.762.875,33	
Constitutions de Provisions semi budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.645.308,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.645.308,00	
Dotations exceptionnelles (Vies. Indemnités à SNCF, EDF, invest. etc., TP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.498.317,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.498.317,00	
Dépenses exceptionnelles de gestion	3.535.449,52	194,74	35.239,70	856.793,69	264,55	4.421.718,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4.421.718,52	
Sous Total	312.679.418,13	1.861.899,11	88.991.833,40	8.639.588,07	123.690,60	215.417.902,62	0,10	167.991,75	349.946,75	135.640,20	72.236,00	93.998,29	516.950,00	2.840,00	4.815.385,54	204.854,78	638.711.942,41	
Subventions d'État & Fonds de concours	312.679.418,13	1.861.899,11	88.991.833,40	8.639.588,07	123.690,60	215.417.902,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	638.711.942,41	
<b>Épargne de Gestion (C)</b>																		
Dotations de Compensation (C)	243.599.732,72	27.663,63	12.037.321,19	28.649.632,01	-8.556,51	76.850.054,86	-0,10	-110.023,80	0,00	15.756,49	42.552,73	1.244.055,10	-171.340,78	-2.840,00	-4.795.146,82	283.459,44	356.021.991,80	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	7.451.727,79	3.102,15	406.292,00	360.416,55	0,00	5.087.033,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.310,85	0,00	0,00	0,00	0,00	13.310.862,44	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations de Compensation (C) (hors 6553)	0,00	0,00																

LIBELLES	Budget	Budget Régio	Budget Décrets	Budget Assainissement	Budget SPANC	Budget Transports	Prises de	Budget Abattoir	Régie	Budget Crématorium	Budget S.E.P.F.	Budget Caveaux	Budget Chaleur	Budget Loisissements	Budget Z.A.C.	Budget Z.A.C. des	Budget Régie	Budget	
	Principal	Administ.	managers	T.T.C.	H.T.	H.T.	Stationnement	T.T.C.	T.T.C.	T.T.C.	H.T.	H.T.	T.T.C.	H.T.	H.T.	Z.A.C. des	Estu Houst*	Général	
	T.T.C.	H.T.	H.T.	T.T.C.	H.T.	H.T.	H.T.	T.T.C.	T.T.C.	T.T.C.	H.T.	H.T.	T.T.C.	H.T.	H.T.	Z.A.C. des	Estu Houst*	Général	
<b>Autres recettes d'investissement</b>																			
Taxe locale d'équipement (cote 1023)	8 559 486,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 559 486,00
Autres dotations & fonds divers (cotes 1024, 1025)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes grevées d'affectation spéciale	15 376 569,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 376 569,20
Autres subventions de l'Etat (Aides à l'appareil)	1 046 596,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 046 596,00
Autres subventions d'investissement	12 452 008,30	0,00	592 000,00	670 277,66	0,00	283 736,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 47,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 200 363,67
Autres Recettes	2 365 049,60	0,00	12 652 929,98	56 729,49	-8 556,51	65 442 397,30	-0,10	-110 023,80	0,00	267 693,22	15 756,49	42 552,73	1 204 084,69	-171 340,78	-2 840,00	-4 795 146,92	54 396,66	374 785 414,52	
<b>si Total 0 (Recettes et investissements)</b>																			
<b>Depenses d'investissement</b>																			
Reversement de dotations & fonds globaux d'investissement ou annulations (cote 1022,131,1318, 1322, 1326 & 1336)	1 107 965,58	0,00	4 356,00	0,00	0,00	0,00	105 633,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 217 948,38
Remboursement subventions d'Etat (PAE cote 1343)	6 846 406,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 846 406,37
Autres remboursements de dotations (cote 1343)	1 482 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 482 048,00
Autres remboursements de dotations (cote 20)	8 372 755,64	750,00	116 696,03	900,00	0,00	7 056 934,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 649,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 569 685,60
Immobilisations incorporelles (cote 20)	74 264 553,28	0,00	0,00	0,00	0,00	28 774 747,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 264 553,28
Immobilisations corporelles (cote 21)	4 395,60	0,00	0,00	790 049,41	0,00	61 399 718,95	0,00	0,00	0,00	76 404,15	0,00	0,00	549 608,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 089 550,47
Immobilisations en cours (cote 21)	146 021 636,04	0,00	3 105 931,19	38 655 968,05	0,00	694 646,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 816 925,32
Participations & créances rattachées (cote 26)	1 479 447,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 479 447,96
Immobilisations financières (cote 27)	3 983,93	0,00	0,00	9 296,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	707 526,83
Autres dépenses (dont cote 1687)	1 380 951,21	0,00	0,00	0,00	0,00	77 966,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 468 657,44
<b>si Total 1 (Dépenses d'investissement hors dotés)</b>																			
<b>Balance Financier - Externe</b>																			
Emprunts	295 138 864,99	5 145,60	12 566 131,95	39 456 214,29	0,00	98 003 953,06	105 633,80	0,00	0,00	76 404,15	0,00	0,00	571 458,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	448 942 949,65
Avances remboursables du budget principal	-26 151 915,94	19 415,98	86 798,03	-7 365 980,78	-8 556,51	-32 561 555,76	-105 633,80	-110 023,80	0,00	191 280,07	15 756,49	42 552,73	632 626,15	-171 340,78	-2 840,00	-4 795 146,92	35 253,39	0,00	-74 157 555,13
Avances AEA9	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000 000,00
<b>Différence</b>	39 848 083,05	19 415,98	86 798,03	-7 365 980,78	-8 556,51	-32 561 555,76	-105 633,80	-110 023,80	0,00	191 280,07	15 756,49	42 552,73	632 626,15	-171 340,78	-2 840,00	-4 795 146,92	35 253,39	0,00	-9 157 555,13
<b>Chiffre global de solde (C.A.N.-1) issu Régie Abattoir (C.A.N.-2) pour compensation</b>	190 140 902,22	24 825,39	22 716 923,94	4 829 202,36	104 137,94	145 306 685,61	11 317 264,53	8 073 770,93	384 406,10	3 232 090,75	14 646,38	251,20	2 567 227,70	1 324 180,04	1 365 551,80	1 304 617,91	373 942,16	399 399 266,93	
<b>Remplacement sur exercice des mandats entre le Budget principal et les budgets annexes ou entre budgets annexes</b>	1 949,20	0,00	0,00	-1 949,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restitution ou remboursement de versements budgets (budget principal et budgets annexes)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 138,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mouvements éléments actif (Cession par certains BA au BP)</b>	-78 952,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mouvements éléments actif (Cession par le BP à certains BA)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mouvements entre le Budget annexe Abattoir et la Régie</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Remboursement Avance par Régie Abattoir au Budget annexe Abattoir</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Versement Excédent de BA Loisissements dotées (cote 6522) au Budget Principal (cote 7551)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Versement financier de la section de Fonctionnement de Budget Principal pour financer en section de Forêt (cote 774) des dépenses exceptionnelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Versement financier (Subvention d'équipement - cote 204) de la section de Fonctionnement de Budget Principal au profit de la section de Fonctionnement de budgets annexes (cote 774)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Versement financier (Subvention d'équipement - cote 204) de la section d'investissement du budget Principal au profit section d'investissement de budgets annexes (cote 15)</b>	-8 750 000,00	0,00	0,00	8 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Remboursement par Budgets Annexes de tout ou partie avances consenties par le Budget Principal</b>	40 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Remboursement à certains budgets annexes</b>	-6 672 371,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restitution sur exercice des de subvention accordée par le budget principal aux budgets annexes</b>	69 130,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-49 130,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RESULTAT DE CLOTURE (C.A. Annexe N)</b>	213 599 241,19	44 241,27	22 803 721,97	6 211 272,38	95 561,43	112 799 288,29	11 211 630,63	8 348 153,23	0,00	3 423 378,82	30 406,87	42 803,93	3 130 723,73	1 152 639,26	1 518 745,49	568,81	368 985,55	384 781 731,80	
- Dont résultat Investissement	-36 091 387,38	44 241,27	16 677 992,31	-14 605 098,38	157 926,00	78 245 797,42	11 210 587,84	8 348 153,23	0,00	1 867 320,55	30 406,87	14 764,75	770 486,51	1 146 963,75	1 498 402,19	0,00	54 126,95	69 369 662,86	
- Dont résultat Fonctionnement	-249 691 196,57	0,00	6 126 229,66	20 816 330,76	-62 344,57	34 555 470,97	1 042,79	0,00	0,00	1 556 050,27	0,00	28 039,18	2 360 237,22	5 875,51	20 348,30	0,00	314 868,60	315 412 066,92	
<b>* Montant de C.R.D. sur exercices au 01/01/2013 (avec encours repris à la SICOGEEST)</b>	312 497 146,95	0,00	12 572 603,74	25 010 198,72	0,00	187 149 995,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 237 316,37	0,00	0,00	0,00	658 626,76	540 135 050,44	
<b>Encours Dotés</b>																			
<b>Autofinancement Brut (hors compte 773)</b>	1,40	0,00	1,10	0,89	0,00	2,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,80	0,00	0,00	0,00	2,92	1,64	

**EXERCICE 2012- SERVICE DE LA DETTE -  
RECAPITULATION DES CHARGES DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS**

LIBELLES	Budget Principal ( M 14 )		Service concédé de l'eau (M14) (2)	Restaurants Administratifs	Service Déchets ménagers et assimilés	Assainissement ( 49 )	Transports ( 43 )	Parcs de Stationnement ( M 4 )	Budget Abattoir ( M 42 )	Budget Crématorium ( M 4 )	Budget Réseau de Chaleur ( M 4 )	Lotissements (M14)	Z.A.C. (M14)	Régie Eau industrielle ( M 4 )	Général
	Budget Principal ( M 14 )	Service concédé de l'eau (M14) (2)													
<b>Remboursement en Capital</b>															
* Réaménagement de dette - remboursement CRD ( cpte 166 )	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Dette résultant d'émissions obligataires ( comptes 163 )	3 100 000,00				0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100 000,00
* Dette résultant d'emprunts ( comptes 1641 )	14 312 523,32	0,00	0,00		1 137 399,46	400 000,00	7 799 109,08		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 649 031,86
* Dette résultant d'emprunts type CFLT ou OCLT ( comptes 16441 )	13 341 864,33				2 438 122,74	3 022 210,48	3 022 210,48		0,00	0,00	292 336,08	0,00	0,00	0,00	19 094 533,63
* Dette récupérable ( comptes 1641 )		1 674 717,77			0,00										1 674 717,77
* Dette pour autres engagements (cpies 16873, 16874, 16875)	2 400,00				797 189,80				0,00	0,00				229 062,78	
* Dette pour autres engagements avance du BP (cpies 1687)	0,00				0,00				0,00	0,00				40 100,00	
* Dette pour remboursement cautionnements (cpte 165)	0,00													0,00	
<b>SOUS-TOTAL 1 ( Hors mouvements C.F.L.T.R. (1) )</b>	<b>30 756 787,65</b>	<b>1 674 717,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 137 399,46</b>	<b>3 635 312,54</b>	<b>10 821 319,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>292 336,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>269 162,78</b>	<b>48 587 035,84</b>
<i>Pour mémoire : mouvements C.F.L.T.R. (compte 16449)</i>	<i>68 877 155,23</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>11 611 347,38</i>	<i>43 258 830,29</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>126 276 989,35</i>
<b>Modifications d'imputation budgétaire d'emprunts sur ex. clos</b>															
<b>Remboursement des intérêts</b>															
* Soutie, pénalités, frais & commissions sur renégociations	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Indemnités capitalisées (cpies 668/796/4817/16)	108 602,02			3 102,15	0,00	30 505,92	1 101,60		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 576,66
* Frais & commissions sur dette courante, frais divers	6 545 382,03	849 743,74			410 663,00	330 040,63	5 097 931,50		0,00	0,00	2 264,97	0,00	0,00	0,00	13 233 831,78
* Intérêts dette courante	-30 000,00	-22 000,00			-4 371,00	-130 000,00	-12 000,00		0,00	0,00	-25,00	0,00	0,00	0,00	-68 526,00
* Intérêts courus non échus dette courante	0,00	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
* Intérêts intercalaires liés aux renégociations de dettes	0,00	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
* Dette récupérable	0,00	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
* Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs (cpies 668 & 6615)	0,00	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>6 623 984,05</b>	<b>827 743,74</b>	<b>0,00</b>	<b>3 102,15</b>	<b>406 292,00</b>	<b>360 416,55</b>	<b>5 087 033,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 310,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>269 162,78</b>	<b>13 310 882,44</b>
<b>TOTAL GENERAL DETTE BRUTE</b>	<b>37 380 771,70</b>	<b>2 502 461,51</b>	<b>0,00</b>	<b>3 102,15</b>	<b>1 543 691,46</b>	<b>3 995 729,09</b>	<b>15 908 352,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>294 646,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>269 162,78</b>	<b>61 897 918,28</b>
<b>Ressources affectées au remboursement de la dette</b>															
* Créances en capital	75 179,25					0,00									75 179,25
* Intérêts récupérés & bonifiés	138 893,11					0,00	0,00								138 893,11
* Remboursement cautionnements	0,00														0,00
* Part de la Régie Parcub aux annués d'emprunt des parcs de stat.															0,00
* Versement contractuel par la société Concessionnaire du service de l'Eau		2 524 461,51			0,00				0,00	0,00				0,00	2 524 461,51
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>214 072,36</b>	<b>2 524 461,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 738 533,87</b>
* <b>Refinancement dette y compris indemnités et commissions :</b>															
* Par emprunts (refinancement capital et indemnités) cpte 166	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres ressources (fraction capital autofinancé)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres ressources (indem., intérêts intercr., commissions autofinancés.)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL A DEDUIRE</b>	<b>214 072,36</b>	<b>2 524 461,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 738 533,87</b>
<b>Pour mémoire : mouvements C.F.L.T.R. (compte 16449)</b>	<b>68 877 155,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 611 347,38</b>	<b>43 258 830,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>126 276 989,35</b>
<b>Modifications d'imputation budgétaire d'emprunts sur ex. clos</b>															
<b>CHARGE NETTE DU SERVICE DE LA DETTE</b>	<b>37 166 699,34</b>	<b>-22 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 102,15</b>	<b>1 543 691,46</b>	<b>3 995 729,09</b>	<b>15 908 352,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>294 646,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>269 162,78</b>	<b>59 159 384,41</b>
* Montant du C.R.D. sur emprunts au 01/01/2013	293 270 446,15	19 227 300,90	0,00	0,00	12 572 033,74	25 010 128,72	187 149 195,90	0,00	0,00	0,00	2 237 319,37	0,00	0,00	658 625,76	540 125 050,44

(1) Les mouvements de capitaux intervenus au cours de l'exercice dans le cadre de l'utilisation des Contrats de Financement Long Terme Renouvelable (C.F.L.T.R.) sont comptabilisés "pour ordre" dans le présent tableau dans la mesure où ils se neutralisent en dépenses et en recettes. Seule la fraction de capital définitivement amortie dans l'exercice est prise en compte dans la rubrique "remboursement en capital" au compte 16441.  
Par ailleurs, ne sont, prises en compte dans ce tableau, que les opérations de dettes éventuelles donnant lieu à des écritures budgétaires et comptables.  
Enfin, la dette remboursée des Budgets annexes Restaurants administratifs, SEPF, Caveaux, n'est pas reproduite dans le présent tableau dans la mesure où elle est égale à zéro.

(2) La dette du service concédé de l'Eau est dans ce tableau individualisée mais dans les faits, elle est suivie à l'intérieur du Budget Principal.

- DEPENSES D'EQUIPEMENT MANDATEES DE 2001 A 2012 INCLUS

DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	TOTAL
<b>Budget Principal TTC</b>													
Cimetières	547 275,89	322 889,75	1 238 032,26	365 998,61	717 685,99	429 830,09	768 207,33	996 838,73	1 809 973,71	645 445,50	804 552,71	688 600,34	9 335 330,91
Développement économique	2 835 490,61	6 178 113,04	4 602 747,00	7 150 531,76	8 016 430,54	5 249 737,50	4 870 032,84	5 838 019,66	6 883 586,82	7 606 970,34	3 779 532,82	2 465 482,81	65 482 687,74
Enseignement	1 054 923,96	6 546 631,45	5 875 745,34	4 369 002,60	7 032 558,61	6 257 567,45	4 121 456,50	2 989 510,78	4 599 659,12	5 588 843,26	5 449 673,67	3 965 218,63	58 120 789,74
Administration générale - moyens	5 903 288,36	6 075 510,88	9 045 145,66	9 068 857,25	8 922 323,34	6 000 080,58	8 546 655,67	9 413 555,19	15 700 493,62	18 669 447,68	16 804 487,19	14 121 043,18	128 270 888,60
Urbanisme et Habitat	18 395 432,99	28 962 253,07	30 985 188,90	32 057 421,20	29 535 666,65	29 689 796,30	47 528 160,17	42 571 219,08	45 787 291,21	26 890 233,42	44 515 238,15	39 506 194,40	416 424 389,54
Incendie et secours	557 257,24	313 124,10	311 308,41	110 402,16	505 356,27	489 197,68	530 346,45	274 412,22	489 107,68	398 023,44	725 023,44	1 152 786,60	5 763 102,78
Halles et marchés	921 553,92	3 849 868,16	490 989,02	2 937 108,68	6 344 924,50	6 636 630,51	1 336 724,98	477 624,07	68 803,20	869 743,39	97 944,98	88 583,88	24 120 009,29
Ordures ménagères (bâtiments compris)	3 890 667,73	4 453 652,08	3 089 856,56	4 295 924,61	4 316 763,93	5 147 386,56							25 194 251,47
Assainissement pluvial	20 682 557,73	14 841 342,81	18 210 850,11	11 996 676,63	26 014 095,63	19 271 045,52	18 028 110,08	12 100 553,89	12 228 990,35	9 170 370,72	17 719 782,86	17 474 515,66	197 738 891,99
Autres transports (transp. Fluviaux, maritimes, aériens)					263 864,02	300 789,96	524 187,01	12 739,62	612 673,35	510 551,42	1 548 838,04	36 104,60	3 809 748,02
Autres transports (Aménagements de voirie)	3 768 136,41	2 558 886,74	1 508 931,58	3 733 681,56	4 855 710,81	3 125 439,06	3 576 830,21	8 255 242,60	8 718 736,69	9 131 562,56	2 584 563,28	2 359 776,96	53 425 516,46
Transports (Aménagements de voirie)	68 482 939,08	64 096 549,97	74 119 980,56	65 224 426,06	57 678 666,42	71 993 760,15	110 843 065,24	101 287 382,50	84 924 072,13	116 843 582,73	115 600 930,50	120 011 612,17	1 050 717 967,51
Voirie (bâtiments)	1 500 763,32	327 334,70	1 792 279,94	866 514,60	551 638,26	606 997,74	659 178,03	2 854 510,67	1 122 031,21		3 716 133,07	7 334 401,30	25 770 632,15
Interventions sociales et santé											65 305,68	51 208,92	116 514,60
Autres réseaux	121 782,07	610 737,49	248 690,20	195 890,75	199 133,34	358 953,65	722 684,87	1 750 134,52	2 277 230,68	1 781 348,50	1 737 328,78	2 108 052,95	12 112 167,80
Eau et action contre la pollution	0,00	80 094,65	181 250,89	185 516,66	110 246,70	178 655,15	373 671,54	180 973,77	395 124,20	58 705,70	146 152,52	200 333,26	2 090 725,04
Eau industrielle													
<b>Budget Principal - Total Investissements directs</b>	<b>128 642 029,31</b>	<b>139 216 992,89</b>	<b>151 700 994,43</b>	<b>142 563 953,13</b>	<b>155 064 665,01</b>	<b>154 932 619,96</b>	<b>202 039 310,92</b>	<b>189 000 724,30</b>	<b>185 617 793,97</b>	<b>202 604 168,00</b>	<b>215 546 487,69</b>	<b>215 563 915,66</b>	<b>2 078 493 655,27</b>
<b>Budgets Annexes</b>													
Déchets ménagers et assimilés (TTC)													
Restaurants Administratifs (HT) et Régie													
Abattoir (TTC)	16 843,63	68 247,05	74 194,86	88 094,37	18 927,90	11 819,98	33 514,91	0,00	32 102,64	0,00	0,00	0,00	343 745,34
Parcs de Stationnement (HT & TTC à partir du 01/04/0	1 258 157,75	5 486 232,80	6 599 169,04	4 289 558,99	5 65 870,94	1 713 776,59	3 281 714,29	4 924 548,58	2 188 216,14	336 043,31	31 465,20	0,00	30 671 753,63
Transports (HT) Réseau de bus	15 500 080,61	4 809 124,60	14 999 578,34	1 089 668,35	4 85 838,37	23 343 979,53	10 277 389,14	3 705 262,04	917 441,45	13 874 403,27	6 769 057,00	0,00	119 282 347,08
<b>Transports (HT) T.C.S.P. puis Tramway</b>	<b>96 229 828,34</b>	<b>147 633 080,07</b>	<b>155 777 105,87</b>	<b>116 061 660,15</b>	<b>70 469 834,59</b>	<b>176 892 327,29</b>	<b>187 710 724,36</b>	<b>92 286 597,61</b>	<b>25 223 020,65</b>	<b>11 278 405,99</b>	<b>29 066 012,66</b>	<b>90 462 343,76</b>	<b>1 199 090 941,54</b>
Assainissement (TTC à partir de 1997)	19 190 702,53	28 835 527,45	30 916 931,78	26 668 588,12	36 086 564,63	50 791 566,96	33 844 176,61	15 765 762,77	17 537 868,57	54 259 633,72	54 979 701,29	39 446 917,46	408 323 941,89
Service d'assainissement non collectif (SPANC) (HT)													
Crématorium (TTC)	1 080,15	25 123,96	0,00	952,13	374 362,97	52 147,58	14 811,66	41 452,46	1 379,33	23 193,18	13 575,99	76 404,15	624 483,56
Service extérieur Pompes Funèbres (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réseau de chaleur Hauts de Garonne (TTC)	450 782,19	238 307,38	257 518,67	209 877,10	2 097 337,53	202 203,00	222 525,97	906 333,05	2 652 059,38	202 985,29	37 735,61	571 488,54	8 127 073,71
Eau Industrielle et sa Régie	5 795 099,79	5 508 914,88	402 547,14	879,34	70 163,28	196 797,83	43 794,89	0,00	38 556,25	129 891,70	160 677,30	19 143,27	12 366 465,67
<b>Budgets Annexes Total Investissements directs</b>	<b>138 442 574,99</b>	<b>194 059 957,69</b>	<b>209 716 547,11</b>	<b>148 442 283,06</b>	<b>110 197 518,67</b>	<b>253 442 309,96</b>	<b>255 717 347,89</b>	<b>137 636 817,83</b>	<b>92 797 457,57</b>	<b>79 634 652,67</b>	<b>106 968 923,40</b>	<b>149 912 245,73</b>	<b>1 876 446 091,17</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS</b>	<b>267 084 604,30</b>	<b>333 276 950,58</b>	<b>361 417 541,54</b>	<b>291 006 236,19</b>	<b>265 262 183,68</b>	<b>408 394 929,92</b>	<b>457 210 658,41</b>	<b>326 637 596,13</b>	<b>278 415 251,54</b>	<b>282 238 820,67</b>	<b>322 515 411,09</b>	<b>361 476 161,39</b>	<b>3 954 936 345,44</b>
Développement économique - fonds de concours	3 713 209,24	1 024 234,76	4 049 677,57	617 289,19	1 141 564,50	4 534 744,53	1 630 628,60	854 411,28	1 298 459,50	3 073 865,12	2 345 546,82	4 739 304,76	29 022 455,87
Enseignement (fonds de concours lycées, collèges, enseignement supérieur)	4 336 381,41	4 136 453,58	1 358 320,74	1 797 067,71	9 427 794,30	2 400 000,00	2 599 806,70	1 935 466,70	1 151 599,80	1 872 316,29	3 260 000,00	1 699 878,63	35 975 085,86
Administration générale - moyens	15 244,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Incendie et secours	527 725,14	19 324,93	68 710,84	30 094,31	97 070,15	86 095,52	125 200,29	198 730,21	166 320,13	348 016,46	143 173,74	14 324,40	1 381 898,07
Cimetières	1 518 773,33	567 336,68	643 817,56	2 075 596,82	2 094 102,56	3 45 000,00	3 450 000,00	3 105 000,00	406 000,00	0,00	0,00	0,00	7 054 328,00
Urbanisme et Habitat - fonds de concours	6 938 600,92	3 300 547,95	4 149 653,64	3 374 522,51	4 807 906,46	3 896 734,32	564 949,55	12 243 893,47	6 098 172,26	4 261 768,14	16 744 670,54	43 199 774,47	94 202 086,11
Autres réseaux (réseau métropolitain télécommunications)													
Transports fluviaux, maritimes et aériens	25 096,03	69 254,28	854 355,88	198 183,73	30 000,00	108 674,32	372 607,30	337 568,17	623 515,31	100 869,00	817 298,22	560 737,50	4 076 159,54
Eau & Ass. préservation milieu naturel	838 221,71	120 976,25	562 329,95	321 439,41	656 394,56	484 925,63	139 232,58	379 857,89	183 537,24	162 699,00	162 637,50	86 700,50	4 098 952,22
Sports et Jeunesse et culture et divers													
Parcs de Stationnement (HT)													
Transports (Budget annexe) (Tramway)													
Transports (Budget annexe)	2 481 870,00	295 476,69	425 826,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 233 840,08
<b>Total interventions indirectes</b>	<b>24 895 093,43</b>	<b>26 812 123,12</b>	<b>26 773 730,52</b>	<b>16 631 682,43</b>	<b>27 236 437,74</b>	<b>21 855 204,35</b>	<b>18 184 686,72</b>	<b>33 465 357,29</b>	<b>24 225 217,99</b>	<b>33 029 828,64</b>	<b>48 539 217,90</b>	<b>74 264 553,28</b>	<b>375 913 090,33</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>291 979 697,73</b>	<b>360 089 073,70</b>	<b>388 191 272,06</b>	<b>307 637 918,62</b>	<b>322 301 103,75</b>	<b>430 250 134,27</b>	<b>475 395 345,13</b>	<b>360 102 953,42</b>	<b>302 640 971,45</b>	<b>315 268 649,31</b>	<b>371 054 583,99</b>	<b>435 740 714,67</b>	<b>4 330 849 335,77</b>
<b>TOTAL B.A. Tramway</b>	<b>96 229 828,34</b>	<b>147 633 080,07</b>	<b>156 239 038,82</b>	<b>116 142 400,15</b>	<b>70 554 526,93</b>	<b>176 892 327,29</b>	<b>187 710 724,36</b>	<b>92 286 597,61</b>	<b>25 223 020,65</b>	<b>11 278 405,99</b>	<b>29 066 012,66</b>	<b>90 462 343,76</b>	<b>1 199 718 366,83</b>
<b>TOTAL GENERAL (Hors B.A. Tramway)</b>	<b>195 749 869,39</b>	<b>212 455 993,63</b>	<b>231 952 233,24</b>	<b>191 495 488,47</b>	<b>221 944 094,49</b>	<b>253 357 806,98</b>	<b>287 684 620,57</b>	<b>267 816 355,81</b>	<b>277 417 450,80</b>	<b>303 990 243,32</b>	<b>341 988 571,33</b>	<b>345 278 370,91</b>	<b>3 131 131 068,94</b>
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>151 055 252,74</b>	<b>156 586 698,32</b>	<b>175 947 475,63</b>	<b>159 114 835,56</b>	<b>182 216 410,41</b>	<b>176 583 401,41</b>	<b>220 056 742,54</b>	<b>222 390 550,51</b>	<b>209 843 013,88</b>	<b>235 633 996,64</b>	<b>264 085 660,59</b>	<b>285 828 468,94</b>	<b>2 439 342 307,17</b>
<b>Total investissements directs et indirects</b>													
	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	TOTAL

**ARTICLES 13 & 15 DE LA LOI DU 6 FEVRIER 1992  
DECRET N° 93-570 DU 27 MARS 1993**

**DONNEES SYNTHETIQUES DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX  
( TOUS BUDGETS CONFONDUS - BUDGET PRINCIPAL & BUDGETS ANNEXES - )**

N° Ratio	Population :	Mouvements réels			Observations	C.A. 2012		
		C.A. 2010	719 223	721 744		C.A. 2010	C.A. 2011	C.A. 2012
<b>1</b>	<b>RATIOS</b> <b>Service rendu</b> Dépenses réelles de Fonctionnement Population	829,96	843,70	903,40		593 225 999,65 714 761	606 805 022,25 719 223	652 022 824,85 721 744
<b>2</b>	<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> Produit des impositions directes Population	513,82	357,30	366,20	Plaine application du nouveau régime de fiscalité depuis 2011 (CET) avec rôles supplémentaires de TP	367 256 385,00 714 761	256 979 576,00 719 223	264 299 473,00 721 744
<b>3</b>	<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> Recettes réelles de Fonctionnement Population	1280,94	1331,96	1358,95	Hors produits de cession (compte 775)	915 568 233,60 714 761	957 976 229,85 719 223	980 810 611,68 721 744
<b>4</b>	<b>Effort d'équipement &amp; financement</b> Dépenses d'équipement brut Population	384,65	436,04	479,26	Taux d'équipement Comptes 21 et 23	274 935 934,27 714 761	313 610 481,01 719 223	345 906 475,79 721 744
<b>5</b>	<b>Charge de la dette</b> Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Population	729,98	679,08	748,36	2011 non comparable avec 2010	521 759 488,78 714 761	488 409 740,33 719 223	540 125 050,44 721 744
<b>6</b>	<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> Dotation Globale de Fonctionnement ( D.G.F.) Population	256,40	283,17	279,81	Intégration dans la DGF de la fiscalité France Télécom et déduction produit de la TASCOM	183 268 013,00 714 761	203 658 789,00 719 223	201 950 554,00 721 744
<b>0 s.l.</b>	<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> Dotation Globale de Fonctionnement ( D.G.F.) Population D.G.F. ( Avec résidences secondaires )	253,13	281,29	277,68		183 268 013,00 724 013	203 658 789,00 724 013	201 950 554,00 727 274
<b>7</b>	<b>Service rendu</b> Dépenses de Personnel x 100 Dépenses réelles de Fonctionnement	18,96%	18,86%	18,35%		112 497 599,33 593 225 999,65	114 429 243,36 606 805 022,25	119 678 166,70 652 022 824,85
<b>8</b>	<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> Contributions Directes Potentiel Fiscal	90,28%	59,37%	61,07%	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (* ) Sur la base du Potentiel Fiscal et population figurant sur fiche D.G.F. année 2012 en l'absence de communication des données 2013	(*) 367 256 385,00 406 786 704,05	(*) 256 979 576,00 432 809 938,06	(*) 264 299 473,00 432 809 938,06
<b>9</b>	<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> Dép. réelles Fonct.+ Remb. annuel dette en Capital Recettes réelles de Fonctionnement	70,16%	68,37%	71,43%	Hors renégociation de dette en capital Hors produits de cession (compte 775)	642 332 633,04 915 568 233,60	655 015 990,52 957 976 229,85	700 569 760,69 980 810 611,68
<b>10</b>	<b>Effort d'équipement &amp; financement</b> Dépenses d'équipement brut Recettes réelles de Fonctionnement	30,03%	32,74%	35,27%	Taux d'équipement Hors produits de cession (compte 775)	274 935 934,27 915 568 233,60	313 610 481,01 957 976 229,85	345 906 475,79 980 810 611,68
<b>11</b>	<b>Charge de la dette &amp; marge de manoeuvre</b> Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Recettes réelles de Fonctionnement	56,99%	50,98%	55,07%	Hors produits de cession (compte 775)	521 759 488,78 915 568 233,60	488 409 740,33 957 976 229,85	540 125 050,44 980 810 611,68
	<b>Charge de la dette &amp; marge de manoeuvre</b> Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Autofinancement brut	1,62	1,39	1,64	Hors produits de cession (compte 775)	521 759 488,78 322 342 233,95	488 409 740,33 351 171 207,60	540 125 050,44 328 787 786,83

Ratio 8 : 2010 potentiel moyen 2009 en l'absence de communication par les services de l'Etat du Potentiel fiscal de la CUB par habitant pour 2010.

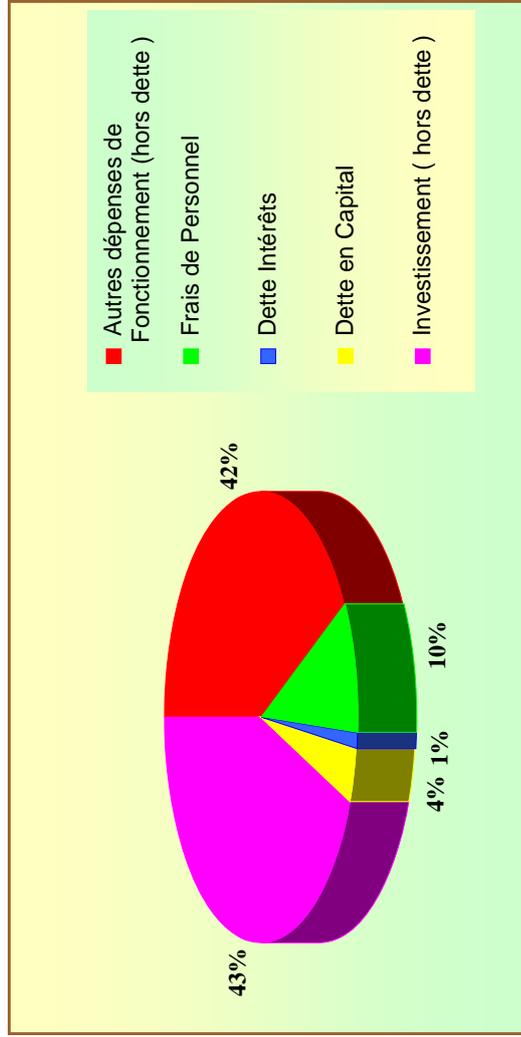
# GRAPHIQUES



## Compte Administratif 2012

### Dépenses - Grandes Masses

Mouvements réels

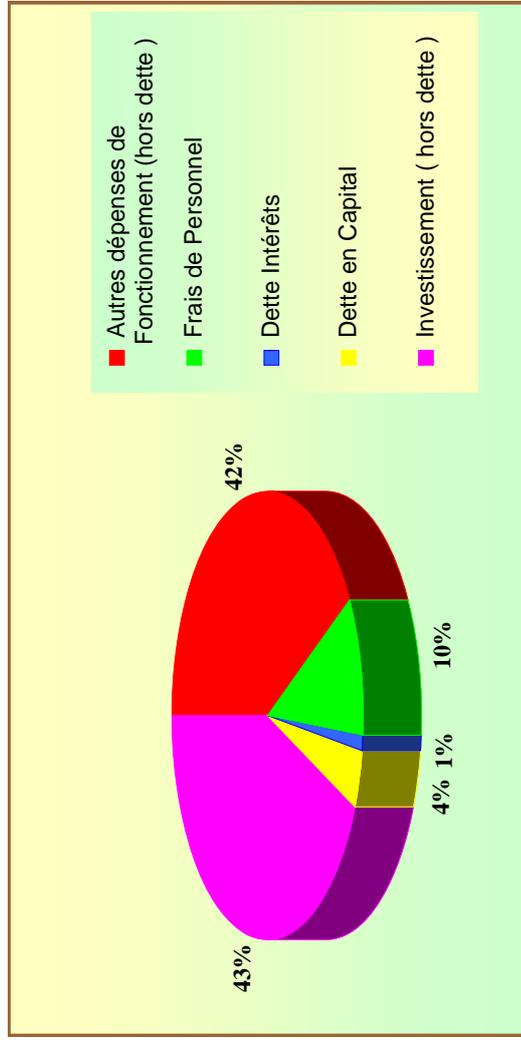


	M.€	%
Autres dépenses de Fonctionnement (hors dette)	519,15	41,63%
Frais de Personnel	119,68	9,60%
Dette Intérêts	13,31	1,07%
Dette en Capital	48,55	3,89%
Investissement (hors dette)	546,40	43,81%
<b>Total</b>	<b>1247,08</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2011

### Dépenses - Grandes Masses

Mouvements réels

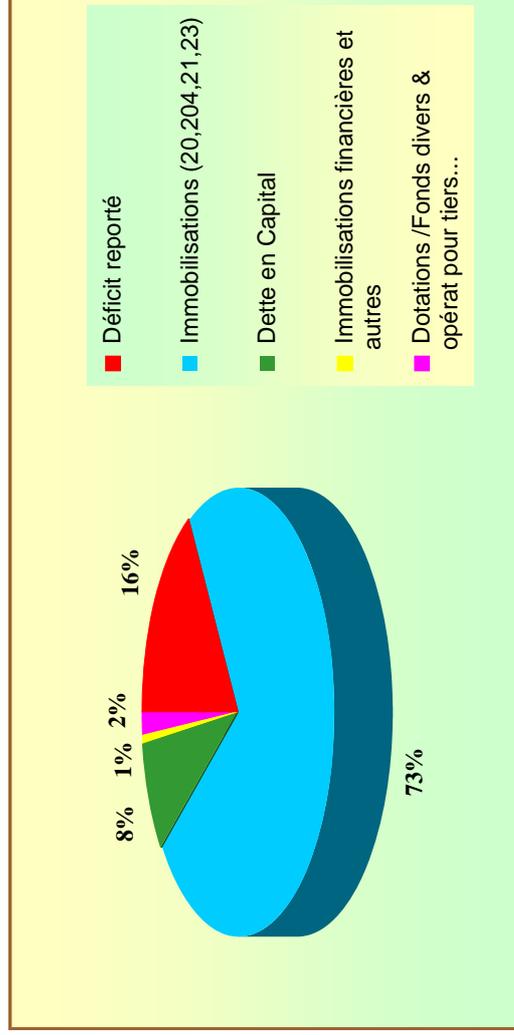


	M.€	%
Autres dépenses de Fonctionnement (hors dette)	479,33	41,51%
Frais de Personnel	114,43	9,91%
Dette Intérêts	13,05	1,13%
Dette en Capital	48,21	4,17%
Investissement (hors dette)	499,83	43,28%
<b>Total</b>	<b>1154,85</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2012

### Dépenses d'Investissement

*Mouvements réels*

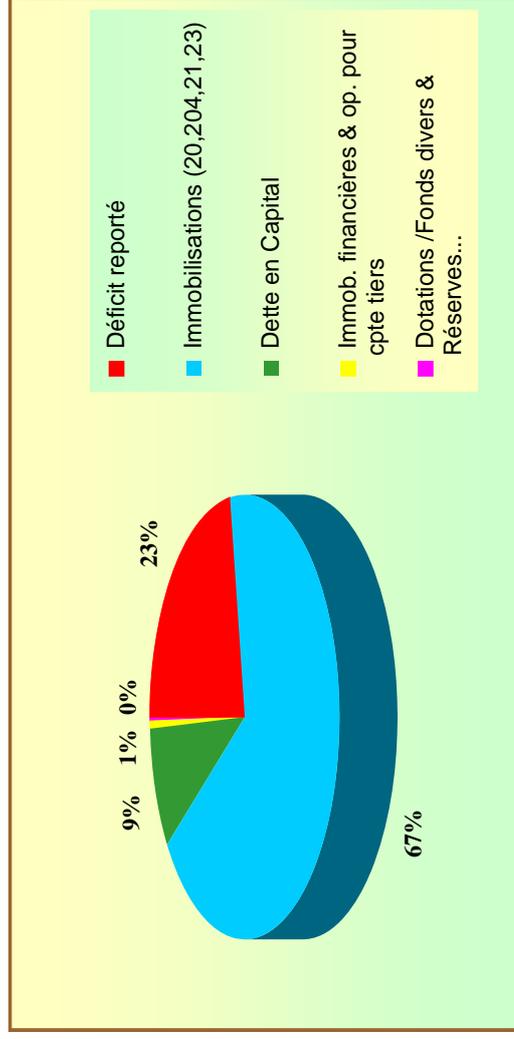


	M.€	%
Déficit reporté	97,45	16,38%
Immobilisations (20,204,21,23)	435,74	73,24%
Dette en Capital	48,55	8,16%
Immobilisations financières et autres	3,67	0,62%
Dotations /Fonds divers & opérat pour tiers...	9,53	1,60%
<b>Total</b>	<b>594,94</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2011

### Dépenses d'Investissement

*Mouvements réels*

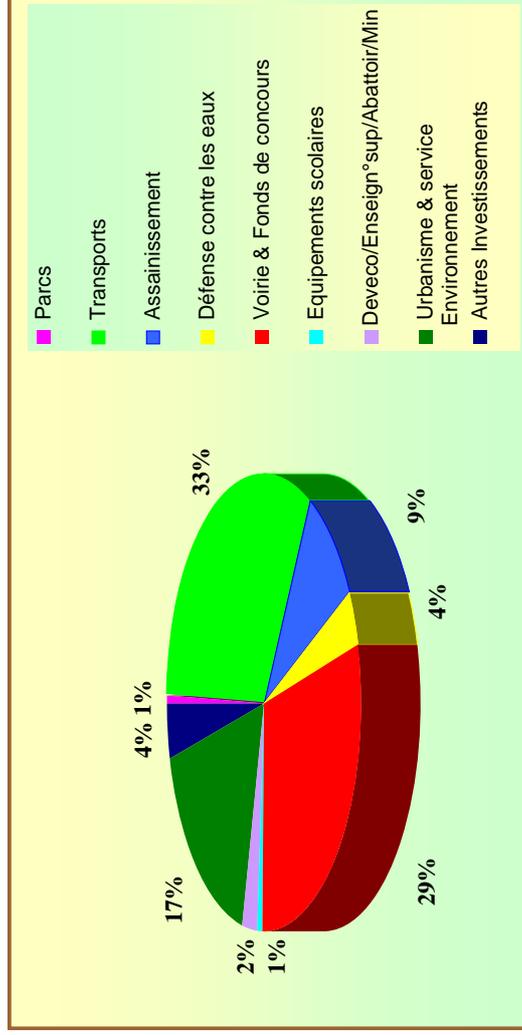


	M.€	%
Déficit reporté	123,59	22,55%
Immobilisations (20,204,21,23)	371,05	67,71%
Dette en Capital	48,21	8,80%
Immob. financières & op. pour cpte tiers	3,43	0,63%
Dotations /Fonds divers & Réserves...	1,76	0,32%
<b>Total</b>	<b>548,05</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2012

### Répartition de dépenses d'équipement mandatées avec Fonds de Concours

Mouvements réels

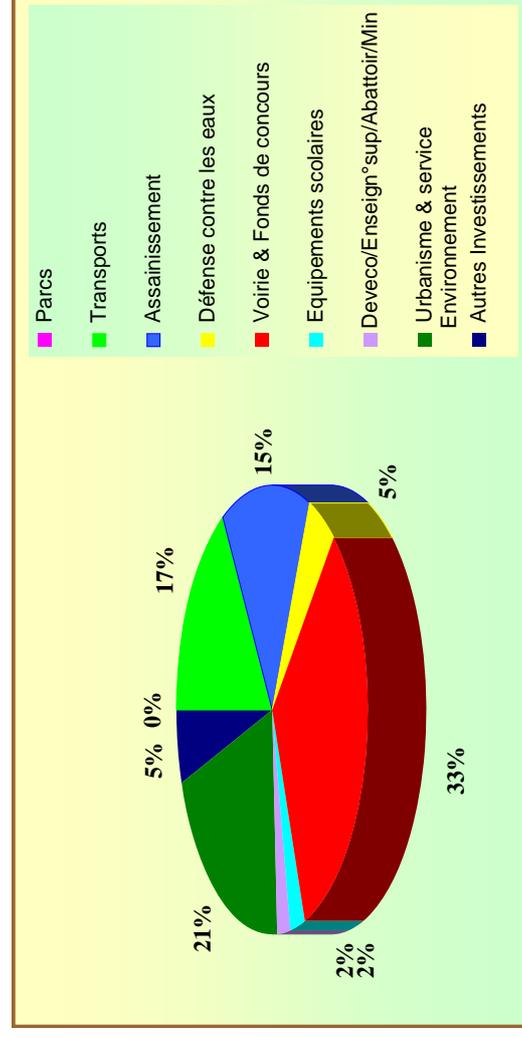


	M.€	%
Parcs	2,76	0,63%
Transports	140,47	32,24%
Assainissement	39,45	9,05%
Défense contre les eaux	17,49	4,01%
Voirie & Fonds de concours	127,58	29,28%
Equipements scolaires	4,39	1,01%
Deveco/Enseign <sup>o</sup> sup/Abattoir/Min	10,77	2,47%
Urbanisme & service Environnement	75,60	17,35%
Autres Investissements	17,23	3,95%
<b>Total</b>	<b>435,74</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2011

### Répartition de dépenses d'équipement mandatées avec Fonds de Concours

Mouvements réels

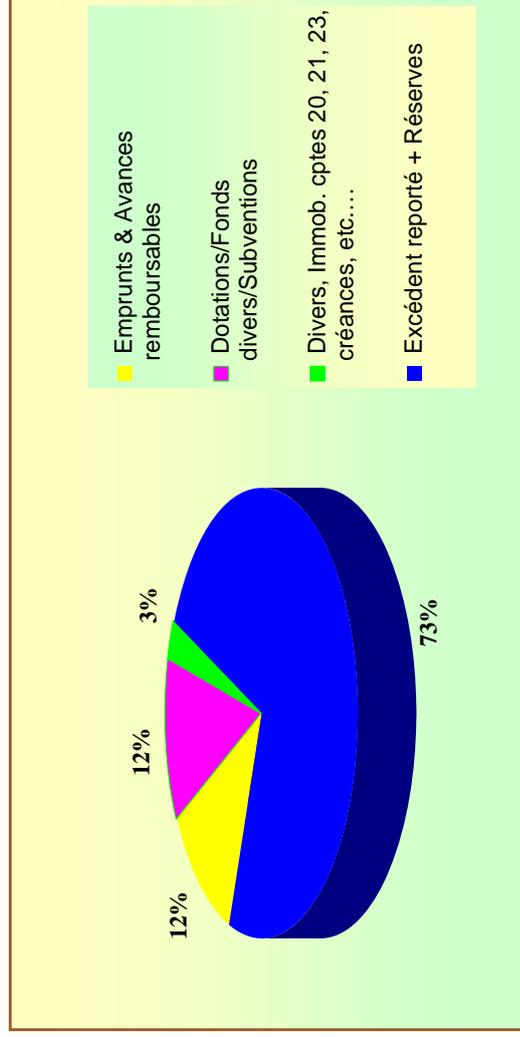


	M.€	%
Parcs	0,04	0,01%
Transports	61,23	16,50%
Assainissement	54,99	14,82%
Défense contre les eaux	17,86	4,81%
Voirie & Fonds de concours	123,93	33,40%
Equipements scolaires	8,52	2,30%
Deveco/Enseign <sup>o</sup> sup/Abattoir/Min	8,15	2,20%
Urbanisme & service Environnement	76,56	20,63%
Autres Investissements	19,78	5,33%
<b>Total</b>	<b>371,05</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2012

### Recettes d'Investissement

*Mouvements réels*



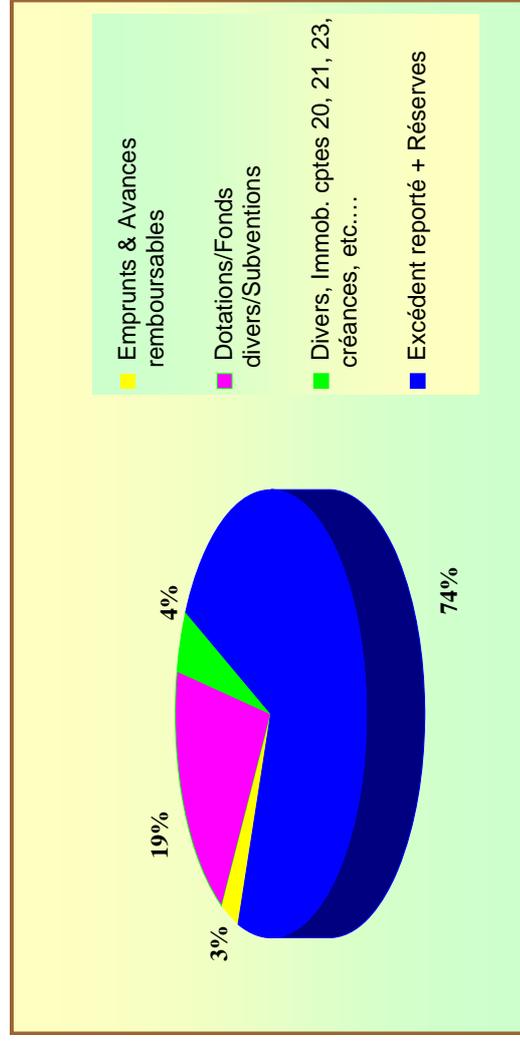
■ Emprunts & Avances remboursables  
■ Dotations/Fonds divers/Subventions  
■ Divers, Immob. cptes 20, 21, 23, créances, etc....  
■ Excédent reporté + Réserves

	M.€	%
Emprunts & Avances remboursables	65,00	11,62%
Dotations/Fonds divers/Subventions	65,90	11,78%
Divers, Immob. cptes 20, 21, 23, créances, etc....	14,72	2,62%
Excédent reporté + Réserves	413,92	73,97%
<b>Total</b>	<b>559,54</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2011

### Recettes d'Investissement

*Mouvements réels*



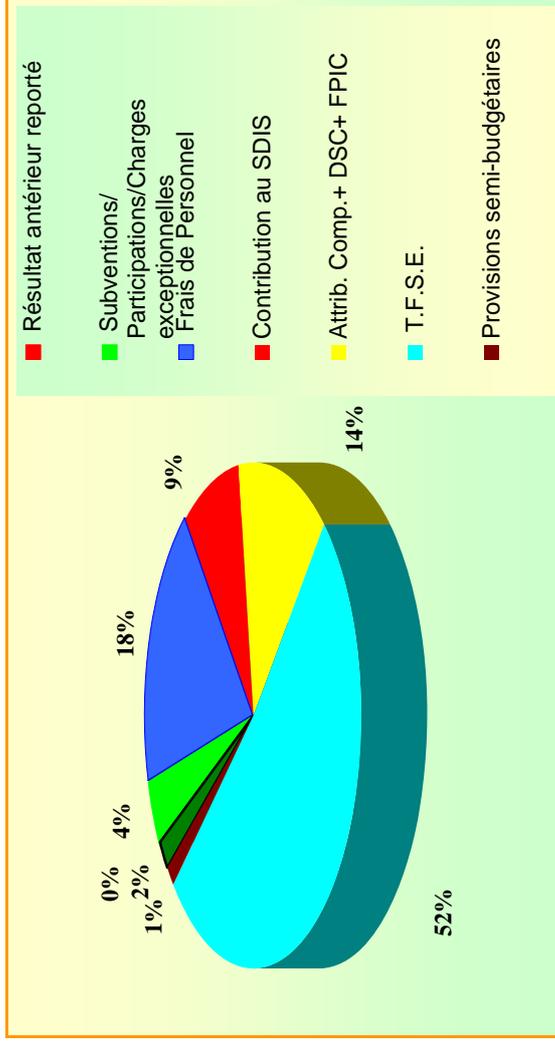
■ Emprunts & Avances remboursables  
■ Dotations/Fonds divers/Subventions  
■ Divers, Immob. cptes 20, 21, 23, créances, etc....  
■ Excédent reporté + Réserves

	M.€	%
Emprunts & Avances remboursables	15,00	3,01%
Dotations/Fonds divers/Subventions	96,92	19,47%
Divers, Immob. cptes 20, 21, 23, créances, etc....	22,13	4,45%
Excédent reporté + Réserves	363,67	73,07%
<b>Total</b>	<b>497,72</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2012

### Dépenses de Fonctionnement

Mouvements réels

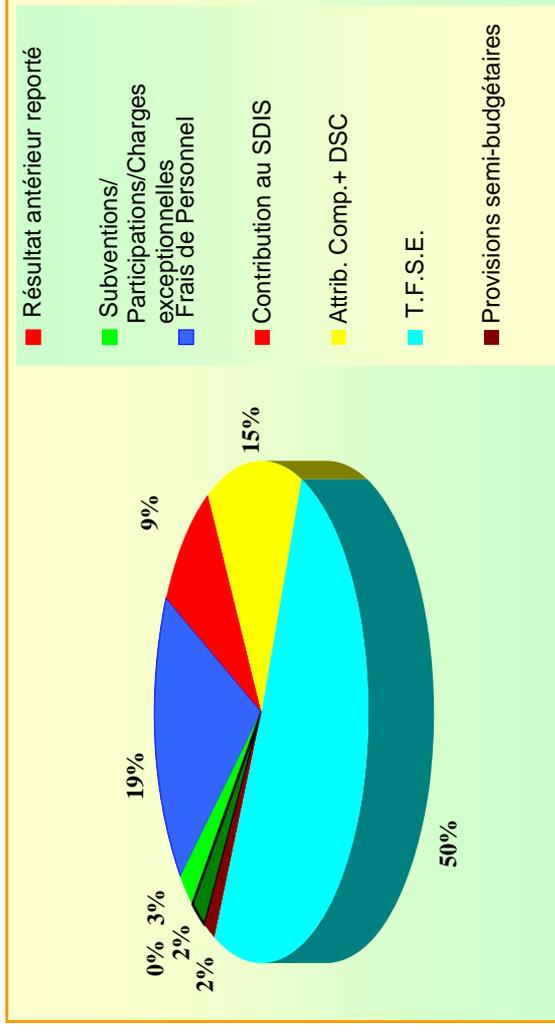


	M.€	%
Résultat antérieur reporté	0,11	0,02%
Subventions/ Participations/Charges exceptionnelles	27,61	4,23%
Frais de Personnel	119,68	18,34%
Contribution au SDIS	56,27	8,63%
Attrib. Comp. + DSC+ FPIC	88,77	13,61%
T.F.S.E.	337,39	51,74%
Provisions semi-budgétaires	9,00	1,38%
Charges Financières	13,31	2,04%
<b>Total</b>	<b>652,13</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2011

### Dépenses de Fonctionnement

Mouvements réels

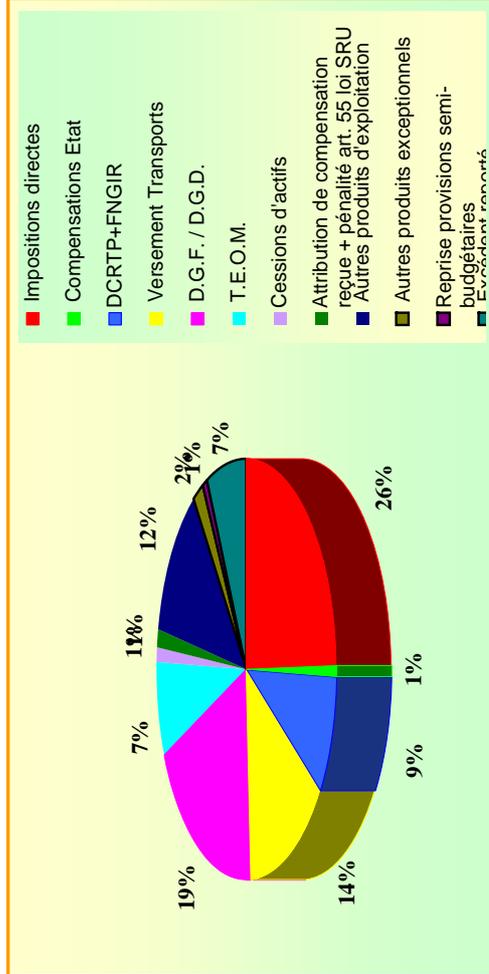


	M.€	%
Résultat antérieur reporté	0,00	0,00%
Subventions/ Participations/Charges exceptionnelles	15,54	2,56%
Frais de Personnel	114,43	18,86%
Contribution au SDIS	55,11	9,08%
Attrib. Comp. + DSC	88,55	14,59%
T.F.S.E.	310,15	51,11%
Provisions semi-budgétaires	9,98	1,64%
Charges Financières	13,05	2,15%
<b>Total</b>	<b>606,81</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2012

### Recettes de Fonctionnement

Mouvements réels

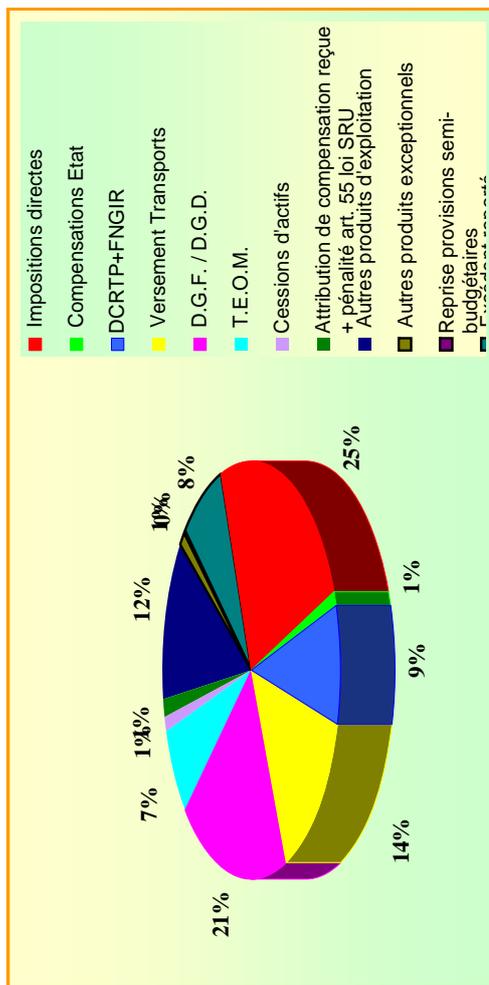


	M.€	%
Impositions directes	264,30	24,65%
Compensations Etat	11,18	1,04%
DCRTP+FNGIR	97,30	9,07%
Versement Transports	154,74	14,43%
D.G.F. / D.G.D.	205,72	19,18%
T.E.O.M.	76,34	7,12%
Cessions d'actifs	13,92	1,30%
Attribution de compensation reçue + pénalité art. 55 loi SRU	14,65	1,37%
Autres produits d'exploitation	127,13	11,86%
Autres produits exceptionnels	21,48	2,00%
Reprise provisions semi-budgétaires	7,95	0,74%
Excédent reporté	77,59	7,24%
<b>Total</b>	<b>1 072,32</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2011

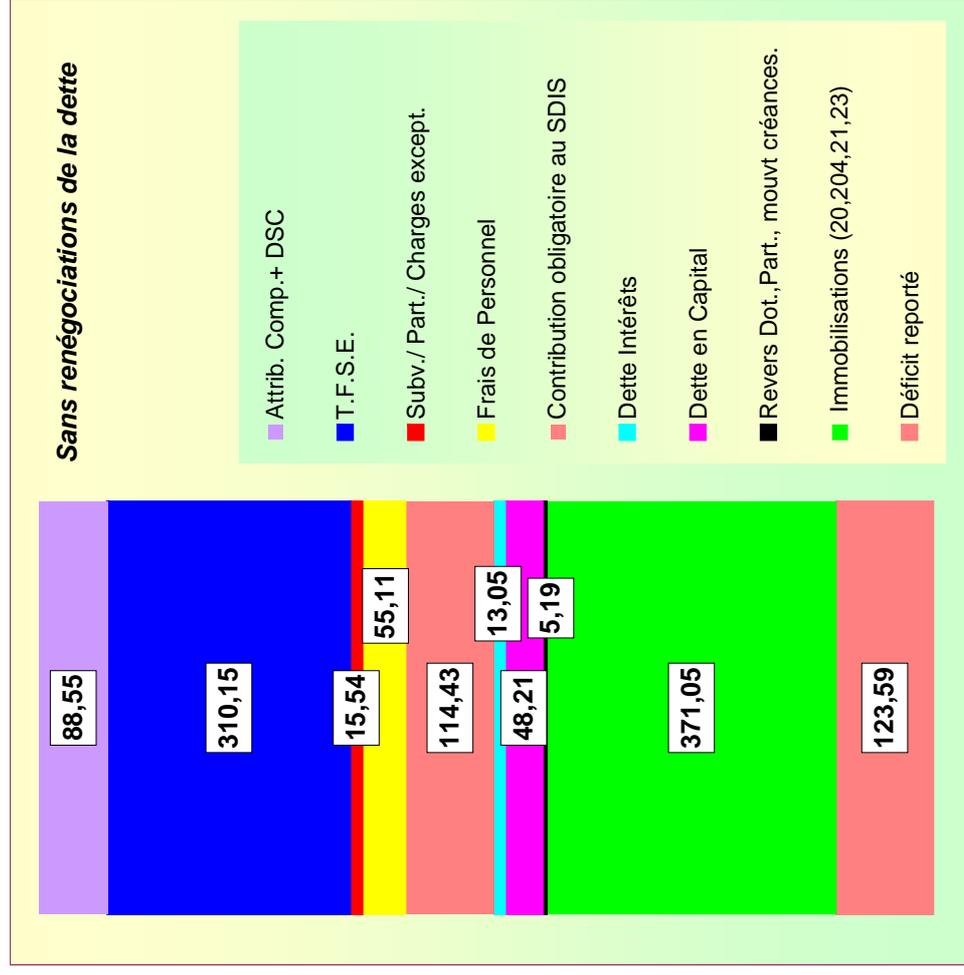
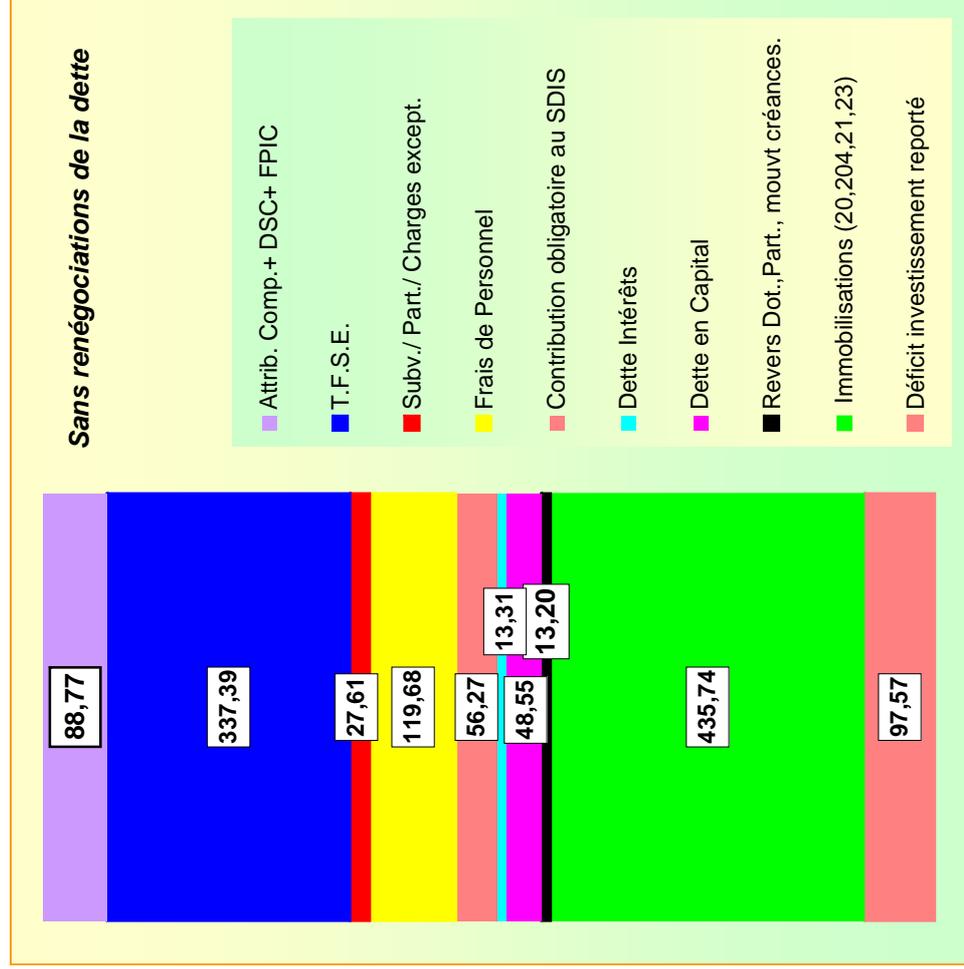
### Recettes de Fonctionnement

Mouvements réels



	M.€	%
Impositions directes	256,98	24,45%
Compensations Etat	12,09	1,15%
DCRTP+FNGIR	96,23	9,16%
Versement Transports	150,66	14,33%
D.G.F. / D.G.D.	207,43	19,74%
T.E.O.M.	73,71	7,01%
Cessions d'actifs	11,54	1,10%
Attribution de compensation reçue + pénalité art. 55 loi SRU	15,64	1,49%
Autres produits d'exploitation	129,30	12,30%
Autres produits exceptionnels	13,88	1,32%
Reprise provisions semi-budgétaires	2,04	0,19%
Excédent reporté	81,55	7,76%
<b>Total</b>	<b>1 051,07</b>	<b>100,00%</b>

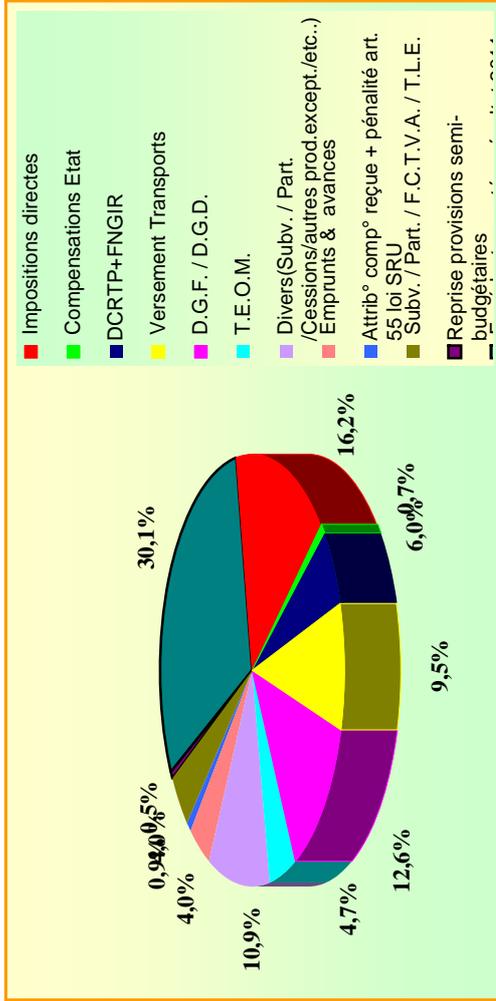
**Compte Administratif 2012**  
**Répartition Dépenses Totales Mandatées**  
*Mouvements réels*



## Compte Administratif 2012

### Répartition recettes totales

Mouvements réels

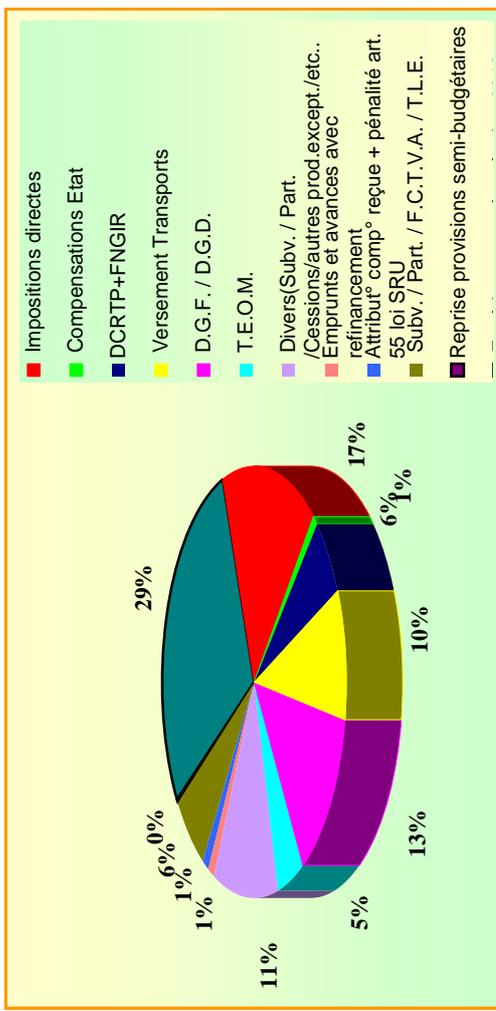


	M.€	%
Impositions directes	264,30	16,20%
Compensations Etat	11,18	0,69%
DCRTP+FNGIR	97,30	5,96%
Versement Transports	154,74	9,48%
D.G.F. / D.G.D.	205,72	12,61%
T.E.O.M.	76,34	4,68%
Divers(Subv. / Part. /Cessions/autres prod.except./etc..)	177,26	10,86%
Emprunts & avances	65,00	3,98%
Attribut° comp° reçue + pénalité art. 55 loi SRU	14,65	0,90%
Subv. / Part. / F.C.T.V.A. / T.L.E.	65,90	4,04%
Reprise provisions semi-budgétaires	7,95	0,49%
Excédent reporté + résultat 2011 affecté en 2012	491,51	30,12%
<b>Total</b>	<b>1 631,86</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2011

### Répartition recettes totales

Mouvements réels

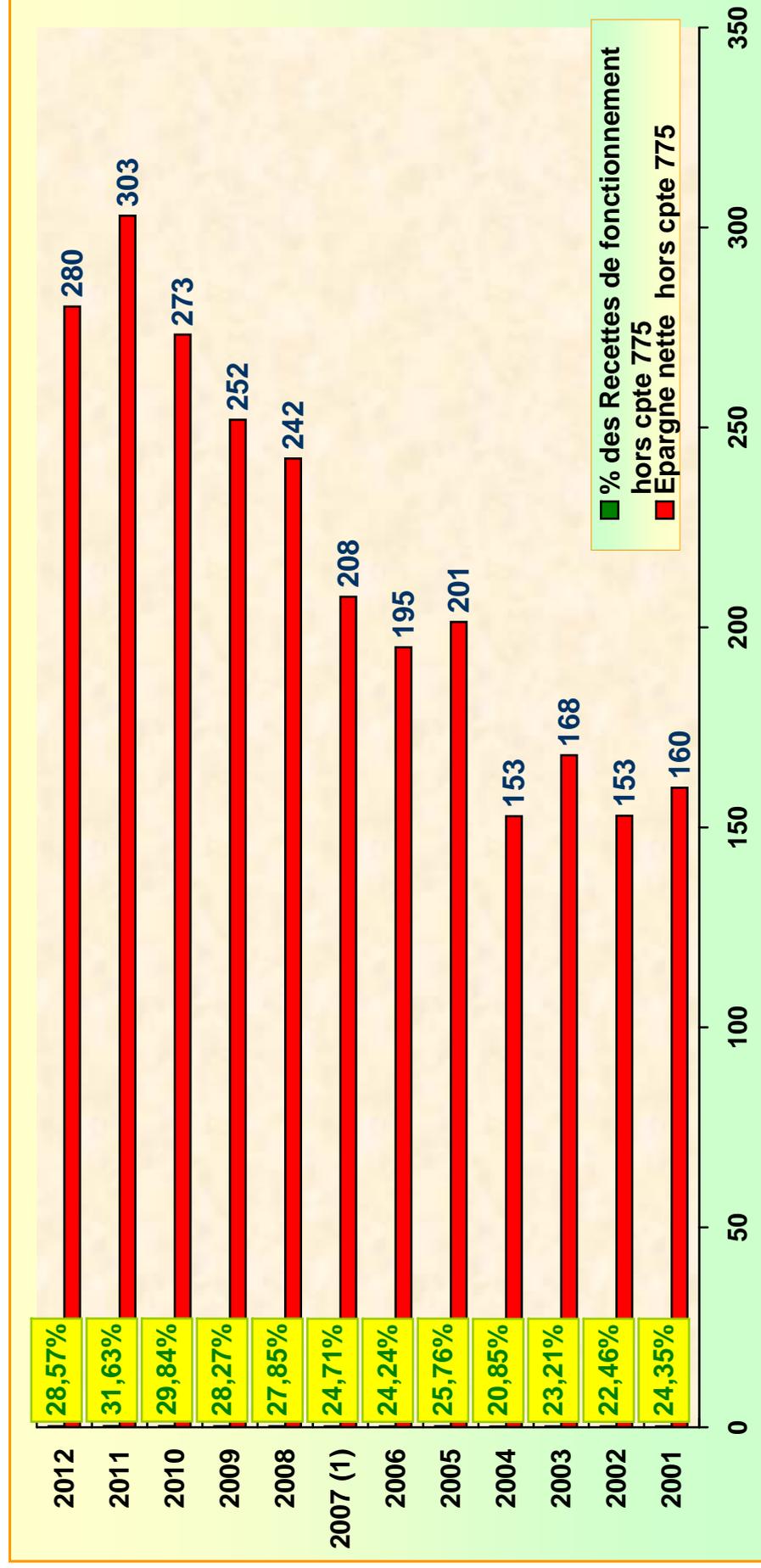


	M.€	%
Impositions directes	256,98	16,59%
Compensations Etat	12,09	0,78%
DCRTP+FNGIR	96,23	6,21%
Versement Transports	150,66	9,73%
D.G.F. / D.G.D.	207,43	13,39%
T.E.O.M.	73,71	4,76%
Divers(Subv. / Part. /Cessions/autres prod.except./etc..)	176,85	11,42%
Emprunts et avances avec refinancement	15,00	0,97%
Attribut° comp° reçue + pénalité art. 55 loi SRU	15,64	1,01%
Subv. / Part. / F.C.T.V.A. / T.L.E.	96,92	6,26%
Reprise provisions semi-budgétaires	2,04	0,13%
Excédent reporté + résultat 2010 affecté en 2011	445,22	28,75%
<b>Total</b>	<b>1 548,79</b>	<b>100,00%</b>

## Compte Administratif 2012

### Evolution de l'épargne nette (en millions d'euros)

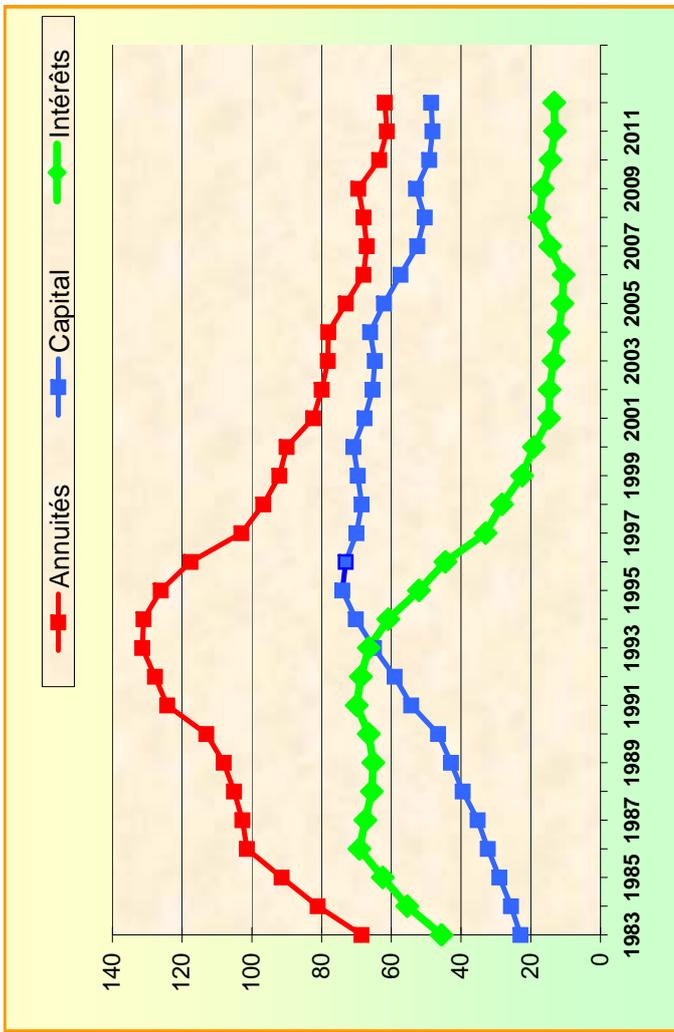
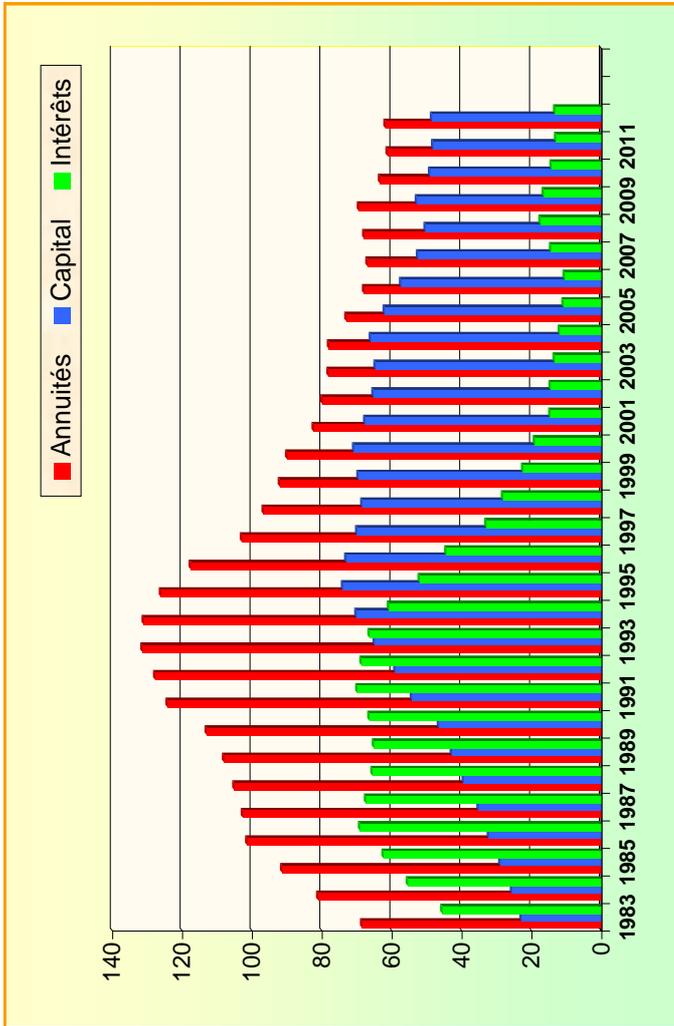
Ratios recalculés depuis 2001 pour les rendre comparables à l'année 2006 qui a vu la méthode de comptabilisation des fonds de concours et des subventions d'équipement modifiée



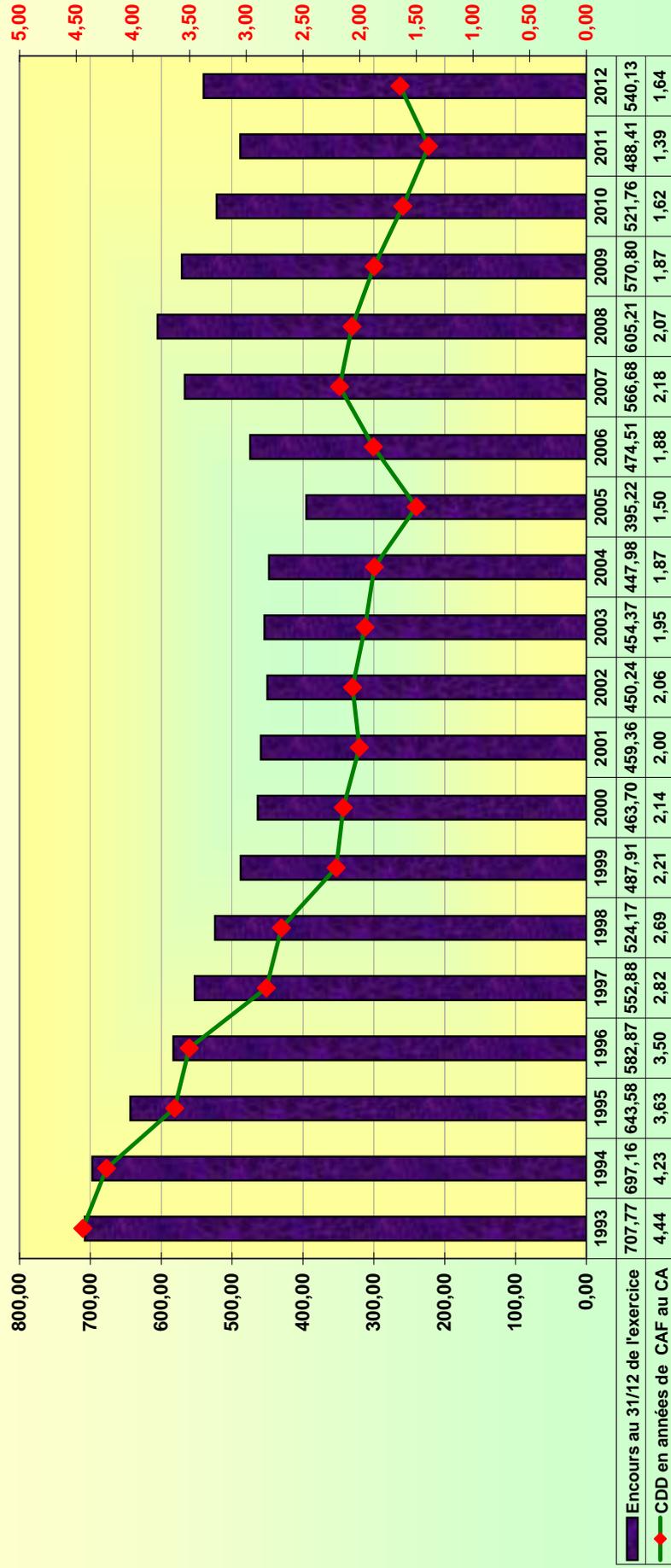
(1) Ratio calculé en neutralisant les produits de cession et en 2007, 2 produits exceptionnels (Soulte CG33 et restitution de TVA)

## Compte Administratif 2012

Evolution annuité de la dette en M.€



Encours de la dette / Capacité d'autofinancement exprimé en nombre d'années de CAF sur base Comptes Administratifs



NB : Ratio calculé en ne tenant pas compte des fonds de concours et subventions d'équipement et à partir de 2001 neutralisation des produits de cession et en 2007 de deux recettes exceptionnelles



Le journal des retraitements a pour objet de rassembler dans un document l'ensemble des flux réciproques intervenant à l'intérieur de chaque budget mais également entre le budget principal et les budgets annexes et vice-versa.

Ces flux réciproques gonflent les masses du budget général sans en modifier l'équilibre.

Ils constituent dans la balance générale consolidée les mouvements d'ordre qui, déduits des mouvements budgétaires, donnent les mouvements réels.



JOURNAL DES RETRAITEMENTS

BUDGET ANNEXE REGIE EAU INDUSTRIELLE						
CHAP.	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
040	13	139111	Subvention d'investissement - Agence de l'Eau		98 409,96	
040	13	139118	Subvention d'investissement		45 846,60	
040	13	13912	Subvention d'investissement (Régions)		83 733,79	
040	13	13913	Subvention d'investissement (Départements)		39 297,09	
040	13	13915	Subvention d'investissement (Groupements de collectivités)		67 857,54	
040	13	13917	Autres (FEDER)		117 891,26	
	16	1687	Autres dettes (Fonds de roulement versé par le Budget Principal)		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	16	1687	Autres dettes		<b>40 100,00</b>	0,00
040	28	28121	Amortissement aménagements et agencements de terrains			30 350,40
040	28	281311	Amortissement bâtiments d'exploitation			138 488,19
040	28	28151	Amortissement installations complexes spécialisées			150 799,32
040	28	281531	Amortissement réseaux d'adduction d'eau			86 342,24
040	28	28154	Amortissement outillage et matériels industriels			111 641,38
040	28	28183	Amortissement de bureau et matériel informatique			0,00
040	28	28184	Amortissement mobilier			805,00
13	13	1315	Subvention d'investissement (Groupements de collectivités)		0,00	<b>0,00</b>
			<b>TOTAL</b>		<b>493 136,24</b>	<b>518 426,53</b>
						25 290,29
CHAP.	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	042	6811	Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		518 426,53	0,00
	77	774	Subvention d'exploitation du budget principal		0,00	0,00
	042	777	Quote-part de subventions d'invest. virée au résultat de l'exercice		0,00	453 036,24
	77	778	Autres produits exceptionnels		0,00	<b>0,00</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>518 426,53</b>	<b>453 036,24</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET REGIE EAU INDUSTRIELLE</b>		<b>1 011 562,77</b>	<b>971 462,77</b>

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
040	13	139111	Subventions de l'AFBAG		1 846 960,28	0,00
040	13	13914	Subventions communes - quote-part inscrite au compte de résultat		10 217,80	
040	13	13915	Subventions collectivités - quote-part inscrite au compte de résultat (budget principal)		593 817,89	
040	13	13917	Subventions Fonds structurels - quote-part inscrite au compte de résultat		16 867,00	
040	13	13918	Subventions autres organismes - quote-part inscrite au compte de résultat		719 192,22	
040	28	28031	Frais d'études			17 364,69
040	28	28033	Frais d'insertion			3 805,42
040	28	281311	Reprise d'amortissement Bâtiments d'exploitation		2,07	2 744 916,00
040	28	281311	Amort. Bâtiments, installations générales, aménagements de constructions			0,00
040	28	281532	Amortissement réseaux d'assainissement		108 063,49	10 297 303,00
040	28	28184	Mobilier			0,00
041	21	2111	Terrains nus		0,00	0,00
40	21	2115	Terrains bâtis			204 509,05
040	23	2315	Instal. tech., matériels, outillages industriels		0,00	
041	21	2111	Ecritures d'intégration de terrains nus dans réseau public ctaire.		0,00	0,00
041	21	21532	Ecritures d'intégration de réseaux d'asst privés dans réseau public ctaire.		3 110 909,00	
041	27	2762	Créances diverses (transfert de droit à déduction de TVA au fermier)		6 709 323,30	
041	23	2313	Constructions		0,00	
041	23	2315	Instal. tech., matériels, outillages industriels		9 296,83	
041	13	1318	Ecritures d'intégration de réseaux d'asst privés dans réseau public ctaire.			3 110 909,00
041	21	2111	Terrains nus			167,63
041	21	2115	Terrains bâtis (remboursement TVA par fermier)			0,00
041	23	2313	Constructions			1 341 268,94
041	23	2315	Instal. tech., matériels, outillages industriels			5 367 886,73
041	27	2762	Créances diverses (transfert de droit à déduction de TVA au fermier)			9 296,83
041	16	16441	Contrat de financement long terme renouvelable (CFLTR)		<b>2 158 122,74</b>	
041	16	16449	Contrat de financement long terme renouvelable (CFLTR)		<b>0,00</b>	<b>2 158 122,74</b>
041	16	16441	Contrat de financement long terme renouvelable (CFLTR)		<b>0,00</b>	
16	16	16449	Contrat de financement long terme renouvelable (CFLTR)		<b>9 453 224,64</b>	<b>9 453 224,64</b>
13	13	1315	Subvention d'équipement du BP au BA ASST pour déviations réseaux asst dans le cadre du Tramway 3ème phase			<b>8 750 000,00</b>
23	23	2315	Instal. tech., matériels, outillages industriels (contrepartie au Budget Principal)	UA06302	<b>1 137,65</b>	
23	23	2315	Instal. tech., matériels, outillages industriels (contrepartie au Budget Principal)	UH	<b>811,55</b>	
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>24 737 946,46</b>	<b>43 458 774,67</b>
S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES	
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
042	67	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		204 509,05	
042	68	6811	Dotation aux amortissements corporelles et incorporelles		13 063 389,11	
042	68	6812	Dotation aux amort. installations techniques (Charges d'exploitation)			
042	68	6815	Dotation aux provisions pour risques et charges		0,00	
042	78	7811	Reprise sur amortissements corporelles et incorporelles			108 065,56
042	77	777	Quote-part de subventions d'invest. virée au résultat de l'exercice			3 187 055,19
042	77	778	Produits exceptionnels			0,00
70	70	7063	Contribution du budget Principal à l'évacuation au réseau d'eaux pluviales			3 008 109,92
77	77	775	Produits de cession d'éléments d'actifs (Transfert parcelle au Budget Principal)			0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>13 267 898,16</b>	<b>6 303 230,67</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>		<b>38 005 844,62</b>	<b>49 762 005,34</b>
						11 756 160,72

BUDGET ANNEXE DU SPANC					
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>		
040	13	13915	Groupements de collectivités - Subvention d'équipement	432,03	
040	13	1315	Subvention d'équipement du Budget Principal	0,00	0,00
16	16	1687	Autres dettes (Fonds de roulement)	0,00	0,00
040	28	2805	Concessions, brevets etc.,,,	0,00	0,00
040	28	28182	Matériel de transports	0,00	0,00
040	28	28183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00
040	28	28184	Mobilier		432,03
			<b>TOTAL</b>	<b>432,03</b>	<b>432,03</b>
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>		
042	68	6811	Dotation aux amortissements incorporels et corporels	432,03	
042	77	774	Subventions exceptionnelles (Budget Principal)	0,00	0,00
042	77	777	Quote-part de subventions d'invest. virée au résultat de l'exercice		432,03
			<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>432,03</b>	<b>432,03</b>
			<b>TOTAL BUDGET du SPANC</b>	<b>864,06</b>	<b>864,06</b>

**BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**

CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>		
13	13	13150002	Subvention d'investissement du budget principal		0,00
13	13	13150001	Subvention d'investissement du budget principal		0,00
040	13	13911001	Subventions équipement - Etat & établissements publics nationaux	17 782,35	0,00
040	13	13911002	Subventions équipement - Etat & établissements publics nationaux (Tram)	5 418 495,12	
040	13	13913002	Subventions équipement - Département (Tram)	9 225,00	
040	13	13914002	Subventions équipement (communes)	238 098,60	
040	13	13915001	Subventions équipement (budget principal)	4 034,13	
040	13	13915002	Subventions équipement (budget principal)	3 830 192,66	
040	13	13917002	Subventions équipement (Fonds structurels)	171 180,75	
040	13	13918001	Subventions équipement (Autres)	67 854,25	
040	13	13918002	Subventions équipement (Autres)	2 184,07	
040	21	21110022	Terrains nus		39 900,00
040	21	21150022	Terrains bâtis		1 409,18
040	458	45820142	Pessac Extension Ligne B 3ème phase EP		583 647,07
040	458	45820152	Bègles Aménagement voirie Tramway 3ème Phase		535 516,45
040	21	21110022	Terrains nus		1 629,40
040	21	21150022	Terrains bâtis		27 036,23
040	21	21150022	Terrains bâtis		12 829,06
040	28	28010002	Amort. Frais d'établissement Tramway		7 745,64
040	28	28031001	Amort. Frais d'études et de recherches		63 525,30
040	28	28033001	Amort. Frais d'insertion		
040	28	28033002	Amort. Frais d'insertion		1 357,92
040	28	28050001	Amort. Concessions, droits similaires, brevet,,	0,00	37 296,00
040	28	28050002	Amort. Concessions, droits similaires, brevet,,	0,00	330 013,86
040	28	28080002	Amort. Autres immobilisations incorporelles (tramway)	0,00	
040	28	28131001	Amort. Bâtiments		425 537,00
040	28	28131002	Amort. Bâtiments et installations Tram	36 614,11	2 264 770,16
040	28	28135002	Amort. Instal° gales, agencements de constr° (Tram)	0,00	84 251,45
040	28	28138002	Amort. Autres constructions Tram	68 118,88	23 738 047,60
040	28	28151002	Amort. Instal° complexes spécialisées (Tram)	0,00	
040	28	28154001	Amort. Outillage, matériel de bord	0,00	224 462,00
040	28	28154002	Amort. Outillage, matériel de bord Tram	0,00	317 126,97
040	28	28155001	Amort. Outillage et matériel industriels	16 031,74	23 428,00
040	28	28155002	Amort. Outillage et matériel industriels	0,00	40 322,53
040	28	28156001	Amort. Matériel de transport	0,00	8 395 986,50
040	28	28156002	Amort. Autres matériels d'exploitation de transport (Tramway)	0,00	9 844 248,30
040	28	28183001	Amort. Matériel de bureau et informatique	0,00	2 443,00
040	28	28183002	Amort. Matériel de bureau et informatique		605 582,35
040	28	28184001	Amort. Mobilier (Bus)	0,00	7 708,00
040	28	28184002	Amort. Mobilier (Tramway)	9 372,84	1 398 398,58
040	28	28188001	Amort. Autres - bus	0,00	683 731,00
040	28	28188002	Amort. Autres - Tramway	434 192,06	1 076 940,13
041	13	13120002	Subvention d'équipement Régions	0,00	1 026,00
041	13	13130002	Acquisitions gratuites	0,00	131 460,00
041	13	13180002	Autres Subventions d'équipement	0,00	138 400,00
041	274	27400002	Prêt	0,00	0,00
041	21	21110002	Acquisition de terrains nus	1 026,00	
041	21	21150002	Acquisition de terrains Bâtis	131 460,00	
20	20	20310002	Frais d'études - Rectification d'imputation sur exercice clos		1 206 313,24
23	23	23800002	réémission mandats suite à erreur d'imputation sur exercice clos		
23	23	23800002	réémission mandats suite à erreur d'imputation sur exercice clos	1 141 634,32	
23	23	23800002	réémission mandats suite à erreur d'imputation sur exercice clos	61 057,64	
23	23	23800002	réémission mandats suite à erreur d'imputation sur exercice clos	3 612,00	
23	23	23800092	réémission mandats suite à erreur d'imputation sur exercice clos	9,28	
041	21	21150002	Terrains bâtis	138 400,00	
041	21	21310002	Contructions Tramway 2° Phase	19 827,73	
041	21	21380002	Autres constructions	61 268 638,34	
041	21	21540002	Matériel industriel 2° Phase	0,00	
041	21	21560002	Autres matériels d'exploitation de transport (Tramway)	415 024,08	
041	21	21830002	Matériel de bureau et informatique	0,00	
041	21	21840002	Mobilier urbain - Tramway 2ème Phase	30 321,91	
041	21	21880002	Autres immobilisations corporelles	0,00	
041	20	20310002	Frais d'études		263 926,10
041	20	20310002	Frais d'études (Tramway)		277 369,40
041	23	23800072	Infrastructures et aménagements urbains		9 443 047,14
041	23	23800142	Frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage (2ème phase)		69 481,13
041	23	23800092	Acquisition de matériel roulant (2ème phase)		415 024,08
041	23	23800002	Frais de maîtrise d'œuvre (2ème phase)		51 245 905,16
041	23	23800072	Infrastructures et aménagements urbains		19 059,05
041	21	21380002	Autres constructions	0,00	
041	21	21830002	Matériel de bureau et informatique	0,00	
041	21	21840002	Mobilier urbain - Tramway	0,00	
041	21	21880002	Autres immobilisations corporelles	0,00	
041	21	21560002	Autres matériels d'exploitation de transport (Tramway)	0,00	
041	16	16441002	Opérations afférentes à l'emprunt	2 414 600,46	
041	16	16449002	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	2 414 600,46
16	16	16449002	Contrat de financement long terme renouvelable (CFLTR)		40 844 229,83
23	23	23800042	Divers équipements Tramway (réimputation en section de fonctionnement)		0,00
23	23	23800072	Infrastructures et aménagements urbains (réimputation en section de fonctionnement)		0,00
			<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>116 793 218,15</b>	<b>157 244 731,27</b>
				<b>10 323 376,56</b>	

CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>		
011	61	61800002	Divers	0,00	
011	62	62230002	Coûts des traitements inform. à façon	0,00	
042	67	67420002	Subventions exceptionnelle d'équipement	1 119 163,52	
042	67	67500002	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (Tramway)	82 803,87	
042	68	68110001	Dotation aux amortissements (Bus)	9 864 116,80	
042	68	68110002	Dotation aux amortissements (Tramway)	39 708 805,49	
77	77	77500002	Produit de cessions d'éléments d'actif (au Budget Principal)		54 138,24
77	77	77400001	<b>Subvention d'exploitation du budget principal</b>		<b>49 199 859,60</b>
042	77	77700002	Quote-part des subventions d'invest. virée au résultat de l'exercice		9 669 376,20
042	77	77712001	Quote-part des subventions d'invest. du budget principal virée au résultat de l'exercice		89 670,73
042	77	77800001	Autres charges exceptionnelles		0,00
042	77	77800002	Autres charges exceptionnelles		0,00
042	78	78110001	Reprises sur amortissement s des immobilisations corporelles et incorporelles (Réseau)		0,00
042	78	78110002	Reprises sur amortissement s des immobilisations corporelles et incorporelles (Tramway)		564 329,63
042	78	78150002	Reprises de provisions pour risques et charges financières		0,00
		<b>TOTAL</b>		<b>50 774 889,68</b>	<b>59 577 374,40</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET TRANSPORT</b>	<b>167 568 107,83</b>	<b>216 822 105,67</b>

BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT					
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>		
040	13	13911	Subventions de l'Etat - quote-part inscrite au compte de résultat	0,00	0,00
040	13	13915	Subventions collectivités - quote-part inscrite au compte de résultat	0,00	0,00
040	13	13918	Subventions autres organismes - quote-part inscrite au compte de résultat	0,00	0,00
040	13	13932	Subventions (Part* pour non réalisation de places de stat*) - quote-part inscrite au compte de résultat	0,00	0,00
040	13	13935	Subventions (amendes de police) - quote-part inscrite au compte de résultat	0,00	0,00
13	13	1315	Groupements de collectivités (Subvnetion du Budget Principal)		0,00
21	21	2183	Matériel de bureau, matériel informatique (rectification d'écriture)	0,00	0,00
21	21	2135	Instal gen. agencements aménagemts constr (Acquisition au Budget Principal)	0,00	0,00
041	21	2154	Matériel industriel (remboursement TVA)	0,00	0,00
041	23	2313	Constructions bâtiments (remboursement TVA)	0,00	0,00
041	23	2315	Installations matériel et outillage technique (remboursement TVA)	0,00	0,00
041	27	2762	Créances sur transfert de droits à déduction	0,00	0,00
041	27	2763	Créances sur collectivités publiques	0,00	0,00
*040	21	2131	Bâtiments	0,00	0,00
*040	28	28031	Amortissement Frais d'études	0,00	0,00
*040	28	2805	Amortissement concessions, droits similaires, brevets...	0,00	0,00
*040	28	28121	Amortissement aménagements et agencements de terrains	0,00	0,00
*040	28	28131	Amortissement bâtiments et installations	0,00	0,00
*040	28	28135	Amortissement installations générales, agencements & aménagements de constructions	0,00	0,00
*040	28	28154	Amortissement outillage et matériels industriels	0,00	0,00
*040	28	28131	Amortissement bâtiments et installations	0,00	0,00
*040	28	28135	Amortissement installations générales, agencements & aménagements de constructions	0,00	0,00
*040	28	28154	Amortissement outillage et matériels industriels	0,00	0,00
*040	28	28182	Amortissement matériel de transport	0,00	0,00
*040	28	28183	Amortissement matériel informatique	0,00	0,00
*040	28	28184	Amortissement mobilier	0,00	0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	66	6611D	Intérêts courus non échus	0,00	
	66	6611R	Intérêts courus non échus	0,00	0,00
	66	6680	Autres charges financières	0,00	
	67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	
	67	675	Valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00	
	67	678	Charges exceptionnelles de gestion	0,00	
042	68	6811	Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	
042	68	6812	Charges d'exploitation à répartir	0,00	
042	68	6815	Dotation aux provisions pour risques et charges	0,00	
042	68	6815	Dot. amort. aux provisions pour dépréciation actifs circulants	0,00	
	74	7482	Subvention d'exploitation (BP 3000)	0,00	0,00
	77	774	Subvention d'exploitation	0,00	0,00
	77	775	Produits de cession d'immobilisations		0,00
	77	777	Reprise de quote-part de subventions virée au résultat de l'exercice		0,00
	77	778	Autres produits exceptionnels (solde ICNE)		0,00
	77	7811	Reprise sur amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles		0,00
	78	7815	Reprises sur provisions pour pour risques et charges		0,00
	78	7817	Reprises sur provisions pour dépréciation d'actifs circulants		0,00
	79	796	Transferts de charges financières		0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

BUDGET ANNEXE ABATTOIR (PROPRIETAIRE)					
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>		
040	10	1068	Autres réserves	3 292 692,65	0,00
	13	13911	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat (Etat)	0,00	
	13	13918	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat (autres organismes)	0,00	0,00
040	21	2131	Bâtiments		2 826 133,43
040	21	2135	Instal* Générales Agenc* aménag*Construct*	0,00	3 139,50
040	21	2151	Installations complexes spécialisées		236 407,50
040	21	2154	Matériel industriel	0,00	98 614,14
27	27	2763	Créances sur collectivités publiques	0,00	426 857,24
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>3 292 692,65</b>	<b>3 591 151,81</b>
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	67	6743	Charges de la Régie à simple autonomie financière de l'Abattoir	42 451,14	
	66	668	Autres charges financières	0,00	
042	67	675	Valeur comptable des éléments d'actif cédés	3 164 294,57	0,00
	67	678	Autres charges exceptionnelles	0,00	
042	68	68110	Dot. amort. Bâtiments & installations	0,00	
042	68	6811	Dotation aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	
042	68	6812	Charges d'exploitation à répartir	0,00	
042	68	6871	Dotation aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00	
042	74	774	Subvention d'exploitation du budget principal		0,00
75	75	758	contribution de la Régie aux charges financières		0,00
042	77	778	Autres produits exceptionnels		3 292 692,65
042	78	7811	Reprise sur amortissement des immobilisations		0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 206 745,71</b>	<b>3 292 692,65</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET ABATTOIR</b>	<b>6 499 438,36</b>	<b>6 883 844,46</b>

BUDGET ANNEXE ABATTOIR (REGIE)						
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
	27	279	Autres immobilisations financières		0,00	
	16	1687	Autres dettes		426 857,24	0,00
	49	491	Reprise sur provisions pour dépréciation d'actifs circulants		0,00	0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>426 857,24</b>	<b>0,00</b>
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	62	6218	Autres personnels extérieurs			
	65	658	Autres charges de gestion courante		0,00	
	66	668	Autres charges financières		0,00	
	68	681700	Dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs circulants		0,00	
	77	774	Subvention exceptionnelle du BP			42 451,14
	77	774	Subvention exceptionnelle du BA Abattoir			<b>349 946,75</b>
	78	7817	Reprise sur dépréciations d'actifs			<b>0,00</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>392 397,89</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET REGIE ABATTOIR</b>		<b>426 857,24</b>	<b>392 397,89</b>
		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>Total BA ABATTOIR + REGIE</b>		<b>6 926 295,60</b>	<b>7 276 242,35</b>
						349 946,75
BUDGET ANNEXE CREMATORIUM						
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
040	28	28131	Amort. Bâtiments			62 378,37
040	28	28135	Installations générales, agencements, aménagements de constructions			1 132,24
040	28	28151	Amort. installations & matériel complexes spécialisés	0,00		32 184,98
040	28	28154	Amort. Matériels & outillages			2 512,36
040	28	28188	Autres			2 512,95
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>100 720,90</b>
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
042	67	675	Valeur nette comptable éléments d'actif cédés		0,00	
042	68	6811	Dotation aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	100 720,90		
042	77	774	Subvention d'exploitation du Budget Principal			0,00
042	78	7811	Reprise sur amortissement des immobilisations			0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>100 720,90</b>	<b>0,00</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET CREMATORIUM</b>		<b>100 720,90</b>	<b>100 720,90</b>
						0,00
BUDGET ANNEXE SEPF						
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
	10	10238	Reversement par le budget Principal du FCTVA			0,00
	10	1027	Affectation de patrimoine par le Budget Principal			0,00
	21	2131	Affectation bâtiments par le Budget Principal	0,00		
	21	2154	Apurement valeur nette comptable			0,00
040	28	28131	Amort. Bâtiments			0,00
040	28	28151	Dot. amort. installations & matériel complexes spécialisés			
040	28	28154	Dot. amort. Matériel et outillage industriels	0,00		0,00
040	28	28182	Dot. amort. matériel de transport			0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
042	67	675	Valeur nette comptable éléments d'actif cédés		0,00	
042	68	681131	Dot. amort. Bâtiments & installations		0,00	
042	68	6811	Dot. amort. installations & matériel complexes spécialisés		0,00	
77	77	774	Subvention d'exploitation du Budget Principal			77 635,63
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>77 635,63</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET SEPF</b>		<b>0,00</b>	<b>77 635,63</b>
						77 635,63
BUDGET ANNEXE CAVEAUX						
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
040	33	33	Encours de production de biens - travaux		0,00	0,00
040	35	355	Stocks de produits finis		72 236,00	86 749,58
16	16	1687	Autres dettes (avance du Budget Principal)		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>72 236,00</b>	<b>86 749,58</b>
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
042	71	7133	Variation des encours de production de biens		0,00	0,00
042	71	7135	Variation des stocks de produits		86 749,58	72 236,00
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>86 749,58</b>	<b>72 236,00</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET CAVEAUX</b>		<b>158 985,58</b>	<b>158 985,58</b>
						0,00
BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR						
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
	13	1315	Subvention d'équipement du Budget Principal	TW12B	<b>69 130,12</b>	0,00
	13	1315	Subvention d'équipement du Budget Principal	RC04		<b>0,00</b>
040	13	13911	Subventions Etat et Etablissements nationaux quote-part inscrite au compte de résultat		9 982,19	
040	13	13912	Subventions Régions - quote-part inscrite au compte de résultat		12 500,51	
040	13	13914	Subventions collectivités - quote-part inscrite au compte de résultat		25 604,50	
040	13	13915	Subventions Groupements de collectivités - quote-part inscrite au compte de résultat		287 871,43	
040	13	13917	Subventions Budget Ctaire et Fds Structurels - quote-part inscrite au compte de résultat		27 011,67	
040	13	13918	Autres		212 531,45	

040	28	28031	Amort. Frais d'études			15 700,57
040	28	28033	Amort. Frais d'insertion			1 382,34
040	28	28131	Amort. Bâtiments, installations générales, aménagements de constructions			17 154,25
040	28	28135	Amort. Bâtiments, installations générales, aménagements de constructions			1 562,47
041	23	2315	Installations matériel et outillages techniques		0,00	52 929,31
041	27	2762	Créances diverses (transfert de droit à déduction de TVA au fermier)		52 929,31	0,00
041	20	2033	Frais d'insertion			0,00
041	21	2111	Terrains nus			0,00
041	23	2313	Constructions			0,00
041	23	2315	Instal. tech., matériels, outillages industriels			0,00
041	16	16449	Crédit Local de France (CFLTR)			292 336,08
041	16	16441	Crédit Local de France (CFLTR)		292 336,08	
16	16	16449	Crédit Local de France (CFLTR)		2 237 319,37	2 237 319,37
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>3 227 216,63</b>	<b>2 618 384,39</b>

CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
042	68	6811	Dotation aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles		35 799,63	
042	77	777	Quote-part de subventions d'invest. virée au résultat de l'exercice			575 501,75
042	78	7811	Reprises sur amortissements immob <sup>o</sup> corporelles & incorporelles			0,00
042	78	7817	Reprises sur provisions pour dépréciation d'actifs circulants			0,00
		774	Subvention du Budget Principal			0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>35 799,63</b>	<b>575 501,75</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET RESEAU DE CHALEUR</b>		<b>3 263 016,26</b>	<b>3 193 886,14</b>
						-69 130,12

**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS**

CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
	040	3351	En - cours de production de biens (terrains) Saint Exupéry 1		LOT 11	0,00
	040	3355	En - cours de production de biens (travaux) Saint Exupéry 1		LOT 11	0,00
	040	33581	En - cours de production de biens (frais accessoires) Saint Exupéry 1		LOT 11	0,00
	040	3555	Terrains aménagés Saint Exupéry 1		LOT 11	0,00
	040	3351	En - cours de production de biens (terrains) Saint Exupéry 1		LOT 11	0,00
	040	3355	En - cours de production de biens (travaux) Saint Exupéry 1		LOT 11	0,00
	040	33581	En - cours de production de biens (frais accessoires)		LOT 12	0,00
	040	3555	Terrains aménagés		LOT 12	4 863,35
	040	3351	En - cours de production de biens (terrains) Bioparc		LOT 13	0,00
	040	3354	En - cours de production études et prestations de services Bioparc		LOT 13	0,00
	040	33581	En - cours de production de biens (frais accessoires) Bioparc		LOT 13	26 666,00
	040	3355	Stocks (terrains aménagés) Bioparc		LOT 13	490 284,00
	040	3555	Terrains aménagés Bioparc		LOT 13	122 062,80
	16	168758	Autres dettes (avance du Budget Principal) BIOPARC		LOT 13	0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>643 876,15</b>
						<b>472 535,37</b>

CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	042	7133	Variation des stocks de produits Saint Exupéry 1		LOT 11	0,00
	042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés Saint Exupéry 1		LOT 11	0,00
	042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés		LOT 12	0,00
	042	7133	Variation des stocks de produits BIOPARC		LOT 13	0,00
	042	7133	Variation des stocks de produits		LOT 12	4 863,35
	042	7133	Variation des stocks de produits BIOPARC		LOT 13	122 062,80
	042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés BIOPARC		LOT 13	345 609,22
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>472 535,37</b>	<b>643 876,15</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET LOTISSEMENTS</b>		<b>1 116 411,52</b>	<b>1 116 411,52</b>
						0,00

**BUDGET ANNEXE Z.A.C.**

CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
	040	3351	En - cours de production de biens (terrains) madère		ZAC 01	0,00
	040	3355	En - cours de production Travaux		ZAC 01	2 840,00
	040	3351	En - cours de production de terrains aménagés		ZAC 01	0,00
	040	3354	Etudes et prestations de service		ZAC 01	0,00
	040	33581	Frais accessoires		ZAC 01	0,00
	040	3551	Produits finis autres que terrains		ZAC 02	0,00
	040	3355	En - cours de production de biens (travaux) madère		ZAC 01	0,00
	040	3555	Terrains aménagés (madère)		ZAC 01	0,00
	040	3555	Terrains aménagés		ZAC 01	6 949,17
	040	3555	Terrains aménagés		ZAC 02	0,00
	040	3555	Terrains aménagés		ZAC 02	24 414,15
	040	3555	Terrains aménagés		ZAC 02	0,00
	16	16875	Autres dettes (avance du Budget Principal) Madère		ZAC 01	0,00
	16	16875	Autres dettes (avance du Budget Principal) (SAUNAB)		ZAC 02	0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>9 789,17</b>	<b>142 982,86</b>
						<b>133 193,69</b>

CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	011	6015	Terrains à aménager (Acquisition au Budget Principal		<b>0,00</b>	
	011	6045	Achats d'études et de prestations de service	ZAC 01		
	67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion rectification sur ex. clos	ZAC 01	0,00	0,00
	042	7133	Variation des stocks de produits Madère	ZAC 01	6 949,17	<b>2 840,00</b>
	042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés Madère	ZAC 01	0,00	6 949,17
	042	7133	Variation des stocks de produits	ZAC 01	0,00	0,00
	042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés Lac	ZAC 02	24 414,15	0,00
	043	608	Frais accessoires Madère	ZAC 01	0,00	0,00
	043	608	Frais accessoires	ZAC 01	0,00	0,00
	043	608	Frais accessoires	ZAC 01	0,00	0,00
	043	774	Subventions exceptionnelles	ZAC 01	0,00	<b>0,00</b>
	043	796	Transfert de charges financières Madère	ZAC 01	0,00	0,00
	70	7015	Ventes de terrains aménagés au Budget Principal	ZAC 02	0,00	<b>24 414,15</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>31 363,32</b>	<b>34 203,32</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET Z.A.C.</b>		<b>41 152,49</b>	<b>177 186,18</b>
<b>BUDGET ANNEXE Z.A.C. du TASTA</b>						
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
	040	3351	En - cours de production de biens (terrains)	ZAC 03	0,00	75 131,88
	040	3354	En - cours de production Etudes et prestations de services	ZAC 03	51 578,44	20 879,25
	040	3355	En - cours de production de biens (travaux)	ZAC 03	3 856 655,14	1 475 910,73
	040	33581	Frais accessoires	ZAC 03	0,00	2 129,94
	040	3555	Stock de produits - Terrains aménagés	ZAC 03	1 574 051,80	0,00
	040	3555	Terrains aménagés	ZAC 03	0,00	0,00
	16	16875	Autres dettes (avance du Budget Principal)	ZAC 03	<b>0,00</b>	<b>3 070 084,62</b>
	16	16875	Autres dettes (avance du Budget Principal)	ZAC 03	0,00	0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>5 482 285,38</b>	<b>4 644 136,42</b>
						-838 148,96
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	011	6015	Terrains à aménager	ZAC 03	0,00	0,00
	67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion rectification sur ex. clos	ZAC 03	0,00	0,00
	042	7133	Variation des stocks de produits	ZAC 03	1 574 051,80	3 908 233,58
	011	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	ZAC 03	0,00	1 574 051,80
	043	608	Frais accessoires	ZAC 03	0,00	0,00
	77	774	Subventions exceptionnelles	ZAC 03	0,00	<b>0,00</b>
	77	774	Subventions exceptionnelles	ZAC 03	0,00	<b>0,00</b>
	043	796	Transfert de charges financières	ZAC 03	0,00	0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 574 051,80</b>	<b>5 482 285,38</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET Z.A.C. du TASTA</b>		<b>7 056 337,18</b>	<b>10 126 421,80</b>
						<b>3 070 084,62</b>
<b>BUDGET ANNEXE Z.A.C. des Quais</b>						
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
	040	3351	En - cours de production de biens (terrains) madère	ZAC 04	96 616,17	551 500,00
	040	3354	En - cours de production de biens (Etudes & prestations de services)	ZAC 04	334 072,34	175 767,59
	040	3355	En - cours de production de biens (travaux)	ZAC 04	4 382 171,56	2 918 324,23
	040	33581	En - cours de production de biens (frais accessoires)	ZAC 04	2 525,47	900,00
	040	3355	En - cours de production de biens (travaux)	ZAC 04	0,00	0,00
	040	3555	Terrains aménagés	ZAC 04	0,00	20 238,72
	040	3354	En - cours de production de biens (Etudes & prestations de services)	ZAC 04	0,00	0,00
	040	3555	Terrains aménagés	ZAC 04	3 646 491,82	0,00
	16	16875	Autres dettes (avance du Budget Principal)	ZAC 04	0,00	0,00
	16	16875	Autres dettes (avance du Budget Principal)	ZAC 04	<b>0,00</b>	<b>3 490 666,86</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>8 461 877,36</b>	<b>7 157 397,40</b>
						-1 304 479,96
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion rectification sur ex. clos	ZAC 04	0,00	0,00
	042	7133	Variation des stocks de produits	ZAC 04	3 646 491,82	4 815 385,54
	042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	ZAC 04	20 238,72	3 646 491,82
	043	608	Frais accessoires	ZAC 04	0,00	0,00
	77	774	Subventions exceptionnelles	ZAC 04	0,00	<b>0,00</b>
	043	796	Transfert de charges financières	ZAC 04	0,00	<b>0,00</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>3 666 730,54</b>	<b>8 461 877,36</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET Z.A.C. des Quais</b>		<b>12 128 607,90</b>	<b>15 619 274,76</b>
<b>REGIE RESTAURANTS ADMINISTRATIFS</b>						
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
	21	2135	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		0,00	0,00
	21	2183	Matériel de bureau et informatique		0,00	0,00
	21	2184	Mobilier		0,00	0,00
	040	13915	Groupements de collectivités (subvention d'équipement du budget principal)		88 668,50	
	040	192	Différences sur réalisations d'immobilisations		0,00	0,00
	040	2188	Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00
	040	2805	Concessions et droits similaires			0,00
	040	28135	Installations générales			54 170,51
	040	28183	Matériel de bureau et informatique			1 946,42
	040	28184	Mobilier			5 379,71
	040	28188	Autres immobilisations corporelles			51 733,34
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>88 668,50</b>	<b>113 229,98</b>
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	60	60636	Vêtements de travail - remboursement au budget principal		0,00	
	66	66111	Intérêts courus et non échus relatifs aux emprunts contractés depuis 1991		0,00	
	042	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		0,00	
	042	6811	Dotations aux amortissements corporelles et incorporelles.		113 229,98	
	75	7552	Déficit pris en charge par le Budget Principal			<b>778 223,78</b>
	042	776	Différences sur réalisations d'immobilisations			0,00
	042	777	Quote-part Subvention transférée au compte de résultat			88 668,50
	78	7817	Reprises sur provisions pour dépréciation d'actifs circulants			
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>113 229,98</b>	<b>866 892,28</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET REGIE RESTAURANTS ADMINISTRATIFS</b>		<b>201 898,48</b>	<b>980 122,26</b>
						778 223,78

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS & ASSIMILES						
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
	10	10222	Reversement de FCTVA par le BP au BA Déchets Ménagers			1 384 470,76
	13	1315	Groupements de collectivités (subvention d'équipement du budget principal)	OBC		0,00
	040	13911	Reprises subventions transférables Etat et Etablissements nationaux		16 806,00	
	040	13913	Reprises subventions transférables Départements		5 000,00	
	040	139158	Reprises subventions transférables Régions		83 834,17	
	040	13917	Reprises subventions transférables Budget claire et fonds structurels		1 207,49	
	040	192	Différences sur réalisations d'immobilisations		20 609,63	195 198,80
	040	2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	Cesact		37 228,02
	040	2182	Matériel de Transports	Cesact		0,00
	040	28031	Frais d'études			84 219,73
	040	28033	Frais d'impression			792,67
	040	2804421	Subvention d'équipement en nature - Personne de droit privé		0,00	103,43
	040	2805	Logiciels			9 876,09
	040	28135	Installations Générales, agencements et aménagements de constructions			132 137,74
	040	28138	Autres constructions			467 655,96
	040	28158	Autres Installations, matériels et outillages techniques			1 875 048,47
	040	28181	Installations Générales, agencements -divers			66,98
	040	28182	Matériel de Transports			3 500 241,82
	040	28183	Matériel de bureau et informatique			9 816,70
	040	28184	Mobilier			14 172,41
						0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>127 457,29</b>	<b>7 711 029,58</b>
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	042	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		37 228,02	
	042	676	différences positives sur réalisation des immobilisations cédées		195 198,80	
	042	6811	Dotations aux amortissements corporelles et incorporelles		6 094 132,00	
	042	6871	Dotation aux amortissements exceptionnels des immobilisations		0,00	
	75	7552	Déficit pris en charge par le Budget Principal			10 604 234,61
	042	776	Différences sur réalisations d'immobilisations			20 609,63
	042	777	Quote -part de subvention d'investissement transférée au compte de résultat			106 847,66
	78	7817	Reprises sur provisions pour dépréciation d'actifs circulants			0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 326 558,82</b>	<b>10 731 691,90</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS &amp; ASSIMILES</b>		<b>6 454 016,11</b>	<b>18 442 721,48</b>
BUDGET PRINCIPAL						
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
			<b>INVESTISSEMENT</b>			
01	10	10222	FCTVA (reversement au BA Abattoir )		0,00	
01	10	10222	FCTVA (reversement au BA Déchets ménagers)		1 384 470,76	
01	16	16449	Emprunts - Opération afférente à l'option de tirage			
01	040	192	Différences sur réalisations d'immobilisations	Cesactif	998 087,12	0,00
01	040	13911	Reprises subventions transférables Etat et Etablissements nationaux		3 695 461,95	0,00
01	040	13912	Reprises subventions transférables - Régions		6 553,34	
01	040	13913	Reprises subventions transférables - Départements		3 753,34	
01	040	139141	Reprises subventions transférables - Communes		21 381,67	
01	040	13917	Reprises subventions transférables - Budget communautaire & fonds structurels		5 810,00	0,00
01	040	13932	Reprises subventions transférables - Amendes de police		0,02	
01	040	13935	Reprises subventions transférables - Participation pour non réalisation de places de stationnement		73 909,74	
01	040	4812	Frais d'acquisition des immobilisations		2 075 752,59	
01	040	4818	Charges à étaler		23 755,12	
01	040	13917	Budget communautaire et Fonds Structurels			
01	040	192	Réalisations postérieures au 01/01/1998	CESACTIF		5 560 607,60
01	040	2111	Terrains nus	CESACTIF		3 161 372,82
01	040	2112	Terrains de voirie	CESACTIF		200 080,96
01	040	2115	Terrains bâtis	CESACTIF		5 217 506,12
01	040	21318	Autres bâtiments publics	CESACTIF		0,00
01	040	2132	Immeubles de rapport	CESACTIF		0,00
01	040	2138	Autres constructions	CESACTIF		241 763,66
01	040	21571	Matériel et outillage de voirie	CESACTIF		12 685,21
01	040	2182	Matériel de transports	CESACTIF		5 160,24
01	040	2802	Frais d'études, d'élaboration...			38 963,41
01	040	28031	Amortissements des frais d'études			4 047 307,07
01	040	28033	Amortissement des frais d'insertion			113 382,45
01	040	2804112	Subvention d'équipement - Etat Bâtiments et installations			2 220 038,81
01	040	2804113	Subvention d'équipement - Etat projets Infrastructures d'intérêt général			59 000,00
01	040	2804122	Subvention d'équipement - Régions Bâtiments et installations			338 163,49
01	040	2804132	Subvention d'équipement - Départements Bâtiments et installations			46 940,17
01	040	28041411	Subvention d'équipement -Communes GFP Biens mobiliers, matériels, études			62 003,55
01	040	28041412	Subvention d'équipement -Communes GFP Bâtiments et installations			1 339 503,92
01	040	28041581	Subvention d'équipement -Autres groupements - Biens mobiliers, matériels, études			15 549,91
01	040	28041582	Subvention d'équipement -Autres groupements - Bâtiments et installations			130 501,57
01	040	28041632	Subvention d'équipement - Services administratifs rattachés - Bâtiments et installations			1 440 287,41
01	040	28041642	Subvention d'équipement - SPIC rattachés - Bâtiments et installations			7 237 198,09
01	040	2804171	Subvention d'équipement- aut. étab. pub. Locaux - Biens mobiliers, matériels, études			76 000,00
01	040	2804172	Subvention d'équipement- aut. étab. pub. Locaux - Bâtiments et installations			2 099 071,72
01	040	2804181	Subvention d'équipement- aut. organismes publics - Biens mobiliers, matériels, études			60 000,00
01	040	2804182	Subvention d'équipement- aut. organismes publics - Bâtiments et installations			2 149 930,66
01	040	2804183	Subvention d'équipement- aut. organismes publics - projets Infrastructures d'intérêt général			479 938,87
01	040	280421	Subvention d'équipement aux personnes de droit privé - Biens mobiliers, matériels, études			7 210 280,21
01	040	280422	Subvention d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations			1 185 425,24
01	040	2804412	Subvention d'équipement- organismes publics - Bâtiments et installations			488 692,70
01	040	2804421	Subvention d'équipement en nature pers. droit privé - Biens mobiliers, matériels, études			7 943,33
01	040	2804422	Subvention d'équipement en nature - pers. droit privé - Bâtiments et installations			22 258,96
01	040	2805	Concession et dts similaires, brevets...			889 263,46
01	040	28132	Immeubles de rapport			150 058,44
01	040	28135	Instal. Génér., agenc. et aménag. de constructions			23 419,06
01	040	28138	Autres constructions			8 804,33
01	040	281568	Aut. mat. et out. d'incendie & déf. civ.			828,02
01	040	281571	Matériel roulant			1 084 562,80
01	040	281578	Autre matériel et outillage de voirie			237 621,57
01	040	28158	Autres			405 391,33
01	040	28181	Instal. Génér., agenc. et aménag. divers			261 882,80
01	040	28182	Matériel de transport			701 656,85
01	040	28183	Matériel bureau et matériel informatique			2 074 083,85
01	040	28184	Mobilier			469 550,00
01	040	28188	Autres			57 970,66
01	040	4812	Frais d'acquisition des immobilisations			198 404,73
01	040	4818	Charges à étaler			102 990,34

8220	041	2031	Frais d'études (réimputation frais d'études ou frais d'insertion en compte 20 ou 23)	VJA		0,00
01	041	1641	Emprunts en euro			
01	041	16441	Opérations afférentes à l'emprunt		12 750 790,09	
01	041	16449	Opérations afférentes à l'emprunt			12 750 790,09
01	16	16449	Opérations afférentes à l'emprunt		56 126 365,14	56 126 365,14
01	041	458211	Travaux réalisés pour le cpte de tiers, Villenave d'Ornon - Chemin Leysotte -Eclairage public	VCA00		47 347,03
01	041	458268	Opération pour le compte de Tiers -Mérignac- Avenue Kennedy - Eclairage public	VAIY		42 397,00
01	041	458271	Travaux réalisés pour le cpte de tiers, Bègles Terre Sud - Eclairage public	VCA00		56 680,26
01	041	458273	Opération pour le compte de Tiers -Pessac Le Pontet - Eclairage public	VCA00		14 704,72
8220	041	458274	Opération pour le compte de Tiers -Bordeaux Pont JCD - Eclairage public	VD36		120 254,94
8220	041	458275	Opération pour le compte de Tiers -Cenon Pont JCD - Eclairage public	VD36		46 059,09
8220	041	458276	Opération pour le compte de Tiers -Lormont Pont JCD - Eclairage public	VD36		46 251,90
8220	041	458277	Opération pour le compte de Tiers -Aménagement Avenue A.Conte/rue V.Hugo - Eclairage public	VCA00		50 697,03
01	041	204412	Subventions d'équipement en nature Organismes publics	VCA00	118 732,01	
8220	041	204412	Subventions d'équipement en nature Organismes publics	VCA00	50 697,03	
01	041	204412	Subventions d'équipement en nature Organismes publics	VAIY	42 397,00	
8220	041	204412	Subventions d'équipement en nature Organismes publics	VD36	212 565,93	
01	041	204412	Subventions d'équipement en nature Personnes de droit privé		93,55	
01	041	164441	Opérations afférentes à l'emprunt		0,00	
8220	041	2135	Installations générales, agencements et aménagements de constructions	VJA	0,00	
01	041	2313	Instal., matériel & outillage techniques	HB17	0,00	
900	041	2315	Instal., matériel & outillage techniques -Aménagement ZI de Tartifume à Bègles	DB03	0,00	
8310	041	2315	Instal., matériel & outillage techniques - FIC	PA31802	0,00	
8220	041	2315	Instal., matériel & outillage techniques - Voirie d'intérêt communal	VCA00	0,00	
8220	041	2315	Instal., matériel & outillage techniques - Voirie d'intérêt communal	VCA00	0,00	
900	041	2315	Instal., matériel & outillage techniques -Aménagement Aéroparc	DD19	0,00	
900	041	2315	Instal., matériel & outillage techniques - SIM Blanquefort	DD21	0,00	
8162	041	2315	Instal., matériel & outillage techniques - ZAC Ravezies	DB12	0,00	
8310	041	2031	Frais d'études à caractère général	PD00		7 059,66
950	041	2031	Frais d'études géothermiques	WG		826,80
8220	041	2033	Frais d'insertion- Zac Quartier Mairie	HB17		1 315,94
8220	041	2031	Frais d'études à caractère général	VAB00		96 150,74
8220	041	2033	Frais d'insertion- Pessac Le Pontet	HB35		1 061,57
01	041	2111	Terrains nus		40 934,00	0,00
01	041	2112	Terrains de voirie (Régularisation de cession gratuite)		575 250,58	0,00
01	041	2115	Terrains bâtis		1 265 599,00	0,00
01	041	1328	Autres - intégration de réseaux eaux pluviales	PF00		3 530 856,00
01	041	21532	Autres - intégration de réseaux eaux pluviales	PF00	3 530 856,00	0,00
01	041	1323	Département (cessions gratuites)			1 265 599,00
01	041	13241	Communes membres d'un GFP(cessions gratuites)			424 530,00
01	041	1328	Autres (cessions gratuites)			191 654,58
01	041	2184	Mobilier		0,00	93,55
01	041	2112	Terrains de voirie (cessions gratuites)		0,00	0,00
01	041	2115	Terrains bâtis (cessions gratuites)		0,00	0,00
01	041	2315	Installations, matériel & outillages techniques Zac Quartier Mairie	HB17	1 555 654,92	
01	041	2315	Installations, matériel & outillages techniques	HB18	88 371,85	
01	041	238	Avances, acomptes ZAC Quartier Mairie	HB17		1 555 654,92
01	041	238	Avances, acomptes	HB18		88 371,85
8310	041	2315	Installations, matériels & outillages techniques - BV Vignan Sud Eysines*	PC37	7 886,46	
8220	041	2315	Installations, matériel & outillages techniques Zac Quartier Mairie	HB17	1 315,94	
8220	041	2315	Installations, matériels & outillages techniques - Travaux Talence Thouars	HC53	64 563,89	
8220	041	2315	Installations, matériels & outillages techniques - FIC Bègles	VB0390	9 949,30	
8220	041	2315	Installations, matériels & outillages techniques - FIC Talence	VB5220	3 933,80	
8220	041	2315	Installations, matériels & outillages techniques	VCA00	17 703,75	
8220	041	2315	Installations, matériels & outillages techniques - Travaux Pessac Le Pontet	HB35	1 061,57	
20	20	2031	Frais d'études (réimputation frais d'études au Budget Annexe Assainissement)	UA06302	0,00	1 137,65
20	20	2031	Frais d'études (réimputation frais d'études au Budget Annexe Assainissement)	UH	0,00	811,55
8220	21	2115	Terrains bâtis	HB14	41 309,18	
8240	21	2115	Terrains bâtis	HAA	12 829,06	
<b>8240</b>	<b>21</b>	<b>2111</b>	<b>Terrains nus acquisition au BA ZAC02 BA Opération du Quartier du Lac</b>	<b>HAA</b>	<b>24 414,15</b>	
900	204	204163	Subvention d'équipement du BP au BA ZAC Haut Madère à Villenave d'Ornon	ZAC01	0,00	
900	204	204163	Subvention du BP au B.A. ZAC du Tasta à Bruges	ZAC 03	0,00	
900	204	204163	Subvention du BP au B.A. ZAC du Tasta à Bruges	ZAC 03	0,00	
900	204	204163	Subvention du BP au B.A. ZAC des Quais à Floirac	ZAC 04	0,00	
900	204	204163	Subvention du BP au B.A.LOT 13 Bioparc	LOT13	0,00	
8120	204	204163	Subvention d'équipement du BP au BA Déchets Ménagers et Assimilés (OAE)	OBC	0,00	
8112	204	204164	Subvention d'équipement du BP au BA ASST.	TW30	8 750 000,00	
8161	204	204164	Subvention d'équipement du BP au BA Réseau de Chaleur.	RC04	0,00	
8161	204	204164	Subvention d'équipement du BP au BA Réseau de Chaleur.	TW12B	0,00	0,00
8223	204	204164	Subvention d'équipement du BP au BA Transports Bus		0,00	
8223	204	204164	Subvention d'équipement du BP au BA Transports Tramway	TW30	0,00	
8223	204	204164	Subvention d'équipement du BP au BA Parcs de Stationnement	VJA	0,00	
8111	204	204164	Subvention d'équipement du Budget Principal au BA Eau Industrielle	EI	0,00	
01	27	27638	Prêts BA Eau industrielle		0,00	40 100,00
01	27	274	Prêts Remboursement par BA Opération du Quartier du Lac	ZAC 2		0,00
01	27	27638	Avance au budget annexe Caveaux	CAV	0,00	0,00
01	27	27638	Avance au budget annexe Lotissement Saint Exupéry 1	LOT 11	0,00	0,00
01	27	27638	Avance au budget annexe Lotissement	LOT 8	0,00	0,00
01	27	27638	Avance au budget annexe Lotissement Quai la Souys	LOT 9	0,00	0,00
01	27	27638	Avance au budget annexe BA ZAC Madère à Villenave d'Ornon	ZAC 01	111 619,54	0,00
01	27	27638	Avance au budget annexe BA Opération Quartier du Lac	ZAC 02	0,00	0,00
01	27	27638	Avance au budget annexe BA ZAC du TASTA	ZAC 03	3 070 084,62	0,00
01	27	27638	Avance au budget annexe BA ZAC des Quais	ZAC 04	3 490 666,86	0,00
8112	27	27638	Avance au budget annexe BA du SPANC	SPANC	0,00	0,00
8111	27	27638	Avance pour fonds de roulement du BP au BA Eau Industrielle	WI0	0,00	0,00
01	27	2764	Créances s/ part. & autres personnes de droit privé	ZAC02		12 585 000,00
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>100 254 580,87</b>	<b>141 025 817,40</b>
						<b>40 771 236,53</b>

BUDGET PRINCIPAL						
CHAP	S/CHAP.	ARTICLE	LIBELLES		DEPENSES	RECETTES
0200	75	758	<b>FONCTIONNEMENT</b>			0,00
01	656	6562	Produits divers de gestion courante			
8112	65	6558	Fonctionnement des groupes d'élus - Matériel, équipement et fournitures			0,00
0200	65	657363	Contribution pour évacuation au réseau d'eaux pluviales		3 008 109,92	
8150	65	657364	Subvention du Budget Principal au B.A. Restaurants administratifs		778 223,78	
8120	65	657364	<b>Subvention du Budget Principal au B.A. Transports</b>		49 199 859,60	
0260	67	67441	<b>Subvention du Budget Principal au B.A. Déchets Ménagers et Assimilés</b>		10 604 234,61	
8223	67	67441	Subvention du Budget Principal au B.A. SEPF		77 635,63	
8112	67	67441	<b>Subvention d'équipement du Budget Principal au B.A. Parcs de Stationnement</b>		0,00	
8160	67	67441	Subvention de fonctionnement du Budget Principal au B.A. du SPANC		0,00	
92	67	67441	<b>Subvention de fonctionnement du Budget Principal au B.A. Réseau de Chaleur</b>		0,00	
8111	67	67441	Subvention du Budget Principal au B.A. Abattoir		349 946,75	
			Subvention du Budget Principal au B.A. Eau Industrielle		0,00	
0200	70	70841	Remboursement de frais par budget annexe Régie Restaurants administratifs (frais de personnel)			901 526,34
	012	64	<b>Charges de personnel</b>		901 526,34	
8111	70	70841	Remboursement de frais par budget annexe Eau industrielle (frais de personnel)			4 332,78
8112	70	70841	Remboursement de frais par budget annexe ASST (frais de personnel)			1 079 777,47
8120	70	70841	Remboursement de frais par budget annexe SPANC (frais de personnel)			3 149,23
0260	70	70841	Remboursement de frais par budget annexe Déchets Ménagers (frais de personnel)			35 509 615,54
0260	70	70841	Remboursement de frais par budget annexe CREMAT. (frais de personnel)			257 666,11
8223	70	70841	Remboursement de frais par budget annexe SEPF (frais de personnel)			116 414,98
8150	70	70841	Remboursement de frais par budget annexe PARCS DE STAT. (frais de personnel)			0,00
8161	71	70841	Remboursement de frais par budget annexe TRANSPORTS (frais de personnel)			3 065 971,58
			Remboursement de frais par budget annexe Réseau de Chaleur (frais de personnel)			58 079,59
	012	64	<b>Charges de personnel</b>		40 095 007,28	
0200	70	70848	Remboursement de frais de personnel mis à disposition (directeur Régie Abattoir partie)			0,00
	012	64	<b>Charges de personnel</b>		0,00	
0200	70	70878	Remboursement de frais par budget annexe SPANC (administration générale)			553,12
0200	70	70878	Remboursement de frais par budget annexe SPANC (administration générale)			0,00
	011	61	<b>Services extérieurs</b>		553,12	
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Eau industrielle (administration générale)			12 276,2915
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Déchets ménagers (administration générale)			4 763 956,5000
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Déchets ménagers (administration générale) Frais de déplacement			11 523,3400
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe ASST (administration générale)			644 235,6000
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe ASST (administration générale) Frais de déplacement			5 387,9800
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe SPANC (administration générale)			23 051,2000
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe CREMAT. (administration générale)			79 874,5400
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe SEPF (administration générale)			15 544,4204
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe PARCS DE STAT. (administration générale)			0,0000
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Réseau Transports (administration générale)			2 494 927,1100
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Réseau Transports (administration générale) Frais de déplacement			11 457,5900
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Tramway (administration générale)			0,0000
0200	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Réseau de Chaleur (administration générale)			24 426,9500
	011	61	<b>Services extérieurs</b>		8 086 661,52	
0203	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Déchets ménagers (Frais matériel roulant)			4 291 090,4100
0203	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe ASST (véhicules)			13 360,9000
0203	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Transports (Frais matériel roulant)			66 570,9500
0203	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe SEPF (Frais matériel roulant)			832,2100
0203	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Crématorium (Frais matériel roulant)			3 060,5800
0203	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe SPANC (Frais matériel roulant)			6 882,3900
0203	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Eau industrielle (Frais matériel roulant)			73,9400
0203	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Réseau de Chaleur (Frais matériel roulant)			344,5900
	011	61	<b>Services extérieurs</b>		4 382 215,97	
0204	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Eau Industrielle (bâtiment)			312,9000
0204	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe ASST (bâtiment)			208 142,9400
0204	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe SPANC (bâtiment)			6 367,9700
0204	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Déchets Ménagers (bâtiment)			608 146,9500
0204	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe SEPF (bâtiment)			138,0000
0204	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Crématorium (bâtiment)			98 215,6900
0204	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Transports (bâtiment)			476 165,5900
0204	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Parcs de Stationnement (bâtiment)			0,0000
0204	70	70872	Remboursement de frais par budget annexe Réseau de Chaleur (bâtiment)			5 611,1600
	011	61	<b>Services extérieurs</b>		1 403 101,20	
0204	70	70872	Remboursement de frais par B.A. Régie Restaurants administratifs (fluides)			69 874,28
0202	70	70878	Remboursement de frais par B.A. Régie Restaurants administratifs (frais d'affranchissement)			169,75
0202	70	70878	Remboursement de frais par B.A. Régie Restaurants administratifs (ramettes de papier)			0,00
	011	60	<b>Achats et variation de stocks</b>		70 044,03	
01	042	673	Titres annulés (exercices antérieurs)		0,00	
01	042	675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		8 838 569,01	
01	042	676	Différences sur réalisations transférées en investissement		5 560 607,60	
01	042	6811	Dot aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		37 233 474,71	
01	042	6812	Dot aux amort des ch de fonct à répartir		301 395,07	
	01	042	<b>Dotations aux amortissements exceptionnelles des immobilisations</b>		0,00	
01	042	776	différences négatives sur réalisation des immobilisations cédées			998 087,12
01	042	777	Quote -part de subvention d'investissement transférée au compte de résultat			3 806 870,06
01	042	791	Transfert de charges de fonctionnement			2 099 507,71
8220	042	7788	Produits exceptionnels divers			0,00
8310	042	7788	Produits exceptionnels divers			0,00
01	042	7811	Reprise sur amortissements des immobilisations			0,00
01	67	673	Titres annulés (exercices antérieurs)		12 585 000,00	
01	77	7788	<b>Produits exceptionnels (restitution solde subvention d'équipement déviation réseaux de chaleur</b>	TW12B		69 130,12
		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		183 476 166,14	61 912 704,47
		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL</b>		283 730 747,01	202 938 521,87
<b>TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT.</b>					264 112 270,12	368 886 500,19
<b>TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT.</b>					263 652 298,19	158 878 068,12
<b>TOTAL GENERAL</b>					527 764 568,31	527 764 568,31
<b>TOTAL BUDGETS ANNEXES INVESTISSEMENT</b>					163 857 689,25	227 860 682,79
<b>TOTAL BUDGETS ANNEXES FONCTIONNEMENT</b>					80 176 132,05	96 965 363,65
<b>TOTAL BUDGETS ANNEXES</b>					244 033 821,30	324 826 046,44